

**COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL:  
BÂLE PASSE PRÈS DE L'EXPLOIT**

**FEUILLE D'AVIS  
DE NEUCHÂTEL**

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

**L'EXPRESS**

**FAN**

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

**L'accord Suisse - CEE: non  
des Etats au référendum**

**Le vote a été obtenu par 19 voix contre 18**

D'un de nos correspondants à Berne :  
Qui l'eût cru, alors que le Conseil national avait décidé, à une majorité indiscutable, qu'il y aurait référendum sur notre traité avec le Marché commun, le Conseil des Etats, lui, avec une voix de majorité seulement il est vrai, a refusé de recourir à ce référendum (19 contre 18). Il faut dire que l'offensive contre cette procédure fut de grand style.

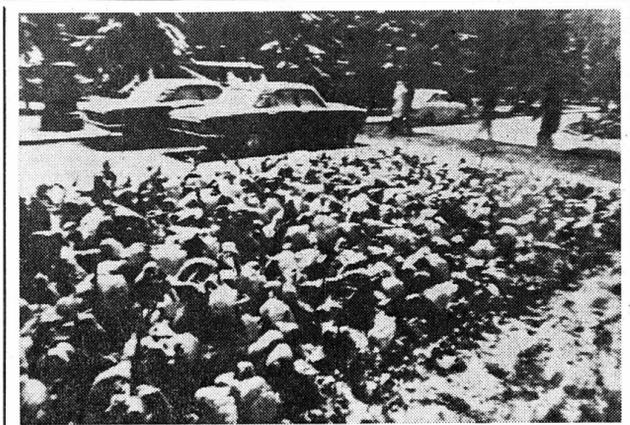
On entendit le radical glaronnais Hefti s'écrier que le Conseil fédéral et le parlement, n'avaient pas la liberté de se dérober à leurs responsabilités, en se reportant sur le souverain, lorsque cela n'était pas prévu par la Constitution.

D'ailleurs, dit-il, ce traité, qui marque la continuité d'une politique, ne constitue pas véritablement le terme d'une alternative. La preuve: c'est que personne, quasiment, ne le combat. M. Hefti est souvent contré par les socialistes. Cette fois-ci, il trouva un appui auprès

des quatre socialistes du Conseil des Etats, qui, comme certains socialistes éminents du Conseil national, tels MM. Müller, ou Rolf Weber sont aussi opposés au référendum. C'est ce référendum qui pourrait introduire la confusion dans un traité qui est très clair qui ne

le requiert pas, dit le conseiller aux Etats socialiste de Bâle, M. Wenk. J. E.

(Lire la suite en page 15)



**IL NEIGE SUR MOSCOU**

Très en avance sur le calendrier, la première neige est tombée l'autre nuit sur Moscou. Cette photo hivernale a été prise tout près du palais des sports où se déroulait le match de hockey URSS-Canada.

(Téléphoto AP)

**Un squelette dans le placard?**

A propos du non norvégien à l'adhésion au Marché commun, une formule a fleuri l'autre jour dans les couloirs du Palais fédéral: «Il s'agit d'un accident de parcours.»

Les accidents se succèdent. En voici un autre. Inattendu bien que prévisible dans une certaine mesure. Certes, on dira qu'une voix, c'est peu de choses. Bien des choses, pourtant, ont échoué ou réussi par la faute d'une petite voix.

La première constatation qui s'impose est que mettre d'accord les deux Chambres sur un tel sujet nécessitera, sans doute, un peu de temps. Et le temps, justement, nous étant mesuré, il paraît déjà bien difficile de respecter le calendrier. Décembre n'est plus si loin. Et comme le peuple suisse n'aura pas manqué de relever le non norvégien, le souverain va sans doute dresser l'oreille à la décision du Conseil des Etats.

Pourquoi donc, vont se demander bien des gens, oui, pourquoi le Conseil fédéral et la plupart des partis politiques tiennent-ils donc tant à faire porter le chapeau au peuple, puisque, comme tout paraît l'indiquer, la constitution ne les y oblige pas.

Traité de commerce? Certes. Mais aussi traité international. Or, une pareille procédure, pour être soumise à l'adoption ou au rejet du peuple, doit être sanctionnée par une demande formelle présentée par 30.000 citoyens actifs ou par huit cantons. Tel n'est pas le cas. Puisque constitutionnellement, le Conseil fédéral n'était pas obligé d'engager le peuple suisse dans cette direction, pourquoi tient-il donc à le faire?

D'autres préoccupations auront sans doute prévalu. Et, comme le notait dès le 31 août, le journal des organisations patronales, ne s'agirait-il pas plutôt d'opportunisme politique?

Des échéances pointent le bout de leur nez. Elles n'annoncent pas précisément le printemps. Tout se passe dans ce domaine comme si l'Exécutif fédéral, craignant d'avoir un peu trop tôt allumé sa lanterne, voulait que les électeurs suisses l'aident à la protéger du vent.

Il semble hors de doute que les partisans de l'appel à la votation populaire obéissent, même au plus haut niveau, à des préoccupations politiques comme s'il y avait déjà un squelette dans le placard, un placard que l'on ouvrirait le plus tard possible.

Il y a 12 ans que la Suisse a pris pour la première fois contact avec la CEE. La conclusion de l'accord n'avait donc rien d'imprévu ni d'anormal. Alors pourquoi forcer la note?

L. GRANGER

**De nouveaux documents «Aranda» mettent dans le bain l'Office d'H.L.M. de la ville de Paris**

PARIS (AP). — «Le Canard enchaîné» a publié mercredi de nouvelles photocopies qui lui ont été fournies par M. Gabriel Aranda avant le dépôt de ses documents à la justice. Elles ont trait à la gestion de l'Office public d'H.L.M. de la ville de Paris qui accusait un important déficit cit alors que les bilans présentés au Conseil de Paris, chargé de surveiller cette gestion, étaient bénéficiaires.

M. Alain Griotteray, républicain indépendant, dans une interview accordée au journal «L'Aurore», apporte une confirmation à ces accusations.

Rapporteur pendant six ans du budget du Conseil municipal de Paris, M. Griotteray déclare: «Dès 1959, j'ai essayé de mettre le nez dans les affaires de l'Office. J'ai tout tenté pour obtenir

un contrôle de gestion de cet office. Je n'y suis pas parvenu. Personne ne m'écoutait, pas même les députés de l'opposition. Et je dirai même: surtout pas certains députés socialistes et communistes. Il ne faut pas oublier que beaucoup de fonctionnaires de l'Office appartiennent à ces partis-là.»

Le 25 septembre, M. Griotteray a d'ailleurs demandé dans une question orale, sans débat la création d'une commission d'enquête sur cette gestion.

Les problèmes de l'Office public d'H.L.M. de la ville de Paris auraient leur origine dans le krach des sociétés HLM du groupe Richelieu survenu en 1969. Ces sociétés accusèrent un trou de 30 millions de francs français. En mai 1971, un dossier établi par la direction de la construction déclarait: «On estime aujourd'hui que vingt organismes sont dans une situation difficile, au bord de la cessation de paiements.» Le même mois, un rapport de cinq inspecteurs des finances chiffrait le déficit de financement de l'Office de Paris à 41 millions de francs français, pour les logements terminés et à 26 millions pour les logements en cours.

**DRAMATIQUEMENT...**

En septembre 1971, une note attribuée au directeur de la construction déclarait que «l'administration de l'Office est médiocre, vieillie, dramatiquement insuffisante». Le 29 octobre de la même année, le ministre du logement écrivait au ministre des finances que «la situation dans laquelle se trouve présentement l'Office me cause les plus vives inquiétudes. Un récent rapport de la recette générale des finances de Paris a mis en évidence la profonde confusion qui règne dans la gestion de cet organisme,

et la présence d'un important déficit de financement».

Deux mois plus tard, le président de l'Office HLM de Paris écrivait au secrétaire d'Etat au logement: «C'est un véritable S.O.S. que je vous adresse.»

Le directeur de l'Office stigmatisait notamment le fait que les logements HLM étaient attribués principalement sous la pression de multiples interventions et qu'en matière d'attribution «les procédures réglementaires ne sont pas entièrement respectées».



M. Griotteray qui avait en vain agité la sonnette d'alarme. (Agipt)

**Le billet de R. Walter  
Bienne:  
deux poids et  
deux mesures**  
(Lire en page 11)

**Le second procès de Mattmark a connu mercredi à Sion sa première journée**

De notre correspondant:  
Quatre-vingt-huit morts, 17 accusés, 5 juges, 10 avocats, 12 journalistes, 50 kilos de dossier; c'était mercredi à Sion comme en février à Viège, le procès en chiffres.



Mattmark: un peu plus de sept ans.

(Agipt)

On se rappelle qu'en cette fin d'après-midi d'août 1965, à l'heure même où le Valais s'appropriait à fêter son 150ème anniversaire d'entrée dans la Confédération, tout l'avant du glacier de l'Allalin, dans la vallée de Saas, s'effondrait, ensevelissant sous sa masse une centaine de personnes. La catastrophe fit également de nombreux blessés.

L'affaire pénale qui s'en suivit n'est pas encore classée à l'heure qu'il est.

En effet, le ministère public et les parties civiles, à la suite du jugement du tribunal d'arrondissement de Viège, qui avait acquitté les dix-sept accusés, ont interjeté appel au tribunal cantonal.

C'est ainsi que, mercredi, le dossier de Mattmark fut à nouveau ouvert devant la Cour cantonale cette fois, une Cour cantonale présidée par Me Luc Prodi, de Leytron, et composée des juges Paul-Eugène Burgener, Jean Cleusix, Jean Quinodoz et Gérard Emery.

Manuel FRANCE

(Lire la suite en page 15.)

**LES IDÉES ET LES FAITS**

**Neuchâtel et l'aide au tiers monde**

On n'a pas fini de parler, dans le canton de Neuchâtel, de l'une des votations de dimanche. Les citoyens et les citoyennes, en effet, s'opposant à un projet du gouvernement, ratifié par le Grand conseil, ont refusé que le canton participe à l'aide au tiers monde en versant, chaque année, un subsides «d'au moins» 50.000 francs.

Comment s'explique cette décision qui a surpris bien des gens?

Certains y ont vu l'effet des actes terroristes odieux commis à Munich par les Palestiniens. Peut-être quelques esprits primaires n'ont-ils pas cherché plus loin la motivation de leur vote négatif. Mais je ne pense pas que la grande majorité des 12.597 hommes et femmes qui ont déposé un «non» dans l'urne se soient contentés de raisons aussi spéculatives. Alors?

Alors, il faut convenir que l'aide aux pays en voie de développement soulève des doutes, sauf en ce qui concerne des projets bien précis dont on connaît les résultats. L'aide sans spécification, en effet, est souvent gaspillée; elle ne profite qu'à une minorité, elle alimente parfois des conflits armés et en définitive, elle semble se dissoudre dans l'énormité de la misère du tiers monde.

En ce sens, l'erreur du gouvernement neuchâtelois et du Grand conseil a été d'ordre psychologique et tactique. Généreusement, les autorités avaient estimé qu'elles devaient montrer l'exemple en suscitant un mouvement en profondeur au sein de la population. En principe, elles avaient raison, mais elles ont eu tort de rester dans le vague, d'abord en ce qui concernait le montant du subsides, ensuite l'affectation. On désirait en haut lieu un «geste symbolique de nature à entraîner d'autres». C'est raté...

Mais cela ne signifie nullement que les Neuchâtelois se montrent soudain plus égoïstes. Simplement, ils viennent de marquer, avec réalisme, leur préférence pour une aide mieux définie et plus personnalisée, du genre de celle octroyée par la coopération technique suisse, par exemple.

Les autorités n'ont plus qu'à en tenir compte.

Jean HOSTETTLER

- L'actualité régionale:** pages 2, 3, 7, 9 et 11  
**L'actualité suisse:** page 15  
**Les sports:** pages 17 et 20  
**Les arts et spectacles:** page 22  
**Pour vous Madame:** page 25  
**Le carnet du jour - Les programmes radio-TV:** page 29  
**Dernière heure et bourses:** page 31

**La Fédération romande des vignerons a tenu ses assises à Auvernier**  
(Page 3)

**Incendie signé F.P.L.P. en Veveyse: 700.000 fr. de dégâts**  
(Page 11)

**Hockey sur glace: joueur canadien engagé à Neuchâtel**  
(Page 20)

**L'explosion touristique**

La capacité touristique de la Suisse va-t-elle bientôt atteindre le point de saturation? Que faut-il faire, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de cette industrie clé, le tourisme, pour éviter le chaos et l'asphyxie par hypertrophie?

A la fin d'une saison estivale au cours de laquelle le nombre de nuitées touristiques intérieures et étrangères en Suisse a continué d'augmenter, comme les années dernières, les professionnels du tourisme ne dissimulent pas leurs préoccupations. «Faudra-t-il un jour prochain rationner l'entrée des touristes étrangers en Suisse?» La question, posée en guise de boutade, donne cependant une idée de l'urgence et de la complexité des tâches à accomplir, si l'on veut préserver l'image d'une Suisse pays de repos et de détente.

L'Union touristique suisse, organisation faitière, s'y est attaquée sans tarder en énonçant une série d'interrogations conditionnant un développement harmonieux des zones de montagne et une utilisation rationnelle (et raisonnable) de l'espace encore disponible.

Combien de touristes peuvent-ils trouver, au maximum, à se caser en Suisse? Comment déterminer les conditions les meilleures pour aménager une localité ou une région touristique? Est-il seulement souhaitable de créer de nouvelles stations estivales ou de sports d'hiver? De quels facteurs convient-il de tenir compte, si l'on veut éviter les goulots d'étranglement, entre la capacité d'hébergement et les moyens de transport disponibles, ou entre le nombre de skieurs et la superficie des zones skiables? (Dans maintes stations du Valais et d'ailleurs, ne commence-t-on pas déjà à se bousculer véritablement sur les pistes?)

Comment établir d'avance si un investissement à destination touristique est financièrement — et humainement — rentable? Par quels moyens réussira-t-on à convaincre toutes les organisations, les entreprises et les individus participant à l'industrie touristique, de la nécessité d'élaborer une politique commune, dans la poursuite d'un but commun?

La dernière question posée est probablement la plus pertinente: comment espère-t-on développer le tourisme en Suisse, selon une demande sans cesse croissante, sans se préoccuper en rien de la protection de la nature ambiante, ni des conditions de survie des communautés indigènes, conformément à leurs caractères propres et à leur originalité?

R. A.

Ce soir à 20 h 15 au stade de la Maladière

**NEUCHÂTEL XAMAX - C.S. CHENOIS**

LOCATION D'AVANCE: Delley Sport-Service (Promenade-Noire 10), Agence Cook (place Pury), stade de la Maladière

En dessous de 18 ans, entrée gratuite (pièce d'identité)

A 19 h 15, match d'ouverture



AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

N'oubliez pas
Le Verjus
Bien du plaisir!

Fermé du
1er au 18 octobre
Horlogerie-bijouterie
PORTENIER

Volleyball féminin
SLAVIA TILSEN (TCH)
NEUCHATEL XAMAX

Ce soir 19 h, PANESPO
Entrée 2 fr.

CE SOIR NEUCHÂTEL XAMAX
C.S. CHÊNOIS
aura lieu ce soir à 20 h 15 au stade de la Maladière

Ecole des parents et d'éducateurs:
"Parler, bien parler"
(L'importance du langage et la collaboration des parents)

Raisin Régina
le kg 125
avec ristourne

La bijouterie SAUVANT
sera fermée du 2 au 16 octobre 1972.
Vacances annuelles

Stade de la Maladière
Jeudi 28 sept. à 20 h 15
REÇOIT
C.S. CHÊNOIS
19 h 15, match des réserves

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

L'annonce
reflet vivant du marché

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DES CE JOUR A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
\* jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 19.—

A Neuchâtel et dans la région

Au Conseil général de Cornaux
Deux crédits accordés pour les services industriels

De notre correspondant:
Le Conseil général présidé par M. Alfred Zemp s'est réuni lundi soir à la Maison de commune; vingt-trois membres sont présents, plus quatre conseillers communaux et l'administrateur.

comporte la demande de naturalisation de M. Michaël Sehof et ses deux enfants. Le Conseil général qui devait se prononcer sur le principe de l'agrégation communale, se fonde sur les préavis cantonal et fédéral, accepte par 22 voix cette naturalisation, sous réserve de l'approbation du Grand conseil.

ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AU « CLOS »
En vue de l'élargissement du carrefour « Chemin des Chênes » — rue du « Clos Saint-Pierre », le Conseil communal dans ce but, sollicite l'autorisation d'acheter 10 m2 de terrain à 20 fr. le m2 à M. André Clottu; cet achat proposé est voté à l'unanimité.

DEMANDE DE DEUX CRÉDITS
L'extension de la localité se poursuit du côté de l'ouest par la construction de maisons locatives, s'implantant dans les vergers et les vignes. Pour être à même de répondre en temps voulu, aux demandes de concessions d'eau et d'électricité, le Conseil communal par son rapport détaillé demande au Conseil général de lui accorder deux crédits de 11.500 fr. pour l'extension du réseau des services industriels aux « Etroits » et de 26.000 fr. pour l'extension des services industriels aux « Longereuses ».

CORTAILLOD
Prochaine séance du Conseil général
(c) Le législatif de CortailloD siègera le 6 octobre. A l'ordre du jour, très chargé, figurent notamment: une demande d'emprunt de 1 million; sept demandes de crédits d'un montant total de 306.900 fr. relatifs aux locaux administratifs, aux travaux publics, au service électrique et à une étude juridique du règlement d'urbanisme; nominations de membres dans quatre comités; adoption d'un plan de quartier; demande de dérogation pour un projet de construction; communications du Conseil communal; dépôt de trois motions: a) Py et consorts pour un centre communal des loisirs; b) Frey et consorts pour une piste Vita; c) Frey et consorts pour un bureau PTT dans le bas.

Il n'est en effet pas commode pour les habitants des quartiers du Bas-de-Sachet, des Tailles, de la Fabrique et du Petit-CortailloD de devoir monter au village pour se rendre à la poste.

Au tribunal de police de Boudry
Le 22 juillet 1970, une grue folle avait tué un enfant à Sauges...

Chacun se souvient, surtout dans le bas du canton, de l'horrible accident, qui, le 22 juillet 1970, avait coûté la vie à un enfant de Sauges, Olivier Pierrehumbert, âgé de 9 ans. Alors qu'il regardait, en compagnie d'un camarade, une grue travailler non loin de son domicile, Olivier avait été balayé par un bloc de béton de quelque 900 kilos, le bras de la grue étant soudainement devenu fou.

Cette pénible affaire a trouvé hier son épilogue devant le tribunal de police de Boudry, présidé par M. Philippe Aubert; Mme Jacqueline Freiburghaus assumait les fonctions de greffier. L. M., grutier-machiniste, était prévenu d'homicide par négligence. Homme près de la cinquantaine, le bien basané et le visage marqué par la vie au grand air, M. semblait un peu perdu dans cette salle, ne comprenant pas très bien ce qu'on lui reprochait. En 26 ans de métier, jamais un accident de travail n'avait pu lui être imputé. Ce 22 juillet 1970, il s'en souviendra toujours.

J'avais pris toutes les précautions. Ma grue était certes posée sur un flanc incliné, mais deux cales avaient été mises pour éviter toute torsion de la machine. Oui, comme on l'a appris au cours des débats, une grue de ce genre doit normalement travailler sur un plan parfaitement horizontal, ce qui, on s'en doute, n'est pas souvent le cas dans la réalité. M. travaillait donc sur un plan incliné avec la flèche de sa grue déployée à 8 mètres. Dans ces conditions, les experts sont unanimes à penser qu'une charge de 4355 kilos pouvait être soulevée sans risque. Or M. ne soulevait qu'un bloc de béton de 900 kilos. Et pourtant ce fut le drame.

TUÉ PAR LE BLOC DE BÉTON
Soudain le bras de la grue devint fou, c'est-à-dire qu'il se déplaça avec une vitesse folle de gauche à droite, entraînant dans son mouvement le bloc de béton. Celui-ci vint alors frapper deux murs situés chemin de Ronzeru. Sur un de ces murs avaient pris place deux enfants de la localité, dont le petit Olivier. Son camarade fut grièvement blessé, tandis qu'Olivier recevait la masse de béton sur le corps et était tué sur le coup. On reprochait à M. de n'avoir pas pris toutes les mesures de sécurité; de n'avoir pas fait évacuer toutes les personnes se trouvant sur la trajectoire du bras de la grue. Visiblement bloqué par cette tragédie qui lui revenait en mémoire, M., de grosses larmes roulant sur ses joues tannées par le soleil, expliqua au tribunal qu'il avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour éviter la catastrophe. — Lorsque j'ai commencé à travailler,

COLOMBIER
Une exposition de commerçants
(c) Tous les ans une manifestation prouve la vitalité du commerce local et celle de diverses sociétés. Ainsi un an sur deux, il y a une exposition et une kermesse et l'autre, une exposition seule. Cette année, les commerçants (ils seront 9) partent seuls au combat. L'Expo de Colombier 1972 aura lieu du 27 octobre au 5 novembre.

fin, il est à craindre que les routes d'accès soient mal remises en état. Tous apaisements sur ces craintes sont donnés par le Conseil communal. L'arrêté est voté par 26 voix contre 10.

Au Conseil général de Corcelles-Cormondrèche
Non à une importante dérogation au règlement d'urbanisme

De notre correspondant:
Sous la présidence de M. Alexis Maradan, le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche a pris diverses décisions. En remplacement de MM. Jean Imhof et Paul Bruhin, démissionnaires, il a nommé MM. François Dothaux et Raymond Weinmann, membres de la commission d'études pour la création de locaux. Il a également nommé M. André Aellen, membre du Conseil intercommunal de l'ACES.

DES CIBLES POUR BOMBARDEMENTS
La Confédération entend implanter un ouvrage militaire souterrain à l'intersection de la route de Chantemerle et de celle menant au stade du Grand-Loche. Cette construction relativement peu importante sera recouverte de terre à l'exception d'un regard en fonte d'un mètre et d'une bouche de 40 cm de diamètre au niveau du sol. Il s'agit de travaux prévus dans un programme d'une zone de protection atomique. Plusieurs ouvrages analogues sont déjà installés dans la région, soit sur terrains communaux, soit sur terrains privés.

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES: 18 septembre. Bangarter, Marilyn, fille de Roland, agriculteur à Neuchâtel, et de Micheline-Jeanne, née Bellini. 21. Roldan, Natacha, fille d'Angel, graphiste à Neuchâtel, et de Maria del Rosario, née Saenz. 25. Buthey, Marc, fils de Willy-Georges-Albert, peintre en bâtiment à Auvier, et de Daisy-Cécile, née Paccolat. 26. Ardis, Pietro-Roberto, fils de Pompeo, maçon à Boudry, et de Rosetta, née Battide. Hô, Van Khôi, fils de Van Xuân, étudiant à Neuchâtel, et de Thi Phuong Mai, née Phan; Salzmann, Patrick-Christian, fils de Christian-Louis, employé de commerce à Neuchâtel, et de Catherine-Alice, née Suter.

Jeune piéton renversé
Hier, vers 7 h 30, Jean-Jacques Boldini, domicilié à Peusex et âgé de 14 ans, a traversé en courant la rue de la Gare à Corcelles, alors que survenait la voiture conduite par M. C.B., de Corcelles. Malgré un énergique coup de frein, le jeune piéton fut renversé. Blessé, il a été conduit à l'hôpital des Cadolles.

«ASSA»: BILAN D'AVENIR

Après plus de cinquante années consacrées à la publicité, et particulièrement à la publicité - presse, ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA» a ressenti le besoin de faire le point, de consigner dans une plaquette élégante et très originale: — la nature de ses services traditionnels d'agence fermière de publicité; — son apport au développement des techniques modernes d'investigation dans le domaine complexe du marketing et du média-planning; — ainsi que ses grandes options d'avenir, options de diversification qui font qu'ANNONCES SUISSES S.A., à travers diverses participations dans plusieurs sociétés de «services» est aujourd'hui partenaire de l'une des plus importantes organisations mondiales de publicité. Mais, par les moyens modernes d'expression graphique qu'a choisis «ASSA» pour se présenter sous toutes les facettes nouvelles de sa spécialisation, transparaît fort heureusement l'esprit qui l'a toujours guidée, et qui a imprégné toute son action: l'aspect humain de toutes relations d'affaires, condition essentielle, à son sens, pour parler effectivement de communication. La plaquette «ASSA» est la disposition de toutes les personnes intéressées auprès des 20 succursales suisses d'ANNONCES SUISSES S.A.

personne n'était en vue dans les parages. Ce n'est que plus tard que les deux enfants ont pris place sur le mur. Comme ils étaient dans mon dos, je ne pouvais évidemment pas les voir. D'autre part, quand j'ai senti le bras de ma grue s'échapper, d'une main j'ai essayé d'arrêter le sens giratoire de la flèche, de l'autre j'ai actionné un levier de commande pour abaisser le bras de la grue et le freiner dans sa course. Mais rien n'y fit...

RUPTURE DE DEUX PIGNONS
De fait, il a été établi plus tard que deux pignons s'étaient rompus dans le mécanisme de la grue et que c'est cette déféction qui elle seule qu'avait provoqué la catastrophe. D'ailleurs le président du tribunal a bien compris en voyant ce grutier-machiniste effondré assis en face de lui, que celui-ci n'était aucunement responsable de l'accident. Aussi l'a-t-il libéré de toute poursuite pénale et a-t-il mis les frais à la charge de l'Etat.

POLLUTION DE L'AREUSE
Alors qu'un chauffeur d'une entreprise spécialisée de Neuchâtel remplissait de mazout, le 29 septembre 1971, deux citernes jumelées situées au sous-sol de l'immeuble No 30 de la rue du Collège à Boudry, deux soudures d'une citerne se sont déchirées. Le mazout s'est répandu dans le bac en ciment de récupération qui n'était pas étanche. L'hydrocarbure s'est alors déversé dans le canal-égout pour atteindre l'Areuse. On estime qu'une quantité de 820 litres s'est échappée dans la rivière. Cependant, grâce à l'intervention des hommes pour la lutte contre les hydrocarbures de Neuchâtel, le poisson et la faune de la rivière n'ont pas souffert. On reprochait au chauffeur d'avoir rempli les citernes avec la pompe à pression de son camion alors que pour ce genre de citernes, le travail aurait dû se faire au pistolet. Ce n'est pourtant pas lui qui a été condamné, mais le responsable de l'entreprise de Boudry qui a permis qu'une telle manœuvre puisse se dérouler. Ainsi, M.C. de Cormondrèche, pour infraction à la loi cantonale sur la protection des eaux contre la pollution, est-il condamné à 200 fr. d'amende et 80 fr. de frais.

IVRESSE AU VOLANT
Le 3 juillet 1972, alors qu'il regagnait son domicile au volant de sa voiture, P.-C. B. de Colombier a été distrait par l'attitude du conducteur qui le précédait. Sa voiture est alors venue tamponner l'arrière du véhicule en question. P.-C. B. fut soumis à une prise de sang. Les résultats donnèrent un taux d'alcoolémie variant entre 1,04 et 1,14‰. P.-C. B. reconnaît les faits. Il avait bu cinq bières au cours de la soirée. Pierre-Claude Benoît avait déjà été condamné en 1965 pour ivresse au volant. Aussi se voit-il infliger une amende de 1000 francs. Il paiera les frais fixes à 210 francs. D'autre part, l'amende ne sera pas radiée du casier judiciaire en raison de la condamnation précédente. — Mais la prochaine fois, dit le président, ce sera l'emprisonnement. — Il n'y aura pas de prochaine fois, M. le président.

Enfin Mme J. L. de Colombier, qui était prévenue d'infraction à la LCR a été libérée et les frais mis à la charge de l'Etat. J.N.

LOGEMENTS POUR PERSONNES AGÉES
L'immeuble projeté par les PTT devait en outre accueillir des entreprises commerciales ou industrielles. Ainsi en avait décidé le Conseil général en 1964. Mais faute d'amateurs, les PTT demandent maintenant de pouvoir construire des immeubles d'habitation. D'accord, constate M. Albert Reiser (rad), mais pourquoi ne pas réserver deux petits logements pour les personnes âgées de la commune. Cette suggestion, par la voix de Mme Claudine Gabus et M. Fred Wyss (lib) est appuyée par le groupe libéral, auteur il y a quelques années d'une motion prévoyant la construction d'une maison pour personnes âgées à Corcelles. M. Werner Sörensen (Rad) estime que cette réserve ne peut être imposée aux PTT mais qu'elle doit être émise sous forme de vœu. Finalement, il est décidé que le Conseil communal prendra contact avec les PTT pour leur faire part du souhait des autorités communales en faveur des personnes âgées.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Berthe GISI
profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées en ces jours de douloureuse séparation, remercie sincèrement les personnes qui l'ont entourée, et leur exprime sa vive reconnaissance pour leur présence, leur réconfortant message, ou leur envoi de fleurs. Neuchâtel, septembre 1972.

Monsieur Georges GUY-VUILLEUMIER, Le pasteur et Madame Jean GUYE-MONTANDON, Monsieur et Madame Georges BASTÉ-GUYE, Monsieur et Madame André GUYE-DE FARIAS, et leurs familles, extrêmement touchés des signes concrets de sympathie et d'affection qui lui ont été manifestés à l'occasion du décès de Madame Jeanne GUYE-VUILLEUMIER disent ici leur très vive reconnaissance aux personnes qui les ont entourés. 2720 Tramelan, septembre 1972.

Monsieur Georges GUY-VUILLEUMIER, Le pasteur et Madame Jean GUYE-MONTANDON, Monsieur et Madame Georges BASTÉ-GUYE, Monsieur et Madame André GUYE-DE FARIAS, et leurs familles, extrêmement touchés des signes concrets de sympathie et d'affection qui lui ont été manifestés à l'occasion du décès de Madame Jeanne GUYE-VUILLEUMIER disent ici leur très vive reconnaissance aux personnes qui les ont entourés. 2720 Tramelan, septembre 1972.

Monsieur Georges GUY-VUILLEUMIER, Le pasteur et Madame Jean GUYE-MONTANDON, Monsieur et Madame Georges BASTÉ-GUYE, Monsieur et Madame André GUYE-DE FARIAS, et leurs familles, extrêmement touchés des signes concrets de sympathie et d'affection qui lui ont été manifestés à l'occasion du décès de Madame Jeanne GUYE-VUILLEUMIER disent ici leur très vive reconnaissance aux personnes qui les ont entourés. 2720 Tramelan, septembre 1972.

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Emma Schneider-Hämmerli, à Anet; Monsieur et Madame N. Jaggi-Schneider et leurs enfants, à Saanen; Monsieur et Madame H. Kehl-Schneider et leurs enfants, à Edlibach; Monsieur Bernard Schneider, à Ennetbürgen; le docteur et Madame P.-B. Schneider et leurs enfants, à Pully, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Robert Etienne SCHNEIDER droguiste (Rebstockweg)

leur cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère et parent, enlevé à leur tendre affection, accidentellement, dans sa 70me année. 3232 Anet, le 26 septembre 1972. (Rebstockweg)

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Pro Infirmis, C.e.p. Berne 30-10601, ou à la Ligue suisse contre le cancer, C.e.p. Berne 30-5257

Le comité et les joueurs du Football-Club Marin-Sports ont le triste devoir d'informer leurs membres du décès de Monsieur Georges MAYOR membre actif et père de Monsieur Jean-Claude Mayor, junior du club.

La direction et le personnel de Fael S.A., Saint-Blaise, ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Georges MAYOR leur fidèle employé et collègue, survenu le 25 septembre 1972.

L'ensevelissement aura lieu à Yverdon, le jeudi 28 septembre, à 14 h 30. Culte à 14 heures à la Maison de Paroisse, Yverdon.

Madame Louis Turuvani-Schaller; Madame Lily Turuvani, ses enfants et petits-enfants; Mademoiselle Liliane Reubi; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Bernard Turuvani; Monsieur Alphonse Inaebnit-Turuvani, ses enfants et petits-enfants; Madame Charles Wytenbach-Turuvani, ainsi que les familles Turuvani, Turuvani, Schaller, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Louis TURUVANI leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après une longue maladie vaillamment supportée. 2000 Neuchâtel, le 27 septembre 1972. (Rue des Cèdres 3)

Dieu est amour. Jean 4 : 16. L'incinération aura lieu vendredi 29 septembre. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bortegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre Monsieur Louis TURUVANI Madame Max Rommel-Clottu, à Dombresson; Monsieur et Madame Dr Antoine Beck-Clottu, à Muttenez; Monsieur et Madame Henry Perrin-Clottu et leurs enfants; Monsieur et Madame Adé Glanzmann-Perrin et leur fille Diane; Mademoiselle Christine Perrin; Monsieur et Madame Eugène Clottu-Gacon; Monsieur et Madame Paul-André Clottu-Perrenoud et leurs enfants Anne-Lise, Raymond, François et Antoinette, à Gorgier; Madame Jenny Ferilli, à Milan; Monsieur Paul Ferilli, à Bologne; Mademoiselle Julia Clottu; les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame Edouard CLOTTU née Pauline FERILLI leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 76me année. 2000 Neuchâtel, le 27 septembre 1972. (Quai Godet 12)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaïe 30 : 15. L'enterrement aura lieu samedi 30 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

2536 04 ou 3317 20
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

# A Neuchâtel et dans la région

## Fête des vendanges : les joies annexes aux sons d'un instrument extraordinaire

Cornaux est la commune viticole invitée du comité d'organisation de la Fête des vendanges.

Dimanche, ce village de l'Entre-deux-Lacs participera au cortège en présentant un groupe de la vigne.

La veille, les représentants de la presse écrite et visuelle de toute la Suisse et de l'étranger venus à Neuchâtel voir cette cité en folie, seront reçus par les autorités de Cornaux, lors du dîner de la presse. Le soir, les journalistes, après avoir assisté à la grande parade des fanfares sur le terrain de football de Pierre-à-Mazel, iront se divertir dans la cantine aménagée et décorée par Cornaux sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Dans la boucle, la bataille de confetti, qui avait débuté le vendredi soir déjà (innovation pour que les Neuchâtelois puissent se battre entre eux tout à loisir et régler quelques comptes ouverts dans les feuilles satiriques que la Fête des vendanges a fait éclore), se poursuivra en s'amplifiant.

### UNE ATTRACTION DE TAILLE

La place de l'Hôtel-de-Ville offrira, entre autres, une attraction de taille qui constitue, à elle seule, tout un spectacle.

Les organisateurs ont réussi à faire venir M. et Mme Bonardo-Binda avec un instrument extraordinaire qui

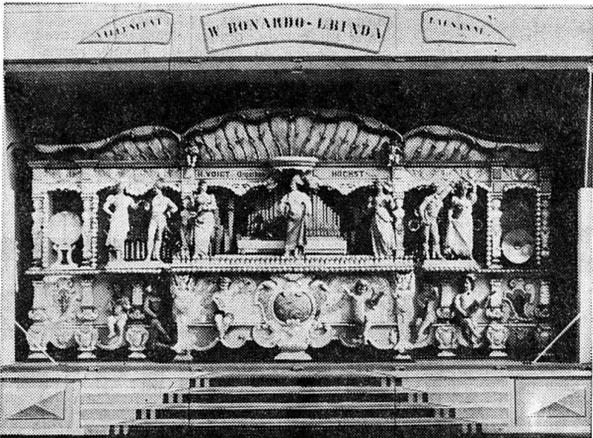
sera, pour la plupart, une révélation. En effet, à l'occasion de la Fête des Vendanges, ses propriétaires ont accepté d'amener, en prenant toutes les précautions nécessaires, cela va de soi, le magnifique orgue de barbarie (ou de carrousel) construit vers 1900 par la maison Gavioli de Paris.

Transformé par Voigt de Höchst en 1951, cet orgue qui n'a pas son pareil en Suisse, fonctionne au moyen de cartons perforés agissant sur 103 touches. Il compte environ 400 tuyaux d'orgue, un xylophone, une grosse caisse, une cymbale et un tambour ainsi que trois personnages animés. Les sculptures sont caractéristiques de l'époque début de siècle et tout l'instrument, pièce rare de ce collectionneur de Villeneuve, est marqué par l'esthétique de cette époque, vers laquelle on tend à retourner.

D'une longueur de 6 m 50, cet orgue pèse 5 tonnes et, demeuré, roulotte dans lequel il est logé, comprise.

Cet instrument, qui n'est pas seulement le plus imposant par ses dimensions mais le plus ancien orgue de fête foraine du pays, obtiendra à Neuchâtel le même succès qu'ailleurs, son passage faisant chaque fois sensation, même auprès des profanes en la matière.

G. M.



Instrument magnifique : l'orgue de fête foraine que l'on pourra admirer sur la place de l'Hôtel-de-Ville. (Avipress - Baillod)

## Assemblée de la Fédération romande des vignerons à Auvernier - Pas de problèmes d'écoulement, un marché sain - A Neuchâtel, la récolte se rapproche de celle de 1971

De notre correspondant :

Dirigée par le président Ramuz, l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération romande des vignerons (FRV) — au nombre de 115 — s'est déroulée hier au collège d'Auvernier. Le président salua le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du Département de l'Agriculture, Alphonse Henry, président d'honneur ; Albert Porret, membre d'honneur ; René Juri, directeur de l'U.S.P. ; P.G. Produit, de la section viticole du Département fédéral de l'économie publique et Simon, de la Station d'essais viticoles de Lausanne.

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 1971 ayant été adopté, le secrétaire, M. Daniel Grosclaude, présenta le rapport d'activité. Il releva les différentes interventions faites au cours de l'année, l'application des prix de l'accord de stabilisation, les préoccupations consécutives aux prix de vente pratiqués dans les cafés et par certains particuliers. C'est là le côté pessimiste du rapport. En revanche, et c'est reconfortant, il mentionne les nombreuses médailles d'or et d'argent remportées par les vins suisses à des concours internationaux. Applaudissements et remerciements ponctuèrent la fin de ce rapport.

Le rapport financier ne suscita aucun commentaire, il est accepté. Décharge est ensuite donnée par les vérificateurs des comptes, MM. Frossard, J.-Cl. Ribaux et A. Pierrehumbert. Deux nouveaux vérificateurs sont désignés par la section vaudoise ; ce sont MM. Jean et Willy Dubout, M. Frossard étant vérificateur permanent. La cotisation est maintenue à 4 francs l'ha et le budget 1973 est accepté.

Le comité enregistre deux démissions, celles de M. François Revaclier (GE) et P.-H. Burgat (NE). Le premier s'en va parce que, dès l'an prochain, il atteint la limite d'âge et quittera la commission des spécialistes. Le second, parce qu'il siège depuis de longues années au sein de la FRV. Pour les remplacer, les propositions suivantes sont faites : la fédération neuchâteloise présente MM. François Hausener, de Saint-Blaise et André Gerber d'Hauterive, M. Jean Henrioud devenant suppléant. La Fédération genevoise propose M. Ernest Cortay, et comme suppléant M. Pellegrini.

Le président rappelle les états de service de M. Burgat qui participe aux travaux de la FRV depuis 1932. Il y a fait montre d'un esprit vif et suggéré des

décisions très sages. M. Revaclier, membre dès 1938, a fourni un travail considérable pour le développement de la viticulture. En reconnaissance, tous deux sont nommés membres d'honneur de la Fédération romande.

### PAS DE PROBLEME D'ÉCOULEMENT

Dans les six vignobles représentés, il n'y a aucun problème d'écoulement, car il n'y a pas de stock. En Valais la situation du marché des rouges s'est améliorée. La qualité du raisin évolue favorablement. Au pays de Vaud on est un peu moins optimiste qu'en Valais quant à la qualité. La bise ralentit la maturation et influence la qualité. A Genève, la bise souffle aussi, donc la qualité dépend du temps qu'il fera d'ici à mi-octobre. A Neuchâtel la récolte se rapproche de celle de l'an dernier. Au bord du lac de Biènné, on a été un peu trop optimiste, la bise est aussi responsable de cela. Au Vully, la récolte ne se présente pas mal, mais la situation est comme partout ailleurs.

La situation du marché est saine. Dans certaines régions, les prix ont été un peu au-dessus de ceux de l'accord. Pour la récolte 1972, les prix seront ceux pratiqués pour la campagne 1971.

Les pronostics de qualité sont difficiles à faire ; ils varient selon l'optimisme ou le pessimisme des intéressés. M. Simon fait, au moyen d'un graphique, un exposé comparatif des moyennes de la Suisse romande entre 1959 et 1972 relatives aux degrés Oechsle et à l'acidité. Les vendanges tardives que nous ferons dépendent du printemps froid et peu ensoleillé malgré le peu de précipitations. La maturation est tardive partout mais le raisin gagne chaque jour 1°. La chute d'acidité a tendance à s'aplatir. La qualité est honorable, elle est même bonne à très bonne suivant la situation. Le raisin est sain partout. La récolte régulière mais non excessive. Une recommandation particulière est faite pour le moment de la récolte : il faut éliminer les rafles desséchées afin d'éviter un mauvais goût. C'est une conséquence directe du temps froid et des vendanges tardives.

Quant à la campagne du raisin de table et du jus de raisin, la Commission des spécialistes a déjà pris position en août. Elle estime nécessaire de poursuivre cette action pour garder le contact et faciliter l'écoulement des vins indigènes. Cependant, il n'y a pas encore eu d'entente de prix entre élaborateurs et



On reconnaît au centre le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture. (Avipress - Baillod)

producteurs. Il faut encore attendre pour la mise au point des modalités pratiques. La parole est ensuite donnée à M. Jean Henrioud, président de commune, qui apporte le salut de l'autorité communale. Il esquisse un tableau du village et espère que ce passage en terre neuchâteloise laissera un bon souvenir aux participants.

### INTERVENTION DE M. JACQUES BÉGUIN

Puis, le chef du Département de l'agriculture, M. Jacques Béguin, porte-parole du Conseil d'Etat, parle du canton de Neuchâtel, trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, aux confins du canton de Berne qui a toujours joué un rôle dans son histoire. Suit alors un bref mais intéressant historique des événements jusqu'en 1948. L'orateur aborde l'économie. Partant de l'horlogerie qui est à la base de l'industrialisation neuchâteloise, il arrive à la diversification des industries en passant par la fabrication de câbles de Cortaillod, la fabrique de chocolat Suchard, les fabriques de tabacs réunies, les industries de l'Entre-deux-Lacs. On assiste ensuite à des groupements et des concentrations provoquant des restructurations. Enfin il y a la surface des terres cultivables, en particulier celles consacrées à la viticulture. Actuellement le vignoble compte 550 ha contre 800 jusqu'en 1945.

Déjà 430 ha du patrimoine neuchâtelois sont placés par décret sous la protection des sites. Les vignes sont comprises dans ce décret ; il faudra en protéger 450 à 500 ha. Pour ce faire on compte sur la collaboration des Communes. Ce sera difficile, car il faudra concilier des intérêts opposés.

### LE MARCHÉ COMMUN

A ces considérations très applaudies

fait suite l'exposé clair et précis de M. Juri, directeur de l'Union Suisse des paysans. Il s'agit de saisir le sens des accords de Bruxelles. La Suisse n'est pas membre du Marché commun. Elle a signé un accord bilatéral comprenant d'un côté un partenaire indépendant, la Suisse et de l'autre le Marché commun. L'agriculture est exclue de l'accord de libre échange. Les partenaires expriment la volonté de maintenir et développer les échanges commerciaux dans le respect de leur politique agricole. Une commission mixte surveillera l'application de l'accord et le texte de l'accord ne peut donner satisfaction. La clause évolutive de l'accord donne une garantie. Il faut se rappeler que tous les secteurs traités dans l'accord sont réglés. Si d'autres problèmes devaient intéresser les deux pays, on essaierait de trouver de nouveaux accords, mais ils seraient soumis à l'approbation constitutionnelle.

Le vote négatif de la Norvège, membre du Marché commun, est le fait des paysans et des pêcheurs. Si notre pays avait été dans la même situation, nous aurions réagi pareillement. Ce vote est une confirmation de l'efficacité de notre accord.

Ainsi se termine la partie officielle de la séance. Un apéritif fut offert par la Commune dans le parc du château. Puis, après le repas à l'hôtel du Lac, les défenseurs de la viticulture se rendirent, en passant par les côtes de Cortaillod, dans le magnifique domaine de l'Abbaye de Bevaix, propriété de l'Etat. Là, après avoir admiré le vignoble, les visiteurs goûtèrent les produits du cru. Enfin, faisant marche arrière, ils s'arrêtèrent dans les caves du château d'Auvernier où fut servi le coup de l'étrier offert par M. Aloys de Montmolin.

Favorisée par un temps splendide, et en dépit de la bise, cette journée fut tout à fait réussie.

J. Hd.

# L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques

## UN INSTRUMENT AU SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, à Neuchâtel, sera inauguré aujourd'hui. Qu'est-ce que cet institut dont le sigle est IRDP ? C'est un instrument au service des départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin pour entreprendre des recherches dans le domaine de l'enseignement, de l'organisation et de l'administration des écoles publiques. Ces recherches ont pour but de faire progresser et de coordonner les efforts communs en matière d'instruction et d'éducation.

Il élabore à la demande des départements de l'instruction publique, des recommandations propres à développer, notamment, les structures de l'école publique, les programmes scolaires, les méthodes et les moyens d'enseignement. Il expérimente les manuels, les ouvrages de méthodologie, le matériel didactique indispensable à l'application des mesures proposées, et les élabore lorsque c'est nécessaire. Enfin, il collabore étroitement avec les universités et les services de recherches de la Suisse romande et du Tessin. Il entretient des relations permanentes avec les centres similaires en Suisse.

Sur le plan de l'information et de la documentation, cet institut constitue un service qui pourvoit à l'information des autorités scolaires et des enseignants. A cet effet, il complète et développe la mise en commun des ressources des services de documentation cantonaux. Il collabore notamment, avec le Centre d'information en ce qui concerne l'enseignement et l'éducation.

En matière de formation continue, l'IRDP peut être appelé à contribuer à la formation continue des enseignants, en mettant à leur disposition ses chercheurs et les ressources de sa documentation. Il peut collaborer, notamment, avec des centres de perfectionnement.

Le champ d'activité de l'Institut englobe tous les niveaux de l'enseignement, de l'école enfantine jusqu'au seuil de l'Université, et tous les types d'écoles publiques. Il concerne notamment les programmes, méthodes, moyens et techniques d'enseignement, l'organisation, les structures, les problèmes psychopédagogiques et sociologiques, la planification, la prospective et, bien sûr, la documentation et l'information.

Les trois services de l'IRDP sont la recherche, la documentation, les moyens d'enseignement, qui, formant en quelque sorte un tout, sont orientés vers l'accomplissement, en convergence, de la mission qui lui est impartie. Ce qui signifie que leurs travaux sont coordonnés en permanence. Dans le domaine de l'expérimentation, les départements de l'instruction publique mettent à la disposition de l'Institut des classes dont il a besoin pour ses recherches. En outre, il peut contribuer à assurer la formation des chercheurs en offrant un champ d'application approprié.

### POLITIQUE

La politique de l'IRDP coïncide naturel-

### LE LANDERON Une bourgeoisie d'honneur

Récemment, l'assemblée bourgeoise de Prognens (Fr) a accordé, à l'unanimité, la bourgeoisie d'honneur de cette commune à l'abbé Gaston Bourguoin, curé de cette paroisse depuis 40 ans.

L'abbé Bourguoin est originaire du Landeron où il est né.

lement avec celle des autorités dont il dépend : conférence des chefs de départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin — dont il est la création — et conseil de direction (douze membres nommés pour des périodes de quatre ans, le directeur de l'IRDP, ayant voix consultative seulement). Dans le présent, l'Institut que dirige, au faubourg de l'Hôpital 43, M. Samuel Roller, définit ainsi sa politique :

- Situer tout problème éducatif dans l'ensemble le plus grand où il est posé. Considérer ainsi le système scolaire en son tout et situer ce dernier par rapport au système social ;

- Envisager les problèmes dans une perspective longitudinale ; ce qui se fait, dans les écoles, pour les élèves d'un âge donné doit être considéré par rapport à ce qui s'est fait antérieurement, et, quant à ses conséquences, sur ce qui se produira ultérieurement ;

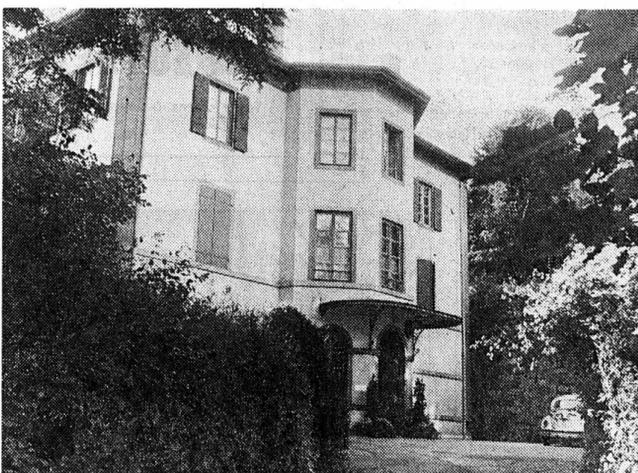
- Dégager les thèmes porteurs d'avenir.

### UNE PRISE DE CONSCIENCE

L'IRDP que l'on inaugure aujourd'hui, et dont l'activité réelle débuta, avant même que le nom ne soit connu, en 1963, au moment de la réforme scolaire dans le canton de Neuchâtel, prend toute sa signification en cette année 1972 qui marque, sur le plan neuchâtelois, le premier pas concret sur le chemin de l'école romande.

Les centres de recherche et de documentation pédagogiques sont logiquement apparus dans le pays romand, au moment où les problèmes nouveaux suscitaient une prise de conscience particulièrement intense, comme l'explique le directeur, Samuel Roller, cette prise de conscience déclenchant à son tour l'activité de l'Institut. L'IRDP semble bien construit et équipé pour faire face à cette réflexion intelligente, rationnelle,

« Si donc cet institut, conclut son directeur, a été créé par des hommes soucieux de voir entretenir, dans notre pays, et à propos des choses de l'éducation, une certaine « présence d'esprit », on aura compris que les responsables de la marche de cette institution entendent répondre le plus fidèlement possible à ce qu'on attend d'eux. Une chose cependant ne devra jamais être oubliée, à savoir que l'IRDP, étant au service de tous, ne peut réussir que dans la mesure, où il opérera en étroite union avec chacun. »



C'est au faubourg de l'Hôpital 47, à l'ombre du nouveau Gymnase cantonal, que s'est logé l'IRDP. (Avipress - J.-P. Baillod)

## - A la Collégiale - L'« Offrande musicale » de J.-S. Bach

On sait l'origine de cette Offrande musicale dédiée à Frédéric-le-Grand, où Bach traite avec une science incomparable un thème que le roi lui-même lui avait proposé quelque temps auparavant, ce fameux jour où le Cantor improvisa à l'orgue et sur les clavecins de la Cour de Potsdam.

Tout comme l'« Art de la Fugue », l'Offrande musicale est une de ces œuvres de caractère didactique dont l'exécution publique constitue toujours une sorte de gageure. En effet, si la complexité, si la beauté essentiellement formelle de ce recueil de « Ricercars » de fugues et de canons enthousiasmait à bon droit le connaisseur, elles risquent fort de rebuter le non-initié. Nous n'en avons apprécié que davantage la très belle exécution de lundi soir, qui a vraiment comblé chacun et fait oublier la sévérité de l'ouvrage.

Nous avons affaire à cinq interprè-

tes. Et d'abord à ces deux « inséparables » : Guy Bovet à l'orgue et, au clavier, François Perret à la flûte. Qui ont, en un fois de plus, par leur jeu apparemment improvisé, leur sensibilité et leur façon si naturelle d'articuler le discours musical, conféré à Bach — même dans les pages les plus scolastiques, comme certains canons — le maximum de vie et de spontanéité. Equipe complétée par la jeune et excellente violoniste Chiara Banchini et par deux musiciens de l'OSR : Daniel Morice à l'alto, Frank Dunand au violoncelle.

A l'exception de la splendide « Sonate à trois » pour flûte, violon et basse continue, la partition de l'Offrande musicale ne porte aucune indication d'instrument. A cet égard, la version de Guy Bovet n'a paru excellente. Non seulement parce qu'elle nous propose chaque fois de nouvelles combinaisons de timbres, mais parce qu'elle met parfaitement en valeur les trois sommets de

l'ouvrage. Au début, le Ricercar à 3 voix qui est peut-être la retranscription, faite de mémoire, de l'improvisation que Bach fit devant le roi ; au centre, le monumental Ricercar à six voix, confié à l'orgue seul ; à la fin la Sonate en trio dont les deux mouvements lents comptent sans doute parmi les pages les plus expressives, les plus intenses que Bach ait écrites.

Nos musiciens, placés devant la chaire, ont bénéficié — une fois n'est pas coutume, hélas ! dans notre capricieuse Collégiale — d'une très bonne acoustique qui soulignait le ton soutenu et recueilli de ces savantes méditations et donnait à la flûte, notamment, un relief exceptionnel.

Nombreux public et longs applaudissements pour ce premier concert classique de la saison qui était organisé, rappelés par le Centre culturel neuchâtelois.

L. de Mv.

### PESEUX

#### « CAP 2000 » : c'est parti !

(c) La construction du centre commercial « Cap 2000 » dans le quartier du Grand Verger à Peseux est en voie de réalisation. Le projet de cet important immeuble a été présenté par notre journal ce printemps déjà et avait alors provoqué quelques remous parmi la population subséreuse. Depuis quelques jours, les travaux de terrassement ont commencé et la rue James-Paris vit à l'heure des pelles-mécaniques, du trafic intense des camions du bruit et de la poussière.

Un coin de verdure disparaît et d'aucuns le regrettent, mais on n'arrête pas le progrès...

### SAINT-BLAISE

#### Réunion du Conseil général

(c) Le Conseil général se réunit, ce soir, à la salle de gymnastique de l'école. L'ordre du jour est assez peu étoffé. Deux points seulement, hormis celui des questions, retiendront l'attention des conseillers généraux : la nomination d'un délégué au syndicat communal de l'ACES (Association pour la création d'une école secondaire) et un crédit de 25.000 fr. pour la réfection du logement du concierge de l'école de la Rive-de-l'Herbe. Ce crédit ne paraît pas être mis en cause par les partis politiques.

### La vie des sociétés locales

(c) Les présidents des vingt-sept sociétés de la localité ont tenu récemment sous la présidence de M. Claude Zweicker, président de l'Association des sociétés locales, leurs assises annuelles.

Après avoir rapidement réglé les points statutaires de l'ordre du jour de leur séance, ils ont établi le programme des manifestations publiques de l'automne et de l'hiver : il comprend 7 matches au lot, deux soirées théâtrales, un concert de musique pop et un festival de danses viennoises, à l'occasion du 3 février fête du village.

Les présidents des sociétés ont rendu hommage à deux de leurs collègues récemment disparus, Gilbert Wasson et René Guéna, tous deux présidents de la Société de musique « L'Helvétia ». En fin d'assemblée, ils ont pris la décision d'apporter une aide substantielle à cette dernière société qui vient d'être très éprouvée. Ainsi, l'Association des sociétés locales permet d'établir un courant de solidarité entre les nombreux groupements de Saint-Blaise qui recrutent, le plus souvent, leurs membres bien au-delà des limites communales.

### COLOMBIER

#### Fête cantonale des cadettes

(c) Colombier a été choisi pour organiser la prochaine fête cantonale des Unions cadettes neuchâteloises. Cette manifestation aura lieu à Planseye, les 7 et 8 octobre. Les chefs cantonaux Yvette Spangenberg et Jean-Luc Vouga attendent les cadettes et cadets pour des joutes, des jeux et autres concours.

### Inauguration de la Step

(c) La station d'épuration des eaux de la Saunerie de Colombier sera officiellement inaugurée demain. Cette manifestation se terminera par un souper dans un établissement d'Auvernier. D'autre part, la station sera ouverte au public samedi de 9 h à 16 h.

## TOUR DE VILLE



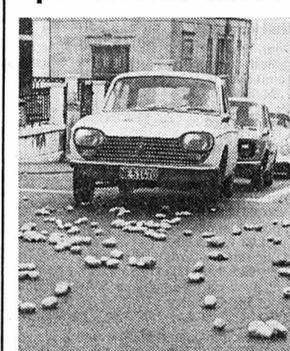
### Toute une vie à deux

● Il y a 60 ans, M. Henri Ganière, alors âgé de 30 ans, épousa, à l'église de Peseux, Mlle Matilde Kaech. C'est là que le jeune couple vécut quelques années. Puis ils allèrent s'installer à Neuchâtel qu'ils n'ont pas quitté. Bien sûr, ils ont déménagé à plusieurs reprises, mais sont restés fidèles à notre ville. Sa carrière, M. Henri Ganière l'a faite dans une grande entreprise de Neuchâtel. Au total, 50 années de travail. De son côté, Mme Matilde Ganière n'a pas moins travaillé puisque durant 25 ans, elle fut « demoiselle de magasin ». Après avoir quitté son emploi, Mme Ganière fit encore, de temps en temps des remplacements, durant les fêtes notamment.

Beaucoup de travail et peu de vacances. En effet, M. et Mme Henri Ganière n'aiment pas quitter leur ville pour une longue période. Aussi durant leurs vacances, ils partent tôt le matin et regagnent leur foyer le soir. Ils ne sont jamais partis à l'étranger, mais ne le regrettent pas. La Suisse, c'est si beau.

M. et Mme Ganière ont une fille qui fêtera aujourd'hui, avec eux, à Enges, leurs noces de diamant.

### Suivez les pommes de terre !



● HIER, en fin d'après-midi, on ramassait les pommes de terre... à la rue des Terreaux ! Précisons qu'il s'agissait, bien sûr, d'un sac tombé d'un camion et dont le contenu s'est malencontreusement déversé sur la chaussée.

(Avipress - J.-P. Baillod)

# FAN

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10  
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

### Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. Réclames Fr. 1.60 le mm. Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Shaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

### Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
69.—	36.—	19.—	7.50
ÉTRANGER			
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.			

### Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

## AVIS OFFICIELS

## TRANSPORTS PUBLICS DE NEUCHÂTEL FÊTE DES VENDANGES 1972

**Ligne 1-2 Saint-Blaise - Clos-de-Serrières**  
Samedi après les départs de 15 h 51 de la place Pury et dimanche après les départs de 12 h 01 de la place Pury, les trolleybus circulent seulement :

— de Saint-Blaise au collège de la Promenade (Clos-Brochet de 12 à 17 heures le dimanche).

— du Clos-de-Serrières à la place Pury.

Dimanche de 8 h 30 à 17 heures, les arrêts Jardin anglais et Université ne sont pas desservis.

**Ligne 3 Neuchâtel - Peseux - Corcelles**  
Samedi après le départ de 16 heures, la ligne est coupée à la Croix-du-Marché.

**Ligne 4 Neuchâtel - Valangin - Cernier**  
De samedi à 19 h 30 au dimanche à 20 h 30, les arrêts collège des Parcs et Marronniers direction Val-de-Ruz ne sont pas desservis. En remplacement, les autobus s'arrêtent à la Chaumière (arrêt ligne 8) et au temple des Valangines.

**Ligne 5 Neuchâtel - Boudry et Cortaillod**  
Dimanche dès 20 h 30, l'arrêt Bas-des-Allées direction Boudry n'est plus desservi.

**Ligne 6 Centre - Gare CFF**  
Samedi après le départ de 16 heures et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée aux Terreaux.

**Ligne 7 Centre - La coudre - Hauterive**  
Samedi après le départ de 16 h 02 et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée aux Terreaux. Il en est de même après le départ de 21 h 02 jusqu'à 23 heures.

**Ligne 8 Centre - Boucle des Parcs**  
Samedi après le départ de 16 h 02 et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée aux Terreaux. Il en est de même après le départ de 21 h 02 jusqu'à 23 heures.

Samedi dès 19 h 30 et dimanche toute la journée, les trolleybus observent le sens unique place Pury - rue Bachelin - avenue des Alpes et retour par la rue des Parcs.

**Ligne 9 Centre - Cadolles**  
Samedi, départs toutes les 15 minutes de la rue du Bassin de 9 heures 31 à 12 h 31 et des Cadolles de 10 heures à 12 h 45. Après le départ de 16 h 01 et jusqu'à la fin du cortège des enfants, la ligne est coupée aux Terreaux.

Dimanche de 10 heures à 20 h 30, les arrêts descendants rue Matile 16 et 34 et Fontaine-André ne sont plus desservis, la rue Matile étant à sens unique; l'arrêt chapelle de l'Ermitage est déplacé sur la rue du Rocher. Parcours normal rétabli dès 22 heures. En fin d'après-midi, le service aux 20 minutes, départs de la rue du Bassin aux 01, 21 et 41 est prolongé jusqu'à 20 h 01.

**SPÉCIAUX AU DÉPART DE NEUCHÂTEL CENTRE**  
(Abonnements et cartes au porteur non valables).

**Nuit du vendredi au samedi**  
Pour Saint-Blaise, Clos-de-Serrières, Peseux-Corcelles, Boudry-Cortaillod (avec correspondance à Areuse pour la Béroche), la Coudre-Hauterive, la Boucle des Parcs, funiculaire Ecluse-Plan :

24.00  
Pour les Cadolles : 23.30 24.00

**Nuit du samedi au dimanche**  
Pour Saint-Blaise (départ du collège de la Promenade), Clos-de-Serrières, Peseux-Corcelles (départ de la Croix-du-Marché), la Coudre-Hauterive, la Boucle des Parcs :

24.00 0.30 1.00 1.30 2.00 2.30 3.00 3.30 4.00

Pour Valangin-Cernier : 24.00 1.00 2.00

Pour Boudry-Cortaillod : 24.00 \* 0.30 1.00 \* 1.30 2.00 \* 3.00 4.00

\* avec correspondance à Areuse pour la Béroche

Pour les Cadolles : 23.30 24.00 0.30 1.00 1.30 2.00 2.30 3.00 3.30 4.00

Pour le funiculaire Ecluse-Plan : 24.00

**Nuit du dimanche au lundi**  
Pour Saint-Blaise, Clos-de-Serrières, Peseux-Corcelles, Boudry-Cortaillod, la Coudre-Hauterive, la Boucle des Parcs et funiculaire Ecluse-Plan :

24.00  
Pour Valangin-Cernier : 20.00 22.00 24.00

## IMMEUBLES

Particulier cherche

### PARCELLE

de 1000 à 1200 m<sup>2</sup>, aux environs de Neuchâtel (jusqu'à 10 km), pour construction d'une maison familiale.

Faire offres sous chiffres 460187 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imer.

### A VENDRE

à Chaumont (sur versant sud)

### TERRAIN

de 2300 m<sup>2</sup>, pour construction d'un chalet.

Adresser offres écrites à BL 2339 au bureau du journal.

Particulier cherche

### à acheter

### MAISON

familiale avec jardin. Tél. 31 48 08.

Baux à loyer en vente au bureau du journal

A vendre

## splendides appartements

de 4 pièces + hall (105 m<sup>2</sup>) dans un petit immeuble situé à HAUTERIVE

CONFORT : grandes chambres, hall avec armoires, cuisine équipée, salle de bains, douche, W.-C. séparés, balcon-loggia de 15 m<sup>2</sup>. Cave.

PRIX : à partir de Fr. 150.000.—

FINANCEMENT possible jusqu'à 90 %.

Pour tout renseignement, s'adresser à Paul CRETEGNY & CIE, NEUCHÂTEL, tél. 25 69 21.

## ENCHÈRES

### ENCHÈRES PUBLIQUES

Les hoirs Ohlmeyer feront vendre, par voie d'enchères publiques, le **vendredi 6 octobre 1972**, à 14 h 30, dans une des salles du Café-Restaurant de la Rosière, rue des Parcs No 115, à Neuchâtel, la maison qui porte le No 121 de la rue des Parcs, à Neuchâtel, comprenant : un magasin, un appartement de 3 chambres et trois appartements de 4 chambres, cuisine, W.-C., cave et galeries, le tout formant l'article 4179, bâtiments, place et jardin de 643 m<sup>2</sup>.

Pour visiter, s'adresser à M. Max-Wilhelm Ohlmeyer, rue des Parcs No 123 (tél. (038) 25 23 42), et pour prendre connaissance des conditions d'enchères à Me Roger Dubois, notaire préposé aux enchères, rue du Temple-Neuf 4, à Neuchâtel (tél. (038) 25 14 41).

### OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

## ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Le **mardi 3 octobre 1972**, à 15 heures, l'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, le véhicule suivant dépendant de la masse en faillite de Mme Siglinde Rysler, hôtel des XIII Cantons, à Peseux :

une voiture de tourisme Peugeot 404, carrosserie bleue, 1re mise en circulation : 1965.

Le véhicule ci-dessus sera exposé dès 14 h 30.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

## A LOUER

### LOCAUX COMMERCIAUX

à louer au centre de la ville de Neuchâtel, environ 70 m<sup>2</sup>. Convientrait pour médecin, dentiste, etc. Libres dès janvier 1973. Loyer : Fr. 750.— par mois + charges.

Pour traiter et visiter, s'adresser à Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 71.

A louer

### FERME VAUDOISE

rénovée, à 9 km de Lausanne, cadre verdure, forêt, tranquillité, transports publics à 5 minutes, 7 pièces, cuisine, frigo, 2 salles de bains, machine à laver, 2 W.-C. séparés, cheminée de salon, cave, garage, jardin et pré, chauffage général au mazout, libre dès le 14 octobre 1972.

Fr. 1600.— par mois. S'adresser à Gerfédex, rue Chaucrau 3, Lausanne, tél. 20 27 71.

A louer à 10 km de Neuchâtel, à proximité du lac,

### MAISON FAMILIALE

Immeuble mitoyen, construction ancienne entièrement rénovée. Six pièces dont 3 de 5 m 90 x 4 m 65 ; 3 W.-C., baignoire, douche séparée ; chauffage central et eau chaude au mazout, cuisine entièrement équipée, cave, carnotzet, etc. Environ 900 m<sup>3</sup>. Location mensuelle : 1200 francs.

Ecrire sous chiffres GP 2328 au bureau du journal.

A louer

### LOCAUX

à l'usage de bureaux, à quelques minutes de la ville. Rez-de-chaussée 110 m<sup>2</sup> avec ligne téléphonique. Loyer avantageux, chauffage général. Accès facile et possibilité de parking.

Tous renseignements seront donnés aux demandes adressées sous chiffres P 28-22139, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

## A louer au Landeron APPARTEMENTS TOUT CONFORT

dès le 24 octobre 1972 3 pièces, loyer mensuel charges comprises Fr. 450.—  
dès le 24 novembre 1972 3 pièces, loyer mensuel charges comprises Fr. 445.—  
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

## Vacances en montagne! LOUEZ UN CHALET

ou un appartement «prêt-à-vivrai» PARTOUT EN SUISSE des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs ? (dates), personnes, stations, prix d'usage) immédiatement, sans frais, sans engagement, documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCE Institut Suisse de Location 1003 LAUSANNE - Gd St-Jean 4 tél. (021) 2246 31 ou 2246 32

## A LOUER, A SAINT-BLAISE,

1 appartement de 4 pièces, tout confort, libre dès le 1er octobre 1972.

S'adresser à : Fiduciaire F. Anker case postale 6, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

A louer à Saint-Blaise dès le 24 octobre 1972

## APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

vue imprenable, tout confort - cheminée de salon. Loyer mensuel 772 fr., charges comprises. Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13,

## DEMANDES À LOUER

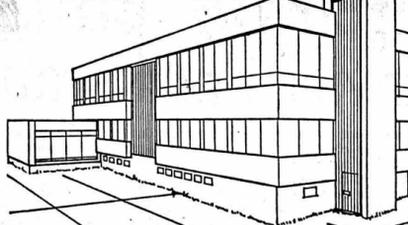
Nous cherchons local de 80 à 100 m<sup>2</sup>

éventuellement en plusieurs lots, avec force et chauffage, pour petite industrie, Région Neuchâtel et environs.

Faire offres sous chiffre P 28-300569, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

## OFFRES D'EMPLOIS

### AXHOR S.A.



## PERSONNEL FEMININ

Faire offres à notre direction technique, tél. (038) 53 37 23.

Maculature en vente au bureau du journal



Le service de production de nos assurances choses (incendie, vol, bris de glace, dégâts d'eau, etc.)

cherche un

## collaborateur

de langue maternelle allemande pour son siège de Genève.

Il lui incombera les tâches suivantes :

- acceptation des risques
- gestion du portefeuille
- correspondance et contacts avec nos agences et notre clientèle

Méthodes modernes de travail en relation avec le traitement électronique de l'information.

Belle perspective d'avenir pour un jeune et dynamique candidat ayant des connaissances de la branche.

Prestations sociales de premier ordre.

Veillez adresser vos offres à notre Chef de personnel.

Direction générale Place de Hollande 2, 1211 Genève 11  
☎ 022 - 25 03 88

## C.I.P. — PESEUX

Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie

Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite ou pour date à convenir

## HORLOGERS COMPLETS

pour visitage et décottages Ambiance de travail agréable dans un atelier moderne.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A.



Nous désirons engager pour l'un de nos services un ou une

## employé (e)

stable, de langue maternelle française, ayant si possible des connaissances d'allemand.

Ce poste, pour lequel il n'est pas indispensable de connaître la dactylographie ni d'être en possession d'un diplôme commercial, conviendrait surtout à une personne ayant le goût des chiffres et du travail soigné.

Si votre travail actuel ne vous satisfait plus et même si vous n'avez jamais encore travaillé dans un bureau, prenez donc contact avec notre service du personnel : il vous renseignera volontiers.



LA NEUCHATOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 11 71  
(interne 315).

# digitron

Nous cherchons

radio-électricien diplômé ou monteur d'appareil électronique

comme

## CHEF DE GROUPE

pour notre département réparation, révision et contrôle de récepteur et appareil électronique.

Si vous désirez :

- travailler de façon indépendante
- travailler en petit groupe

nous vous prions de prendre contact avec nous.

DIGITRON AG für industrielle Elektronik  
2555 Brugg/Biel, Telefon 032 7 86 81



URGENT

On cherche

GRUTIER

Tél. (038) 24 74 14.



## CHARMILLES



LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AU MAZOUT sont de plus en plus nombreuses, et notre service après-vente CUENOD, de ce fait, de plus en plus important.

Nous cherchons donc pour le secteur Neuchâtel quelques

## COLLABORATEURS

qualifiés, ayant le CFC comme mécanicien, mécanicien-électricien, monteur en chauffage ou métiers apparentés.

Les candidats doivent être en possession d'un permis de conduire, aimer le contact avec une très nombreuse clientèle, être disponibles pour des horaires variables.

Nous offrons en contrepartie un travail hautement intéressant et passionnant, une ambiance dynamique, un bon salaire et autres avantages.

Prière d'adresser offres écrites au service du personnel des

Ateliers des CHARMILLES S.A.

109, rue de Lyon 1211 Genève 13

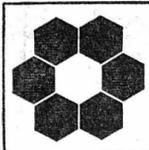


Youthcraft

Élegant panty exécuté dans un tulle jacquard très original, d'une conception toute nouvelle

En blanc, noir et chair Fr. 39.90

En vente à notre rayon corseterie, 2<sup>me</sup> étage où un personnel spécialisé vous conseillera



**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA

**A l'occasion de la Fête des vendanges**

Viande de premier choix :  
Bœuf - Veau - Porc - Agneau  
Poulets et lapins frais du pays  
Langues de bœuf - Choucroute  
Beau choix de salés et fumés  
Civet de chevreuil,  
et toujours notre spécialité de  
**CHARCUTERIE DE CAMPAGNE**

**Boucherie Charcuterie C. Judan**  
KÉGAL - PUR PORC

Avenue du Vignoble 27  
Neuchâtel Tél. 25 19 42

**J.-J. LUDI**

**CLÔTURES BOIS MÉTAL BÉTON**

Location pour manifestations  
CORCELLES 038 / 31 76 78  
privé 41 26 15  
NEUCHÂTEL SERBATEC 24 20 66

**DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS**

**Y. Perritaz**  
Chasselas 19, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 55 18.

**Essayez une voiture de sport et découvrez-en deux!**

C'est un double plaisir qui vous attend: Vous prenez le volant d'un fringant cabriolet. Le vent vous siffle aux oreilles. Une griserie tout à fait abordable: La Triumph Spitfire Mk IV est à vous, en version cabriolet, pour à peine **fr. 9995.-**

Mettez en place le hard top et poursuivez allègrement votre course sous la pluie et les bourrasques. Moteur, instruments, tout y est sportif. Et elle reste abordable: Le hard top Triumph pour la Spitfire Mk IV ne coûte que **fr. 600.-**



**TRIUMPH** British Leyland Switzerland  
8021 Zurich tél. 01/5456 00

T 53 f

*Savoie-Petitpierre s.a.*

Pantalons - Imperméables  
Vestes - Parapluies

Place des Halles 9 - Seyon 1 - NEUCHÂTEL

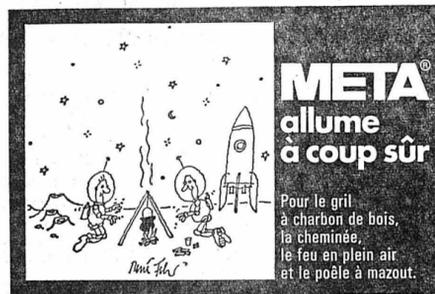
**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

MENUISERIE  
**DECOPPET et C<sup>ie</sup>**  
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

**AU MOULIN, DE BROT-DESSUS**

tout le monde vient y chercher la tourbe horticoles avec engrais biologique.

Pris sur place ou livré à domicile  
Tél. (039) 37 13 40.



**META**  
allume à coup sûr

Pour le grill à charbon de bois, la cheminée, le feu en plein air et le poêle à mazout.

**ON LES PORTE PARTOUT**

... LES JAQUETTES, PRATIQUES, CONFORTABLES, À METTRE SUR UNE ROBE, UN PULL, UNE BLOUSE, TOUJOURS À L'AISE! ELLES SONT EN LAINE FLAUSCH DE BELLE QUALITÉ,  
À GAUCHE, AVEC CAPUCHON, DOUBLE BOUTONNAGE, POCHE CACHÉE, EN JAUNE, VERT, ROUGE, DU 36 AU 44: **239.-**

À DROITE, EN LAINE FLAUSCH, FERMETURE ÉCLAIR, DES COLORIS MODE TELS QUE JAUNE, ROUGE AU BLANC, TAILLES 36 À 42: **169.-**



**armourins**  
neuchâtel

10,6

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS



On cherche

## jeunes représentants

Débutants seront formés; bonne possibilité de gain très élevé.

Nous offrons:

- Fixe
- Frais de voyage
- Forte commission
- Bons avantages sociaux.

Tél. (037) 31 24 24 - (037) 31 24 25, de 18 h à 22 heures.

Hôtel de la Gare, Corcelles, demande, à partir du 16 octobre 1972,

## SOMMELIÈRE

ou

SOMMELIÈRE  
REMPLAÇANTE

Congé le dimanche. Bon gain assuré.

Téléphoner au 31 13 42 au se présenter.

Clinique Céclil, Lausanne, 53, av. Ruchonnet cherche

2 INFIRMIÈRES  
SOIGNANTES

ainsi qu'une

## INFIRMIÈRE VAILLEUSE

qualifiées. Date d'entrée à convenir. Adresser offres à la Direction, avec copies de diplôme et certificats.

Entreprise Pierre DUCKERT S.A. à Areuse + Boudry, cherche

## COMPTABLE

pour administration générale et intendance, comptabilité, travaux de bureau.

Entrée immédiate ou à convenir. Téléphoner au No (038) 42 22 33.

Fabrique d'horlogerie, à Peseux, cherche

## ÉTUDIANTS

ou personnes disponibles 3 à 4 heures par jour, dès 17 heures, pour travaux faciles d'horlogerie.

Téléphoner au 31 57 31, pendant les heures de bureau.

## VOLVO

Nous engagerons tout de suite, ou pour date à convenir, pour notre atelier de carrosserie:

UN PEINTRE  
UN TOLIER

Des employés qualifiés trouveraient une place stable avec bon salaire, 13me mois échelonné, caisse de retraite, etc.

Garage et Carrosserie LODARI Yverdon - Tél. (024) 2 70 62.



MAZDA

Je cherche

DAME  
qui veut gagner de  
l'argent

en restant totalement indépendante. Demandons intérêt pour produits de beauté. Prendre rendez-vous au 33 11 65, de 10 à 16 heures.

On cherche en ville

## COIFFEUSE

Tél. 25 43 60, après 19 heures.

Nous cherchons

## BRANDARDS

Godet, vins, Auvernier.

Tél. 31 21 08.

Hôtel National,

Fleurier,

cherche

UNE

SERVEUSE

Bon salaire assuré.

Tél. (038) 61 19 77.

A toute demande

de renseignements,

prière de joindre

un timbre pour la

réponse.

Feuille d'avis

de Neuchâtel

LES RESTAURANTS BEULAC  
NEUCHÂTEL

au bord du lac

cherchent

## SERVEUSE ou SOMMELIER

pour le snack-bar.

Place à l'année, bon gain, nourri.

Téléphoner au (038) 24 42 42, ou se présenter.

BAR LE FIACRE, PESEUX

Tél. 31 36 88.

cherche

## SOMMELIÈRE

Débutante acceptée; nourrie, logée, congé le dimanche.

Spécialisés dans la création et la fabrication de cadrans pour montres suisses de grandes marques, nous cherchons un

cadre commercial  
et créateur

ayant si possible une bonne expérience de la branche horlogère.

Le candidat se verra confier en particulier:

- la visite de la clientèle
- la conception et la mise au point de nouveaux modèles, dans certains cas en collaboration avec les services de création de la clientèle
- la responsabilité de la préparation des documents de fabrication, en collaboration avec le chef de fabrication.

Ce poste à responsabilités exigé du titulaire:

- une formation commerciale de base
- de l'entregent et le goût des contacts personnels
- un sens artistique développé.

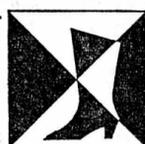
Salaire en rapport avec les exigences du poste, prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres sous chiffre P 28-950081, à Publicitas, Neuchâtel.

Discretion assurée et demandée.

L'ORGANISATION DE

Chaussure-Coop

Chaussures  
Diana

JURA - NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour date à convenir un

## DÉCORATEUR

Nous offrons une place stable et bien rétribuée à personne sachant faire preuve d'initiative et d'adaptation.

Faire offres ou prendre rendez-vous:

Chaussures DIANA  
Rue du Concert 2 - 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 29 54

## GRAND GARAGE DE LA RÉGION

représentant des marques bien connues, engagerait un

## vendeur qualifié

Débutant accepté.

Les avantages que nous offrons à notre futur collaborateur lui seront communiqués s'il adresse ses offres sous chiffres 87-204, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiat ou pour date à convenir

1<sup>re</sup> VENDEUSE

Pour notre rayon PARFUMERIE

Nous demandons personne jeune, dynamique et expérimentée.

Nous offrons: poste agréable et indépendant, semaine de 5 jours. Très bon salaire.

Faire offres à la:



RUE SAINT-MAURICE - Tél. 25 34 44  
NEUCHÂTEL

## Prêt-à-porter



ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

engagerait

COUTURIÈRES-  
RETOUCHEUSES

Places stables. Très bonne rémunération à personnes capables.

Pour rendez-vous, tél.

25 43 46

Bureau situé au centre de la ville, cherche

une dame  
à temps  
partiel

soit 5 après-midi (lundi au vendredi) pour travaux simples de bureau. Pas de machine à écrire et de classement.

Faire offres à case postale 1172, Neuchâtel 1.

Dem. à acheter

SCIE  
CIRCULAIRE  
INCA

avec ou sans moteur.

Tél. 24 12 25.

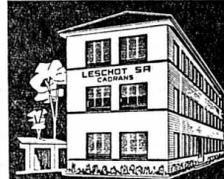
## C. I. P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie  
avenue Beauregard 3 tél. 31 57 31  
engage tout de suite

## RÉGLEUSE

pour travaux de visitage et de rhabillage en atelier.  
Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.



LESCHOT S. A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 84 44

engage

## JEUNE OUVRIER

pour son département Frappe.

Travaux intéressants pour personne très habile.

Prière de faire offres ou de se présenter.  
Tél. 25 84 44.



## METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son service d'entretien:

monteur-électricien  
serrurier

pour travaux d'entretien et construction de machines

Nous demandons:

- bonne formation de base (C.F.C.)
- aptitudes à travailler de manière indépendante

Nous offrons:

- activités variées et intéressantes
- places stables et bien rémunérées
- excellentes institutions sociales

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

Tél. (038) 25 72 31, Interne 258.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 NEUCHÂTEL 9.

## AVIS DIVERS



Pour la Fête  
des vendanges

Nos bonnes spécialités:

- Rôti de bœuf lardé - Choucroute garnie
- Fondue bourguignonne - Fondue chinoise
- Beau choix de tripes - Lapins frais
- Poulets frais du pays et de Bresse

CHASSE: CIVET ET GIGOT

Dès lundi 2 octobre: boudin à la crème

## PROFESSIONS MÉDICALES

## Le docteur Gilbert Praz

Spécialiste FMH  
Gynécologie et obstétrique

Ancien assistant à l'hôpital de Viège, service de chirurgie (Dr Z'Brun)

Ancien assistant à l'hôpital de Barmbek, Hambourg,

service de gynécologie-obstétrique (prof. Mestwerdt)

Ancien chef de clinique à l'hôpital cantonal d'Aarau,

service de gynécologie-obstétrique (Dr Wespi)

ouvre son cabinet médical  
le 4 octobre 1972

Avenue du 1er-Mars 18, Neuchâtel

REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Tél. (038) 24 61 01 dès le 25 septembre

## FLEURIER (NE)

Etes-vous vendeuse? Avez-vous des connaissances de la branche alimentaire? Parfait! Nous vous offrons un poste varié et bien rémunéré! Devenez la nouvelle

gérante aimable  
et dynamique

de notre succursale à Fleurier. C'est le poste idéal pour une personne aimant la responsabilité et la présentation soignée d'un assortiment de première classe.

Appelez le (031) 55 11 55 et demandez le bureau du personnel. Nous serions heureux de faire votre connaissance. A bientôt!

Mercurio S.A., Fellerstrasse 15, 3027 Berne.

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## La saison de la Société de musique Douze concerts d'abonnement et un

**De notre correspondant**

Une violoniste et un pianiste ouvriront prochainement (le jeudi 7 octobre à la Salle de musique), la saison musicale : Miriam Fried et Jean-Claude van Eynden. Dans la sonate de Mozart, ces deux artistes démontrent que Wolfgang laisse parler son cœur. De retour à Sazbourg, le jeune musicien fait ses confidences. Il évoque le bonheur entrevu. Dans la sonate de Prokofiev, la violoniste israélienne et le pianiste belge, selon l'opéra 94 bis « une sonorité classique, claire et transparente ». Composée en 1943, pour flûte et piano, cette sonate est ensuite transcrite pour le violon à la demande de David Oistrakh. On y trouve fantaisie et humour. Il s'agit pour Prokofiev de trouver un langage clair sans pour autant renoncer à des tournures mélodiques à harmoniques universellement reconnues. Et c'est en cela d'ailleurs que réside la difficulté de composer une musique claire il faut une clarté qui soit neuve.

Après la sonate de Schumann, op. 105, nous entendrons deux danses hongroises de Brahms, fit-on précisément que le compositeur allemand a dû sa notoriété à ces morceaux de musique populaire ? Il fut bien plus connu par ce genre de musique de brasserie que par ses compositions sérieuses. Ecrites pour piano à quatre mains, les danses hongroises sont au nombre de vingt à une. Elles sont tziganes, autant que hongroises. Les contrastes fréquents, l'emploi des syncopes en font la saveur. Blochet et Wieniawski termineront ce premier programme où se trouvent réunis tous les genres et tous les styles.

### L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

I puis, par la suite, nous pourrions applaudir, le vendredi 20 octobre, l'Orchestre de la Suisse romande et Heinrich Hollreiser, avec le soliste Nathan Milstein, violoniste,

dans des œuvres de Reger, de Mendelssohn et de Rousset. Le troisième concert verra le retour des « 1 Musici di Roma », avec Pergolesi, Vivaldi, Bach.

Quant à Marie-Claire Alain, organiste, qui succédera le lundi 20 novembre aux « 1 Musici di Roma » (mardi 7 novembre), elle apportera son talent à l'interprétation de Bach, de Buxtehude, Couperin, Jehan Alain, de Grigny et Jean Langlais.

Le mardi 28 novembre, John Lill, pianiste, jouera Mozart, Prokofiev, Chopin.

Puis, le quatuor Amadeus, le lundi 11 décembre, présentera des compositions de Mozart, Beethoven et Schubert. Toujours les auteurs classiques, avec l'Orchestre de Radio-Berne, dirigé par Théodore Loosli avec en soliste la basse Arthur Loosli : Mozart bien sûr, puis Schubert et un « moderne », Othmar Schoeck. Le duo Elisabeth Soederstroem, soprano, et Kerstin Meyer, mezzo-soprano, seront les hôtes de la salle de musique le lundi 12 février, avec des œuvres diverses, allant de Purcell à Wolf.

Pour son neuvième concert d'abonnement, la Société de musique a inscrit au programme la pianiste Ruth Slenczynska, avec Frank Martin, Haydn, Chopin, Barber, Ulysse Kay et Schumann.

La Philharmonie de Dresde, sous la conduite de Gunther Herbig, jouera mercredi 7 mars Max Reger (concerto en style ancien, opus 123) et la cinquième symphonie en si bémol majeur de Bruckner. L'Orchestre de la Suisse romande, sous la baguette de Lovro von Matacic et avec le soliste Paul Tortelier, violoncelliste, donnera un concert

## s'ouvre en octobre spectacle d'opéra

vendredi 23 mars. Au cours de cette soirée, on entendra successivement, le concerto en si mineur pour violoncelle et orchestre, opus 104, de Dvorak, puis les danses de Valachie, de Janacek et enfin, toujours de Janacek, une sinfonia.

Le dernier concert de l'abonnement sera dédié au maître Wilhelm Kempff, pianiste, avec un programme des plus choisis.

Mais il convient aussi de parler d'une tentative que certaines associations culturelles de la ville, et qui cherche à mettre sur pied des spectacles d'art lyrique.

Le 9 décembre, au Théâtre, la Société d'orchestre de Bienne, sous la direction de Jost Meier et avec quelques solistes de valeur, présentera « Rigoletto », de Verdi, en italien. Une expérience qui devrait renouer avec une certaine tradition aujourd'hui disparue, et qui longtemps fut florissante également de l'autre côté de la frontière.

## Succès de la course cycliste scolaire organisée par les « Francs-Coueurs »

**De notre correspondant :**

Pour la première fois, dans le district de la Chaux-de-Fonds, s'est déroulée une course cycliste scolaire. A l'origine, on retrouve bien sûr le Club des Francs-Coueurs de la ville, appuyé utilement par la direction des écoles. Samedi, sous un chaud soleil automnal, quelque soixante jeunes tous écoliers de la Chaux-de-Fonds ou presque, se retrouvaient à la bifurcation des routes menant aux Planchettes et à Biau-fond.

Le trajet retenu était relativement facile puisqu'il passait par les Joux-Derrière, les Planchettes, le collège des Joux-Derrière avec l'arrivée dans la région de Belle-Maison, à la carrière Jacky.

Cette épreuve était réservée aux catégories suivantes :

- Cat. 1 : les écoliers nés en 1958 et 1959 ;
- Cat. 2 : jeunes nés en 1956 et 1957 ;
- Cat. 3 : pour les possesseurs d'un vélo de course.

Les trois premiers de chaque catégorie ont touché un prix tandis que tous les participants recevaient une médaille-souvenir.

Il faut souligner la part prépondérante prise par le Vélo-Club des Francs-Coueurs avec à sa tête MM. Bourqui (président) et J.-P. Steiner (secrétaire), qui ont tous mis en œuvre afin que cette compétition puisse se dérouler dans d'heureuses circonstances. Ce qui fut le cas.

Voici les principaux résultats : **Catégorie 1 :** 1. Girardin Philippe 18'02"; 2. Sandoz Michel 18'03"; 3. Roth Bernard 18'55"; 4. Schafroth Michel 18'59"; 5. Bourquin Laurent 19'45"; 6. Honiger Jean-Marc; 7. Grezet Jean-Marc. 8. De La Reussille José, tous même temps ; 9. Geering Benedict 19'05"; 10. Rothenbuler René 19'58"; 11. Vuille Georges, 20'04"; 12. Cometa Pierre-Alain, même temps ; 13. Komposch François 20'30"; 14. Geinöz Christian, même temps ; 15. Hirschy Charles-André 21'08".

**Catégorie 2 :** 1. Addor Jean-Pierre 17'54"; 2. Greub Jean-Bernard 18'27"; 3. Dubois Alain 18'53"; 4. Jaquet Jean-Denis 18'55"; 5. Perregaux Jean-Pierre 20'00"; 6. Siffringer Gerald 20'14"; 7. Natterre Thierry 21'25".

### Collision

(c) Hier, vers 8 h 35, une voiture de location portant plaques argoviennes, pilotée par un Brésilien, M. S.-P. Jw., roulait rue du Collège. A la hauteur de la rue de la Balance, le conducteur ne s'est pas arrêté au signal « stop ». Son véhicule a alors coupé la route à une auto pilotée par Mlle M. K. de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

### Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier, toute la journée, sous la présidence de M. Freddy Boand, assisté de Mme Suzy Willener. Plusieurs affaires ont pu être classées, mais d'autres, par contre, présentant un intérêt plus général sur lesquels d'ailleurs nous reviendrons.

## Voleur sous les verrous

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, le jeune W. L., né le 24 octobre 1947, ressortissant français, serrurier de profession, domicilié à la Chaux-de-Fonds, dérobaient une enveloppe de paie contenant 1950 francs. Ce délit était commis au préjudice d'un collègue de travail.

Dans un communiqué diffusé hier, le juge d'instruction des Montagnes précise que, appréhendé par la police cantonale, le nommé W. L. a reconnu sa culpabilité. Il a été écroué dans les prisons de la ville. La somme dérobée a pu être récupérée chez le prévenu et restituée au lésé.

## A L'AULA DES FORGES Une exposition et un film pour « Lecture-Chouette »

Nous avons déjà annoncé l'exposition de livres illustrés pour la jeunesse : « Lecture-Chouette », qui se tient jusqu'au 1er octobre, à l'Aula des Forges. Le vernissage a eu lieu vendredi, en présence de M. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, de représentants du Centre pédagogique de Neuchâtel et du corps enseignant.

Après une brève allocution de MM. Anker, responsable de l'exposition pour Coop-Loisirs, et de M. Willy Kurz, président de la commission de la bibliothèque de la ville, un vin d'honneur a marqué l'ouverture officielle de cette manifestation. Au premier coup d'œil, l'ensemble du décor témoigne de beaucoup d'imagination, de recherche et de travail pratique. Le résultat est sans conteste des plus réussis et d'emblée vient l'envie de se promener entre les étalages de livres, d'admirer les nombreuses réalisations des élèves, de s'étonner ici et là d'une trouvaille particulièrement artistique, pour finir par se plonger dans les bandes dessinées de Töpffer, dans la découverte de l'art ou encore dans les aventures d'Amilcar, le cochon d'Inde.

### LIVRES CHOISIS AVEC SOIN

Il y a vraiment de quoi satisfaire tous les goûts, des parents aux enfants, ces derniers étant étonnamment silencieux, bien vite à leur aise dans la mini-bibliothèque reconstituée au centre de la salle. Les livres exposés, tous de qualité et

choisis avec soin, étonnent souvent par leur graphisme et leurs illustrations dont il est passionnant de constater le progrès et la recherche. Pour compléter ce panorama pourtant fort vaste, des projections de dessins animés, de diapositives, apportent une information complémentaire.

C'est dans ce sens également que nous avons pu voir, en première suisse, le film réalisé par l'UNESCO, intitulé « A livres ouverts ». D'une manière didactique remarquable, il retrace l'histoire du livre écrit, des origines à nos jours, temps de l'électronique et des vols spatiaux où le livre est un article abondamment répandu et tend à être produit par des procédés toujours plus ingénieux et rapides. Mais, en contrepartie, les deux tiers du monde sont encore avides de savoir, et nombre de pays sous-développés restent peu atteints par les connaissances imprimées. Des hélicoptères-bibliothèques apportent jusque dans les endroits les plus reculés l'objet de convoitise de celui qui sait lire, et quelques images du film sont, dans ce domaine-là, spécialement intéressantes voire touchantes, pour nous autres qui avons fait du livre un objet usuel de notre vie.

« Lecture-Chouette » représente une exposition « drôlement chouette » qui redonne peut-être à certains, même des adultes, l'envie de se recréer un monde et d'apprendre, par la magie du texte écrit.

## LE LOCLE - LE LOCLE

## Fête à la gloire du cheval sur les hauteurs de la Brévine

Avec une régularité de bon aloi, la traditionnelle fête du cheval, qui se déroule en cette fin de saison au manège du Crêtet, sur la Brévine, figure dans les agendas des amoureux du sport équestre. Non pas en raison de l'impact produit par les résultats sur les calendriers helvétiques. Mais simplement parce que c'est une occasion donnée à chacun de fraterniser dans les hauts pâturages jurassiens, à l'oree d'une chaude journée, tout en suivant quelques épreuves plus spectaculaires que difficiles.

Le non-initié, celui pour qui la vallée de la Brévine consiste en un simple nom sur un itinéraire de vacances, ignorera toujours que l'on peut se rendre au Crêtet en empruntant le parallèle qui de la Chaux-de-Fonds gagne les fonds du val, puis le lac des Tailleurs avant d'atteindre le village d'immortalisa Gide ; à quelque distance d'un autre fleuron qui porte le nom de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, voici une petite route, d'une largeur étiquée, qui partant de la gauche grimpe à flanc de coteau, pour atteindre ensuite un vaste pâturage.

Comme les années passées, la famille Jeanneret qui organise, orchestre et conclut cette fête du cheval, dont le caractère reste bien privé, mais la portée largement populaire, avait monté une tente-cantine, où le samedi soir déjà, les armailis de Conches firent tourner la tête de plus d'un danseur. Succès incontestable, puisque près de mille entrées furent dénombrées, tandis que le service d'ordre s'affairait aux alentours afin de canaliser le flot de véhicules. Bref répit ensuite, mais qui ne se prolongea que jusqu'au dimanche matin, à 9 h 30, où le début des courses sonna l'heure sportive. Soixante chevaux au départ, pour les doubles épreuves, débutants, R1 et R2, et puissance. Le tout couronné par une course plate mais réservée aux bêtes non classées dans les concours précédents, avec comme bouquet final ce défilé de quelque trente bêtes décorées dans la tradition des alpages. Rien n'avait donc été négligé afin que cette journée offre un cachet de fraîcheur et de joie de vivre.

Les nombreux public qui suivit les parcours, puis profita d'une cantine richement achalandée, ne venait pas uniquement des villages de la vallée. Signe d'une rencontre heureuse entre la campagne et la ville sous le signe du folklore, certes, mais surtout du cheval.

Mais l'on ne pouvait concevoir épreuves sans résultats ; les voici : débutants, première série : 1. Eric Robert, sur Flicka ; 2. Jean-Bernard Matthey, sur Tirka ; 3. Jean-Claude Girard, sur Lancia. En deuxième série, nous trouvons : 1. Eric Robert ; 2. Roland Dubois et 3. Jean-Claude Girard.

R1 : première série : 1. César Robert, sur Fabricius ; 2. Claudy Sandoz, sur Bruno ; 3. Adrien Malcolti, sur Sonda. Deuxième série : 1. Claude Sandoz ; 2. César Robert ; 3. Adrien Malcolti.

R2 : première série : 1. Louis Oppliger sur Guipure ; 2. Claude-André Maire, sur Fadette ; 3. Roger Jeanneret, sur Obmacht. Deuxième série : 1. Louis Oppliger ; 2. Robert Jeanneret et 3. Maurice Nicolet.

Puissance : 1. Roger Jeanneret, sur Grom ; 2. Michel Kaelen, sur Wendeline ; 3. Louis Oppliger, sur Guipure.

Course plate : 1. Eric Maire, sur Gimny ; 2. Henri-Louis Maurer, sur Buana ; 3. André Jeanneret, sur Finette.

Un souvenir lumineux pour ceux qui, année après année, se donnent rendez-vous dans cette belle vallée de la Brévine ; et les résultats aussi d'une collaboration appréciée et souhaitée entre la famille Jeanneret et une autre société, celle de la musique « L'Avenir » qui organise la soirée récréative, ce qui n'est pas une mince affaire.



L'un des passages remarquables de cette magnifique journée du cheval.

### VAL-DE-RUZ

### FONTAINEMELON

#### Journée d'amitié franco-suisse

(c) Le personnel de l'entreprise SEFEA à Anemasse (Haute-Savoie), visitera samedi la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, afin d'établir des liens encore plus étroits entre les deux entreprises. Dans le cadre de cette visite, un match de football aura lieu samedi matin entre la SEFEA et la FHF sur la magnifique place de sport du village.

### Nouveau garde-police

(c) En remplacement de M. Fritz Tuscher, admis à faire valoir ses droits à la retraite pour cause de santé, le Conseil communal a nommé pour le remplacer M. Georges Guye, actuellement gérant à la Société de consommation. M. Guye sera chargé de la police en général, de la circulation, de la station de pompage d'eau du réservoir, du relevé des compteurs d'eau, de l'entretien du temple et de la sonnerie des cloches, etc. M. et Mme Tuscher, qui furent aussi concierges du collège, méritent bien leur retraite pour leur dévouement à la chose publique.

### Bibliothèque publique

(c) A l'approche de l'hiver, il est bon de rappeler que la bibliothèque publique est à disposition de toute la population. Elle est ouverte le lundi soir et le jeudi après-midi, au pavillon scolaire, Bellevue 3. On y trouve les derniers best-sellers ainsi que de nombreux ouvrages classiques, policiers ou documentaires. Un certain nombre de revues sont également à disposition et le prêt est entièrement gratuit.

### CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines. Pharmacie médicale et dentaire : votre médecin habituel.

## BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

### Informations horlogères

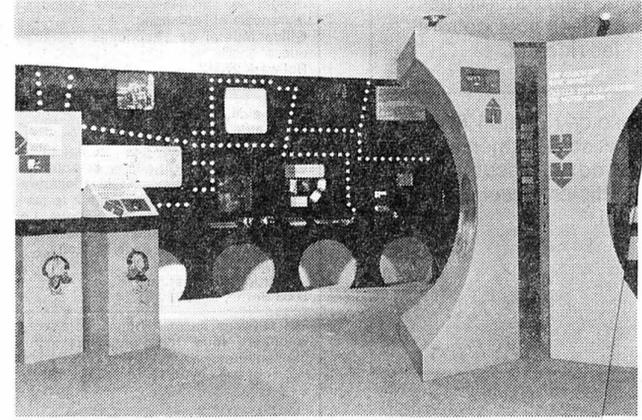
## Qu'est-ce que « Précirama » ?

Le 2 février 1972, une association nouvelle était créée à Bienne. Sous le titre « Précirama » elle se proposait d'ouvrir un centre permanent des industries de précision, en faisant appel aux nombreux spécialistes de la branche, dont la plupart sont établis dans un rayon de 50 km autour de Bienne. Concrétisant les efforts et les démarches entrepris depuis lors, une journée d'information à l'usage des futurs exposants et de la presse a eu lieu dans les locaux de l'exposition. A côté de machines en fonctionnement, les visiteurs ont pu se rendre compte des différentes utilisations des « modules » prévus, de même que des innombrables autres possibilités d'exposition offertes.

L'intérêt témoigné par les industriels qui ont visité les locaux laisse bien augurer de

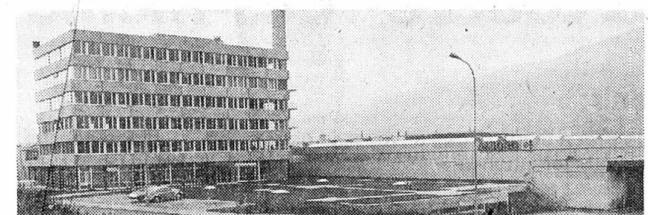
l'avenir de « Précirama ». Rappelons brièvement que cette exposition est ouverte à tous les producteurs de l'industrie de précision suisse et qu'elle est appelée à accueillir toutes sortes de visiteurs, des touristes de passage aux spécialistes de la précision, en passant par les congressistes, les élèves des écoles, les groupes à intérêt spécifique et les simples curieux.

Elle représentera en fait un véritable panorama de l'industrie de précision helvétique et attirera à Bienne nombre de spécialistes de la branche, puisque, à côté de l'horlogerie, des fabricants de machines, d'appareils à laser, de circuits imprimés, d'instruments médicaux, de bijouterie ou y rencontrera aussi des spécialistes de la miniaturisation, sans oublier un secteur réservé à la formation professionnelle.



Le stand « Formation professionnelle horlogère » de « Précirama », réalisé par l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, en collaboration avec l'école d'horlogerie et de micromécanique de Bienne. (Avipress - Claud Fleury)

## Amidro inaugure ses nouveaux bâtiments



**De notre rédaction biennoise :** Hier, en présence des représentants des autorités à eu lieu aux Champs-de-Boujean, l'inauguration du nouveau centre d'AMIDRO.

Les invités furent reçus par M. E. Hoffmann, président, puis l'architecte M. Etter présenta les nouvelles installations alors que MM. G. Stilli, directeur, et T. Steger, président central des droguistes suisses rappelés les buts poursuivis par cette organisation.

### UN BRIN D'HISTOIRE

En 1945, 200 droguistes décident la création d'une centrale d'achats qui se nomme AMIDRO = Ami des droguistes. Le 1er novembre, débute l'exploitation avec 3 collaborateurs dans un appartement à Berne. En octobre 1946, transfert du siège social à Bienne-Mâche. Le 20 avril 1951, l'assemblée décide la construction d'un entrepôt au Rennweg à Bienne-Mâche. En 1959, agrandissement du bâtiment. En 1963, une succursale est ouverte à Will (SG). Le 9 juin 1968, l'assemblée générale extraordinaire décide l'édification du nouveau bâtiment administratif et d'entrepôts à Bienne-Boujean, qui a été inauguré hier. A fin 1970, les 1000 droguistes affiliés à AMIDRO avaient réalisé un chiffre d'affaires annuel de 130 millions de francs. Elle est le principal fournisseur de la droguerie.

Il a fallu deux ans pour construire ces bâtiments, sis au chemin de Longchamp. Les bureaux administratifs sont logés dans un immeuble de six étages. Il comprend de nombreux bureaux, salles de conférences, une magnifique et grand restaurant avec bar à café et petite salle à manger où les 200 employés et ouvriers peuvent se restaurer. Le bâtiment comprend les locaux de la défense aérienne passive et différentes caves. Le bâtiment contenant les entrepôts couvre 20.306m<sup>2</sup> carrés avec ses différents services. C'est ainsi que les wagons de chemins de

fer, les camions entrent directement sous le bâtiment.

Une halle de stationnement souterraine offre de la place pour 60 automobiles et 70 vélos.

D'autre part, une place de parc à ciel ouvert permet de garer 80 automobiles. Toute la construction est en béton et en acier. Elle est moderne et possède toutes les installations que réclament notre temps. Voici les droguistes suisses membres d'Amidro dotés d'un bâtiment de travail qui leur permettra de regarder l'avenir avec confiance et de faire face à de nouvelles techniques et conceptions de vente.

### Au tribunal correctionnel : 10 mois de prison

(c) Hier, le tribunal correctionnel du district de Bienne a condamné un ressortissant étranger, récidiviste, M. B., qui, en juillet dernier, avait cambriolé la bijouterie Biéri, à Bienne. Il écope pour ce délit de dix mois de prison ferme, moins 17 jours de préventive, 5 ans d'expulsion du pays et 472 francs de frais.

### De la casse

(c) Hier à 15 h 20, une collision entre quatre automobiles s'est produite au quai du Haut, Pas de blessés, mais des dégâts estimés à 11.000 francs.

### Enfant blessé

Hier, peu après 17 h 30, le jeune P. Strub, qui circulait à pied à la rue des Cygnes, a été happé par une automobile. Blessé aux jambes, il a dû être hospitalisé à Wildermeth.

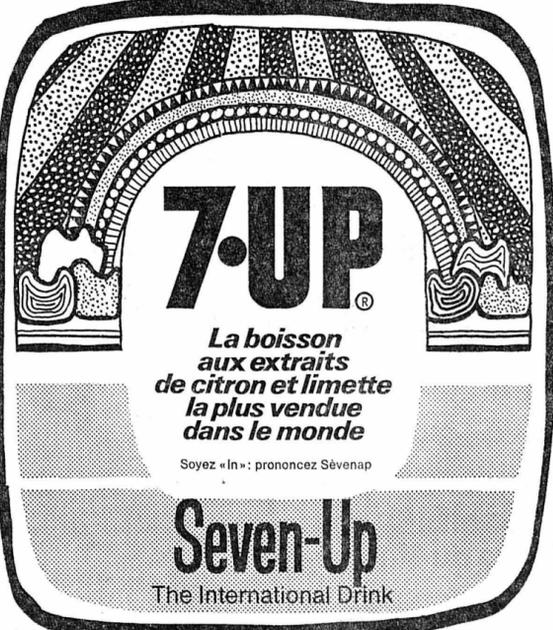
### BROT-DESSUS

#### Visite au cirque Knie

(c) Pour la première fois depuis de nombreuses années, les écoliers de la classe de Brot-Dessus assisteront avec leur maître, cet après-midi, à la représentation Knie à Fleurier, ainsi qu'à une visite à la célèbre ménagerie. D'ores et déjà, chacun se réjouit de se rendre au Vallon pour assister à la représentation.

### Vacances estivales

(c) Dès lundi 2 octobre, les élèves des classes des Petits-Ponts et de Brot-Dessus entreront en vacances d'automne pour une période de deux semaines avec reprise le lundi 16 octobre. Par la même occasion, les deux classes reprendront l'horaire d'hiver.



# Nouveau! Plats au fromage préparés par Picon ...mais réussis par vous!

Plus qu'une soupe à l'oignon, c'est la première vraie gratinée avec oignons, fromage et croûtons, pour 4 personnes Fr. 3.60

un plat complet pour accompagner toutes les viandes, pour 4 personnes Fr. 3.90

légères et croustillantes, elles rehaussent agréablement vos mets, pour 4 personnes Fr. 3.90

gonflé et doré à souhait, il satisfait pleinement tous les gourmets, pour 4 personnes Fr. 5.20



**picon**  
c'est vite réussi, c'est très bon

Distributeur pour la Suisse: Union Laitière Vaudoise, Lausanne

## OFFRES D'EMPLOIS

LES FILLES JOHN PERRET S.A.  
Pierres fines  
2316 LES ONTS-de-MARTEL  
Tél. (039) 7 13 83  
engageant

### OUVRIERS

éventuellement couples dont la femme pourrait travailler à domicile.

### OUVRIÈRES

pour travail en fabrique.  
Faire offre ou se présenter.

## LE COIN



publie un choix de postes au concours tiré à bulletin des places vacantes de la Confédération. «L'Emploi» paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous inscrire à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphoquez-nous à écriture-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/655 95).

### Universitaires

Juriste, évl. adjoint scientifique

Etre capable de traiter, de façon indépendante, des questions juridiques dans le domaine de la circulation routière, y compris la prévention des accidents. Collaboration à des travaux législatifs. Bonne connaissance de l'allemand.

Service du personnel de la Division de police du Département fédéral de justice et police, 3003 Berne, tél. 031 / 61 24 68.

### Juriste

Le titulaire collaborera à l'élaboration de la loi sur la prévoyance professionnelle et à la préparation des mesures d'application correspondantes. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.

Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 47 13.

### Professions administratives



#### Commis principal, évl. comptable

Le titulaire tiendra une partie de la comptabilité des contrats (exécution des contrats des créanciers-fournisseurs). Expérience en matière de finances.

Groupe de l'armement, organisation, statistique et personnel, Kasernenstrasse 19, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 56 90.

#### Commis principal, évl. secrétaire

Collaborateur à la direction de groupes d'officiers de renseignements et à l'interprétation de la situation aérienne auprès du Service de renseignements du commandement des troupes d'aviation et de la défense contre avions. Langues: le français et l'allemand. Officier (lieutenant).

Service de l'aviation et de la défense contre avions, service du personnel, case postale, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 25 15.

#### Commis principal

Collaborateur de la section de l'organisation de l'armée. Le titulaire s'occupera de manière indépendante de tâches variées. Langue: le français ou l'allemand; connaissance d'une deuxième langue officielle.

Etat-major du Groupe de l'état-major général, 3003 Berne, tél. 031 / 67 52 36.

#### Commis, évl. commis principal

Le titulaire effectuera des contrôles militaires à la section du personnel de la troupe (secrétariat des officiers). Habile dactylographe. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue.

Service des troupes mécanisées et légères, Papiermühlestrasse 14, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 26 08.

### Personnel féminin



#### Dame-commis principal

Collaboratrice du chef de la sous-division de l'hydrographie nationale. Elle sera chargée de préparer les documents relatifs aux affaires en cours, d'organiser des conférences et d'en rédiger les procès-verbaux. Langues: le français et l'allemand.

Office fédéral de l'économie hydraulique, Bollwerk 27, 3001 Berne, tél. 031 / 22 12 21.

#### Dame-aidé, évl. dame-aidé de chancellerie

Collaboratrice dans la comptabilité d'exploitation. Perforations et contrôle des pièces comptables. Elle effectuera des travaux de dactylographie à la machine à écrire à bande magnétique. Le cas échéant, la formation sera assurée par nos soins. Habile dactylographe.

Direction des constructions fédérales, 3003 Berne, tél. 031 / 61 24 38.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel  
Service de placement  
3003 Berne



1. de magnifiques rideaux
2. de magnifiques rideaux livrés rapidement
3. de magnifiques rideaux que vous pouvez coudre vous-même

Trois possibilités s'offrent à vous pour obtenir:

**1. Service à domicile.** Vous envoyez le coupon ou vous téléphonez à votre succursale Pfister — n° tél. voir en bas. Nous venons alors vous présenter une collection de rideaux riche et bien assortie. A moins que vous ne préfériez choisir le tissu dans le «Studio Rideaux» de l'une des 18 succursales Pfister. Vous aurez ainsi vos magnifiques rideaux rapidement et sans aucune peine, car nous nous chargeons évidemment aussi du montage.

**2. Service prêt à poser.** Vous envoyez le coupon ou vous téléphonez — n° tél. voir en bas. Vous recevez alors gratuitement un mètre pliable et des instructions pour les mesures. Vous prenez les dimensions de vos futurs rideaux et choisissez le tissu au «Studio Rideaux» de l'une des 18 succursales Pfister.



Ensuite, vous ne vous occupez plus de rien. Les rideaux arriveront par la poste après quelques jours!

**3. Service coupon.** Encore plus simple. Vous envoyez le coupon ou vous téléphonez — n° tél. voir en bas. Vous pouvez ainsi prendre les mesures vous-même et vous allez choisir le tissu dans le «Studio Rideaux» de l'une des 18 succursales Pfister. Nous vous envoyons l'étoffe, coupée en bandes si vous le désirez, avec des instructions détaillées pour coudre les rideaux.



C'est aussi simple que cela! Les conditions de paiement le sont aussi. Prix net pendant les 90 jours suivant la livraison ou paiement à tempérament ne présentant absolument aucun risque pour vous.

Pfister Rideaux (plus connu sous le nom de Pfister Ameublements) peut vous présenter 1076 rideaux différents. Toute la collection FISBA et le programme MIRACOLOR, riche et coloré.

Donc un choix immense de rideaux! Toutes les teintes MIRACOLOR sont harmonisées à celles de nos tapis et de nos tissus d'ameublement. Chez Pfister Ameublements, tout est vraiment assorti.

**Pfister Rideaux**  
ameublements sa  
embellit votre intérieur et votre vie

**BIENNE**  
Place du Marché-Neuf

8 étage d'exposition  
Tél. 032 - 42 28 62 / 65

Essence gratuite ou billet CFF bonifié pour tout achat dès fr. 500.—.  
Paradis d'enfants  
● 8 vitrines éclairées jusqu'à 23 h.

Ouvert:  
LU 13.30 — 18.30 h,  
MA — VE 8 — 18.30 h,  
SA 8 — 16.00 h.  
Visitez-nous le matin déjà s. v. p.

Vente directe du stock à des prix encore plus bas! Rabais à l'emporter.  
Livraison gratuite chaque semaine dans toute la Suisse.

**NEUCHÂTEL**  
Terreaux 7

2 étages d'exposition  
Tél. 038 - 25 79 14

Ouvert:  
LU 13.30 — 18.30 h,  
MA — VE 8 — 18.30 h,  
SA 8 — 17.00 h.

Visitez-nous le matin déjà s. v. p.

☐ dans les environs  
Paradis d'enfants

☐ dans les environs  
Regardez nos vitrines!

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Débat-fleuve au Conseil général de Fleurier

De notre correspondant régional :

Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernière édition, le Conseil général de Fleurier a siégé mardi soir au collège régional. Trente-six membres étaient présents. En ouvrant la séance, le président, M. Jean-Louis Barbezat (rad), a souhaité à Mmes et MM. Antoinette Perrenoud, Bernard Jacot, Eliane Brunisholz, Arno Heggi, (rad), Antoine Schafer, Rémy Aeschbacher et Gislaïne Montandon (soc) nouveaux membres du législatif, une cordiale bienvenue. Un lettre de M. Xavier Kurmann, demandant un achat de terrain et un droit de passage près de son café, au pâtinage, a été renvoyée au Conseil communal pour étude et rapport.

### VENTE ET ACHAT DE TERRAIN

L'Exécutif a été autorisé à céder à M. Willy Huguenin, des Sagnettes, une parcelle de terrain d'environ 30 m<sup>2</sup> près de sa propriété rue de l'Ecole-d'Horlogerie, au prix de 11 francs le m<sup>2</sup>. Par ailleurs, le Conseil communal a été doté des pouvoirs nécessaires pour acquérir de M. Yves Ischer une parcelle de quelque 180 m<sup>2</sup> pour le prix symbolique de 1 franc. En compensation du terrain perdu par M. Ischer, la commune aménagera à ses frais le terrain de dégauchement à l'ouest de l'immeuble de l'intéressé. Enfin, il a été cédé à l'Etat une surface de 9988 m<sup>2</sup> en raison des travaux de la nouvelle route Couvet - Boveresse - Fleurier. L'Etat versera à la commune une somme de 29.964 francs, tous frais étant à la charge du canton à l'exception de l'impôt éventuel sur le gain immobilier, à charge des vendeurs, conformément à la loi.

### LES POMPES DES CORNÈRES

Fin mai, une grave avarie est survenue à l'une des deux pompes alimentant le réseau d'eau à la station des Cornères. Un moteur installé il y a 40 ans s'est révélé irréparable faute de pièces de rechange. Pour parer à toute éventualité le Conseil communal a fait l'acquisition de deux nouvelles pompes. L'une a été mise en service et l'autre en réserve. Coût de l'opération : 26.000 francs.

### CHEMIN DU BREUIL

Le Conseil communal demandait un crédit de 8250 francs pour la réfection du chemin du Breuil. Selon M. Robert Parrod (soc), il aurait été plus urgent de remettre en état le chemin conduisant aux fermes des Raisses, car il est dans un état catastrophique. Il réclame le renvoi du crédit pour le Breuil. M. André Junod, président du Conseil communal, a précisé que le chemin du Breuil servait à sortir la déviation. Aucune réparation n'a été faite depuis 12 ans, il s'agit d'une affaire urgente.

La proposition de renvoi a recueilli une seule voix et l'arrêté a été adopté par 34 voix contre 1.

### ORGUES DU TEMPLE

Depuis la réfection du temple protestant, après l'incendie de 1968, les locaux se sont desséchés... Pour le bon fonctionnement de l'orgue, des humidificateurs doivent être posés. Cela revient à 13.000 francs. Le crédit a été accordé après explications données par M. Emile Wenger, conseiller communal à M. John Chaudet (soc).

### DON AU SKI-CLUB

Nous avons publié le rapport de l'exécutif à propos d'un don de 10.000 francs au Ski-club de Fleurier pour des travaux d'agrandissements au Chalet des Lisieres. M. Jean Gerber (soc) espère que ce don permettra aux enfants de la région d'aller skier à la Robella. Et, moyennant une modeste finance, ils pourraient disposer du chalet du Ski-club où des repas chauds pourraient leur être offerts. Selon M. Gerber, ce n'est pas la première fois que le Ski-club sollicite une aide de la commune, car en 1960, celui-ci aurait prélevé 13.000 francs à la société qui n'a remboursé que 9000 francs. Sur ce point, M. André Junod ne peut répondre, car il n'a pas été retrouvé un dossier faisant état de cette première transaction. Pour M. Michel Veuve (rad) l'agrandissement du chalet sera profitable à l'ensemble de la population. Après le vote du don, M. Louis Jenneret (rad) s'est fait l'interprète du Ski-club pour remercier les autorités.

### COLLEGE PROFESSIONNEL

On sait que le devis pour la rénovation du collège professionnel a été dépassé de 100.000 francs. Pour M. Charles Voisard (rad), le dépassement est exagéré. On ne tient pas compte des devis. Il y a à laisser-aller. M. Jean Gerber (soc), n'admet pas, lui non plus, un tel dépassement du devis. A l'avenir, il faut se montrer beaucoup plus strict envers les entrepreneurs. Selon M. Maurice Jéquier (lib), pour éviter les dépassements de crédits, il y aurait lieu de signer des contrats avec les entrepreneurs et si dépassement il devait y avoir, les parties intéressées devraient être tenues au courant. Comme MM. Voisard et Gerber, M. François Sandoz s'est élevé contre une partie du rapport du Conseil communal d'après lequel la commission de construction n'aurait pas eu le temps nécessaire pour étudier le projet d'une manière approfondie. M. Emile Wenger, alors chef de la section des bâtiments, ne veut pas dégarer sa responsabilité. Cependant, certains entrepreneurs doivent être dénoncés. Personnellement, il ne voulait pas présenter des comptes définitifs avant que tout soit terminé. M. Wenger

rend hommage à la commission de construction qui a travaillé très sérieusement. Le crédit complémentaire a enfin été approuvé par 34 voix.

### PISCINE

Nous avons aussi publié le rapport relatif à l'octroi d'une aide à la piscine. Fleurier contractera un emprunt de 400.000 francs et Couvet un autre du même montant auprès de deux industries du Vallon. Le montant de l'emprunt sera remis à l'Association de la piscine sous réserves et conditions suivantes : a) L'Association remettra une attestation selon laquelle elle s'engage à ne contracter aucun emprunt supplémentaire ; b) elle devra produire la forme juridique de sa nouvelle constitution ; c) elle devra, dans sa nouvelle constitution, assurer la représentation, avec voix délibérative, à chaque commune ; d) un vérificateur des comptes sera nommé par les communes.

M. Jean Gerber (soc) est satisfait qu'ait été incluse la clause empêchant la piscine de contracter d'autres emprunts. Celui qui est accordé sera affecté à la remise en état des installations techniques. Mais il ne faudrait pas que l'Association trouve de l'argent ailleurs pour construire, caisse, buvette, etc. que les communes ne veulent pas, car un emprunt pour ces constructions non admises par les pouvoirs publics créeraient des charges qui retomberaient sur la collectivité.

### MOTIONS

A propos des motions socialistes ayant trait à la commission de la police du feu, M. Gerber a relevé que le but était de charger le chef de section de la présidence de ces commissions, ce qui lui permettrait de renseigner souvent, plus en détail les commissaires. La motion a été prise en considération et renvoyée à l'exécutif pour étude et rapport. M. Marcel Hirtzel (soc) revient sur une motion déposée en 1969 et ayant pour objectif de construire des logements à loyers modestes pour des retraités. M. André Junod lui répond que l'étude n'a pas été abandonnée. La commune de Fleurier s'est inscrite pour la nouvelle action H.L.M. et peut être trouvera-t-on de ce côté une solution. M. Eric Luthy a recommandé au Conseil général de se montrer prudent quant à l'octroi de crédits et le Conseil communal devrait pouvoir présenter des perspectives d'avenir sur la réalité financière. M. Jean-Louis Brunner a constaté que le Conseil général se voit de plus en plus confronté avec des demandes de crédits émanant d'associations ou de sociétés sportives. Parfois les dépenses n'émergent au budget que d'une seule commune, alors que la population du district dans son ensemble en profite. Aussi préconise-t-il des contacts intercommunaux dans ce domaine et l'établissement d'un plan. La répartition deviendrait alors plus équitable.

Pourquoi le nouvel immeuble du Crédit foncier n'a-t-il pas été aligné sur les immeubles voisins ? demande M. Gerber. Les propriétaires des terrains se joignant n'ont pu s'entendre, rétorque M. Junod et c'est pourquoi la commune a accepté avec regret que le bâtiment du Crédit foncier soit construit

sur le même emplacement que l'ancien Cercle démocratique. Quant au plan de zonage, le travail est en cours, mais l'architecte urbaniste a été bloqué pendant une année et demie à cause du remaniement parcellaire. Des réfections ont été faites au stand de tir. Elles sont terminées depuis 4 mois, dit M. Chaudet, et on ne sait pas ce que cela coûte. M. Wenger dit que la demande de crédit reviendra plus tard.

### NOMINATIONS

En remplacement de Mme Schneider et de M. Monnier démissionnaires, M. Arno Heggi (rad) et Edmond Kavin (hors parti) ont été élus membres de la commission scolaire. M. André Clerc (soc) succédera à M. G. Hunkeler à la commission des services industriels et Mme Gislaïne Montandon (soc) à la commission de salubrité publique. M. Bernard Jacot (rad) fera partie de la commission des agrégations.

### LE FLEURIER

M. Michel Niederhauser (rad) a constaté que le Fleurier contenait toutes sortes de déchets qui n'ont rien à voir dans un village. M. Marcel Jeannin, conseiller communal, a précisé que l'équipe des travaux publics avait commencé à temps perdu de nettoyer ce cours d'eau. Enfin, il a encore été question de l'usine d'incinération des ordures ménagères à Couvet et de la fermeture définitive des gadoues de Fleurier. G. D.

### Plainte

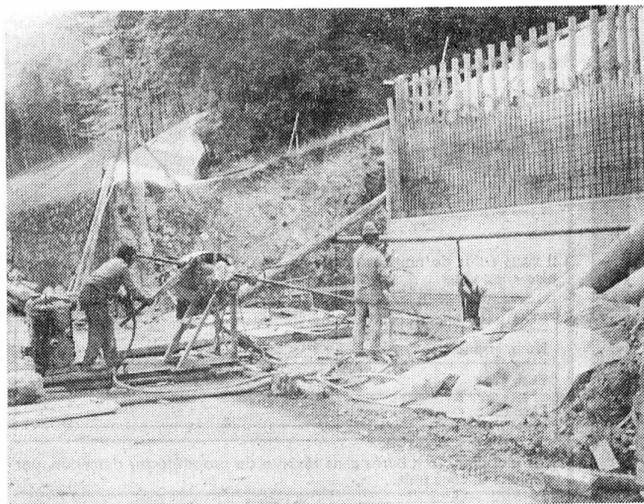
(c) Plainte pénale a été déposée contre D.F., anciennement à Fleurier, actuellement sans domicile connu, qui avait commandé une prothèse dentaire en promettant de la payer, ce qu'il n'a jamais fait.

### 3<sup>e</sup>me place en natation

(sp) Lors de la finale du championnat cantonal scolaire de natation, organisée le 13 septembre par J + S et l'ACNMEP, le collège régional de Fleurier a remporté la 3<sup>e</sup>me place (sur 5 équipes) en catégorie B - 20 x 50 m. (age libre).

### Présence de l'évêque

(c) Fixée au 12 novembre prochain, la consécration de la nouvelle église catholique de Fleurier sera présidée par Mgr Mamie, évêque de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel.



A l'entrée ouest de Brot-Dessous, un nouveau mur de soutènement est construit pour permettre l'élargissement de la route. A gauche, l'ancien mur de soutènement en démolition. (Avipress - Fyj)

## Les travaux de la Clusette à Brot-Dessous

D'un correspondant :

Les travaux entre la sortie ouest de Brot-Dessous et l'endroit de la future entrée est du tunnel de la Clusette marchent bon train. Le chantier a nécessité l'évacuation de plusieurs centaines de mètres cubes de terrassement. Ces matériaux ont été déposés à la sortie est de Brot-Dessous. L'axe de la nouvelle route entre le village et le portail est du tunnel de la Clusette, d'une longueur de 500 mètres, se trouve sur le bord nord de l'ancienne chaussée. A l'entrée de Brot-Dessous, le mur de soutènement construit jadis est démolit tronçon par tronçon pour être reconstruit plus en arrière, côté montagne. L'entrée ouest du village sera ainsi alignée sur la sortie du tunnel. On pose ac-

tuellement, du côté sud de la route, sur les 500 mètres du tronçon précité, une conduite pour l'évacuation de l'eau du tunnel.

Comme les automobilistes ne peuvent plus passer par la Clusette depuis plusieurs semaines déjà, en raison des travaux, ils seront heureux d'apprendre que le virage de la Dalle-Nacrée entre Brot-Dessous et Frerterules a été définitivement corrigé. Le tracé de la route a été déplacé de 10 mètres vers la montagne. La chaussée est prête à la circulation. D'autres travaux de correction ont été entrepris sur le côté nord depuis le virage de la Dalle-Nacrée en direction de Brot-Dessous. Lorsque la circulation aura provisoirement été rétablie, celle-ci n'en sera que plus fluide et plus aisée surtout pendant l'hiver.

## COUVET - COUVET

### A l'U.S.L. : sonorisation de la salle de spectacles et nouveaux statuts

Réunie lundi soir en présence des délégués de dix-sept sociétés et de quatre membres du comité, l'Union des sociétés locales de Couvet a rendu un dernier hommage à la mémoire de son ancien secrétaire, M. Fritz Guenet, décédé le 10 avril, qui avait été en fonction pendant plus de sept années d'activité. Les délégués ont ratifié la proposition du comité en nommant comme nouveau secrétaire, M. Rémy Lafranchi, employé aux SI de Couvet. Le président, dans son rapport, a rappelé le calendrier établi concernant les matches au loto et soirées de la saison 1972-1973 ; il a indiqué que les nouveaux tarifs de location du matériel, appartenant à l'U.S.L., étaient entrés en vigueur.

Le comité s'est réuni à trois reprises pour discuter de la sonorisation de la salle de spectacles et pour établir un projet de statuts, les derniers datant du 7 juin 1948. L'U.S.L. s'est fait représenter au 75<sup>e</sup> anniversaire de la société de tir « La Carabine » et le sera aux manifestations du centième anniversaire de l'« Avenir », les 14 et 15 octobre. Les délégués ont discuté d'une éventuelle admission de la section du Val-de-Travers de l'Union des paysans neuchâtelois. Le comité a été chargé de pousser son étude plus avant dans cette question, le groupement en question ne répondant pas au qualificatif de « local ». La situation financière de l'U.S.L. de Couvet est bonne ; le président a donné connaissance du rapport écrit établi par le caissier, M. Charles Marchand, chef du matériel, a précisé quelques points au sujet d'achat de verres et des locations qui ont eu lieu ces derniers temps.

### EVENTUELLE SONORISATION DE LA SALLE DE SPECTACLES

D'une enquête faite par le comité de l'U.S.L. sur la demande du Conseil communal au sujet de l'éventuelle sonorisation de la salle de spectacles, il ressort ce qui suit : onze sociétés et groupements seraient favorables à l'installation d'une sonorisation simple, pratique et qui n'augmente pas trop la location de la salle.

Huit autres sociétés et groupements sont partisans d'une installation complète d'un prix dévisé à quelque 16.000 francs. Quatre sociétés ont souhaité que le statu quo soit maintenu c'est-à-dire que chacun se débrouille selon les moyens du bord ! Douze groupements ayant occupé la salle de spectacles au cours de la dernière année n'ont, malheureusement, pas répondu au questionnaire envoyé à fin août. Le résultat de cette enquête sera communiqué au Conseil communal à qui il appartient de prendre une décision.

### NOUVEAUX STATUTS

Le projet de nouveaux statuts a été étudié en première lecture. Quelques articles ont fait l'objet d'une discussion nourrie. Une nouvelle rédaction sera présentée aux sociétés affiliées à l'U.S.L. qui prendront une décision définitive lors de l'assemblée du printemps 1973. Les deux règlements spéciaux concernant le mode d'élection des cinq représentants de l'U.S.L. au comité de la fondation en faveur de ce groupement et les tâches et responsabilités des membres du comité de l'U.S.L. n'ont donné lieu à aucune remarque. Le comité s'emploiera ces prochaines semaines à étudier les questions soulevées par les délégués et compléteront le projet par deux nouveaux articles ayant trait à l'élaboration annuelle du calendrier.

### Le froid au Vallon

(c) Mercredi matin, la température est descendue à cinq degrés au-dessous de zéro dans le fond du Vallon. A plusieurs endroits les toits étaient recouverts d'une gelée blanche.

### La compagnie Yverdon - Saint-Croix a 125 ans

(c) A l'occasion de son 125<sup>e</sup> anniversaire, la compagnie de chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix offrira dimanche 8 octobre la gratuité sur le parcours de cette ligne à tous les voyageurs qui désireront faire ce trajet ce jour-là dans un sens ou dans l'autre. La contrepartie qui servira de titre de transport gratuit aura la forme d'une carte souvenir.

### Fuite d'huile dans un égout

(c) Mardi matin, les P.S. de Couvet sont intervenus à la suite d'une fuite d'huile provoquée par la rupture d'une conduite hydraulique d'une pelle mécanique en travail à la rue du Quatre. Par malheur, l'engin se trouvait juste placé au-dessus d'une bouche d'égout. Un barrage a été établi à la sortie de l'égout à proximité des anciens abattoirs de Couvet. Une partie des 100 litres d'huile a pu être récupérée avant que le produit polluant n'arrive à l'Areuse. Un coagulant a été employé par les hommes des PS dont l'action a été dirigée par le capitaine Albert Niederhauser.

### Places nettes

(c) Le travail entrepris par une compagnie du bataillon PA 10 stationnée depuis deux semaines et demie à Couvet, touche à sa fin. Les deux vieilles maisons, la première située à la rue Pierre-Dubied 4 et la seconde à la rue du Preyl 7 ont disparu du paysage. Les matériaux ont été évacués par camions et les places qui appartiennent toutes deux à la maison Dubied sont maintenant nettes. Rappelons que la maison de la rue Pierre-Dubied 4 était considérée comme le plus vieil immeuble de Couvet ; elle avait été construite en l'an 1677.

### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Venez donc prendre la café avec nous (18 ans).  
Fleurier : 15 h et 20 h Cirque Knie.  
Travers, salle du Château : 20 h 15, J.-L. Decker, chansonnier.  
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.  
Ornans, musée Courbet : ouvert.  
Médecin et pharmacien habituels.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.  
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.  
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vauthier-Bognar, av. de la Gare tél. 61 10 37.  
Les Verrières, banque cantonale.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.

### AVIS DIVERS

**Inauguration du château de Môtiers**  
Samedi 7 octobre  
**COMPLET**

Il reste des places pour vendredi 13 et samedi 14 octobre, avec dîner-cabaret, et mercredi 11 et dimanche 8 octobre en matinée, cabaret seulement.  
Location : Fleurier, pharmacie Delayat, tél. 61 10 79.  
Couvet, pharmacie Bourquin, tél. 63 11 13.



### SOCIÉTÉ D'EMULATION

Salle des spectacles - Couvet

Jeudi 5 octobre, à 20 h 15, la compagnie de Scaramouche, de Neuchâtel, présente

## Le Médecin malgré lui

comédie en trois actes de Molière.  
(Direction : Max Kubler.)  
Location : pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13 et à l'entrée.  
Prix des places : 5 fr. (réduction de 2 fr. aux jeunes).

## Le cirque Knie à Fleurier

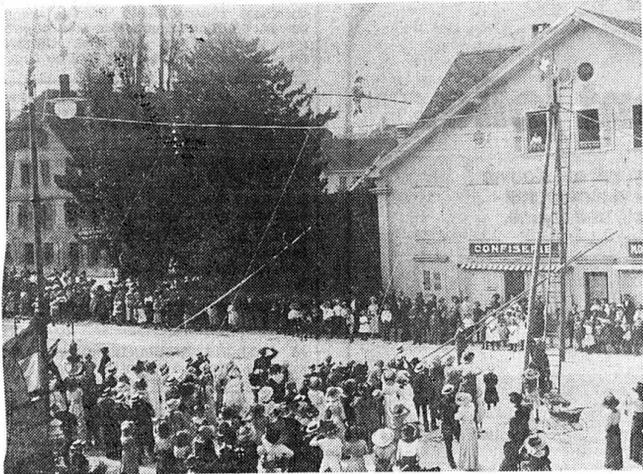
Depuis ce matin, le cirque Knie est à Fleurier. Le place de Longeueuse ne présentant plus une surface assez grande pour le recevoir, il est installé, jusqu'à ce soir, dans un champ au pied du Chapeau-de-Napoléon. En donnant deux représentations — une cet après-midi à laquelle assisteront les élèves des écoles et l'autre en soirée — Knie présentera le plus grand spectacle de l'année au Val-de-Travers. Si l'on peut s'extasier sur la qualité du programme il faut aussi se féliciter de la remarquable précision avec laquelle les roulottes sont évagonnées, menées sur place et comment est monté le chapiteau.

Depuis de très nombreuses années, à des intervalles plus ou moins réguliers, les Knie

viennent à Fleurier, car de générations en générations, ils n'ont pas perdu le souvenir d'un village où ils ont toujours remporté d'éclatants succès.

Knie a apporté et apporte au Vallon l'irremplaçable atmosphère des fauves, des éléphants, de la piste, des costumes scintillants, de la musique et des productions artistiques de renommée mondiale. C'est pourquoi son passage à Fleurier — si court soit-il cette année — est un événement. Du reste personne ne s'y trompe, car tous les spectacles télévisés consacrés au cirque ne vaudront jamais le « climat » si particulier apporté par les Knie et leur pléiade de collaborateurs.

G.D.



L'époque héroïque où les gens du voyage tendaient la corde sur la place du village. (Avipress - Schelling)

### VAUD

#### PAYERNE

### Une alarme qui devient réalité

(c) Lundi, vers 22 h 30, la sirène alertait le corps des sapeurs-pompiers de la ville. Mais il ne s'agissait que de l'exercice annuel d'alarme, avec une supposition de sinistre rue des Deux-Tours. Préparé par le major Gaston Plumetaz, commandant du bataillon, l'exercice s'est déroulé normalement et a été suivi par les membres de la Municipalité. Toutefois, vers 23 h, une fumée suspecte était signalée dans la cave du restaurant du Carmenna, par un employé de cet établissement public. Les pompiers se rendirent en toute hâte sur place et constatèrent qu'il s'agissait d'un incendie (réel, cette fois) s'étant déclaré à cet endroit. La gendarmerie a ouvert une enquête.

### Ceux qui s'en vont

(c) On apprend le décès, après une longue maladie, de M. Ernest Cornuz. Le défunt, qui était âgé de 64 ans, avait exercé durant de longues années la profession de coiffeur à Payerne. Il était membre honoraire de la société de chant « L'Harmonie ».

### Champion suisse de pêche au coup

(c) Les Payernois sont en train de récolter des médailles. En effet, après la médaille d'or obtenue en Italie par M. André Mauraux champion d'Europe de chiens d'utilité), deux autres Payernois viennent de se distinguer au championnat suisse de pêche au coup, catégorie B, qui s'est déroulé à Genève. Il s'agit de M. Marcel Pedrolli, qui a obtenu une médaille d'or, et de M. Charles Filiberti, qui a remporté la médaille de bronze.

### Événement musical

(c) Demain soir, un grand événement musical se déroulera à l'église paroissiale de Payerne. En effet, le prestigieux trompettiste Maurice André, y donnera en compagnie d'André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne, un concert au cours duquel seront interprétés des œuvres de Purcell, Telemann, Bach et Haendel.

#### YVERDON

### Maniaque sexuel condamné

Le tribunal correctionnel d'Yverdon a condamné à vingt mois de réclusion, commués en un internement d'une durée indéterminée, un jeune homme de 22 ans reconnu coupable d'attentat et de tentative d'attentat à la pudeur avec violence, d'attentat à la pudeur des enfants et d'outrage public à la pudeur. Débile mental et maniaque sexuel, il s'était attaqué à des fillettes et à des femmes — l'âge de ses victimes allant de 4 à 78 ans — pour se livrer sur elles à des attachements impudiques. Le condamné devant être interné dans un établissement où l'on rencontre surtout des alcooliques, la défense a vivement critiqué l'absence d'un établissement spécialisé pour délinquants anormaux, pourtant prévu par le code pénal suisse.

### Tribunaux en balade

(c) Les tribunaux du Nord vaudois conduits par M. Louis Guex, se sont rendus dans le canton de Genève pour y faire la visite de plusieurs établissements intéressant l'économie suisse et internationale.

### Piéton renversé

(c) M. Henri Baehler, domicilié à Yverdon, habitant rue des Chainettes, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité, devant la poste, a été happé par un automobiliste distraité. Réagissant aussitôt, M. Baehler sauta sur le radiateur de l'auto ; l'automobiliste stoppa et fort heureusement, le piéton s'en sortit grâce à sa présence d'esprit.



## L'humour de la radio

Quelques mots encore sur Michel Simon pour dire tout d'abord que « Destin » est une bonne émission de la Télévision romande parce que la forme est originale. Pour exprimer quelques regrets aussi. Certes, il n'était pas facile de faire une émission avec Michel Simon. Il n'aime pas les interviews. Par question de discrétion sa vie privée. Rien à redire quant aux extraits de films et d'actualité qui nous furent présentés en début d'émission. Ce fut le meilleur moment de la soirée. Puis vint la partie « interrogatoire ». Là, rien ne va plus. Simon se recroqueville. Quelques réponses vagues. Et puis, si on l'avait laissé parler ? Simple- ment raconter de savoureuses anecdotes car il est un merveilleux conteur ? Deuxième échec : les questions banales de Claude Torracinta qui ne permirent à son invité de donner des réponses banales. Simon va mettre en cause une personne aujourd'hui disparue et qui ne lui témoigna guère de reconnaissance autrefois. Torracinta intervient. Simon se tait de bonne grâce. On aurait aimé en savoir plus. Cinquante ans de radio, un hom-

mage de la télévision à son aîné. Ce qui frappe : les multiples possibilités de la radio qui va partout, et puis cela pour que notre télévision en prenne de la graine, un humour constant qui n'empêche pas le sérieux de l'information.

Pour le profane dont nous sommes, la radio est un monde magique. Cette jonglerie avec les ondes, les multiplex, etc., sont du domaine de la technique. Allez vous y retrouver ! D'autant plus que le montage de l'émission accroissait encore cette multiplicité des tâches dévolues à la radio.

Le style volontairement « kaléidoscopique », voire anecdotique de l'émission empêchait que l'on ne sombre dans les traditionnelles évolutions historiques. Tout cela était fort amusant à suivre et puis, c'est vrai, chaque Suisse romand est attaché sentimentalement à sa radio. On retrouvait des amis dont on ne connaissait jusqu'alors que la voix. Mais la radio bouge et la télévision stagne. S'en est-on aperçu du côté des caméras ?

R.Z.

## Pour tous vos achats de meubles

demandez notre

# CRÉDIT **Fr. 10 000.-**

JUSQU'A

SANS CAUTION

Il vous suffit de nous adresser ce bon, vous pourrez choisir à votre aise chez vous

BON pour une documentation gratuite

FN

Nom, prénom :

Rue, No :

Localité :

Nos mobiliers sont livrés sans réserve de propriété sur demande, par camions et sans frais.

Nous reprenons vos anciens meubles au meilleur prix en paiement partiel de tout achat de meubles neufs.

Notre service de crédit vous permet de jouir de vos meubles maintenant et de les payer en 30 mois, avec suspension de versement en cas de maladie, accidents, service militaire (selon disp. jointes au contrat).

Notre assurance crédit « gratuite » vous protège vous et votre famille en annulant tous paiements en cas d'invalidité totale ou décès (selon disp. jointes au contrat).

et à l'achat d'un mobilier complet : notre cadeau :

### LA CUISINE GRATUITE

Voici quelques propositions avec amortissement mensuel de

FRANCS

#### SALLE A MANGER

dès Fr. 607.- ; à crédit Fr. 695.-, acpte Fr. 152.-

18.-

#### CHAMBRE A COUCHER 4 pièces

dès Fr. 885.- ; à crédit Fr. 1008.-, acpte Fr. 222.-

26.-

#### VAISSELIER bar-bibliothèque

dès Fr. 985.- ; à crédit Fr. 1125.-, acpte Fr. 247.-

29.-

#### SALON TRANSFORMABLE sur roulettes

dès Fr. 1145.- ; à crédit Fr. 1303.-, acpte Fr. 287.-

33.-

#### CHAMBRE A COUCHER arm. haute, pall.

dès Fr. 1585.- ; à crédit Fr. 1795.-, acpte Fr. 397.-

46.-

#### SALON TV fauteuil relax

dès Fr. 1695.- ; à crédit Fr. 1923.-, acpte Fr. 424.-

49.-

#### PAROI-BIBLIOTHEQUE 300 cm., noyer ou pall.

dès Fr. 1785.- ; à crédit Fr. 2030.-, acpte Fr. 447.-

52.-

#### SALLE A MANGER

av. table ronde, teak ou palissandre

dès Fr. 1830.- ; à crédit Fr. 2075.-, acpte Fr. 458.-

53.-

#### CHAMBRE A COUCHER Regency

dès Fr. 2235.- ; à crédit Fr. 2533.-, acpte Fr. 559.-

65.-

#### SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p.

dès Fr. 2385.- ; à crédit Fr. 2700.-, acpte Fr. 597.-

70.-

#### PAROI-ÉLÉMENTS 400 cm. avec lit mural

dès Fr. 3500.- ; à crédit Fr. 3975.-, acpte Fr. 875.-

103.-

#### APARTEMENT COMPLET 2 chambres

dès Fr. 2312.- ; à crédit Fr. 2627.-, acpte Fr. 578.-

68.-

#### APARTEMENT COMPLET 3 chambres

dès Fr. 3206.- ; à crédit Fr. 3644.-, acpte Fr. 802.-

94.-

#### APARTEMENT COMPLET programme 72

dès Fr. 5985.- ; à crédit Fr. 6775.-, acpte Fr. 1497.-

175.-

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

POUSSE-POUSSE ET POUSETTE, état de neuf. Tél. 33 50 04.

CONGELATEUR de 50 litres, marque Satrap Rex. Tél. 33 36 66.

LIT 1 1/2 place, bon état, 150 fr. Téléphone 25 60 24, le matin et aux heures de repas.

POUR BRICOLEUR, autoradio Philips avec antenne électrique. Tél. (038) 42 29 24, dès 18 heures.

PIANO DROIT. Tél. 31 42 88.

SKIS AUTHIER 2 m., souliers No 41 ; patins de hockey No 41 ; en bloc 250 fr. Téléphone 25 47 56.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE BONO 4 plaques, tiroir pour ustensiles, parfait état, 125 fr. ; 1 évier inox 35 fr. ; 1 tapis 245 x 170, 35 fr. Tél. 25 47 56.

MANTEAU LIEVRE BLANC, costume pantalon, 2 pièces Chanel, taille 40, parfait état, bas prix. Tél. 25 68 25.

COMPLET BLEU, manteau pluie et hiver, veste et pantalon de ski et jeans pour garçon de 14 à 16 ans. Tél. 25 68 25.

STUDIO COMPRENANT canapé-lit avec grand coffre à literie, 2 fauteuils, tissu laine brun, bon état, bas prix. Tél. 31 13 71.

CALORIFÈRES A MAZOUT pour 3-4 chambres. Prix avantageux. Tél. 25 50 66.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE SARINA, 3 plaques, état de neuf. Tél. 31 35 74, après 18 heures.

CIREUSE ÉLECTRIQUE Volta, tondeuse électrique Wolf, moteur électrique 5.5 CV, tour 1450, machine à écrire, tôles galvanisées, outils de jardin. Mme Braillard, téléphone 57 12 49, Coffrane.

MAXI jupe en velours noir, taille 38, peu portée. Prix 50 fr. Tél. 51 35 32, dès 20 heures.

SKIS, FISCHER, Glas, fixations, à mesure 80. Prix à convenir. Tél. 25 88 55.

EN PARFAIT ÉTAT, pour cause de départ : un salon cuir crème ; 1 canapé 2 places, 1 canapé 3 places ; 1 fauteuil, une table basse 120 x 120 cm, bois brun ; 1 buffet paroi, bois brun ; 1 chambre à coucher complète, bois brun ; 2 lits superposés ; 1 table cuisine, 4 tabourets ; 1 pousse-pousse ; 1 berceau ; 1 poussette de ville. Téléphone 31 40 50 (de 12 h à 12 h 30 et de 17 h 15 à 19 h). Prix à discuter.

UNE POUSETTE avec tous ses accessoires, le tout en parfait état. Tél. 31 51 08.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, avec accessoires. Tél. 24 08 04.

A MOITIE PRIX, machine de cuisine électrique, Rotal Princesse, complète, révisée. Prix de neuf 600 fr. Tél. 33 12 62.

DIVERS PNEUS simples et pneus sur jantes, 145 et 155-13, bon état. Tél. 24 60 22.

CUISINIÈRE électrique 4 plaques, 100 fr. ; lit avec sommier métallique, tête réglable, 50 francs. Tél. 24 01 83.

TELEVISION portative (Médiateur) ; fauteuils, matelas pour lit français ; appareil photo (Polaroid) ; souliers de ski No 29 ; caméra, projecteur 8 mm normal ; une paire patins fillette, No 30. Tél. (038) 51 38 53.

AQUARIUM vitré 100 litres. Tél. 31 79 63, le matin.

BLAZER MARINE taille 38 ; costume pure laine, vert, taille 38, parfait état. Téléphone 31 39 72.

MACHINE A LAVER Hoovermatic, très bon état. Tél. 41 27 84.

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE, pneus neige cloutés, 600 x 16, 19 x 400 et matériel de bureau. Tél. (038) 45 10 10.

2 MAGNIQUES COMPLETS, HOMME, ceinture 95 cm, marenco, comme neuf, bas prix. Tél. 25 56 76.

MOBILHOME, 6 places, au camping des Trois-Lacs. Tél. (038) 53 27 57.

TIMBRES-POSTE, 1200 Pro Jeunesse, en enveloppes de 100 pièces + 1000 non décollés, 130 fr. ; 1 lot de 120 enveloppes du premier jour dans classeur luxe, 120 fr. ; 1 lot de 800 cartes anciennes, françaises et suisses, 50 fr. Tél. 31 74 91, heures des repas.

KIMONO JUDO, 10 ans ; manteau d'hiver pour petite fille, 4 ans ; manteau de pluie, 4 ans ; 1 blazer, 4 ans. Tél. 25 80 65.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 3 plaques, bon état, 200 fr. Tél. 31 54 71, après 18 heures.

SALLE A MANGER. Tél. 31 47 20.

### Demands à acheter

POTAGER A BOIS avec plaque chauffante et four. Tél. 25 37 15.

PETITE ARMOIRE FRIGO. Tél. 31 11 82.

AQUARIUM, 50 litres. Téléphone 24 07 07, Neuchâtel.

VELO 5 ou 10 vitesses. Tél. 25 03 54, heures des repas.

2 ETABLIS DE MENUISIER, d'occasion. Tél. 33 27 04, dès 19 heures.

### A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE avec douche. Tél. 41 26 82.

A MONSIEUR, belle chambre, confort, au centre. Tél. 24 16 52.

BELLES CHAMBRES avec pension ou demi-pension pour étudiantes. Tél. 24 22 89.

CHAMBRE MEUBLEE MODERNE à 2 lits, pour jeunes filles. Libre immédiatement. Quartier universitaire. Tél. 24 33 90.

TRES JOLIE CHAMBRE au centre, à employé (e) de bureau. Tél. 25 32 38.

CHAUMONT, GARAGE INDEPENDANT, accès facile, dégagement pour trois voitures, loyer 65 fr. Tél. 25 41 92.

POUR LE 24 OCTOBRE, studio tout confort, Rocher 36. Tél. 25 70 84, de 9 à 20 heures.

A MONSIEUR, JOLIE CHAMBRE, part à la salle de bains, bas du Mail. Tél. 25 42 50.

BEL APARTEMENT 2 pièces, dans villa, à Corcelles. Libre le 1er novembre. Adresser offres écrites à 289-592 au bureau du journal.

DEPOT CHAUFFE, 13 x 12 m à Chambrieren. Tél. (038) 45 10 10.

SAINT-BLAISE, pour date à convenir, appartement 2 pièces, confort, belle situation (sans garage, ni parking). Adresser offres écrites à MP 2317 au bureau du journal.

A BEVAIX, 1 CHAMBRE indépendante, confort. Tél. 46 16 31.

APARTEMENT NEUF, 4 pièces, vue sur le lac et la baie de Saint-Blaise. Libre immédiatement, 750 fr. Tél. 33 54 22, le 9 à 12 heures.

### Demands à louer

PETIT LOGEMENT sans confort, Vignoble ou Val-de-Ruz. Tél. 25 03 54, heures des repas.

APARTEMENT 3 CHAMBRES, confortable, région Corcelles-Peseux. Adresser offres écrites à CM 2340 au bureau du journal.

PERSONNES TRANQUILLES ET SOLVABLES cherchent appartement 3 pièces, confort, balcon. Situation : nord de la ville ou environs immédiats de Neuchâtel. URGENT. Adresser offres écrites à EO 2342 au bureau du journal.

URGENT. COUPLE D'INSTITUTEURS cherche appartement 2 à 3 pièces avec confort, dans villa ou petit immeuble, région Cortalod. Tél. (038) 63 28 13.

URGENT, VAL-DE-RUZ, appartement de 3-4 pièces. Tél. 53 17 04.

MONSIEUR cherche studio indépendant avec confort, au centre, pour les 15 ou 30 octobre. Carlo Ordas, Ecluse 9, Neuchâtel.

CORTAILLOD, instituteur cherche à louer vieil appartement. Tél. 42 39 13, heures des repas.

### Offres d'emplois

JE CHERCHE ETUDIANTE patiente, pour leçon de lecture à enfant de 10 ans. Téléphone 25 03 00, entre 19 et 20 heures.

FEMME DE MENAGE est recherchée quelques heures par semaine, haut de la ville. Téléphone 24 03 24.

CHERCHONS JEUNES GENS dès 12 ans pour vendre, vendredi, samedi et dimanche de la Fête des vendanges, journal sur la voie publique. (Gain : 50 c. par numéro). Téléphone 31 45 34.

FEMME DE MENAGE est recherchée d'urgence, 1 heure par jour le matin, pendant 3 jours, les 3 autres jours 4 heures par jour. Tél. 31 11 31.

DAME AGEE handicapée cherche gouvernante de confiance. Haut salaire. Téléphone Areuse 41 22 07.

### Demands d'emplois

MENUISIER (Italien, permis C) cherche travail, Neuchâtel ou environs. Faire offres à Carmelo Guerriero, rue de la Fontaine, Bevaix.

JEUNE FILLE, 14 ans, cherche travail du 9 au 20 octobre. Tél. 31 42 44.

DAME CHERCHE TRAVAIL A DOMICILE, horlogerie, 5 ans de pratique, région Neuchâtel - Sarnières - Peseux. Tél. 31 54 57.

PREMIERE COIFFEUSE cherche place. Adresser offres écrites à JV 2347 au bureau du journal.

ARTISAN AYANT REMIS SON COMMERCE entreprendrait petits travaux de différentes branches du bâtiment. Adresser offres écrites à KW 2349 au bureau du journal.

DAME cherche à faire des heures de ménage. Adresser offres écrites à EN 2326 au bureau du journal.

### Divers

FINNOISE cherche compatriotes. Adresser offres écrites à 289-593 au bureau du journal.

A DONNER BERGER ALLEMAND de 8 mois. Tél. 41 16 73, heures des repas.

QUI PRENDRA SOIN d'un tout petit chaton abandonné à forêt par son « courageux » propriétaire ? Tél. 33 30 02, de 9 à 11 heures.

PETITS CHATS PROPRES, à donner. Téléphone (038) 55 25 89.

## romand AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE A CRÉDIT

# Tinguely

AMEUBLEMENTS  
BULLE



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

## MORBIERS

à vendre dans leur état, et fauteuils Voltaire. Mathez, Ville 52, le Landeron.

Tél. 51 10 37.



## BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

## Joliment raisonnable.

Une 2 CV, c'est simple comme une bicyclette. Pas de problème, rien que des avantages : 4 vitesses, 4 portes, 4 places confortables. Pas de chromes inutiles, pas de tôle encombrante. 5,4 litres d'essence normale aux 100 km. Un peu d'huile. Pas d'eau. C'est raisonnable une 2 CV. Et drôlement pratique!

2 CV et Dyane : 2 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, traction avant, suspension à roues indépendantes.

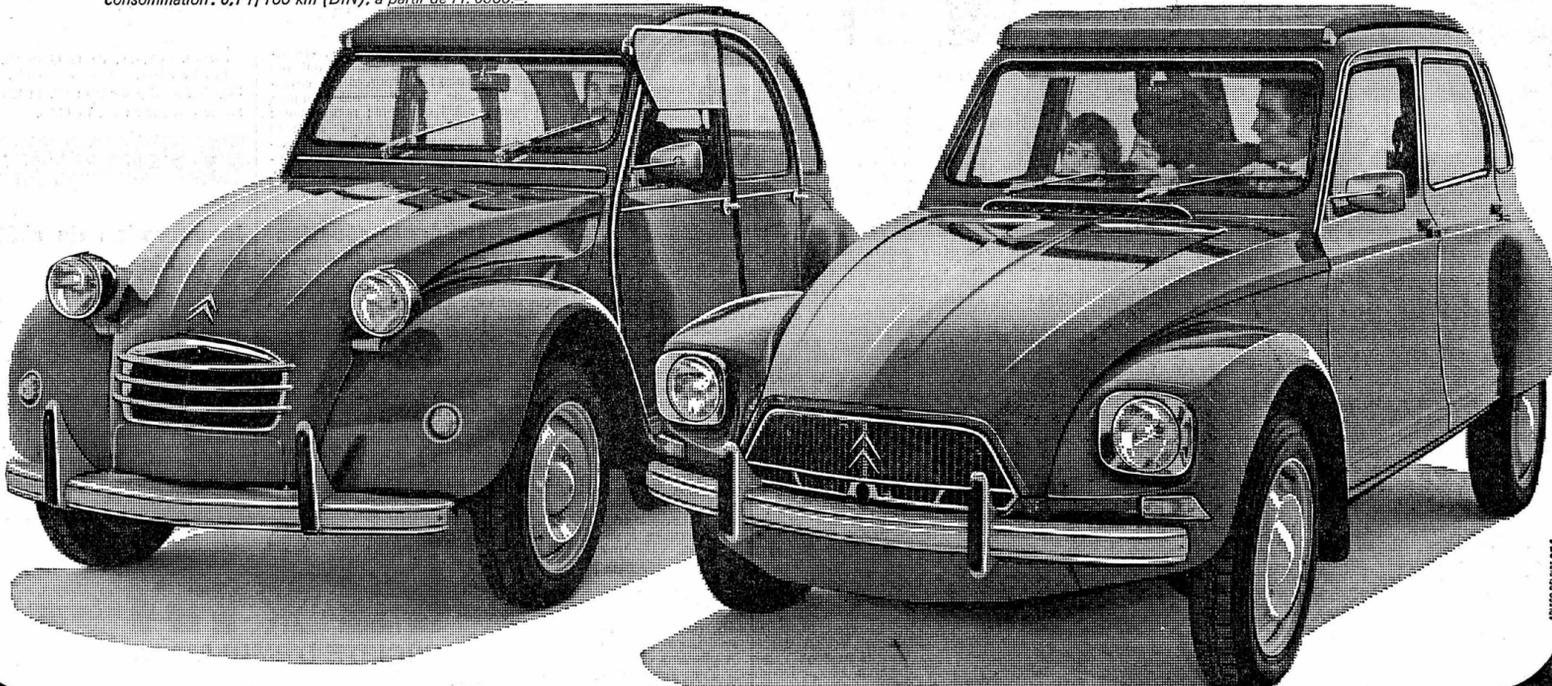
2 CV 4 : 435 cm<sup>3</sup>, 24 CV DIN / 26 CV SAE, vitesse max. 102 km/h, consommation : 5,4 l / 100 km (DIN), à partir de Fr. 5650.-

2 CV 6 : 602 cm<sup>3</sup>, 29 CV DIN / 33 CV SAE, vitesse max. 110 km/h, consommation : 6,1 l / 100 km (DIN), à partir de Fr. 6300.-

## Raisonnementment jolie.

La Dyane, c'est la 2 CV, avec des plus : un toit qui s'ouvre de l'intérieur. Une 5e - et grande - porte arrière. Un moteur qui tape allégrement le 120 à l'heure. Et puis : c'est joli, une Dyane. Mais pas délicat du tout!

Dyane 6 : 602 cm<sup>3</sup>, 32 CV DIN / 35 CV SAE, vitesse max. 120 km/h, consommation : 6,1 l / 100 km (DIN), à partir de Fr. 6600.-



## CITROËN 2CV - DYANE

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12 ; Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12 ; Boudevilliers : Centre Automob ile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 ; Cortailod : F. Zeder, tél. 42 10 60 ; Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22 ; Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77 ; Peseux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 ; Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 ; Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

# FRIBOURG - FRIBOURG

## Les médecins étrangers dans le canton

### Obéir à la loi ou répondre aux besoins ?

De notre correspondant :

La Suisse compte en moyenne un médecin pour 1130 habitants. Le canton de Fribourg n'en a qu'un pour 1525 habitants, médecins étrangers compris. En fait, la densité de médecins dans la région du « Grand-Fribourg » est supérieure à la moyenne suisse. Ce qui signifie que d'autres régions « provinciales » du canton sont fort mal loties. Cette situation a incité le Conseil d'Etat à accorder à des médecins étrangers — au nombre de sept jusqu'ici — des autorisations de pratiquer leur art dans le canton. Il l'a fait, dans certains cas tout au moins, contre l'avis de la Société fribourgeoise de médecine. Un député-médecin, M. Bernard Daguet, de Fribourg, a questionné le Conseil d'Etat à ce sujet, en octobre 1971. La réponse vient d'être donnée.

Le Dr Daguet notait que les membres de la Société de médecine avaient été étonnés d'apprendre que le Conseil d'Etat avait autorisé plusieurs médecins étrangers à pratiquer dans le canton, sans que ceux-ci soient en possession d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme équivalent reconnu par la Confédération. Ces autorisations auraient été données en violation de la loi fribourgeoise de 1943 sur la police de santé. D'au-

tre part, le Dr Daguet s'étonnait fort et regrettrait que la « commission de santé » n'ait pas été consultée. Il déclarait : « Les problèmes similaires présentés dans d'autres cantons ont toujours été réglés en application de la loi existante et en respectant les directives de la Confédération, et aussi avec l'accord des sociétés de médecine cantonales et des commissions de santé. »

#### « AUTORISATION » ET NON « PATENTE »

Le Conseil d'Etat répond qu'il a respecté la loi en n'accordant aucune « patente » à un médecin dépourvu de diplôme fédéral. En revanche, à l'instar de nombreux autres cantons et avec l'accord de l'Office fédéral de l'hygiène publique, des médecins étrangers se sont vu accorder une « autorisation » de pratiquer leur art dans le canton. Ces médecins étaient titulaires du diplôme de médecin délivré dans leur pays. Le Conseil d'Etat a agi de la sorte en vertu de la même loi sur la police de santé, qui lui confère « l'administration et la surveillance générale des affaires sanitaires ».

Ces mesures ont été prises — souligne le Conseil d'Etat — pour parer au manque de médecins dans le canton et répondre à un besoin réel de la population. Rien ne sert de compter sur les médecins fribourgeois qualifiés qui exercent leur art ailleurs.

Ajoutons qu'un étranger, titulaire du diplôme de médecin de son pays, ne peut pas obtenir le diplôme fédéral suisse, à moins qu'il ne bénéficie du statut de réfugié politique. Les médecins étrangers sont donc mis au bénéfice d'une « autorisation » qui peut leur être retirée en tout temps, si ces praticiens ne donnaient pas satisfaction.

Enfin, il faut préciser que la « commission de santé » doit être « consultée » dans les cas d'intérêt majeur ». Mais surtout, la loi sur la police de santé précise que l'origine du candidat est un étranger. Ce dernier juge donc que le besoin en médecins est plus important que les bonnes raisons que peuvent avoir les médecins de protéger leur corporation. C'est la différence, en somme, entre le droit légal et le droit réel.

M. G.

## Vandale recherché à Estavayer-le-Lac Qui a détruit le laboratoire ?

De notre correspondant :

Il y a une semaine, dans la nuit du 20 au 21 septembre, le laboratoire de langues de l'Ecole secondaire de la Broye, à Estavayer-le-Lac, était sacré par un inconnu. L'auteur de cet acte de vandalisme n'a toujours pas été identifié. La police poursuit ses investigations. Les élèves ont été invités à fournir renseignements et observations.

Des dégâts très importants ont été causés aux installations du laboratoire qui avait été mis en service il y a un an et qui avait coûté quelque 60.000 francs. Les 24 câbles d'amenée ont été systématiquement cassés. Et 1100 cassettes d'allemand ont été détruites. Assez curieusement, les autres installations

n'ont pas été touchées. Les contribuables sont évidemment victimes de ces agissements, ainsi que les élèves, le laboratoire étant inutilisable pour une période relativement longue. Il a été décidé, dans ces conditions, d'offrir une récompense pouvant aller jusqu'à 1000 francs à la personne dont les renseignements permettraient l'identification de l'auteur des dégâts.

Le concierge de l'école avait passé dans le laboratoire le mercredi 18 h 30 et n'avait rien constaté d'anormal. La porte était fermée. Il en était de même le lendemain à 5 heures. Ce n'est que peu avant 11 heures que les dégâts furent constatés. Il n'y avait pas eu d'effraction.

### Trois nouveaux réémetteurs TV

(c) Trois nouveaux réémetteurs de télévision, installés durant l'été dans la partie alémanique du district de la Gruyère et dans les proches régions singinoise et bernoise, sont mis officiellement en fonction aujourd'hui. Ils transmettent le programme suisse alémanique. Les deuxième et troisième programmes (Suisse romande et italienne) sont prévus, mais ne pourront pas être diffusés avant 1976.

L'un des réémetteurs est installé au col du Bruch, au lieu dit « Chli Biader », à 1720 mètres d'altitude pour desservir la région d'Ablenbach (Berne) par le canal régional de Bellegarde installé au « Gross Ruedgli », à 1400 mètres d'altitude, dessert les régions de Bellegarde, Chappelboden et la Villette par le canal 11. Enfin, le réémetteur du Lac-Noir, installé au lieu dit « Ahornen », à 1300 mètres d'altitude, couvre cette haute région singinoise par le canal 11 également.

## Incendie signé F.P.L.P.: 700.000 francs de dégâts

De notre correspondant :

Hier, à 17 h 15, la police de sûreté de Fribourg a publié le communiqué suivant : « Dans la nuit du 26 au 27 septembre 1972, un incendie a entièrement détruit une grange-dépot, sur le territoire de la commune de Progs, propriété de M. Paul Gachet, agriculteur à Grattavache. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de ce sinistre. »

Or, il apparaît qu'on n'est pas en présence d'un simple incendie d'une grange campagnarde. En effet, les dégâts s'élevaient à quelque 700.000 francs. Mais encore, on a trouvé sur un mur du bâtiment, peint en grosses lettres d'environ 70 cm de hauteur, le signe « FPLP » (Front populaire de libération de la Palestine). Ces lettres avaient été peintes à l'aide d'un spray de couleur rouge qui aurait été retrouvé, vide, sur les lieux du sinistre.

Le feu s'était déclaré mercredi vers 1 h 45.

La grange, à laquelle est adjointe une écurie, avait été louée par M. Paul Gachet, marchand de bétail à Grattavache, à M. Michel Nicod, industriel, domicilié à Forel (Lavaux), qui s'occupe de la vente de brevets et de la mise en valeur d'inventions. Au moment où le sinistre est arrivé, M. Nicod se trouvait au service militaire. Hier, il a pu obtenir quelques heures de congé pour se rendre sur les lieux.

M. Michel Nicod avait signé un contrat de location qui prenaît effet le 1er septembre. Dans les locaux, il avait entreposé diverses marchandises contenues notamment dans des tonneaux de dimensions diverses, jusqu'à 200 litres. Au cours de l'incendie, plusieurs explosions ont retenti. Dans la grange se trouvait également un

bateau dont la valeur serait de 20.000 francs. La valeur totale de la marchandise atteindrait 600.000 francs. Quant au local, entièrement détruit, il est estimé à 100.000 francs.

On n'en sait pas plus pour l'instant. Hier soir, le juge d'instruction de la Veveyse a confirmé que le sigle « FPLP » avait été trouvé sur le bâtiment. Il a estimé que la somme de 700.000 fr. de dégâts pouvait être exagérée. Au reste, il apparaît que l'inscription n'était pas exécutée mardi en fin de journée, lorsque le propriétaire de la grange y passa pour la dernière fois. Mais que signifie-t-elle, à vrai dire ? Les Palestiniens ont-ils quelque raison d'en vouloir à M. Nicod ? La « signature » n'a-t-elle pas été apposée que pour masquer un simple geste crapuleux ? La combustion spontanée, en tout cas, paraît peu probable.

Michel GREMAUD

# BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

## Deux poids, deux mesures

Qu'il s'agisse d'attitudes à adopter, de décisions à prendre sur le plan fédéral, cantonal ou local, le citoyen ne peut se libérer de l'arrière-pensée que les arguments avancés ne sont objectifs qu'en apparence, qu'ils sont souvent inspirés par des considérations de tactique politique.

Les flots d'éloquence qui ont déferlé au Grand conseil bernois à propos de l'aérodrome hypothétique du Grand-Maraix furent, à cet égard, symptomatiques.

**CHAMPION DE L'ENVIRONNEMENT**  
La commission compétente avait décidé avec raison de proposer au parlement d'interrompre pour l'instant l'étude de la question, de laisser simplement la région dans un état tel que, si dans cinq, dix ou quinze ans la nécessité d'un aérodrome s'imposait, ce terrain restât à disposition. Car si un jour il apparaissait indispensable d'aménager un aérodrome régional, le Grand-Maraix serait l'unique emplacement possible.

C'était trop simple et trop raisonnable. Quelques parlementaires demandèrent donc au Grand conseil de décider que, jusqu'à la fin des siècles, on ne construirait jamais d'aérodrome au Grand-Maraix — comme si l'on savait infailliblement quelle serait l'évolution future. Les députés bernois furent éloquentes : Bienne n'a pas, n'aura jamais besoin d'un aérodrome ! Eliminons

définitivement cette éventualité funeste ! Défendons notre environnement, notre approvisionnement en eau, la classe paysanne, la morale et la vertu !

Le Grand conseil décida tout de même de ne pas renoncer définitivement à la possibilité vague et lointaine de posséder quelque jour un aérodrome bernois en remplacement de celui du Belpmos. On se demande pourquoi ces courageux défenseurs de la nature s'attaquent avec un tel acharnement à un projet inexistant et ne s'élevèrent pas, par exemple, contre la pollution causée par les bateaux à moteur (il y en a plusieurs milliers sur le lac de Bienne). Il est plus malcommode, évidemment de suggérer des mesures susceptibles d'incommoder des concitoyens et électeurs, qui ne vous le pardonneraient pas. Il est bon de proposer à l'indignation publique un bouc émissaire — à condition qu'il reste dans le domaine de l'irréalité et de l'abstraction.

Puisqu'on parle de protection du lac, de protection de la nature, comment se fait-il que ces chevaliers sans peur et sans reproche ne se soient pas dressés comme un seul homme contre la construction d'un gymnase au « Strandboden » qui va remplacer un vaste espace de verdure par une école de mille élèves et de cent enseignants ?

CONTE DE FEES

Il était une fois un méchant

ministre de la Bâtisse qui, pour faire plaisir à ses petits amis, voulut ériger un immense castel qui eût privé les braves bourgeois de leur promenade favorite. Par des voies tortueuses, des propos ambigus et fallacieux, il avait obtenu l'accord du roi et de son Conseil. Heureusement que les bonnes fées veillaient ; elles ameutèrent les citoyens qui, par un spectaculaire « sit-in », firent comprendre au roi l'erreur fatale qu'il allait commettre.

Repentant, le roi fit emprisonner le méchant ministre et les habitants purent continuer à se promener au bord du lac, à respirer la brise parfumée du printemps, à jouir des frais ombrages, à admirer les fleurs multicolores et les elfes joyeux dansant dans la prairie.

Ce n'est pas tout à fait cela.

On s'indigne à l'idée qu'un jour peut-être un demi pour cent du Grand-Maraix serait occupé par un aérodrome. Mais on trouve normal qu'une bonne partie du « Strandboden » soit enlevée à la population pour faire place à une école qui pourrait être difficilement plus mal située, sera déjà trop petite une fois terminée et épiétière de plus en plus sur l'espace restant. Certes, les rives du lac ne seront pas déparées par un aérodrome, mais une énorme usine à bachtos ne vaut pas beaucoup mieux.

R. WALTER

## Journée d'inauguration de l'Organisation des industries des Champs de Boujean

De notre rédaction de Bienne :

Hier en début d'après-midi avait lieu en présence des représentants des autorités de district, de la Ville et des CFF, l'inauguration de l'Organisation des industries des Champs-de-Boujean.

Les Champs-de-Boujean, c'est un vaste espace situé à l'est de la ville, direction Granges, qui constitue l'une des rares réserves de terrains de la cité. Consacrés à l'industrie dès la Seconde Guerre mondiale ils permirent aux entreprises bernoises, étouffées par le développement urbain de retrouver le second souffle nécessaire à leur expansion, tout en attirant les promoteurs d'autres régions.

#### VINGT-SIX ENTREPRISES DIVERSES

Actuellement, les Champs-de-Boujean, accueillent 26 entreprises les plus diverses. Au nord les industries légères, au sud les lourdes. Ces maisons occupent plus de 1500 personnes. Leurs dirigeants se sont constitués en une association qui porte le nom d'Organisation des Champs-de-Boujean.

Six membres font partie du comité. Leur première préoccupation a été de créer, à l'entrée de la zone, un important panneau d'orientation. Un volumineux dossier a été constitué en vue de collaborer avec les autorités sur tous les problèmes d'aménagement de la gare de triage, de la route du Taubenloch, de la N5, des plans d'alignement

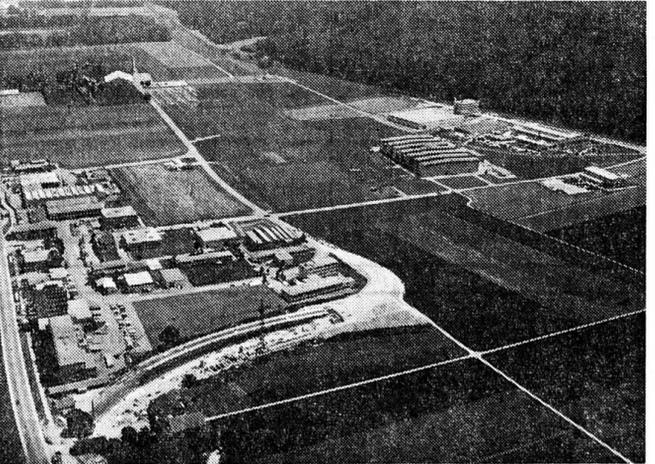
et de la construction d'un quartier d'immeubles locatifs.

Après les salutations de M. R. Tripet, président, eut lieu la visite de la zone, suivie d'une table ouverte au cours de laquelle plusieurs questions furent posées à MM. Fritz Staehli, maire, R. Kohler, conseiller national, A. Brocard, directeur du 1er arrondissement des CFF, R. Kuffer ingénieur d'arrondissement, et H. Kern directeur des travaux publics.

Au cours de cette table ouverte nous avons appris que la construction de la gare de triage CFF aux Champs-de-Bou-

jean permettrait de libérer certains terrains en ville. Cette gare, qui est d'une brûlante nécessité, sera mise en service en 1979-1980. Cependant, on tiendra compte en haut lieu des désirs de la ville et des habitants de ce quartier.

Pour la sortie de la route du Taubenloch et le raccordement à la N5 (cette dernière sera probablement mise en service en 1981), toutes les dispositions seront prises pour donner satisfaction à chacun, ville et habitants, afin que la circulation dans le centre ne soit pas perturbée.



Une vaste zone industrielle groupant 26 entreprises en une association de défense de leurs intérêts communs. (Avispress - Guggisberg)

## Ouverture de la foire de Bienne



Le petit port et une partie des halles de la foire vus de nuit.

(c) Hier en fin d'après-midi les responsables de la Foire de Bienne invitaient la presse à une visite de cette 8me édition. Cinq halles abritaient plus de 200 exposants avec les toutes dernières nouveautés en horlogerie, bijouterie, amusements radio, télévision, articles ménagers et sport sont présentés dans des stands fort bien décorés. Le stand de dégustation, le grand restaurant, sont

à même d'apaiser la faim et la soif de tous ceux qui se rendront à la foire de Bienne. Le cadre est magnifique, avec ses parterres de fleurs, ses jeux de lumière et les fontaines chantantes qui l'on revont toujours avec plaisir.

Après la visite de la Foire où chacun se plut à admirer la présentation artistique des stands et les décorations florales, MM. Otto Wenger, président, et Gilbert Bouldiers, vice-président, s'adressèrent à leurs hôtes leur rappelant les buts recherchés par cette manifestation. Un excellent souper fort bien servi à la cantine mit fin à cette avant-première de la 8me édition de la Foire de Bienne à laquelle nous souhaitons plein succès. Au cours de ce repas plusieurs allocutions furent encore prononcées.

**Maculature**

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Lire d'autres informations biennoises en page Montagnes

Téléphone volé : ultimatum du DMF Lire en avant-dernière page

# JURA - JURA - JURA - JURA

## REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE GIORDANO : 264 ENSEIGNANTS DÉPOSENT UNE PÉTITION !

De notre correspondant :

Il y a du nouveau dans l'affaire de Victor Giordano, ce journaliste de Porrentruy écarté, malgré un excellent examen, du cours accéléré pour la formation d'instituteurs. Motivés de l'éviction : manque d'oreille musicale et mauvais comportement envers « nos » institutions et ceux qui les servent...

En fait la décision sont le délit d'opinion à plein nez, et le corps enseignant jurassien a vivement réagi puisqu'une pétition lancée parmi ses membres a récolté 264 signatures. Elle demande que la lumière soit faite sur cette affaire et que Victor Giordano soit admis au cours accéléré.

Lundi 2 octobre, débutera à l'Ecole normale de Porrentruy un cours accéléré pour la formation d'instituteurs. Vingt-six candidats y ont été admis sur la base d'un examen de connaissances générales. Soixante et un s'étaient inscrits, 35 par conséquent ont échoué et, parmi eux, Victor Giordano, 32 ans, employé de bureau et journaliste, ancien rédacteur du « Jura » de Porrentruy. Ce candidat avait pourtant passé un brillant

examen et s'était classé au 7me rang. Mais il fut évincé pour des raisons qui ont provoqué une vive émotion dans le Jura, et en particulier dans les rangs du corps enseignant. La liste des résultats de l'examen comportait, sous la rubrique « propositions de la commission » (commission de 5 membres présidée par l'inspecteur Petermann de Bassecourt), la remarque suivante : « non admis : manque d'oreille musicale, personnalité instable, casier judiciaire ». Quant au rapport de la commission, il était plus explicite : « étant donné ses antécédents, objection de conscience suivie de condamnation, instabilité professionnelle, activité journalistique tapageuse et parfois diffamatoire, la commission ne peut prendre la responsabilité de l'admission de M. Victor Giordano au cours spécial.

#### OPPOSITION DANS LES DELAIS

Le candidat instituteur fit dans les délais une opposition à cette décision, opposition qui fut rejetée par la direction de l'instruction publique. Pour la compréhension de toute l'affaire, il faut préciser que Victor Giordano est membre militant du Rassemblement jurassien, qu'il fut chef de presse du « groupe Bélier », qu'en sa qualité de rédacteur du « Jura », journal aujourd'hui disparu, mais de tendance séparatiste, il eut l'occasion d'écrire des articles d'une encre qui n'était pas de l'eau de rose. En outre — et entre quatre yeux deux membres de la commission le lui firent clairement savoir — il a le « tort » de faire partie de l'équipe rédactionnelle du journal satyrique « La Tuile ».

La décision prise à l'encontre de Victor

Giordano ne trompe personne, et surtout pas les membres du corps enseignant qui redoutent qu'en d'autres occasions, on leur fasse un « procès » semblable. Aussi un groupe de pédagogues jurassiens s'est-il constitué dans le but de lancer dans les rangs du corps enseignant une pétition pour demander l'admission de Victor Giordano au cours accéléré, mais aussi pour dénoncer le délit d'opinion et protester contre ce qui est considéré comme un « règlement de comptes de nature partisane ».

Le groupe en question a donné hier soir à Delémont une conférence de presse. Ses porte-parole ont rappelé les faits et réfuté les motifs invoqués pour l'évincement de l'ex-rédacteur du « Jura ». Concernant le manque d'oreille musicale, il fut relevé qu'il pouvait difficilement être décelé sur la base d'un examen sommaire de quelques minutes. Victor Giordano s'est d'ailleurs depuis soumis volontairement à un examen médical qui a prouvé qu'au point de vue physiologique en tout cas son oreille est normale. Quant à son comportement, il est à relever, précisèrent ses amis, qu'aucun fait précis n'a été avancé et que le candidat rejeté n'a jamais subi de condamnation pour diffamation dans son activité journalistique et s'il a fait 20 jours de prison, c'est en tant qu'objecteur patriote, dans un but idéal.

Enfin, tous les candidats au cours accéléré font preuve d'une certaine instabilité, puisqu'ils tous cherchent à changer de profession. Giordano fut employé de banque durant 10 ans, puis journaliste pendant 5 ans et, à la disparition de son journal, il entra à la municipalité de Porrentruy en attendant de trouver un endroit lui convenant mieux.

Le porte-parole des enseignants releva encore que V. Giordano avait tenté avant-hier une nouvelle démarche auprès de M. Simon Kohler, directeur de l'instruction publique, en lui demandant par lettre de revenir sur sa décision, et de l'admettre au cours qui débutera lundi. Puis il donna connaissance du résultat de la pétition : 264 signatures (d'autres suivront) et, en outre, 70 signatures d'élèves de l'école normale de Delémont qui ont demandé elles-mêmes à appuyer la pétition. Toutefois ces 70 dernières signatures ne seront pas envoyées à la direction de l'instruction publique, pour les motifs que l'on comprend. Une action pareille serait en cours à l'école normale de Porrentruy.

La pétition, signée par près du quart des enseignants jurassiens, rappelle l'affaire, puis comporte les remarques suivantes : « Il apparaît que les aptitudes des candidats sont un facteur secondaire. L'autorité cantonale a démontré crûment que les opinions des citoyens, et le fait de les exprimer, peuvent être retenus comme « délit ». Les libertés constitutionnelles sont battues en brèche par ceux mêmes qui ont pour mission de les faire respecter. Les membres du corps enseignant, quelles que soient leurs options politiques ou philosophiques, se sentent menacés par de tels agissements.

Il est du reste anormal qu'une commission d'examen puisse être composée, dans sa majorité, de membres du même parti.

Les décisions officielles fondées sur le délit d'opinion, poursuit la pétition, étant de nature à discréditer l'école normale, tout en jetant la suspicion sur le rôle des enseignants, les signataires :

protestent contre la mesure prise à l'égard de M. Giordano ; s'associent au comité de l'Association de la presse jurassienne pour exiger que toute la lumière soit faite sur cet abus de pouvoir ; demandent à l'autorité compétente d'admettre M. Giordano au cours accéléré, et aux députés jurassiens d'intervenir à cet effet.

Les signatures seront transmises sans délai à la direction de l'instruction publique. Elles émanent de tous les degrés de l'enseignement, de gens de tous les partis et de toutes les régions du Jura. A ce propos, il fut bien précisé que la préoccupation des pétitionnaires était uniquement l'atteinte à la liberté d'opinion. Le fait que Victor Giordano soit militant séparatiste n'a pas retenu des enseignants ni séparatistes à apposer leur signature. La pétition ne sera donc « exploitée » par aucun mouvement ni aucun parti. Elle demande uniquement que justice soit rendue à un candidat ayant subi l'examen d'admission avec succès, et que la liberté d'expression et d'opinion des enseignants soit respectée.

Bévi

Téléphone volé : ultimatum du DMF Lire en avant-dernière page

**Delémont : établissement hospitalier ?**  
(c) Un de ces derniers soirs, une habitante de Delémont ayant accouché récemment à Porrentruy se présente à la maternité de l'hôpital de Delémont pour demander que l'on remédie à l'engorgement d'un sein qui la faisait souffrir. Elle se vit répondre par la sœur responsable du service d'obstétrique que son « affaire » ne l'intéressait pas, étant donné qu'elle avait accouché ailleurs. « Que l'hôpital qui vous a accouchée s'occupe de vous », conclut la personne en question. Elle ajouta par la suite au mari, qui revenait à la charge, que tous les hôpitaux agissent ainsi.  
La jeune mère dut donc se rendre dans la nuit à l'hôpital de Porrentruy où elle recut les soins qui nécessitaient son état. Or, renseignements pris dans les hôpitaux de Moutier, Porrentruy et Saint-Imier, il apparaît que ces établissements se révèlent plus « hospitaliers » dans les cas de ce genre. Il convient toutefois de préciser que le médecin responsable du service d'obstétrique n'a pas pu être atteint, pas davantage que le directeur de l'hôpital. Il ne s'agit donc, d'un excès d'autorité d'une personne, ce qui évidemment diminue la gravité du cas...

# Flash sur la Côte

Pour vos cadeaux, une bonne adresse...

Votre Spécialiste en  
Montres, Bijouterie, Orfèvrerie



**Sandoz**  
Gd. rue 29 PESEUX



## BABY - HALL



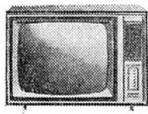
Votre détaillant  
spécialisé

**PESEUX**

Grand-Rue 2  
Téléphone 31 38 35

## ANDRÉ HAEFELI PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)



**TV - RADIO - DISQUES  
TOURNE-DISQUES  
MAGNÉTOPHONES**

31 24 84

Service prompt et soigné

Pour être bien servi...

## J. GOUMAZ

- TABACS
- JOURNAUX
- PAPETERIE

Ouvert tous les jours sans interruption.

Jane

## GAUTHEY

BONNETERIE - LINGERIE

**Confection  
pour dames  
et enfants**

Timbres-escompte Grand-Rue 36

## COMMUNIQUÉ

Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

## VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

## VALENTINE, les plus belles peintures

1200 teintes spectromatic  
PAPIERS PEINTS

Parfumerie  
Droguerie  
PESEUX

## Michel Jenni

Tél. (038) 31 15 07

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux



**ROSSIER**  
ELECTRICITE GENERALE  
PESEUX BEVAIX CHEZARD  
311216 461757 5319 75

+ tous les appareils électro-ménagers

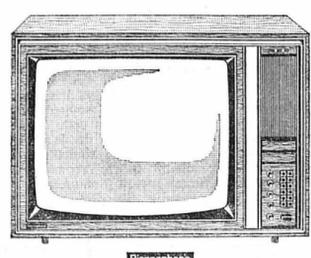
## Boucherie chevaline Pesieux



Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN, ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité



## RÉMY PERRET

RADIO  
TÉLÉVISION COULEUR  
Concessionnaire PTT  
PESEUX BEVAIX CHEZARD  
311216 461757 5319 75  
Atelier Temple 6  
Magasin Grand-Rue 6

## A Chantemerle, acte final d'un bicentenaire réussi

Le dernier acte de la commémoration du deuxième centenaire des Mousquetaires de Corcelles-Cormondrèche s'est déroulé récemment. A Chantemerle, là où, quelques semaines avant, les tireurs de toute la Suisse s'étaient mesurés à 300 mètres, lors du tir commémoratif dont nous avons souligné le succès, le président Eugène Bernard a procédé à la proclamation des palmarès de la finale des concours et a remis les dons d'honneur et les prix aux lauréats.

Les manifestations de ce bicentenaire avaient commencé il y a quelques mois quand le comité des Mousquetaires, en présence des autorités locales, avait inauguré le stand de Chantemerle complètement rénové et doté d'un pas de tir moderne en vue précisément du tir commémoratif.

Puis, durant deux week-ends, à fin août et au début de septembre, quelques-uns des meilleurs « fusils » du pays défilèrent à Chantemerle, et au stand de Pesieux prêt en renfort, pour décrocher une bonne place au tir du bicentenaire, doté de nombreux et beaux prix. On y vit même une « tireuse »: Mme Brugger, d'Auvergnier, la seule au milieu des tireurs. Et elle se comporta fort bien dans ces difficiles épreuves.

Voici le palmarès proclamé à Chantemerle lors du dernier week-end et qui met un point final à ce bel anniversaire fêté avec beaucoup d'éclat et de réussite grâce à une organisation sans défaut:

**Concours intercantonal de sections:**  
1. Pesieux « Armes de guerre » cat. I 54.266; 2. Renens « Amis du tir » cat. I 54.166; 3. Tramelan « Tir de Campagne » cat. I 53.500; 4. Gryon « Argentine » cat. II 53.200; 5. Boudry « Mousquetaires » cat. II 52.900; 6. Montmollin « La Rochette » cat. III 52.818; 7. Diesse « Tir en Campagne » cat. III 52.666; 8. Cornaux « Le Vignoble » cat. III 52.555; 9. Corcelles-Cormondrèche « Mousquetaires » cat. I 52.200; 10. Les Hauts-Geneveys « Montagnarde » cat. III 52.100; 11. Le Locle « Carabiniers du Stand » cat. II 52.000; 12. Le Locle « Défense » cat. I 51.916; 13. La Chaux-de-Fonds « Armes Réunies » cat. I 51.733; 14. Saint-Aubin « La Béroche » cat. I 51.428; 15. Neuchâtel « Police Infantérie » cat. III 51.428 etc.

**Concours intercantonal de groupes:**  
1. Lausanne - Sports 240 pts; 2. Amis du Tir Renens - Super Girex 235; 3. Armes de guerre Pesieux - Les Craes 234; 4. Carabiniers Bulle - Les Mounis 234; 5. Armes Réunies - Colombier II 233; 6. Tir Campagne - Diesse 231; 7. Société de Tir Vuadens - Colombettes 230; 8. Tir Campagne - Tramelan - La Côte 230; 9. Polizeischützen Bienne - Bäisedöri 230; 10. Argentine - Gryon III 229; 11. Armes Réunies La Chaux-de-Fonds - Les Vengeurs 227; 12. Carabiniers Satigny - Mandement I 227; 13. Armes de guerre Pesieux - Les Sifflets 227; 14. Armes de guerre Pesieux - L'équipe 227; 15. Schützenclub Oberwil - Schnägge I 226 etc.  
**Cible Chantemerle:** 1. Rollier Georges (Lausanne) 983 pts; 2. Schmidli

Rodolf (Oberwil) 976; 3. Dennler Hans-Ruedi (Cernier) 970; 4. Ramsayer Emile (Oron) 967; 5. Giller Roger (Vuadens) 965; 6. Raz Jakob (Nidau) 964; 7. Schaller Karl (Berne) 964; 8. Wernli Léo (Oberwil) 962; 9. Bürgin Erich (Lausanne) 962.  
**Cible Corcelles:** 1. Matile Albert (Cormondrèche) 375-98; 2. Bühler

Walther (Pesieux) 375-97; 3. Gillieron Robert (Neuchâtel) 375-95; 4. Jaccard Marcel (Renens) 374-99; 5. Huber Karl (Fahrni) 374-97; 6. Merle Paul (Lausanne) 372; 7. Kohler Paul (Oberwil) 370-100; 8. Bühler Ernest (Russin) 370-98; 9. Leschot Willy (Diesse) 368-98.96.

**Cible art groupe:** 1. Rossier Her-

mann (Alterswil) 50. 97; 2. Künzi Ernest (Corcelles) 50. 92; 3. Geyer Joseph (Oberwil) 49; 4. Python Albert (Bulle) 49; 5. Tercier Michel (Gifers) 49; 6. Burgdorfer Walter (Lausanne) 49; 7. Perrin André (La Chaux-de-Fonds) 49; 8. Gacond Pierre (Les Geneveys s/Cof.) 49; 9. Beuret Georges (Le Locle) 49.



A Chantemerle, lors de la cérémonie de distribution des prix (de gauche à droite), Ernest Kunzi (2me sur la cible Art-groupe, le 1er étant absent), le président Eugène Bernard, souriant et heureux que tout se soit bien passé, Mme Brugger qui fut la seule femme à s'aligner au tir du bicentenaire, Georges Rollier (1er cible Chantemerle) et Albert Matine (1er cible Corcelles).  
(Avipress J.-P. Baillod.)

## Succès neuchâtelois au premier tournoi des vétérans de Corcelles-Cormondrèche

Pour un coup d'essai, ce fut, comme on dit, un coup de maître!

Le premier tournoi de football des vétérans de Corcelles-Cormondrèche, qui s'est disputé récemment sur le terrain du Grand-Loche, à Corcelles, a rassemblé six équipes dont une de Riehen (Bâle-Campagne) et d'Avenches.

Cette manifestation sportive a attiré un nombreux public et les matches, disputés avec courtoisie mais acharnement, ont bénéficié d'un temps splendide. Il faut préciser que les vétérans de Corcelles-Cormondrèche cherchent à remplir une cagnotte qui doit leur permettre, dans deux ans, d'aller assister à la finale de la Coupe du monde de football, à Munich. Autant s'y prendre à temps!

Ce tournoi était empreint d'un excellent esprit sportif: les aînés ont ce grand mérite de jouer pour leur seul plaisir; ce sont des amateurs dans le meilleur sens du mot.

Au terme de cette empoignée fort sympathique, le F.-C. vétéran Corcelles-Cormondrèche a battu, en finale, le F.-C. Riehen, par 3 buts à 2. Avec courtoisie, les Neuchâtelois ont cédé le trophée gagné à leurs valeureux adversaires: les Bâlois étaient tout heureux de boire du blanc de Neuchâtel dans ce trophée qui en contenait... 9 litres. Presque un litre par joueur!

L'équipe neuchâteloise victorieuse

s'alignait dans la composition suivante: E. Kunzi, H. Gindraux, A. Keller, Fr. Reymond, J.-Cl. Robert, G. Bonfils, E. Léone, P. Gindraux (l'administrateur communal), F. Wehrli, G. Fivaz et P. Schweizer. Moyenne d'âge: 34-35 ans!

Le trophée avait été offert par une entreprise de construction et les cafetiers-restaurateurs de la commune.

## Trois cars pour la sortie des aînés

Ce sont finalement 136 personnes âgées de plus de 70 ans qui ont participé avec joie et enthousiasme à la course des aînés mise sur pied par

l'administration communale de Corcelles-Cormondrèche.

Trois cars bien remplis ont quitté à 13 h 30 la cour du collège de Corcelles pour ensuite longer le lac de Bienne par la rive nord, puis monter sur le plateau de Plagne, redescendre sur Granges pour finalement arriver à Altreu, centre suisse de l'élevage des cigognes sur les bords de l'Aar solurois.

Pour le retour, ce fut par le chemin des écoliers que les aînés revinrent à Neuchâtel, passant par Büren-an-der-Aare, et par la Tène où leur fut servie une collation bienvenue.

Et c'est à 20 h 30, le cœur joyeux, qu'ils rentrèrent à la maison, après avoir manifesté leur plaisir par des productions spontanées, tandis que les représentants de la commune, Messieurs Grau et Giudici, conseillers communaux, leur adressaient d'aimables paroles.

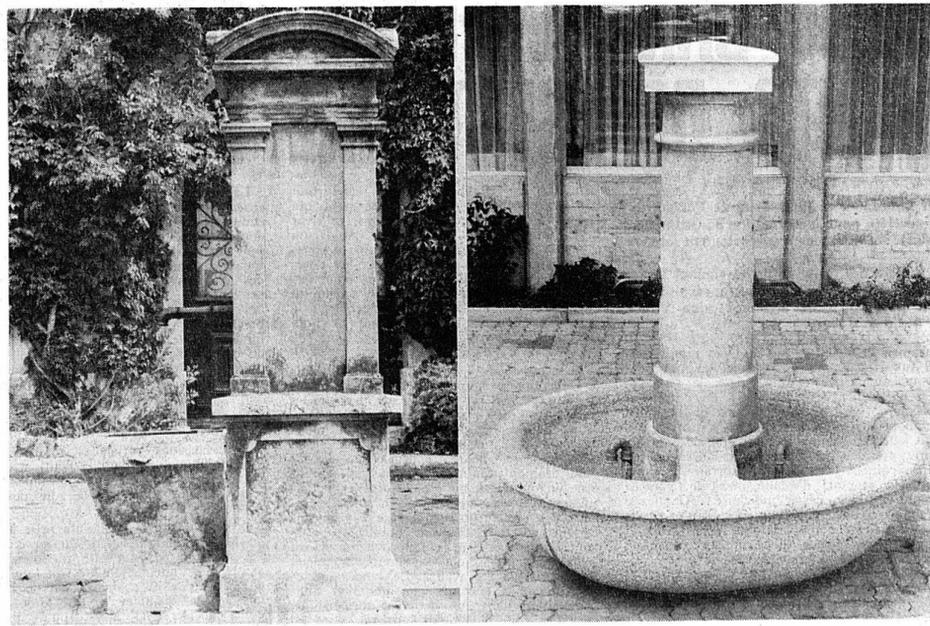
## Création d'une amicale SFG

Une poignée de membres honoraires de la SFG de Corcelles-Cormondrèche a ressenti à tel point la nécessité de se rencontrer que l'idée d'une amicale en est née.

Sous la présidence de A. Minder s'est constitué un comité provisoire qui a pu fixer certains buts lors d'une séance constitutive qui s'est tenue récemment.

D'ores et déjà une seconde aura lieu à fin septembre au Bornelet avec à l'ordre du jour la définition des buts de cette amicale, la nomination du bureau et les statuts.

## Les belles fontaines de la Côte



Deux belles fontaines de la Côte: à la Grand-Rue de Corcelles (à gauche) devant la maison Schneider, et dans le jardin de l'auberge du Grand-Pin, à Pesieux (à droite).

(Avipress J.-P. Baillod)

**NOS EXPOSITIONS PERMANENTES,  
(plus de 1000 m<sup>2</sup>) ouvertes à toute heure...**

Prix avantageux

Reprise de vos  
anciens meubles

Tél. 31 43 44  
ou 31 50 88

**MEUBLES  
NUSSBAUM**  
PESEUX ET NEUCHÂTEL

Pour vos livraisons à domicile



**31 11 31**

**Pharmacie Gauchat**

PESEUX

*si légère, si douce...*

Muratti Ambassador  
La cigarette qui répond  
vraiment aux desirs du fumeur  
moderne. La combinaison  
idéale du célèbre  
système de filtration  
au Charcoal et du  
mélange de tabac sélectionné  
trouvé avec soin  
lui donne cette douceur  
aromatique  
qui fait son succès.

**MURATTI**  
**AMBASSADOR**

Muratti Ambassador:  
filtration et plaisir.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, quelques

**spécialistes en télécommunications**

(monteur d'appareils électroniques et de télécommunication, monteur d'appareils à courant faible ou courant fort, monteur électricien, mécanicien électricien, radio-électricien avec ou sans certificat d'apprentissage).

Nos nouveaux collaborateurs seront chargés de travaux dans les centraux téléphoniques, aux services des dérangements, des installations d'abonnés, de la radio et de la télévision et des amplificateurs.

Formation assurée par nos soins; âge 20 - 35 ans, nationalité suisse.

Renseignements à notre service du personnel, tél. (038) 22 14 07, ou adresser les offres de service à la

**Direction d'arrondissement des Téléphones**  
2002 Neuchâtel  
Place de la Gare 4

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**CHARPENTIERS-MENUISIERS**

Places stables.

S'adresser à  
**Jean-Pierre Tschäppät, Cornaux.**  
Tél. atelier 47 11 47,  
domicile 47 17 29.

Atelier de tracteurs et machines agricoles offre un emploi de

**mécanicien agronome**

Poste à responsabilités convenant à personne dynamique. Emploi stable et très bien rétribué.

Association ou reprise du commerce possibles.

Faire offres sous chiffres  
P 28-22119, à Publicitas,  
2001 Neuchâtel.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.  
Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

**OUVRIERS**

de nationalité suisse, ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe;

**UN MÉCANICIEN QUALIFIÉ**

pour les réparations et l'entretien des machines.

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.

Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

Les jeunes écoliers et personnes désirant faire la

**vendange**

de même que brandards, sont priés de s'inscrire chez

**Jean Mühlematter, Cortailod**

Tél. (038) 42 14 22.

**HOME WATCH CO LTD**  
Pierre-à-Mazel 11  
2000 Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

**PERSONNE (dame ou demoiselle)**

ayant déjà travaillé en horlogerie, pour différents travaux en atelier. Mise au courant par nos soins. Travail à journée complète.

Tél. (038) 24 32 00.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Coiffure Printemps cherche

**PREMIÈRE COIFFEUSE**

Place bien rétribuée.

Tél. (038) 24 04 22.

**LE PRÉLET S.A.**      **ESCO S.A.**  
Fabrique de cadrans      Fabrique de machines

**2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

engagent tout de suite ou pour époque à convenir :

**STANDARDISTE**  
connaissance des langues française et allemande indispensable.

**CONSTRUCTEURS**  
pour le bureau d'études.

**JARDINIER**  
capable de diriger les travaux d'entretien des jardins et la décoration florale des immeubles dépendant des Usines.

**OUVRIERS**  
spécialistes ou à former sur la mécanique.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable à :  
**ESCO S.A., Fabrique de machines,**  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 12 12.

**MIGROS**

cherche

pour son marché rue de l'Hôpital, Neuchâtel

**boucher-désosseur**

pour son siège central de Marin

**aide-boucher**

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

**M-PARTICIPATION**

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

On cherche :

**2 monteurs en chauffage A**

**2 aides-monteurs**

ou

**manceuvres**  
ayant déjà travaillé dans la branche, et aussi

**2 apprentis monteurs en chauffage**

Semaine de 5 jours, bon salaire à ouvriers capables.

Faire offres à l'entreprise Ernest Luppi, Châtelard 9, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 27 44.

Nous cherchons :  
pour une étude du centre de la ville une

**collaboratrice**  
(533/1)

connaissant parfaitement le français (avec sténo). Elle sera responsable du service « notariat ». Ce poste demande un esprit vif et le sens de l'organisation.

pour seconder le directeur d'une importante société de Cressier, une

**secrétaire de direction**  
(532/1)

de langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.  
Un esprit d'initiative et le goût du travail indépendant.  
Il s'agit d'une véritable collaboration à haut niveau.

pour une entreprise à Boudry une

**seule secrétaire**  
(551/1)

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand, ayant quelques années d'expérience du secrétariat.  
Activité indépendante dans un cadre agréable.

Ecrire ou téléphoner à :

**CARRIERES FEMINIENES**

44, avenue de la Gare, 1003 Lausanne  
tél. (021) 20 64 55  
une division de ALEXANDRE TIC S.A., Genève  
Conseils internationaux en recrutement

Supportez mieux les premiers froids, combattez l'humidité de la saison, augmentez votre bien-être et vos performances en portant dès maintenant une ceinture

**TERMARIN**  
en pure laine

La ceinture chauffe-reins **TERMARIN** cumule les avantages et vous protège efficacement des refroidissements, rhumatismes, lumbagos et sciatiques.

Modèles pour hommes et pour femmes.  
Envois par poste, sans frais.

En exclusivité :

**PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE**

**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Hält warm  
Tiene caldo  
Tient chaud

**Sunbeam 1250:**  
seul son prix est modeste.

Fr. 8.250

La Sunbeam 1250 est la voiture familiale idéale. Sûre et extrêmement économique. Son prix est trop modeste pour vous laisser soupçonner toutes ses qualités. Avant d'acheter votre prochaine voiture, essayez la Sunbeam 1250. Pour découvrir tout ce qu'elle vous réserve.

**Chrysler fabrique des voitures sur lesquelles on peut compter.**

Concessionnaires : Neuchâtel : A. Waldherr, (038) 24 19 55. Neuchâtel-Peseux : Garage de la Côte S.A., (038) 31 23 85. Delémont : Garage Moderne, Emil Frey S.A., (066) 22 49 31. Fleurier : C. Holz, (038) 61 23 22. Le Landeron : J.-B. Ritter, (038) 51 23 24. Malleray : G. Brancucci, (032) 92 17 61. Belprahon : Burri Frères, (032) 93 36 88. Courrendlin : W. Flury, (066) 35 53 30. Fontaines : E. Benoit, (038) 53 16 13. Le Locle : A. Privat, (039) 51 59 33. Les Verrières : A. Haldi, (038) 66 13 53.

# PLAISIRS DE LA TABLE...

Cette rubrique paraît le dernier jeudi de chaque mois. Elle vous apporte conseils et renseignements sur le domaine de l'alimentation et de l'art de recevoir...

**Planas Primeurs**  
Toute la gamme des légumes frais  
Poteaux 4 Neuchâtel

## La découverte du café

Selon un vieux récit arabe, c'est à un berger habitant le Yémen qu'il faut attribuer la découverte du café. Un jour, il remarqua que ses chèvres étaient particulièrement vives. Il les suivit et les vit brouter les feuilles et les baies d'une plante inconnue. Il cueillit quelques-uns de ces fruits, les écrasa et les fit bouillir avant de boire l'infusion. Il en devint si gai et si loquace que ses voisins le soupçonnèrent à tort d'avoir goûté au vin défendu.

Vers l'an 1000 de notre ère, un médecin arabe décrit le premier café qu'il désigna sous le nom de « bunc ». Il expliqua que le breuvage était arrivé d'Abysinie par la mer Rouge, chez les Arabes puis chez les Perses. L'histoire semblerait confirmer cette version.

## Un bon mélange exige, de la part du spécialiste, un odorat et un palais délicats

Pour obtenir un bon café, il faut avant tout un bon café en grains ou un mélange de grains de café de provenances, d'espèces et de qualités différentes. Tous les torréfacteurs visent à obtenir des mélanges qui leur soient propres et dont ils pourront être fiers. Pour cela, ils utilisent principalement des arabica provenant d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, qu'ils mélangent parfois à des qualités africaines ou indiennes. En Suisse, il est rare qu'on se serve des qualités robusta, moins chères. En préparant les mélanges, il faut tenir compte de l'usage auquel ils sont réservés: café au lait, espresso, moka, etc. Mélangier les cafés est un art qui exige un sens aigu du goût et de longues années d'expérience.

## Recettes originales à base de café

### Café brûlot

1 petite orange piquée de 20 clous de girofle, 1 pelure d'orange mince, 1 pelure de citron mince, 10 morceaux de sucre, 2 dl de coïntreau ou de cognac, 1 litre de café fort, chaud, 1 dl de cognac.

Mettre dans un plat de verre à feu. Chauffer et ajouter. Flamber en arrosant continuellement jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter. Mélanger. Faire chauffer dans une louche et poser l'orange piquée de clous de girofle et verser lentement dans le café.

### Coffee Hot Nog

2 jaunes d'œufs, 2 cuillerées à soupe de sucre, 2 1/2 dl de café chaud, 2 blancs d'œufs. Mélanger au bain-marie en remuant sans arrêt. Battre en neige ferme et verser dans 4 tasses ou 4 verres, recouvrir avec la « mousse au café » chaude.

### Café irlandais

Echauder un verre à l'eau bouillante, égoutter soigneusement et y verser 20 g de

**AU MOKA**  
Thé Café  
CONCERT 4 NEUCHÂTEL TEL. 35 53 24

**BOUCHERIE CHARCUTERIE**  
HÔPITAL 15 NEUCHÂTEL  
P. 25 24.05  
25 24.65  
QUALITÉ IRREPROCHABLE  
CHOIX INCOMPARABLE  
PRIX RAISONNABLE  
**ROHRER**

**MINEX SA**  
Eaux minérales  
Bières  
Liqueurs  
J.-C. DEFOREL  
Maujobia 6  
NEUCHÂTEL  
Tél. 25 68 69

## Comment le café arriva en Europe

Le café apparut relativement tard en Europe. Dès 1528, les Espagnols avaient introduit le cacao dans leur pays et, grâce aux Hollandais, l'Europe fit la connaissance du thé en 1610. Les premiers sacs de café furent amenés de Turquie en Europe par des navires de la flotte vénitienne en 1613. L'histoire rapporte qu'après le siège de Vienne, en 1683, les Turcs s'enfuirent en abandonnant 500 sacs de café. Le Polonais Kolschitzky, ayant goûté du café en Turquie, le considérait comme une boisson précieuse et réclama le café délaissé, en récompense de ses services de courrier pendant le siège de la ville.

Il avait observé la façon dont les Turcs préparaient le breuvage et, avec ses 500 sacs, il ouvrit le premier café viennois. Bientôt des établissements du même genre furent exploités à Marseille et à Paris, puis dans d'autres villes. Sous le règne de Napoléon, l'importation de café en Europe occidentale fut presque totalement interrompue à la suite du blocus continental. A la levée de celui-ci, le café connut à nouveau un succès décisif dans toute l'Europe!

Le magasin de torréfaction du Moka-Bar vend au détail cafés, thés, etc., depuis 1949 à Neuchâtel. Situé premièrement rue Pury 4, il s'est déplacé encore plus au centre de la ville. A l'angle des rues du Concert et du Temple-Neuf, il offre à une clientèle toujours plus nombreuse ses spécialités torréfiées quotidiennement sur place. Ses mélanges spéciaux de cafés ainsi que les neuf sortes de thés, peuvent être dégustés au Moka-Bar et achetés au détail.

- Réchauds  
- Chauffe-plats  
- Garnitures pour flambés  
**BAILLOD**  
Rue du Bassin  
Neuchâtel  
Tél. 25 43 21

Du soleil dans votre verre  
**Rouge Pinot noir**  
Elli-de-Perdrix  
Vin fin blanc  
**GRISON**  
Marc - Prune Bérudge  
Tél. (038) 47 12 36  
Cressier

whisky irlandais, 1 bonne cuillerée à dessert de sucre, (40 g env.)  
Remplir le verre de café chaud jusqu'à 2 cm du bord. Remuer avec une cuillère à long manche pour bien mélanger le whisky, le sucre et le café.  
Crème liquide que l'on verse à la cuillère sur le mélange en veillant à ce qu'elle surnage. Ne plus mélanger (servir sans cuillère).

Porcelaine  
Argenterie  
Cristal  
**Sollberger et Co**  
NEUCHÂTEL  
Place du Marché  
Tél. 25 13 68

BOUCHERIE  
**CHEVALINE**  
P.-A. Challandes  
Rue des Moulins 4  
Tél. 25 33 74

**Burri**  
Maître fleuriste  
embellira votre table  
Tél. 25 46 60  
2000 Neuchâtel  
Seyon 30

Nos produits!  
Une fête pour votre palais  
Confiserie  
**Weber**  
VALANGIN  
Tél. 36 11 48

RÉALISATION: **ASSA**

La réussite dans la cuisine commence avec Fornachon  
**AF** Appareils ménagers  
La Chau-de-Fonds  
Tél. (039) 22 23 26  
Bevaix  
Tél. (038) 46 18 77

**FROMAGERIE BILL**  
Trésor 2  
le spécialiste pour tous les FROMAGES



No - Cf. 12.72.1

**Gonset**

(de gauche à droite)  
Un caban très représentatif de la ligne. «Automne-Hiver 72» de notre nouvelle collection Prêt à Porter. Très junior, col tailleur, tons dominants orange ou brun, il est en laine 55 % et acrylique 45 %.

38 à 46 **149.-**

Un grand col à double boutonage, une petite martingale, ce sont les détails de cet ensemble tweed/carreaux en lainage. Sa veste très près du corps et le pantalon qui la prolonge élancent au maximum. Brun et bleu.

38 à 44 **249.-**

**HARTMANN**

Spécialiste pour

. Stores à rouleaux  
Portes de garages  
Constr. métalliques

**HARTMANN + CO SA**  
Service de réparations  
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

**plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.

M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17, 1000 Lausanne 16 (Malley). Tél. 25 46 76.

**CFF**

Neuchâtel-Gare  
Tél. 24 45 15  
ou 25 79 01

**Nos beaux voyages**

Dimanche 1er octobre 1972

**JUNGFRAUJOCH**

79.— avec abt. 1/2 billets Fr. 57.—

Dimanche 8 octobre 1972

**COL DE LA FAUCILLE**

Train spécial - car  
42.— avec abt. 1/2 billets Fr. 36.—

Dimanche 8 octobre 1972

**COURSE SURPRISE D'AUTOMNE A L'ÉTRANGER**

Train spécial  
38.— avec abt. 1/2 billets Fr. 33.—

Renseignements et inscriptions: aux bureaux de renseignements CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

**COMPTOIR DE MARTIGNY**

Du 30 septembre au 8 octobre 1972

Billets spéciaux à prix réduits au départ de Neuchâtel

2me cl. Fr. 26.—  
1re cl. Fr. 43.—

Ces billets sont valables 2 jours. Aller et retour par n'importe quel train. Facilités supplémentaires pour familles.

**Mode nouvelle**

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le président de la République d'Allemagne fédérale et sa suite sont arrivés en Suisse

BERNE, (ATS). — MM. Gustave Heinemann, président de la République fédérale allemande...

Nello Celio, interviewé par la Radio suisse italienne sur la signification de la visite en Suisse du président de la République fédérale allemande...

aussi, quoique à un degré différent, les difficultés que suscite la présence sur son territoire d'un grand nombre de travailleurs étrangers.

De son côté, M. Walter Scheel, ministre des affaires étrangères qui accompagne M. Heinemann...

Strictes mesures de sécurité

Des mesures de sécurité strictes entourent la visite du président Heinemann dans notre pays.

Le conseiller fédéral Celio salue un défenseur des grands idéaux

BERNE (ATS). — « Nous saluons en vous un défenseur des grands idéaux : un chrétien convaincu, un ardent démocrate, un champion inébranlable de la primauté du droit et de ses aspects humains. »

« Dans votre haute charge, à poursuivre M. Celio, vous avez œuvré, avec une détermination et une persévérance qui force notre admiration, pour la compréhension et la réconciliation des peuples. »

LA SIGNIFICATION DE LA VISITE EN SUISSE DU PRÉSIDENT HEINEMANN

Après l'atterrissage du petit bi-moteur, le président Heinemann est sorti le premier de l'appareil. Il était suivi par Mme Hilda Heinemann vêtue d'un manteau gris et coiffée d'un chapeau rouge.

cement des moyens de règlement pacifique des litiges entre Etats. »

DEVELOPPER LES RELATIONS HUMAINES

Après avoir remercié M. Celio, le président Heinemann rappelle le rôle de la Suisse pendant et après la Seconde Guerre mondiale :

« Nous sommes toujours reconnaissants envers votre pays et votre peuple pour ce qu'il a fait à cette époque. »

M. Heinemann a ensuite souligné l'important rôle que la Suisse avait à jouer pour une politique de détente en Europe.

National: M. Celio justifie les mesures prises pour la sauvegarde de la monnaie

BERNE, (ATS). — Lors de sa séance de mercredi, le Conseil national a principalement entendu le président de la Confédération M. Celio, en sa qualité de chef du département des finances et des douanes...

CREDITS MILITAIRES VOTES

Les crédits pour les ouvrages militaires, les places d'armes et les places de tir ont été acceptés par 118 voix contre 8, le programme d'armement de 1972 par 104 voix contre 7.

Dans ses commentaires sur les décisions gouvernementales concernant la monnaie, M. Celio a tout d'abord dressé le bilan des réformes projetées en vue d'assainir le système monétaire international.

DEUX DOMAINES INSÉPARABLES

On a accusé le Conseil fédéral, a déclaré le président de la Confédération, d'avoir voulu influencer la conjoncture à travers les mesures monétaires.

Parlant de l'inflation, M. Celio a reconnu que divers facteurs permettent de craindre un nouveau renchérissement d'environ 10 % pour l'année prochaine.

ZURICH, (ATS). — La Cour suprême du canton de Zurich a libéré l'avocat zuricois Manfred Kuhn de l'accusation de service de renseignements économiques.

La Cour suprême zuricoise a estimé que M. Kuhn avait agi dans un état de nécessité lorsque, lors de la procédure de droit commun en Israël, il fit état des capitaux que Raanani possédait dans notre pays.

animé. Vingt et un orateurs se sont déjà inscrits.

Le problème, on le sait, consiste à trouver les effectifs nécessaires à la constitution d'un certain nombre de compagnies de chars et de grenadiers de chars.

Manfred Kuhn libéré de l'accusation de service de renseignements économiques

La Cour suprême a mis à la charge de M. Kuhn les frais de première instance. Une indemnité de 1000 francs lui sera en revanche accordée pour la couverture des frais de deuxième instance.

138.000 francs de salaires disparaissent

ZURICH (ATS). — Huit sacs contenant des salaires mensuels pour un montant de 138.000 francs ont été volés mardi à Zurich.

SUITE Le second procès de Mattmark

Etant donné le nombre des accusés (dix-sept) et des avocats (dix) ainsi que de la présence de plusieurs parents des victimes et du public, il fallut renoncer à la salle ordinaire des débats et recourir à la salle du Grand conseil.

On notait la présence à Sion d'une quinzaine de journalistes dont certains venus de l'étranger.

C'est par l'appel nominal des accusés et une vérification de leur identité que le président Produit ouvrit la séance.

RESPONSABILITÉS

Me Lanver releva notamment : les nombreuses chutes du glacier de l'Allalin avant la catastrophe, un glacier qui fut toujours considéré comme dangereux.

« Ce n'est pas moi qui oserai travailler là-dessous » avait noté, par exemple, un guide de la région peu avant le drame.

L'IGNORANCE

A son avis, les responsables de l'implantation du chantier à cet endroit, dans le couloir du glacier, sont d'autant plus responsables de négligence qu'ils ont, après avoir choisi l'emplacement dangereux, négligé des mesures de sécurité.

gliers du glacier que l'on savait très mobile, etc. L'ignorance n'est pas une décharge, mais une lourde charge.

DES PEINES « DOUCES » Le procureur termina son long réquisitoire en demandant des peines « douces » — dit-il — à l'endroit des 17 accusés.

Le procureur officiel du bureau du parti démocrate-chrétien de Sion annonçant dans la nuit de mardi à mercredi, au terme d'une longue séance, la « démission » en quelque sorte de l'actuel président de la capitale valaisanne.

Le communiqué officiel du bureau du parti démocrate-chrétien de Sion annonçant dans la nuit de mardi à mercredi, au terme d'une longue séance, la « démission » en quelque sorte de l'actuel président de la capitale valaisanne.

Le président de la ville de Sion renonce à toute candidature

SION, (ATS). — Le parti démocrate-chrétien de Sion vient de prendre connaissance d'une déclaration faite par l'actuel président de la ville, M. Antoine Dubuis, qui annonce qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections de décembre prochain.

M. Dubuis est à la tête d'une importante entreprise de génie civil à Sion. Il préside le parti démocrate-chrétien de Sion et était vice-président de la ville depuis 1965.

Des errements qualifiés de graves par les autorités militaires

Caserne des Vernets à Genève: quand des recrues revendicatrices réclament la vie de château!...

De notre correspondant :

Malaise à la caserne des Vernets, à Genève. Est-on au bord de l'insubordination caractérisée ? Il ne faut rien exagérer.

Les intéressés ont fait circuler une pétition pour réclamer la semaine de 5 jours, avec arrêt le vendredi à 17 h, la diane pas avant 8 heures, la suppression des arrêts disciplinaires pendant les week-ends.

DES MOUVEMENTS D'HUMEUR QUI NE PLAISENT PAS AUX AUTORITÉS

Ces contestataires ont distribué ou fait distribuer des tracts à l'extérieur de la caserne, tracts qui renchérisse sur les termes de la pétition qu'ils ont fait circuler pour exprimer leurs desiderata.

Ces mouvements d'humeur ne plaisent pas à l'état-major et aux autorités militaires supérieures.

UN « COMITÉ DE SOUTIEN » ANONYME...

A l'extérieur, des jeunes ont immédiatement créé un « comité de soutien aux revendications de l'école de recrues P.A. 246 », mais, ce « comité » se retranche derrière l'anonymat.

« Le droit de pétition est reconnu et garanti par la Constitution. Même les ouvriers étrangers peuvent en user. »

Les défenseurs ne ménagent pas leurs efforts pour que le secret de l'instruction soit rapidement levé.

Notons que l'école de recrues en question ne se trouve pas à Genève actuellement, mais à Bière.

Drame au bois de la Bâtie: il tombe de 20 mètres dans le Rhône et se tue

(c) Michel Cottier, 17 ans, apprenti ramoneur, domicilié à la cité du Lignon, était de ces adolescents qui aiment se griser des pétarades de leurs vélocités.

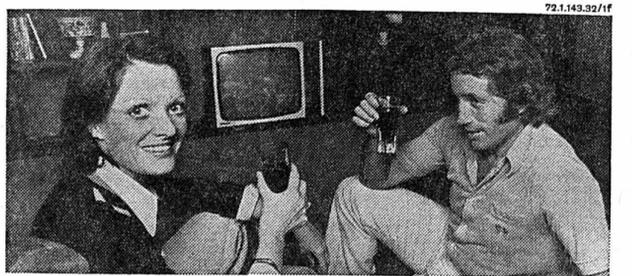
trouvait près du quai de déchargement, près de la berge donc, mais sous assez d'eau pour que la mort fasse son œuvre.

Souvent, le soir, il allait avec des camarades, « tourner » au bois de la Bâtie. L'exercice est périlleux. Il consiste à rouler sur des chemins escarpés bordés de ravins et quelquefois, de façon abrupte, le Rhône.

Michel Cottier, pourtant excellent nageur, a péri noyé, probablement assommé par sa chute, d'une hauteur de 20 mètres.

Les anti-franquistes s'agitent

(c) L'annonce que deux jeunes militants espagnols risquent la peine de mort à Barcelone suscite actuellement des remous dans les milieux anti-franquistes de Genève.



Cynar embellit la soirée

« Le ménage, les travaux de bureau pour mon mari... parfois, le soir je suis vraiment à bout et heureuse de pouvoir me détendre en buvant un bon apéritif. Pourquoi justement Cynar ? J'aime son goût particulier, et puis je tiens les artichauts en haute estime. » — Cynar, le bitter-apéritif à base d'artichauts.

SUITE Suisse-CEE: le non des Etats au référendum

On doit refuser d'accepter un fait accompli dans cette affaire, dit le socialiste de Neuchâtel, M. Pierre Aubert. Parmi les Romands, les deux députés libéraux MM. Louis Guisan et Oliver Reverdin attaquent à leur tour, sans rencontrer, dans cette Chambre haute la dissidence redoutable du conseiller national libéral Jean-François Aubert.

UNE ARGUMENTATION SERRÉE

Mais, au Conseil des Etats, l'argumentation de M. Guisan fut très serrée, émaillée de citations du Conseil fédéral lui-même dans son message et propres à infirmer la thèse du référendum.

Le Conseil fédéral, dit-il prétend recourir à une législation constitutionnelle extraordinaire, c'est la thèse du professeur Aubert. Mais, quelle est cette législation constitutionnelle qui ne laisse aucune trace dans la constitution.

DES CONSÉQUENCES

M. Reverdin, lui aussi, trouve que ce référendum aurait, sur un plan fondamental de notre vie politique, des conséquences fâcheuses.

L'Europe est un fait important. Mais, c'est un fait qui dépend de notre position au cœur de l'Europe, qui nous amène à partager son destin.

C'est un hommage que le vice rend à la vertu s'écrie-t-il. C'est un repentir intempêtif, la faute à peine commise. Mais, M. Reverdin ne voulait pas parler que du référendum.

LE PLAIDOYER DE M. GROSEJAN

Face à cette offensive, on eut bien des orateurs comme le radical Luder, ou le Neuchâtelois Carlos Grosejan pour rappeler les promesses faites. M. Grosejan (en particulier) félicita le gouvernement d'avoir su sauvegarder les intérêts du pays.

concerne le référendum, M. Grosejan fait confiance au gouvernement qui a affirmé que l'accord signé a un caractère purement commercial et que le référendum ne cachait pas d'arrière-pensée politique.

PONCE PILATE

Le conseiller fédéral Brugger enfin, mit l'accent sur la volonté du Conseil fédéral de respecter la constitution, de ne pas créer un précédent, de réviser l'article sur le référendum facultatif pour l'étendre.

UN CONSEIL MOINS SENSIBLE AUX VENTS POLITIQUES

Seulement, un autre élément avait pesé au Conseil national : le fait que les partis gouvernementaux, dans leur programme de législature, alors qu'on savait déjà que l'accord ne serait fondé sur une zone de libre-échange, et non pas une union douanière à l'entière la Suisse adhérait, avaient eux aussi promis en quelque sorte à l'opinion qu'il aurait le référendum.

LE CONSEIL MOINS SENSIBLE AUX VENTS POLITIQUES

Seulement, un autre élément avait pesé au Conseil national : le fait que les partis gouvernementaux, dans leur programme de législature, alors qu'on savait déjà que l'accord ne serait fondé sur une zone de libre-échange, et non pas une union douanière à l'entière la Suisse adhérait, avaient eux aussi promis en quelque sorte à l'opinion qu'il aurait le référendum.

mentaux, avaient voté pour le référendum. Au Conseil des Etats, les membres de ces mêmes partis furent tout à fait divisés.

Certes, cela ne sera sans doute qu'un vote qui aura marqué le coup. Car, l'on imagine mal le Conseil national se déjouer, et se rallier, tandis que le Conseil des Etats, lui, en second examen, verra sans doute un déplacement d'une ou deux voix ouvrir le chemin au référendum.

OUI, MAIS...

La suite de l'affaire donc au Conseil national. Mais, notons tout de même l'essentiel pour terminer. L'accord lui-même, ou plutôt les accords entre la Suisse et la CEE ont été approuvés, quant au fond, à l'unanimité par le Conseil des Etats.

Cependant le Conseil des Etats décida facilement d'ajouter au préambule de l'arrêté fédéral concernant les accords la formule « vu l'article 8 de la constitution ».

Les représentants des cantons répétèrent ensuite l'article 10bis de l'arrêté, qui avait été introduit au Conseil national sur proposition de M. Aubert (lib-NIC) et selon lequel « les modifications apportées aux accords seront, si elles ne dérogent pas à la constitution, approuvées conformément aux dispositions relatives aux traités internationaux ».

## Spaghetti aux œufs frais



3 œufs frais  
par kilo!  
\*\*\*TIPO M, le  
nec plus ultra!  
Durée de  
cuisson,  
10-12 minutes.

1 paquet de 714 g

**2 paquets**

**MIGROS  
Multipack**

**2.10** (au lieu de 2.80)  
seulement

(Kilo = 1.47,1)

Achetez 1 paquet, économisez 70 cts;  
Achetez 2 paquets, économisez 1.05 cts, etc.

## Tomates pelées

Un légume en conserve que l'on peut apprêter de tant de façons, l'une meilleure que l'autre.

La boîte de 400 g

**-.70** (100 g = -.17,5)

## Sugo

Sauce à la tomate, prête à l'emploi, bien assaisonnée, contenant de la viande hâchée.

La boîte de 480 g

**1.70** (100 g = -.35,4)

## Parmesan

« Castelnana ». Râpé. Accompagne tout naturellement les spaghetti.

Le sachet de 105 g

**1.30** (100 g = 1.66,1)

**MIGROS**



**Calgon élimine tous résidus de calcaire et de détergent dans le linge et dans la machine à laver.**

Seul Calgon garantit l'adoucissement de l'eau à cent pour cent.

**calgon**

GARANTIE STRÄULI QUALITÄT

Calgon élimine tous les résidus de lessive dans le linge et dans la machine à laver (important même dans l'eau douce!)

**Calgon vous épargne ennuis et argent!**

STRÄULI AG Winterthur



**Dans la Ford Consul, espace signifie liberté**

### Liberté de mouvement des épaules...

Bien que l'habitacle se caractérise par sa cellule de sécurité indéformable, il offre néanmoins beaucoup de place en largeur, ce dégagement pour les épaules qu'on apprécie surtout sur la banquette arrière. Cela n'empêche pas la Ford Consul d'être plus compacte que sa devancière, la 17/20 M.

Les modèles et leurs moteurs  
L: 2000 cc, OHC, 99 CV DIN  
L+GT: 2300 cc, V6, 108 CV DIN  
GT: 3000 cc, V6, 138 CV DIN  
(1,7 litre V4 sur demande spéciale)

La Ford Consul allemande prend la succession de la 17/20 M, une voiture qui a fait ses preuves.

### Liberté de mouvement des genoux...

L'habitacle de la Consul allemande répond à merveille aux exigences, si grandes soient-elles, que l'automobiliste pose en matière de confort et d'espace, surtout de dégagement pour les genoux, à l'avant comme à l'arrière. Généreusement mesuré, celui-ci s'explique par le long empattement et la voie large. Mais, si vous êtes merveilleusement bien assis dans la Ford Consul, vous le devez aussi à la suspension indépendante sur les 4 roues, entièrement nouvelle et ultra-moderne.

### Liberté de mouvement de la tête...

Dans une voiture, l'espace se définit, non par le nombre de personnes qui parviennent à s'entasser sur les sièges, mais avant tout par la liberté de mouvement dont celles-ci jouissent. Élégante, sportive, la version à 2 portes de la Consul! Étonnamment spacieuse aussi, puisque, à l'arrière, là où, dans les autres voitures, il faut souvent se baisser et se serrer, on trouve, pour la tête, seulement un centimètre (!) de dégagement en moins que dans les Consul à 4 et 5 portes.

**FORD CONSUL**



à partir de Fr. 12.300.-

Ford reste le pionnier

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasins de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortailod: Daniel Lanthemann, garage, chemin de la Baume. Môtiers: Alain Dürig, garage, rue du Ried. Saint-Imier: Garage Méria S.à r.l., 24, rue de Châtilion, tél. (039) 41 16 13.

**brunette**

un goût franc,  
une cigarette naturelle

FAN SPORTS



L'EXPRESS

DÉJÀ LA NEUVIÈME JOURNÉE EN LIGUE NATIONALE A Première place en jeu au Hardturm Les Romands dans des rôles très délicats

Les choses se corsent, comme disait Bonaparte. La ligue A, à force de côtoyer la B, en a pris les mauvaises habitudes, les vilaines manières propres au panier de crabes. Le coup tordu est à chaque coin de bois, le croc-en-jambe latent et le civet, marinant dans sa sauce épaisse, ne laisse rien apparaître du goût qu'il aura samedi soir.

vaux mieux que de distingués personnages spécialistes du rond de jambe. Il n'a perdu qu'une fois aux Charmilles, contre Grasshoppers, et comme il est chanceux, il peut s'offrir une tranche d'ours. La chasse est ouverte, la bête coriace.

ayant gagné ses deux derniers matches chichement, par un à zéro, devra tout de même se méfier de Lausannois aux abois.

On ne se fie plus à quiconque; à peine ose-t-on confier ses pensées, ayons garde d'oublier que Bâle, Grasshoppers, Lausanne et Zurich sentiront les fatigues des matches de mercredi.

Egaulx, à dix points. Zurich, souffrant du complexe du Letziground, est dangereux en voyage, où il est invaincu. Il a gagné à Lausanne où Winterthour a déploré son unique défaite. C'est dire l'opacité de la bouteille d'encre quant au résultat probable. Partage?

Un jour ou l'autre, Grahn et Muller devront justifier leur réputation.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Bâle - Saint-Gall : Vous, Saint-Gallois, qui entrez au stade de Saint Jacques, abandonnez toute espérance! Le onze d'Odermatt a repris du poil de la bête. 1 1 1

Dix experts vous proposent...

Table with 3 columns: Match, 1, X, 2. Lists 13 matches with predicted outcomes.

Match prometteur d'émotions ce soir à la Maladière NEUCHÂTEL XAMAX PART FAVORI DEVANT LE REDOUTABLE CHÉNOIS

Commençons par louer Neuchâtel Xamax d'avoir eu la bonne idée d'avancer à ce soir le match contre Chénois, qui était prévu pour le week-end de la Fête des vendanges, et par remercier le club genevois d'avoir accepté de se déplacer un «soir de semaine». Même si le voyage n'est pas bien long, le caractère arrangeant des visiteurs, en l'occurrence, mérite d'être souligné. Ce soir donc, Neuchâtel Xamax reçoit Chénois. Cette rencontre, qui ne s'annonçait pas spécialement pimentée au début du championnat, a pris, ces dernières semaines, des dimensions énormes. Chénois, qui n'a perdu que 2 points (à Bienne), est en tête du classement, précédant immédiatement Neuchâtel Xamax. Il y a six jours encore, c'était l'inverse. Qu'advient-il de ces deux équipes ce soir? Le pronostic est favorable à Neuchâtel Xamax, ne serait-ce, déjà, que par le fait qu'il joue à domicile, mais Chénois ne l'entend certainement pas de cette oreille.

estimée. Avec des hommes tels que Scheiwiler, Hosp, Malbasky, Samba, Fritsche, Liechti et Rieder, Chénois représente une somme de technique capable de mettre en déroute nombre d'adversaires. La volonté de défendre sa première place aidant, l'équipe genevoise peut incontestablement justifier, ce soir, sa rapide ascension au poste le plus en vue.

lule trop amère pour Bellinzone! Comme quoi, chacun peut se tromper. A Bellinzone, Neuchâtel Xamax a beaucoup mieux joué que face à Martigny, le samedi précédent. Le rythme était continu. Les Neuchâtelois ne connaissent aucun fléchissement. En persévérant dans cette voie, ils devraient s'imposer ce soir.

VALEUR INCONTESTABLE

Premier — peut-être sans l'avoir vraiment voulu, mais premier quand même — le «team» de Pazmandy prend soudain conscience de sa valeur. Celle-ci ne doit pas être sous-

Les propos de l'entraîneur de Neuchâtel Xamax sont clairs et justifiés. Nous pourrions aussi les appliquer à... son équipe! Car Neuchâtel Xamax a également fait la démonstration de sa qualité, semaine après semaine. Le partage des points concédé à Lucerne et la défaite subie à Bellinzone ne diminuent en rien son prestige. Le 1-2 enregistré au Tessin, surtout, ne s'explique que par la noire malchance qui a empêché les attaquants neuchâtelois de réussir le «carton» auquel tous les spectateurs s'attendaient, même l'arbitre, lequel s'est abstenu de sanctionner un penalty, au début du match, afin de ne pas rendre la pi-

Aux Genevois emportés par un enthousiasme tout frais, les Mathez, Richard, Claude, Rub, Bonny, Manzoni, Busch et autres Steiger opposeront, en plus de la maîtrise qu'on leur connaît, leur ferme volonté de renouer avec la victoire, ce qui aurait pour effet principal de replacer Neuchâtel Xamax au premier rang. En qualité, la partie de ce soir devrait logiquement dépasser ce que nous avons vu jusqu'ici à la Maladière où tant Mendrisiostar que Wettingen et Martigny n'ont pas spécialement «gâté» le public.



CLAUDE. — L'arrière droit neuchâtelois aura à maîtriser son ancien camarade de club, Rieder. (Avipress - Baillod.)

Les Genevois décontractés

Nous irons à Neuchâtel sans aucun complexe. Nous n'avons, en effet, rien à perdre, puisque nous ne tenons pas à rester à tout prix à la tête du classement. Mais c'est souvent lorsqu'on est dans un tel état d'esprit, quand on est libéré, que tout va pour le mieux. Alors, nous avons toutes nos chances.

La formation neuchâteloise se présentera comme suit: Lecouture; Claude, Busch, Mantoan, Führer; Steiger, Manzoni; Bonny, Rub, Mathez, Richard. F. P.

PAS BESOIN D'UN TEST

Nous n'avons rien changé à notre manière de faire. Neuchâtel Xamax sera certainement l'adversaire le plus difficile à affronter, pour nous, depuis le début de la saison. Un test? C'est possible. Mais nous n'en avons pas besoin. Nous savons que notre équipe tourne parfaitement, et nous sommes tout disposés à subir notre classement plutôt qu'à l'orienter, dit-on du côté des Trois Chêne.

Les Genevois semblent être la décontraction même. C'est peut-être ce qui les aidera à poursuivre tranquillement sur la route du succès, qui est la leur. S. DOURNOW

BULLETIN DE SANTÉ

BÂLE. 4me. Dix points. Quatrième victoire d'affilée. Invaincu depuis six tours. Deux buts pour Balmer. Troisième absence de Blaettler. LA CHAUX-DE-FONDS. 8me. Huit points. Première absence de domicile. N'a jamais joué sans recevoir au moins un but. CHIASSO. 2me. Onze points. Première défaite à domicile. La meilleure défense. Absence de Allio. Débuts de Croci-Torti et de Preisig. FRIBOURG. 12me. Cinq points. Première absence de Knuchel; débuts de Holsenstein. Six derniers matches sans victoire. GRANGES. 12me. Cinq points. Deuxième victoire d'affilée par un à zéro, première chez l'adversaire. Premier but de Von Burg. GRASSHOPPERS. Premier. Douze points. Première absence de «Bigi» Meyer. La meilleure ligne d'avants avec Winterthour et Bâle. LAUSANNE. 11me. Six points. Retour de Muller, pour une mi-temps. Deux buts de Cuccinotta. LUGANO. 7me. Neuf points. Première défection de Rebozzi. Débuts

de Corghi. Encaisse d'un coup autant de buts que lors des sept premières parties! SAINT-GALL. Dernier. Un point. Défenseurs et avants les plus médiocres. Débuts de Blechschmidt. Seule équipe sans victoire. SERVETTE. 2me. Onze points. Première absence de Martin. Premier but de Schnyder. Doerfel n'a joué que trois fois. SION. 9me. Sept points. Premier but de Quentin. A gagné à Bâle et à Zurich; une fois seulement à Tourbillon. WINTERTHOUR. 4me. Dix points. Record des partages avec La Chaux-de-Fonds. Des trois derniers matches, aucun n'a été gagné! YOUNG BOYS. 9me. Sept points. Première absence de Peters et de Voegli. Première apparition de Brechbühl et de Anderegg. ZURICH. 4me. Dix points. Absence de Kuhn. Retour de Stierli. Deuxième défaite à domicile. Rutschmann toujours remplaçant. A. E.-M.

EN LIGUE B, ON COMPTE TOUJOURS UNE RONDE DE RETARD Réveil attendu de Vevey face à Bienne

Lucerne se bat tout seul! Neuchâtel Xamax manque le coche à Bellinzone. Vevey se laisse surprendre à Carouge. Martigny parvient à sauver un point face à Wettingen. Et Chénois prend la tête du classement, après avoir battu Aarau. Ça fait drôle. Le temps de la réflexion est venu. Chénois est-il plus solide que prévu? Peut-être. Il convient, en tout cas, de prendre l'équipe de Pazmandy au sérieux. Désormais, elle dialoguera avec les meilleurs. C'est du moins l'impression que donne le premier bilan établi après sept rondes de championnat. L'occasion est donnée immédiatement aux Genevois de s'expliquer avec les grands. Ne sera-t-il pas à la Maladière ce soir? En ce temps de vendange, les points en jeu seront ardemment convoités. En somme, l'occasion rêvée pour Chénois d'affirmer ses prétentions et pour Neuchâtel Xamax d'effacer son faux pas tessinois. Un match pas comme les autres, puisque avancé de deux jours. Un morceau de roi. Pour les rois? Tronquée de ce derby romand, la huitième journée verra son pôle d'attraction se déplacer en Copet où Vevey accueillera Bienne. Certes, à consulter le classement, les sept points qui séparent les Vaudois des Seelandaïcs incitent à porter les faveurs du pronostic sur les Biennois. L'équipe de Skiba a trouvé son assise; celle de Cuissard va de déconvenue en

MARTIGNY ET CAROUGE EN VOYAGE

La quatrième grande des équipes romandes (Martigny) s'en ira à Lucerne. Tout ne tourne pas rond au sein de la formation de Sing. Preuve en sont ses résultats étiqués et sa défaite contre Mendrisiostar. Toutefois, Martigny ne parvient pas à percer les défenses comme par le passé. Il est vrai que Vergères n'est plus là. A l'Allmend — malgré les problèmes que doit résoudre Lucerne — Martigny spéculera plus volontiers sur un point sans pour autant renier ses conceptions. Un point qui, en définitive, lui vaudrait de conserver son rang dans la première moitié du classement, à quelques encablures des formations de tête. Spectaculaires vainqueurs de Vevey, les jeunes Carougeois se voient proposer un menu particulièrement indigeste ce week-end. A Aarau, il sera mal aisé de

Finale de la Coupe des Alpes aux Mélèzes

L'hiver passé, la Coupe des Alpes s'est déroulée en deux groupes. Les vainqueurs, La Chaux-de-Fonds et Ljubljana, se sont qualifiés pour une finale qui se jouera en deux manches, la première ce soir à La Chaux-de-Fonds, la seconde jeudi prochain à Ljubljana (Yougoslavie). Pour le match de ce soir, coup d'envoi La Chaux-de-Fonds annonce son équipe complète, c'est-à-dire celle qui défendra, cette saison, son titre de champion suisse. C'est ainsi qu'on retrouvera les Furrer, Huguenin, Neining, Wittwer, Berra, Turler aux côtés de jeunes et valeureux partenaires, non sans oublier Gaston Pelletier et la nouvelle recrue canadienne, Martel, qui devrait être la grande attraction de cette saison.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank, Team, Points. Lists 14 teams and their current standings.

Les marqueurs

7 buts : Blusch (Neuchâtel Xamax); 6 buts : Rub (Neuchâtel Xamax), 5 buts : Rieder (Chénois), Hosp (Chénois), Samba (Chénois); 4 buts : Laupfer (Young Fellows), Mathez (Neuchâtel Xamax), Renfer (Bienne).

Ces chiffres vous intéressent

Table with 2 columns: Match, Classement après la 8me journée. Lists 14 matches and their current league positions.

Table with 2 columns: Match, Notre classement. Lists 14 matches and the predicted league positions for the next round.

Cinq professionnels dont Nielsen dans l'équipe danoise

Le Danemark ne disposera pas de sa meilleure équipe pour rencontrer la Suisse, le 4 octobre, à Copenhague. Il devra, en particulier, renoncer aux joueurs qui évoluent actuellement en Allemagne. La sélection olympique (qui a pris la cinquième place à Munich) sera renforcée par cinq professionnels, dont Eigil Nielsen (Winterthour). L'entraîneur national, l'Autrichien Rudi Strittich, a annoncé l'équipe suivante: Henriksen (F.C. Utrecht); Ahlberg (Frem Copenhague), Andreasen (BK Copenhague), Roentved (Brønshøj) Copenhague-Werder Brême), Rasmussen (Randers Freja); Olsen (Utrecht), Hansen (Nykøbing); Bjerre (Racing White Bruxelles), Simonsen (Vejlø), Nielsen (Winterthour), Kristensen (Feyenoord Rotterdam).

Seize matches pour l'Allemagne de l'Ouest

Le match Allemagne de l'Ouest - Brésil, le 16 juin 1973 en Allemagne, sera le plus marquant de ceux qui figurent au programme de l'équipe nationale ouest-allemande avant le prochain tournoi mondial, qui débutera le 13 juin 1974. Ce programme prévoit seize rencontres internationales. Pendant l'actuelle saison, l'Allemagne de l'Ouest, qualifiée d'office pour le championnat du monde 1974, rencontrera la Suisse à Dusseldorf (15 novembre) l'Argentine ou l'Irlande du Nord (14 février), la Tchécoslovaquie (28 mars), la Yougoslavie (9 mai), la Bulgarie (12 mai) et le Brésil (16 juin).

yachting

Le Neuchâtelois Jean-Claude Vuithier s'illustre

Le Neuchâtelois Jean-Claude Vuithier, champion d'Europe, a remporté, à Wrightsville Beach, aux États-Unis, la troisième régata du championnat du monde des Fireballs. Déjà quatrième de la deuxième régata, il s'est ainsi hissé à la deuxième place du classement général, derrière l'Allemand Jerg Diesch, vainqueur des deux premières manches. Le classement général est le suivant, après la troisième régata: 1. Diesch (All) 3,0 points; 2. Vuithier (S) 19,7; 3. Procter (GB) 27,7; 4. Gray (GB) 28,7; 5. Falkengren (Su) 31,7.

hockey sur glace

Deux mille francs d'amende à Chénois

Le comité de la ligue nationale a infligé au C.S. Chénois une amende de 2000 francs pour comportement antiréglementaire et antipatriotique vis-à-vis du F.C. Lucerne et de la ligue nationale. Le 8 août dernier, dans son match de Coupe de la ligue à Lucerne, le club genevois ne s'était présenté qu'avec trois ou quatre titulaires, ce qui n'était pas conforme au règlement.

volleyball

Une équipe tchécoslovaque à Neuchâtel

L'équipe féminine de Neuchâtel Xamax aura le périlleux honneur d'affronter, ce soir, au Panesop, la formation de Slavia Pilsen, qui évolue en première division tchécoslovaque et qui accomplit une tournée dans notre pays. Afin de permettre à un nombreux public d'assister à la rencontre, cette dernière a été placée à une heure évitant la concurrence du match de football Neuchâtel Xamax - Chénois. Elle aura lieu au début de la soirée.

**LA VOICI**



**LA NOUVELLE  
MAGIQUE A COUDRE  
SINGER**

**EST LA SEULE MACHINE QUI VOUS FERA CHANGER DE MACHINE.**

C'est aussi la seule au monde,  
réalisant avec une multitude de variétés de couture

- le point de bâti
- le point extensible
- le point de chaînette.

Son aiguille inclinée assure une meilleure pénétration dans le tissu et une parfaite visibilité. Elle coud automatiquement une boutonnière sur mesure. Son pied à double entraînement maîtrise les tissus les plus difficiles.

La Singer 760 pour une couture plus facile et attrayante.  
**VRAIMENT, ELLE PIQUE COMME UNE FEE...**

Pendant le lancement  
chaque acheteuse  
recevra gracieusement un  
**VRENELI D'OR**



**SINGER**

Vous trouverez La Boutique à Coudre SINGER à :

Bâle, Steinenvorstadt 12  
Berne, Effingerstrasse 9  
Bienne, rue Centrale 24  
Coire, Reichsgasse 55  
Genève, rue Corratierie 19  
Lausanne, place Pépinet

Tél. (061) 22 50 98  
Tél. (031) 25 40 60  
Tél. (032) 2 20 05  
Tél. (081) 22 31 54  
Tél. (022) 24 92 15  
Tél. (021) 22 90 26

Lucerne, Hertensteinstrasse 17  
Lugano, Corso Pestalozzi 5  
Olten, Alte-Aarauerstrasse 46  
Saint-Gall, Brühlgasse 39  
Zurich, Rennweg 58

Tél. (041) 22 10 54  
Tél. (091) 2 32 44  
Tél. (062) 21 33 72  
Tél. (071) 22 77 24  
Tél. (01) 25 14 43

L'agence locale SINGER :

Neuchâtel : Mme J. Monnier, rue du Seyon 11 (038) 25 12 70  
La Chaux-de-Fonds : M. Schmutz, place du Marché 8 (039) 22 11 10

**Poissons frais**  
recommandés cette semaine

**Thon frais**  
THON FRAIS EN TOURNEDOS

Recette :

POUR 6 PERSONNES : Thon : 1 tranche épaisse de 900 g à 1 kg. Lard fumé : 1 sachet de tranches très fines. Huile : 1 cuillère à soupe. Sel, poivre.

PRÉPARATION : 5 minutes. CUISSON : 20 minutes.

- Entourer la tranche de thon avec le lard fumé. La ficeler comme un tournedos.
- Badigeonner d'huile chaque face. Saler, poivrer.
- Faire cuire sur le grill bien chaud 10 minutes de chaque côté.

**Lehnherr frères**  
Le magasin spécialisé  
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

**ÉCHELLES  
POUR ARBRES**  
en deux parties,  
dépous

**Fr. 105.-**  
Nouveaux modèles  
entièrement en  
métal léger  
dépous

**Fr. 197.-**  
Voyez notre choix  
complet.

**Quincaillerie  
de la Côte  
Peseux**

Tél. 31 12 43  
Parcage en face  
des magasins.

**Cours du soir  
Correspondance  
française  
allemande  
anglaise  
Orthographe  
française**

Reprise des cours : 19 septembre

**Bénédict**  
13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81  
Secrétariat ouvert lundi  
et jeudi jusqu'à 20 h 30

A vendre  
un chiot  
**SAINT-  
BERNARD**  
mâle, issu de parents  
pure race à poil  
long, 300 fr.

**Timbres-  
poste**  
Suisse - étrangers  
en vrac 23 fr.,  
10 kg.  
Case postale 75,  
1012 Lausanne.

Tél. (021) 81 41 12.

**L'annonce  
reflet vivant du marché  
l'annonce  
dans la Feuille d'avis  
de Neuchâtel**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
C. SUDAN**  
Av. du Vignoble 27  
NEUCHÂTEL - LA COUDRE

cherche, pour entrée immédiate ou pour  
date à convenir, un

**OUVRIER BOUCHER**  
et un

**AIDE DE LABORATOIRE**  
(Formation assurée par nos soins)

Possibilité d'horaire de travail à la demi-  
journée ou quelques jours par semaine.

Téléphoner au (038) 25 19 42 pour prendre  
rendez-vous.

**SCHILD  
TUCH AG**

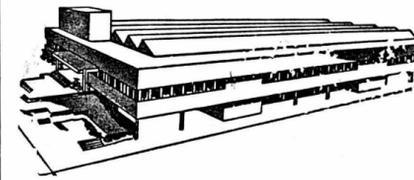
**LA MODE À SUIVRE**  
Pour compléter notre équipe, nous cher-  
chons, pour entrée à convenir, une

**VENDEUSE  
en chemiserie**

Si vous possédez des connaissances de la  
branche et quelques expériences de vente,  
vous pourrez vous occuper, après une  
mise au courant approfondie, d'un do-  
maine tout à fait indépendant et varié.

Activité intéressante à la demi-journée.

**SCHILD MODE MASCULINE  
ET CHEMISERIE**  
Saint-Honoré 9, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 17 25.



**Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX**  
Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

cherche

**CONTRÔLEUSES  
OUVRIÈRES**  
sur machines.

**UN HOMME**

pour son équipe de nettoyage, le soir de 18 à  
20 heures.

Se présenter ou appeler le 31 52 52.

Dans le cadre du plan établi à long terme pour  
l'introduction des moyens informatiques dans la  
gestion du groupe

**GIRARD-PERREGAUX**

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

désire engager

**analyste - programmeur**

si possible formé et ayant déjà de l'expérience en  
langage Cobol.

Ce collaborateur, après une période qui lui per-  
mettra de se familiariser avec les problèmes  
propres à l'entreprise et d'assurer la continuité des  
programmes en cours, aura pour tâche de réaliser,  
dans un délai à définir, la mise en place du service  
EDP.

Les candidats intéressés à cette activité au sein  
d'une entreprise dynamique sont priés d'adresser  
leurs offres à GIRARD-PERREGAUX S.A., service du  
personnel, place Girardet 1, 2300 La Chaux-de-Fonds  
ou de prendre rendez-vous par téléphone au  
(039) 22 68 22.

Discrétion assurée.

**C.I.P. - PESEUX**

Centrale Industrielle de production de mouvements  
d'horlogerie  
Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite

**PERSONNEL FÉMININ**

pour travaux propres et faciles en atelier.

Nous engageons les étrangères au bénéfice du per-  
mis d'établissement, ou « hors plafonnement ».  
Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse  
pour l'industrie horlogère S.A.



« PUBLICITÉ GÉNÉRALE INTERNATIONALE »  
6, rue du Seyon, 2000 Neuchâtel, cherche une

**SECRÉTAIRE**

sténodactylo

bilingue français-allemand, pour différents travaux  
de bureau, aimant les chiffres et capable de  
travailler de façon indépendante.

Place stable, ambiance jeune et agréable. Semaine  
de 40 heures. Avantages sociaux.

Faire offres manuscrites ou téléphoner  
au No (038) 24 54 54.

Nous désirons engager, pour notre service  
de la comptabilité et l'encaissement des  
primes, un ou une

**employé (e)**

de commerce, aimant les chiffres et ayant  
des connaissances des langues française et  
allemande.

Un poste d'actuaire doit également être  
repeuvu. Il permet à son titulaire d'exécuter  
des travaux de statistiques, de boucllements,  
des calculs actuariels ainsi que la  
correspondance y relative.

Ces postes intéressants et variés, offrant des  
possibilités de développement personnel,  
conviendrait également à de jeunes  
employés (e)s de commerce ayant des  
connaissances bancaires ou d'assurances :  
nous nous chargerons volontiers de leur for-  
mation.

Notre service du personnel renseignera et  
recevra avec plaisir les candidat (e) s.

**LA NEUCHÂTELOISE**  
Compagnie d'Assurances  
sur la Vie  
Musée 9  
2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 11 71,  
interne 208.



**COMMUNE D'AIGLE**

La Municipalité d'Aigle met au concours un poste

**D'AGENT DE POLICE**

Conditions : âge maximum 30 ans ; être incorporé  
dans l'armée ; justifier d'une bonne conduite ; pos-  
séder une bonne instruction générale avec, si possi-  
ble, des connaissances d'une seconde langue ; taille  
170 cm, de constitution robuste ; être titulaire du  
permis de conduire pour automobiles.

Traitement : selon statut du personnel ; indemnité  
supplémentaire pour service irrégulier.

Entrée en fonction : immédiatement ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un bref  
curriculum vitae, références, livret de service et  
d'une photographie, doivent parvenir au Greffe  
municipal, hôtel de ville, Aigle, d'ici au 30 octobre  
1972.

Aigle, le 21 septembre 1972.

LA MUNICIPALITÉ

**EMPLOYÉE de BUREAU**

connaissant la dactylographie et si possible  
l'anglais et l'allemand.

Emploi stable et varié à temps complet ; entrée  
immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae,  
sous chiffres JO 2287 au bureau du journal.

**Portescap**

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département production division  
horlogère, une

**RÉGLEUSE**

connaissant les parties du réglage, capable de  
s'adapter aux différentes opérations concernant la  
terminaison des porte-échappements,

et des

**OUVRIÈRES**

pour du préontage, visitage-huilage et autres tra-  
vaux.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à  
**PORTESCAP**  
Jardinière 157  
2300 la Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 21 11 41.

Usine du Littoral neuchâtois cherche, pour entrée  
immédiate ou à convenir,

**1 chauffeur**

en possession du permis cat. A, possédant éventuel-  
lement quelques notions de mécanique automobile.

Nous offrons un salaire intéressant avec les avanta-  
ges sociaux usuels.

Les personnes intéressées voudront bien adresser  
leurs offres sous chiffres P 28-900257 à Publicitas,  
2001 Neuchâtel.

**Wirth**

L'AVENIR appartient au REPRÉSENTANT !

Entreprise avec une importante équipe de représen-  
tants cherche encore quelques

**représentants**

doués d'initiative, même débutants. Seuls les repré-  
sentants décidés à consacrer toutes leurs forces au  
service de l'entreprise sont priés de s'annoncer. Les  
représentants seront formés et seront constamment  
soutenus dans leur activité par le chef des ventes.

On offre : fixe dès le premier jour, remboursement  
des frais élevés, commission, vacances payées, ainsi  
que le service militaire, publicité à la télévision.

Les candidats sont priés de retourner le coupon  
rempli à :  
**Paul Wirth, 5316 GIPPINGEN, tél. (056) 45 16 33 /  
45 16 43.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né le : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Entrée : \_\_\_\_\_  
OFA 52.959.004

Ce soir à 20 h 15 au stade de la Maladière

# NEUCHÂTEL XAMAX

REÇOIT

# C.S. CHENOIS



Lecoultre Pascal  
1953  
Appr. de commerce

**Sport SERVICE**  
ROGER DELLEY  
PROMENADE NOIRE 10  
038 24 57 87  
NEUCHÂTEL



**self-service des Deurres Clerc-Lœw**  
038 31 32 32

super normale  
-.68 | -.65

**CLASSEMENT**

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Chénois	7	6	—	1	17-6	12	
2. Neuch. Xamax	7	5	1	1	25-10	11	
3. Biemme	7	5	1	1	15-7	11	
4. Young Fellows	7	4	1	2	10-5	9	
5. Bellinzona	7	3	3	1	9-5	9	
6. Martigny	7	4	1	2	10-13	9	
7. Lucerne	7	2	4	1	9-5	8	
8. Wettingen	7	2	3	2	8-9	7	
9. Mendrisiostar	7	2	1	4	5-14	5	
10. Vevey	7	2	—	5	12-16	4	
11. Aarau	7	1	2	4	6-10	4	
12. Bruhl	7	1	2	4	8-14	4	
13. Etoile Carouge	7	1	1	5	11-21	3	
14. Buochs	7	—	2	5	7-17	2	

**A B C** Le Cabaret du Strip-tease à NEUCHÂTEL

**SITUATION VEVEY**

Neuchâtel Xamax - Vevey 6-3  
Vevey - Neuchâtel Xamax le 3 décembre

**AARAU**

Aarau - Neuchâtel Xamax 2-3  
Neuchâtel Xamax - Aarau le 4 mars

**MENDRISIOSTAR**

Neuchâtel Xamax - Mendrisiostar 7-0  
Mendrisiostar - Neuchâtel Xamax le 11 mars

**WETTINGEN**

Neuchâtel Xamax - Wettingen 3-1  
Wettingen - Neuchâtel Xamax le 18 mars

**LUCERNE**

Lucerne - Neuchâtel Xamax 1-1  
Neuchâtel Xamax - Lucerne le 1er avril

**MARTIGNY**

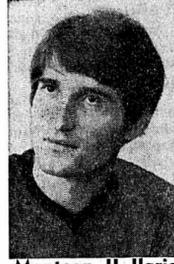
Neuchâtel Xamax - Martigny 4-1  
Martigny - Neuchâtel Xamax le 15 avril

**BELLINZONE**

Bellinzona - Neuchâtel Xamax 2-1  
Neuchâtel Xamax - Bellinzona le 29 avril



Claude J.-P.  
1946  
Horloger



Mantoan Il Ilario  
1948  
Méc. de précision



Blusch P.  
1942  
Méc. de précision



Furrer Georges  
1951  
Etudiant



Steiger Daniel  
1951  
Imprimeur

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL  
Portes-Rouges 149 + Bassin 8



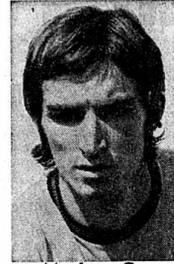
Manzoni Edouard  
1947  
Représentant



Bonny Albert  
1945  
Chef de bureau



Rub J.-Robert  
1951  
Mécanicien



Mathez Guy  
1946  
Empl. de commerce



Richard J.-C.  
1946  
Mécanicien

RÉALISATION : ANNONCES SUISSES S. A., ASSA

Photos UNIPHOT Gloor

Notre seul... **BUT!** Vous donner entière satisfaction pour tous vos problèmes de

**SILENT GLISS** RIDEAUX - TAPIS STORES **Ch. Porret**  
Fontaine-André 1 0 25 84 85

**MINEX S.A.**  
J.-C. Deforel NEUCHÂTEL Eaux minérales Bières  
Tél. 25 68 69

**JUG** Du soleil dans votre verre **VINS FINS**  
Blanc Cressier  
Rouge Pinot Noir  
Œil-de-Perdrix  
J. GRISONI, propriétaire - encaveur  
2088 CRESSIER Tél. (038) 47 12 36

**GARAGE HIRONDELLE**  
PIERRE SENN  
VW +K 70  
Audi - NSU - RO 80  
Chrysler - Valiant  
Dodge - Dart  
Plymouth  
Porsche  
Karmann-Ghia  
EVINRUDE  
moteurs marins  
BATEAUX  
Rocca - Skisplast  
Pierre-à-Mazel 25 - 2000 Neuchâtel  
0 (038) 24 72 72 - 25 94 12

**BAILLOD**  
Bassin 4 Tél. 25 43 21  
NEUCHÂTEL

**CHENOIS**

Neuchâtel Xamax - Chénois  
ce soir, à 20 h 15  
Chénois - Neuchâtel Xamax le 13 mal

**BIEMME**

Neuchâtel Xamax - Biemme le 15 octobre  
Bienne - Neuchâtel Xamax le 27 mal

**CAROUGE**

Carouge - Neuchâtel Xamax le 22 octobre  
Neuchâtel Xamax - Carouge le 20 mal

**YOUNG FELLOWS**

Young Fellows - Neuchâtel Xamax  
le 29 octobre  
Neuchâtel Xamax - Young Fellows  
le 3 Juin

**BRUHL**

Bruhl - Neuchâtel Xamax le 12 novembre  
Neuchâtel Xamax - Bruhl le 6 mal

**BUOCHS**

Neuchâtel Xamax - Buochs  
le 19 novembre  
Buochs - Neuchâtel Xamax le 9 Juin

Sur la place des sports **MULLER**  
**BUVEZ** la bonne bière

Radios - Télévisions  
Antennes collectives  
Electricité  
Téléphone **telemo**  
Ruelle du Lac 10  
SAINT-BLAISE  
Tél. 33 55 22

**café tour** Bistrot populaire TAVERNE  
Echiquier géant  
Ambiance Salle de jeux Musique  
Neubourg  
Faussee-Brayes 19  
Chavannes

**orma** MACHINES TRIUMPH REX-ROTARY DEVELOP CANON  
MEUBLES NOVA LISTA NOVITA  
ATELIER DE RÉPARATIONS

**A. Fluckiger & Fils** Exposition d'appareils ménagers  
Grand-Rue 1 Tél. 33 33 40 Grand choix de lustrerie  
SAINT-BLAISE Vente et réparations

Depuis **1930**  
au service des sportifs les plus exigeants  
Saint-Honoré 8  
0 25 33 31  
**Robert Tissot Sports**

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages 3000 m<sup>2</sup> 30 vitrines  
200 chambres à coucher, salles à manger, studios  
Plus de 1000 meubles divers

**meubles MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038/25 75 05

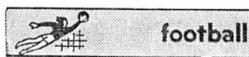
**Le CRÉDIT SUISSE**  
LA BANQUE DE VOTRE CHOIX  
Place Pury, Neuchâtel, tél. 25 73 01  
met à votre disposition une équipe de SPÉCIALISTES  
à même de résoudre vos problèmes bancaires

**Masserey**  
Tapis de fond - Nouveautés !  
Magasin d'exposition Portes-Rouges 131-133  
NEUCHÂTEL Téléphone (038) 25 59 12

RÉCUPÉRATION de tous vos DÉCHETS INDUSTRIELS  
Une seule adresse : **SANDON**  
MAURICE FERS CHIFFONS-MÉTAUX  
Rossats-Dessous, 2017 BOUDRY, tél. (038) 42 14 89

**JEU AVEC PRIX...**  
Les personnes qui donneront les résultats justes de notre première équipe ainsi que de celle des réserves recevront une magnifique planche de photos dédiées de tous les joueurs de NEUCHÂTEL XAMAX.  
Envoyez vos pronostics sur carte postale uniquement, sans oublier de mentionner votre adresse, aujourd'hui même (dernier délai ce soir, 20 heures, cachet de la poste faisant foi) à ANNONCES SUISSES S. A. « ASSA », Service Neuchâtel Xamax, 2001 Neuchâtel.  
Libellé de votre carte :  
1. Ntel Xamax - Chénois = X à X  
Réserves : 2. Ntel Xamax - Chénois = X à X  
Les photos sont gracieusement offertes par **UNIPHOT S.A.**  
Vainqueur la semaine dernière : G. Bugnon, Côte 29, Neuchâtel

**AGENCE PRINCIPALE TOYOTA**  
GARAGE DU VAL-DE-RUZ  
H. VUARRAZ  
2043 BOUDEVILLIERS / NE  
Tél. 038/36 15 15



football

## Revanches en coupes d'Europe



# Vainqueur, le champion suisse est pourtant éliminé

## BÂLE A FRÔLÉ L'EXPLOIT

BALE - UJPEST DOSZA BUDAPEST 3-2 (0-0)  
 MARQUEURS: Bene 46me; Hasler 66me; Balmer 75me et 83me; Bene 89me.

BALE: Kunz; Ramseier, Fischli, Mundschein, Siegenthaler; Odermatt, Demarmels, Hasler; Balmer, Wenger, Hitzfeld. Entraîneur: Benthaus.  
 UJPEST: Sentmihalyi; Kolar, Harsanyi, Horvath, Juhasz; E. Dunai, Toth; Fazekas, Bene, A. Dunai, Zambo.  
 ARBITRE: M. Walker, Angleterre.  
 NOTES: Stade de Saint-Jacques. Terrain en bon état mais glissant. 16.000 spectateurs. Match retour de la Coupe des champions. Deux changements en

cours de match: 56me, Siegenthaler est remplacé par Rahmen; 79me Toth est remplacé par Kaposzta. Coups de coin: 13-5 (6-3).

### DÉBUT EN FANFARE

Bâle a entrepris son match avec beaucoup de vigueur et d'esprit offensif. Il était animé par la volonté de s'assurer un avantage moral en marquant rapidement un but qui aurait quelque peu inquiété son adversaire. Au bout de cinq minutes, un journaliste bâlois, qui était présent au match de Budapest, s'écria: « Sentmihalyi a déjà retenu plus de balles que durant tout le premier match! ».

En fait, Bâle s'éleva bien au-dessus de ses performances ordinaires; pendant les 45 premières minutes, il rappela, parfois, le champion de la saison dernière, par la fluidité et la rapidité de son jeu; par son imagination et par la clarté de ses attaques. Il se créa beaucoup d'occasions de buts (1re Hasler, 9me Demarmels, 26me Ramseier, 39me Balmer). La plus belle fut, cependant, celle qu'Odermatt offrit à Hitzfeld, à la 38me minute: passe oblique de la gauche, par-dessus la défense, et reprise de volée en pleine foulée. C'était splendide. Il manqua pourtant une chose: le frémissement du filet.

### COMME EN JUIN

En dépit de son grand effort et de la valeur pure qu'il représentait, Bâle sortit les mains vides. Il avait, en face de lui, un adversaire qui connaît les ficelles du métier, qui a de la technique et qui s'appliqua à calmer le jeu sans

s'adonner, pourtant, à une action défensive outrancière.

Puis, il y eut le « coup d'assommoir » de la 46me minute; une erreur défensive fatale: 0-1. On pensa, alors, que tout était fini. Mais, après un moment d'abattement, Bâle repartit de plus belle et retrouva subitement ses magnifiques qualités de juin dernier. On crut revivre le Bâle-Zurich de la « finale » du championnat.

Bien sûr, Bâle est éliminé. Mais il a battu le champion de Hongrie au cours d'un match spectaculaire à souhait, dans lequel il a prouvé son net retour en forme. Ses progrès sont patents. Il a réussi trois buts splendides tant dans leur préparation que dans leur réalisation. A faire le compte de ses multiples occasions inexploitées, on a même l'impression qu'il aurait pu se qualifier. Mais, sachant qu'il Bâle revient, on ne va pas lui demander la lune.

Il est de nouveau là: le public le sentit très bien.

Guy CURDY



EN ÉVIDENCE. — L'ailier droit Balmer (à gauche) s'est mis en évidence en réussissant deux buts hier soir.

(Interpresse - Archives)

### L'étrange décision d'un arbitre russe

Panathinaïkos Athènes, finaliste de l'épreuve il y a deux saisons, a battu C.S.C.A. Sofia par 2-1 après prolongation, en match retour de la Coupe d'Europe des champions, à Athènes. Etant donné que les Bulgares s'étaient imposés sur le même résultat à l'aller, il fut nécessaire de recourir au tir de pénalités. Alors que les Bulgares menaient par trois pénalités à deux, l'arbitre, le Soviétique, Lipatov, prit l'inexplicable décision de clore le débat! Panathinaïkos, qui avait tiré quatre pénalités seulement — contre trois à Sofia — avait encore une chance de rejoindre son adversaire à la marque.

Le club grec a déposé un protest après de l'UEFA. Le règlement n'ayant pas été respecté par l'arbitre, ce protest a toutes les chances, semble-t-il, d'être accepté.

## IL EST TOUTEFOIS ÉLIMINÉ DE LA COUPE U.E.F.A. Surprenant succès de Lausanne

LAUSANNE - ETOILE ROUGE BELGRADE 3-2 (1-2)  
 MARQUEURS: Jankovic 15me; Cuccinotta 28me; Jankovic 43me; Grahn 80me; Garcia 88me.

LAUSANNE. — Burgener; Richard; Alvarez, Ducret, Loicht; Lala, Guggisberg, Grahn; Cuccinotta, Garcia, Nembrini.  
 ETOILE ROUGE. — Djukovic; Bjovic; Krvivokuca, Keri, Pavlovic; Novkovic, Karasi, Acimovic; V. Petrovic, Filipovic, Jankovic.  
 ARBITRE. — M. Ibanez, Espagne.

NOTES: Stade olympique. Temps froid. Forte bise. 3000 spectateurs. Match retour de la coupe de l'UEFA. En seconde mi-temps, Grobet remplace Lala, et Keri pour Pavlovic. A la 67me, Jovanovic remplace Petrovic et Dufour entre pour Cuccinotta. Coups de coin: 8-11 (6-4).

### TALENT

Arraché dans les sœurs du championnat, la qualification lausannoise n'aura finalement pas apporté grand-chose. Archi-battu à Belgrade, mauvais contre Fribourg, Lausanne n'a pas attiré la foudre hier soir, cela d'autant plus qu'une bise réfrigérante incitait le public à rester à la maison. Ne disons pas que les présents ont eu tort, car ils ont été récompensés par une excellente première mi-temps, au cours de laquelle les Yougoslaves démontrèrent une part de leur grand talent. Facilité époustouflante dans

la maîtrise de la balle, dribbles déconcertants alternés avec des traits de génie. Face à ces artistes rapides mais trop « pour eux », les Lausannois eurent le mérite de tenir le jeu ouvert et de rendre coup sur coup. Une agréable surprise, en somme. Sous l'impulsion du malin Garcia, les avants portèrent la contradiction plus souvent qu'à leur tour.

### BURGENER SENSATIONNEL

En seconde mi-temps, Etoile Rouge baissa le ton et la qualité du match s'en ressentit. Burgener multiplia cependant les exploits, couronnés par un sensationnel arrêt à la 55me minute. Après l'égalisation (très beau tir de Grahn), le public s'enflamma et les Yougoslaves se réfugièrent dans les passes en retrait. Ils ne tenaient pas à perdre, mais cette méthode leur fut fatale, Garcia parvenant à sceller une victoire à laquelle personne n'aurait osé croire, après les 45 premières minutes. C'est un encouragement pour Maurer et sa troupe avant le match de Granges où, malheureusement, Garcia et Lala ne pourront pas jouer ensemble. N'empêche que, sans Vuilleumier et Muller (blessés), ce résultat est beau.

A. E.-M.

## Ce soir, deuxième manche de la Coupe intercontinentale

# Ajax a les faveurs de la cote

Détenteur depuis deux ans de la Coupe d'Europe des clubs, Ajax Amsterdam tentera, ce soir, sur sa pelouse du Stade olympique, d'ajouter à son palmarès le seul titre qui lui manque encore, celui de vainqueur de la Coupe intercontinentale des clubs. Pour y arriver, Cruyff et ses coéquipiers devront battre leurs rivaux Sud-Américains d'Independent, qu'ils tintrent en échec à Buenos-Aires (1-1), lors du match aller, le 6 septembre.

L'année dernière, l'équipe hollandaise avait refusé d'aller en Uruguay, après son premier succès en Coupe d'Europe, jouer la finale intercontinentale contre le champion sud-américain, qui était alors Nacional Montevideo. C'était son adversaire malheureux de la finale européenne, Panathinaïkos, qui s'était substitué à elle pour rencontrer les Uruguayens dans une finale de remplacement qui était revenue à Nacional. Ce forfait, provoqué par les dirigeants d'Ajax — qui avaient argué des fatigues d'un long déplacement compromettant les chances de leur équipe en championnat na-

tionnel et en Coupe d'Europe — avait mis en péril l'avenir de la Coupe intercontinentale déjà menacée à la suite de plusieurs incidents ayant opposé, au cours des précédentes années, les divers protagonistes européens et sud-américains. Cette fois encore, lors du match aller, l'équipe hollandaise se plaignit des brutalités commises par les joueurs argentins, ce qui provoqua des polémiques qui faillirent bien entraîner l'annulation du match retour.

L'Amérique du Sud n'eut au nombre des victoires: sept contre cinq aux Européens. A Real Madrid, premier vainqueur de la coupe en 1960, succédèrent, du côté européen, Inter de Milan (1964 et 1965), A.C. Milan (1969) et Feyenoord Rotterdam (1970). Les vainqueurs, pour l'Amérique du Sud, furent Penarol Montevideo (1961 et 1966), les Brésiliens de Santos, club de Pelé (1962 et 1963), Racing de Buenos-Ai-

## Le tenant de la coupe suisse éliminé sans gloire

# Zurich crut trop tôt à la victoire

WREXHAM - ZURICH 2-1 (0-0)  
 MARQUEURS: Martinelli 48me; Ashcroft 63me; Sutton 74me.

WREXHAM: Lloyd; Davis; Mason; May; Fogg; Sutton; Evans; Thomas; Tinnion, Ashcroft, Kinsey.

ZURICH: Grob; Bionda; Heer; Zigerlig, Stierli; Martinelli, Konietzka, Brunnenmeier; Schweizer, Kunzli, Jeandupeux.  
 ARBITRE: M. Nyhuis, Hollande.  
 NOTES: Stade de Racecourse-Ground de Wrexham. 18.000 spectateurs. Match retour de la Coupe des vainqueurs de coupe. Le match aller s'étant terminé sur un résultat nul (1-1), l'équipe galloise est qualifiée.

Bien qu'ayant beaucoup mieux joué que lors du match aller à Zurich et que dimanche dernier en championnat contre Sion, Zurich n'a pas réussi à franchir le cap des seizièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. Il s'est incliné contre une équipe qui n'évolue pourtant qu'en troisième division anglaise. Les Gallois ont remporté une victoire méritée. Ce succès, ils le doivent avant tout à leur combativité de tous les instants, appuyée sur une condition physique irréprochable.

En fait, c'est lors du match aller que les Zuricois avaient laissé passer leur chance, en concédant le match nul (1-1), au terme

d'une rencontre qui avait été d'un niveau bien inférieur à celui de ce match retour.

### GROB EN EVIDENCE

A Wrexham, Zurich devait se passer des services de Kuhn et de Munch, victime d'un claquage à l'entraînement. D'emblée, les Gallois se montrèrent dangereux. La défense zuricoise, devant un Grob bien inspiré, réussit cependant à éviter le pire. Grob se mit particulièrement en évidence aux 11me et 43me minutes en intervenant sur des essais de Kinsey et de Ashcroft. Contre toute attente, les Zuricois parvinrent à ouvrir la marque trois minutes après la reprise, par l'intermédiaire de Martinelli, qui précéda le gardien sur un centre de Schweizer.

### ERREUR TACTIQUE

Zurich commit, alors, l'erreur de se regrouper trop rapidement en défense. La pression galloise se fit de plus en plus vive au fil des minutes. A la 63me, sur un quatrième « corner » consécutif, Ashcroft

### Mekhloufi n'entraîne plus l'Algérie

Entraîneur de la sélection nationale algérienne depuis l'an dernier, Rachid Mekhloufi vient de démissionner pour se consacrer définitivement au sport militaire. Dans une interview accordée au journal algérien « El Moudjahid », Mekhloufi déclara notamment: « Dans le sport militaire, la tâche est différente et le climat est beaucoup plus sain et plus sérieux. (...) Je me retire avec la satisfaction d'avoir mené honnêtement le début de ma mission. »

Six entraîneurs se sont succédé à la tête de l'équipe nationale algérienne depuis l'indépendance, en juillet 1962!

## Augustin Senin conserve son titre

Il n'y a pas eu de surprise à la Spiez, où l'Espagnol Augustin Senin a facilement conservé son titre de champion d'Europe des poids coq en contraignant l'Italien Antonio Sassarini à l'abandon, peu avant la fin du sixième round. Le fantasque pugiliste basque, toujours vainqueur depuis ses débuts professionnels en 1967, a ainsi remporté sa 42me victoire consécutive, confirmant sa nette supériorité dans une catégorie où il semble, actuellement, sans rival.

Bon technicien, robuste, puissant, il n'a laissé aucune chance à Sassarini, courageux et volontaire, mais dont les limites sont apparues face à un rival de classe supérieure. Ce championnat, qui était attendu avec impatience dans une ville fière de noble art, a, dans l'ensemble, tenu toutes ses promesses et il le déchaîna souvent l'enthousiasme du nombreux public.

## L'ITALIE PREMIER ADVERSAIRE DE LA SUISSE EN AUTRICHE

A Vienne, le congrès de la Ligue internationale de hockey sur glace a désigné les arbitres qui dirigeront les rencontres des championnats du monde 1973. Deux Suisses ont été retenus: Heinrich Ehrensperger pour le groupe A et Hansrud Gerber pour le groupe C.

## Un Canadien à Neuchâtel

Après bien des péripéties, le comité du HC Neuchâtel-Sports a pu engager un joueur étranger, en vue de la prochaine saison. Il s'agit d'un jeune Canadien (22 ans) nommé Daniel McCann, qui évolue de préférence à l'ailier.

McCann est arrivé lundi à Neuchâtel et a déjà commencé l'entraînement. Etudiant à l'Université de Montréal, le nouveau joueur de Neuchâtel, qui est de langue anglaise, semble devoir constituer un sérieux renfort pour les pensionnaires de Monruz. Puissent les premières impressions se confirmer, les dirigeants neuchâtelois ayant déjà, jusqu'ici, suffisamment joué de malheur avec les Canadiens.

## CHAMPIONNAT DU MONDE

Le congrès de l'autre part, établi le calendrier du tournoi mondial du groupe B, qui, à Graz, réunira les Etats-Unis, le Japon, l'Italie, l'Allemagne de l'Est, la Yougoslavie, l'Autriche, la Roumanie et la Suisse. Ce calendrier est le suivant:

Jeudi 22 mars. 10 h: Etats-Unis - Japon. 14 h: Suisse - Italie. 17 h: Allemagne de l'Est - Yougoslavie. 20 h: Autriche - Roumanie.  
 Vendredi 23 mars. 17 h: Yougoslavie - Etats-Unis. 20 h: Autriche - Italie.  
 Samedi 24 mars. 17 h: Roumanie - Japon. 20 h: Allemagne de l'Est - Suisse.  
 Dimanche 25 mars. 10 h: Autriche - Japon. 14 h: Yougoslavie - Suisse. 17 h: Italie - Roumanie. 20 h: Etats-Unis - Allemagne de l'Est.  
 Lundi 26 mars. 17 h: Etats-Unis - Italie. 20 h: Yougoslavie - Autriche.  
 Mardi 27 mars. 17 h: Allemagne de l'Est - Roumanie. 20 h: Suisse - Japon.  
 Mercredi 28 mars. 10 h: Italie - Yougoslavie. 14 h: Suisse - Roumanie. 17 h: Japon - Allemagne de l'Est. 20 h: Autriche - Etats-Unis.  
 Jeudi 29 mars: jour de repos.  
 Vendredi 30 mars. 10 h: Roumanie - Etats-Unis. 14 h: Allemagne de l'Est - Italie. 17 h: Yougoslavie - Japon. 20 h: Suisse - Autriche.  
 Samedi 31 mars. 10 h: Italie - Japon. 14 h: Yougoslavie - Roumanie. 17 h: Autriche - Allemagne de l'Est. 20 h: Etats-Unis - Suisse.

## Heureux coup de théâtre

# Le T.-C. Neuchâtel en première ligue

On sait que le T.-C. Neuchâtel visait, cette année, l'ascension en première ligue. Une très forte équipe pour la deuxième ligue avait été mise sur pied, qui s'était littéralement baladée en tour préliminaire pour, finalement, échouer en demi-finale romande contre une équipe imbattable, celle de Montchoisi Lausanne, qui n'aurait probablement pas déparié la ligue nationale!

### REGRETS

Nous avions, alors, évoqué la très grande difficulté qu'il y avait actuellement à obtenir l'ascension en première ligue. Pour le club, cet échec était doublement grave: d'une part, il empêchait la troisième équipe du club de jouer en deuxième ligue (en effet chaque club ne peut disposer que de deux équipes dans chaque ligue, et la troisième équipe ne pouvait donc pas monter en deuxième ligue malgré son résultat de finaliste romand); d'autre part, on n'allait probablement pas voir d'équipe du T.C. Neuchâtel en première ligue avant longtemps, car les excellents joueurs qui avaient accepté de « manger leur pain noir » en deuxième ligue, comme le champion national Capt, notamment, n'auraient probablement pas accepté de sacrifier une deuxième année et auraient répondu à l'une des nombreuses offres qui leur étaient faites.

### COUP DE THEATRE

Or, au début de la semaine passée, tout a été remis en question. En effet, aucune équipe romande n'ayant été reçue de ligue B en première ligue et le T.-C. Neuchâtel ayant obtenu, le week-end précédent, la promotion de sa seconde équipe en ligue B, une place devenait disponible en première ligue. Un match de barrage fut, alors, fixé entre les deux demi-finalistes romands, Vevey et le T.-C. Neuchâtel. Si l'on était très heureux de cette aubaine aux Cadolles, l'optimisme était cependant mitigé, car un des meilleurs joueurs était en vi-

## Coupe de l'U.E.F.A.

Slavia Sofia - Schalke 04, interrompu à la 65me minute en raison d'un violent orage.  
 Ferencvaros Budapest - Floriana La Valette, 6-0 (3-0). Ferencvaros Budapest qualifié avec le résultat total de 6-1.  
 Legia Varsovie - Vikiunur Reykjavik, 9-0 (3-0). Legia Varsovie qualifié avec le résultat total de 11-0.  
 Besa - Fremad Amager 0-0. Besa qualifié avec le résultat total de 1-1.  
 Mikkelin Palloilijat Mikkelin - Carl Zeiss Jena, 3-2 (2-1). Carl Zeiss Jena qualifié avec le résultat total de 8-4.  
 AC Milan - Red Boys Differdange 3-0 (2-0). AC Milan qualifié avec le « score » total de 7-1.  
 La Haye - Spartak Moscou 0-0. Spartak Moscou qualifié avec le « score » total de 1-0.  
 PAOK Salonique - Rapid Vienne 2-2 (1-2). Rapid Vienne qualifié avec le « score » total de 2-2 (buts marqués à l'extérieur).  
 Sparta Prague - Standard Liège, 4-2 (1-1). Sparta Prague qualifié avec le résultat total de 4-3.  
 Leeds United - Ankaragucue, 1-0 (1-0). Leeds United qualifié avec le résultat total de 2-1.  
 Fredrikstad - Hajduk Split, 0-1 (0-0). Hajduk Split qualifié avec le résultat total de 3-2.  
 Wrexham - Zurich, 2-1 (0-0). Wrexham qualifié avec le résultat total de 3-2.  
 Hibernians Edinburgh - Sporting Lisbonne, 6-1 (3-0). Hibernians qualifié avec le résultat total de 7-3.  
 Landskrona Boys - Rapid Bucarest, 1-0 (1-0). Rapid Bucarest qualifié avec le résultat total de 3-1.

## Réveillez la bile de votre foie

et vous vous sentirez plus dispos

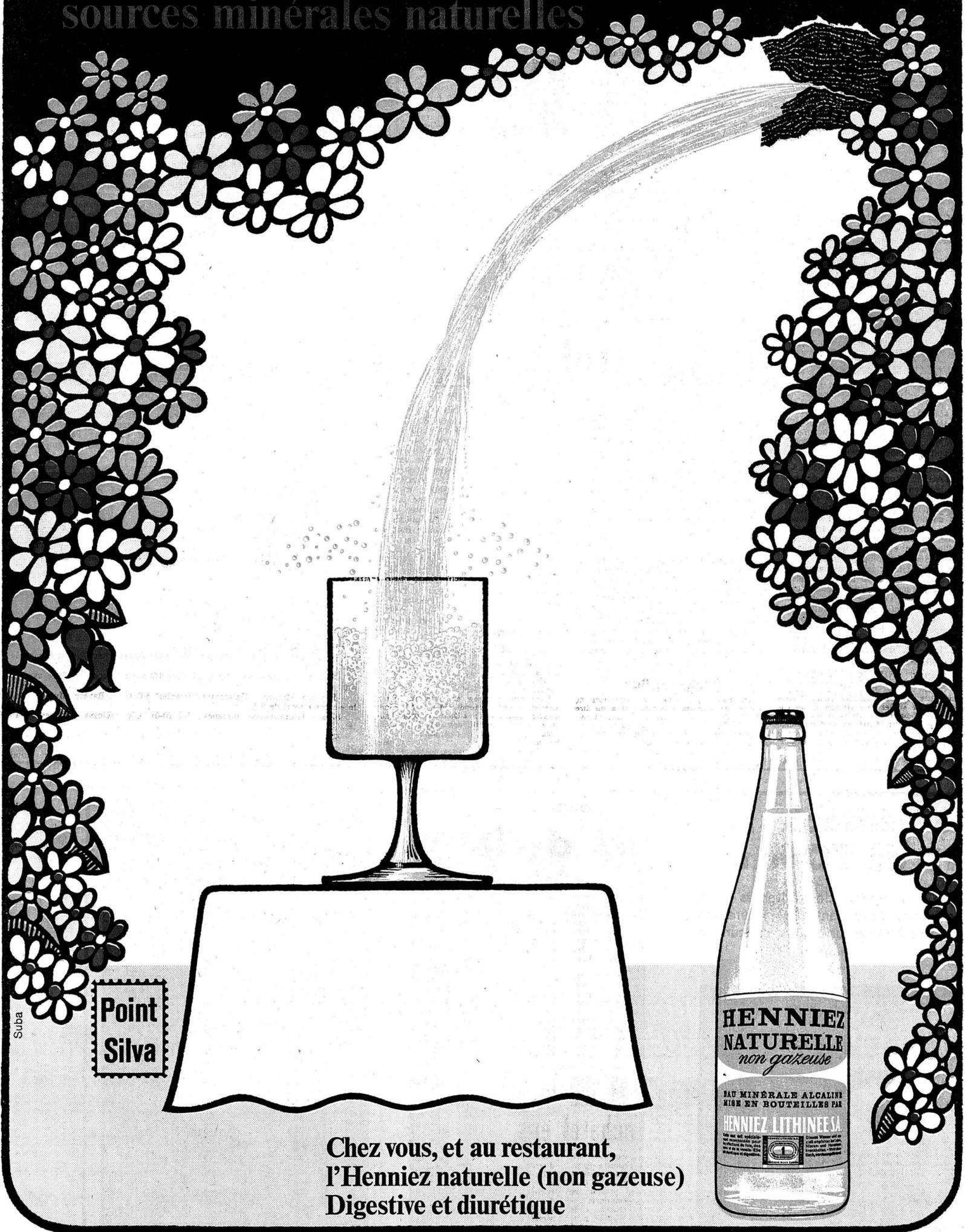
Les petites pilules Carters pour le foie stimulent l'activité de l'estomac et des intestins, sans pour autant provoquer la diarrhée, activant ainsi l'afflux de la bile.

Bientôt vous vous sentirez de nouveau parfaitement à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries Fr. 2,70 et Fr. 5,95

Les Petites CARTERS pour le Foie

# HENNIEZ-LITHINÉE S.A.

sources minérales naturelles



Chez vous, et au restaurant,  
l'Henniez naturelle (non gazeuse)  
Digestive et diurétique

## L'eau minérale la plus vendue de Suisse

Avant de parler assurance-vie avec Monsieur Pollicino vous devez savoir



Georges POLLICINO  
Neuchâtel

conseil en assurances Helvetia - Vie

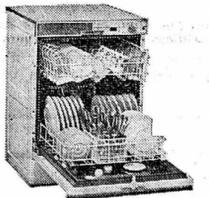
1. qu'il faut prendre votre temps. Il existe d'innombrables formules d'assurance-vie : vous ne découvrirez celle qui vous convient le mieux qu'au cours d'un entretien détendu.
2. que la présence de votre femme est très souhaitable. Il est bon qu'elle soit au courant, parce que c'est d'abord en sa faveur que vous souscrivez une assurance-vie.
3. que Monsieur Pollicino est un spécialiste en assurances. Il saura vous conseiller en toute objectivité, puisque l'Helvetia - Vie propose toutes les formules d'assurance-vie moderne (parmi celles-ci plusieurs sont des exclusivités Helvetia-Vie).

Prenez donc rendez-vous ! Appelez M. Pollicino au (038) 24 35 50 ou au (038) 25 94 44.



**HELVETIA-VIE**

Agence générale  
Claude STAUFFER  
Ruelle Mayor 2 - 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 94 44



**LAVE-VAISSELLE**  
10 couverts

acier inox, 5 programmes

à Fr. 1390.-

Notre prix

au comptant, net Fr. **1090.-**

**CRETEGNY & CIE**

COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

**ASPIRINE**  
avec Vitamine C

la combinaison efficace agit vite en cas de fièvre, refroidissements et grippe

**L'OPTIQUE MODERNE**

c'est:

Prix...  
Choix...  
Délais...



Pierre MIÉVILLE  
6, Pl.-d'Armes

MANUEL LAZARO  
NEUCHÂTEL

Votre électricien

**Vuillomenet & C<sup>ie</sup> S.A.**  
ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTEL  
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

La COULEUR chez vous sans problèmes !  
Le plus grand choix des meilleures marques  
**PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK  
CARAD - GRUNDIG - LÆWE-OPTA  
SONY - HITACHI**

Livré et installé par nos spécialistes  
Essai **GRATUIT** livrable tout de suite

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
Au Confort Ménager  
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Lettres

Arts

Spectacles

## Du nouveau sur Stendhal

La chronique des livres  
de P.-L. BOREL

Qui parmi les admirateurs de Stendhal n'a rêvé longtemps et avec tendresse aux femmes qu'il a aimées ? Nous en avons la liste au début de *La Vie d'Henry Brûlard*, lorsque, sur la rive du lac d'Albano, il écrivait sur la poussière comme Zadig les fameuses initiales. Il y en a douze. Ces femmes, Stendhal les a toutes, ou presque, aimées à la folie. Il les a adorées jusqu'à la fin de sa vie.

Pour aimer si follement et si passionnément, Stendhal idéalisait-il ? Ou les femmes de cette grande époque étaient-elles plus douces, plus belles, plus riches de cœur et d'âme que celles d'aujourd'hui ? Peut-être bien, car elles nous paraissent en effet assez extraordinaires. Toutes, des plus rêveuses et des plus élevées aux plus capricieuses et aux plus vulgaires, elles ont quelque chose qui fait qu'elles appartiennent à une essence supérieure. Les femmes de Stendhal surgissent devant nous comme des divinités.

Ces femmes, en lisant Stendhal, nous avons le sentiment de les connaître assez bien. C'est Métilde Dembowska, la plus ardemment, la plus absolument aimée, qui fut de glace envers lui. C'est Angela Pietragrua, qui se pavana, se donna, se reprit, jouant avec lui comme le chat avec la souris, jusqu'au jour où Stendhal fut définitivement dégrisé de cette « catin sublime ». C'est Mina de Griesheim, la douce et poétique Allemande, et Alexandrine Daru, la femme de son terrible cousin et protecteur, Pierre Daru, qui se montra délicieusement coquette et taquine. C'est Clémentine Curial, la fille du comte Beugnot, avec laquelle il eut une liaison follement orageuse. Et enfin, cette Giulia Rinieri, une jeune Italienne qui se jeta au cou du quinquagénaire en lui disant avec passion : « Tu es vieux et laid, mais je t'aime. »

Dans cette liste, nous avons omis exprès le nom de Mélanie Guilbert, la jeune actrice qu'il connut à Paris en 1804, et qui fut le premier grand amour partagé de Beyle. Cet amour, nous en suivons le déroulement dans le *Journal*, où Stendhal nous en raconte longuement les moindres épisodes. Elevée dans un milieu amoral, Mélanie avait été séduite et elle traînait derrière elle une petite fille que Stendhal aussitôt reconut pour sienne. Telle qu'il la décrit, Mélanie était « une très belle femme, une figure grecque et sévère, des yeux bleus immenses, un corps plein de grâce », et au moral une âme tendre et noble, une créature sublime, trop parfaite pour cette terre, et qui n'avait qu'un défaut : ayant connu des âmes noires, elle était gâtée par la mélancolie. Mélanie avait perdu toute illusion sur la vie.

Vu les hautes qualités de cette grande âme, nous serions tenté de juger assez sévèrement Stendhal, qui, après l'avoir tant aimée, se détacha d'elle et froidement l'abandonna à son sort. Erreur, car aujourd'hui, grâce à l'étude remarquable et fort détaillée d'André Doyon et Yves du Parc, *De Mélanie à Lamlet ou d'un amour*

d'Henry Beyle au roman de Stendhal 1), nous sommes à même de porter sur cette femme une appréciation infiniment plus objective.

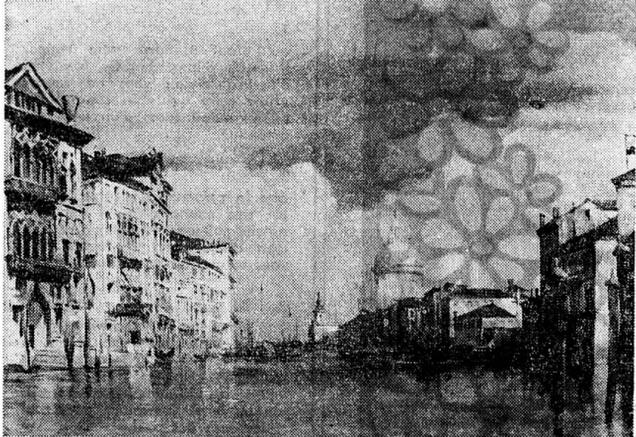
En fait, Mélanie, la douce Mélanie, était une aventurière qui toute sa vie passa d'un homme à l'autre, très habile à se faire plaindre, entourer et assister, qui eut deux maris dont elle s'empressa de divorcer, un Allemand et un Russe, qui négligea et même abandonna complètement ses deux malheureuses filles. Toujours innocente, toujours supérieure, elle n'hésitait jamais à mettre tous les torts sur le dos du partenaire du moment, puis, accusant la destinée qui souvent lui était venue en aide, elle reprenait sa course ingrate et lasse à travers la vie. Toujours souffrante, elle se disait toujours persécutée, mais en fait c'était elle qui cherchait des victimes. Comme actrice, elle manquait de tempérament et n'atteignit jamais la célébrité. Bref, cette âme n'avait rien de sublime, et Stendhal fut très bien inspiré de laisser à cette dangereuse créature.

La distance séparant Stendhal de Mélanie Guilbert éclate dans les deux épitaphes qu'ils s'étaient choisies. Mélanie voulait faire mettre sur sa tombe : « Après le malheur d'être, le plus grand est d'appartenir à l'espèce humaine. » Stendhal, lui, rêvait à ces mots italiens : « Visse, scrisse, amo. Questa anima adorava Cimara, Mozart e Shakespeare. » L'une, banale, traduit le gémissement d'une âme murée dans sa prison, l'autre l'enthousiasme de qui a trouvé quelque part son ciel. Quant à la thèse selon laquelle Mélanie serait le prototype de Lamlet, elle peut surprendre, mais nos auteurs la défendent avec tant de bons arguments qu'il est difficile de ne pas se laisser convaincre. Si Lamlet la déturée est calquée sur Mélanie, cela prouverait simplement que Stendhal connaissait son amie bien mieux qu'il ne l'a laissé soupçonner.

P.-L. B.

1) Editions du Grand-Chêne, Aran (Suisse).

## NOTES DE LECTURE



Bonington. Le Grand Canal et la Salute

**Théophile Spærri, LA DYNAMIQUE DU SILENCE. FRANK BUCHMAN AUJOURD'HUI.** (Editions de Caux, Lucerne.) Théophile Spærri, qui enseigna durant plus de trente ans les littératures française et italienne à l'Université de Zurich, a rédigé une biographie alerte et vivante de Frank Buchman, le fondateur du fameux Réarmement moral. Cet homme de taille moyenne, au visage arrondi, portant sur un nez finement arqué des lunettes à monture dorée, dont la tenue soignée faisait d'habitude penser à un administrateur de société qu'à un prédicateur, c'était tout à fait M. Pickwick. Toujours courtois, toujours souriant et plein d'entrain, cet aimable et bienveillant chirurgien des âmes s'occupait avec un soin inlassable de chacun personnellement, car pour lui l'individu comptait plus que la masse, et la partie était infiniment plus grande que le tout. Là était le secret de son succès. Frank Buchman se réjouit, bien sûr, des sympathies qu'il acquit en Suisse, mais il souffrit aussi des réserves qui se manifestèrent à son égard. Aussi disait-il : « Les Suisses sont comme une paroi de caoutchouc : on croit les avoir fait avancer d'un pas, mais à peine sont-ils livrés à eux-mêmes qu'ils reviennent à leur point de départ. » Voilà qui est d'un assez bon observateur, n'est-il pas vrai ? Ouverture totale à la volonté de

Dieu, réalisme aigu et avisé dans la pratique, tels sont les deux traits essentiels de la psychologie de Frank Buchman, tels qu'ils ressortent de cette simple mais captivante biographie.

**Robert Beylen, DES FEUX DANS LA MONTAGNE.** Roman. (Presses de la Cité.) L'action se passe en 1943. Un groupe de partisans yougoslaves perdus dans les montagnes déclenche une opération de diversion exigée par l'état-major allié. Quatre personnages : Ivor C. Monroe, un officier britannique, qui dirige l'opération et enlève un ingénieur français, Henri Lemoine, venu en Yougoslavie pour étudier le réseau ferroviaire en collaboration avec les Allemands, A Zwenka, jeune communiste issue d'un milieu bourgeois, s'oppose Ulrich, un général allemand antinazi, qui ne croit plus en la victoire de son pays. Une action où l'impondérable joue un grand rôle, car dans cette Apocalypse, certains perdront leur vie, d'autres ce qui faisait leur raison d'être.

**Josette Bruce, ANDAMOOKA.** (Presses de la Cité.) Daniel Cartier, jeune médecin, se lance dans l'aventure pour l'amour de sa femme Claire. S'enfonçant dans l'arrière-pays australien, il cherche la fortune en se faisant chasseur d'opales à Andamooka. Andamooka, c'est le bout du monde, un village d'hommes

durs, féroces et joyeux, au milieu desquels se dressent Peter le Pirate, le trafiquant d'opales aux coffres bardés de fer, à l'élégance inquiétante, au passé obscur, Carole, sa compagne nerveuse et solitaire, Johnny l'Américain, l'associé de Daniel Cartier, aux rages imprévisibles et féroces, d'autres encore, prospecteurs, marchands, policiers du désert, aventuriers de tout poil, qui luttent contre le climat brutal, le soleil meurtrier et les brusques tornades qui broient les maisons.

**GUIDE LITTÉRAIRE DE LA BELGIQUE, DE LA HOLLANDE ET DU LUXEMBOURG.** Par Roger Bodart, Marc Galle et Garmt Stuijveling. Bibliothèque des Guides bleus. (Librairie Hachette.) Terre d'asile pour tous ceux qui, au cours des siècles, étaient inquiétés pour leur foi ou leurs opinions politiques, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg ont intéressé plusieurs grands poètes français, allemands et anglais, et ils ont produit eux-mêmes un certain nombre de talents remarquables. C'est la synthèse de ces jugements et de ces témoignages que reflète ce guide, qui, comme tous les Baedeker, va d'une ville et d'une région à l'autre, en citant des noms illustres : Victor Hugo, Rilke, Ghelderode, etc.

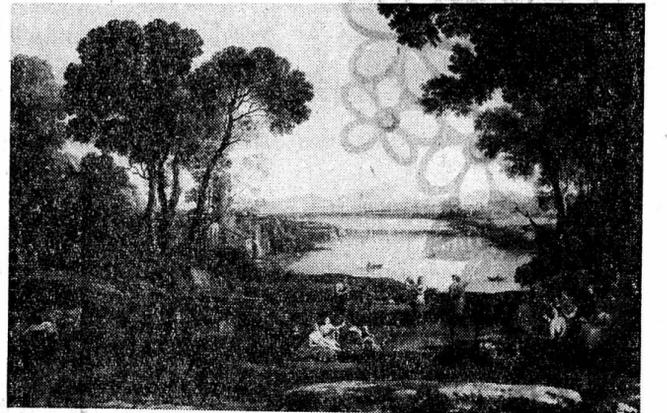
**Jean-Luc Benoziglio, QUELQU'UNBIS EST MORT.** Roman. (Editions du Seuil.) Bien qu'il se dénomme roman, cet ouvrage se présente plutôt comme un discours, mais non comme un discours cohérent. Le charme, en effet, de cette agréable et originale divagation, c'est de nous entraîner sur des plates-bandes folles, car elle tient du surréalisme et du Joyce dernière manière. C'est une promenade mentale, où l'on rencontre un corbillard, des âmes pieuses, des aliénés, des handicapés, une petite femme nommée Clocharde, et un train parti on ne sait quand pour arriver nulle part. Même si tout à coup il fait froid du côté de l'Infini, il y a des étoiles bleues et des triangles orange, cependant que tout sonaille et s'entrechoque à vau-l'eau, que brinquebalent les lucioles et claboussent les glacières. Œuvre, bien sûr, très gratuite, mais pleine de jolies trouvailles poétiques.

**LES CAHIERS PROTESTANTS.** 1972. No 4. Karl-Helmut Reich : essai d'une vue d'ensemble de notre avenir. Guy de Dadsen : le poète Jean-Paul de Dadelsen. Pierre Furter : Paulo Freire, l'oral. Michel Roux : la détection des ondes de gravitation. Eric Dubuis : foi, information et compréhension. Un numéro qui aborde des problèmes très divers.

**JARDIN DES ARTS.** Septembre 1972. Nouvelle voie secrète de la peinture, inaugurée triomphalement au XVIIe siècle par Claude Lorrain, suivi par Turner, précurseur de l'impressionnisme, Bonington, paysagiste du ciel, Jongkind,

Boudin, Claude Monet, Seurat, qui inventa le divisionnisme, Marquet, et parmi les contemporains, Bazaine et Vieira da Silva. Le vieux Paris, le Mexique, terre d'avenir, l'estampe américaine aujourd'hui.

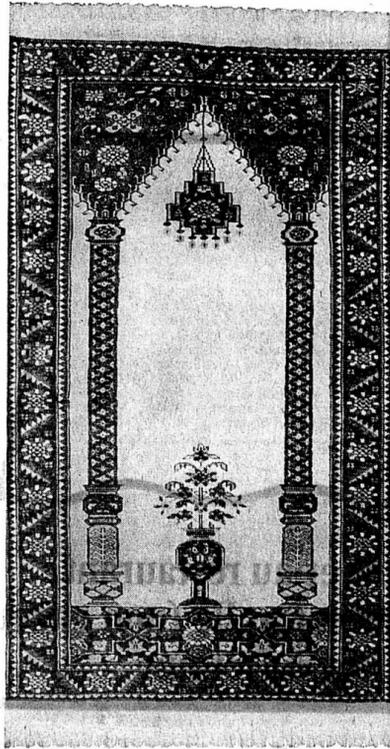
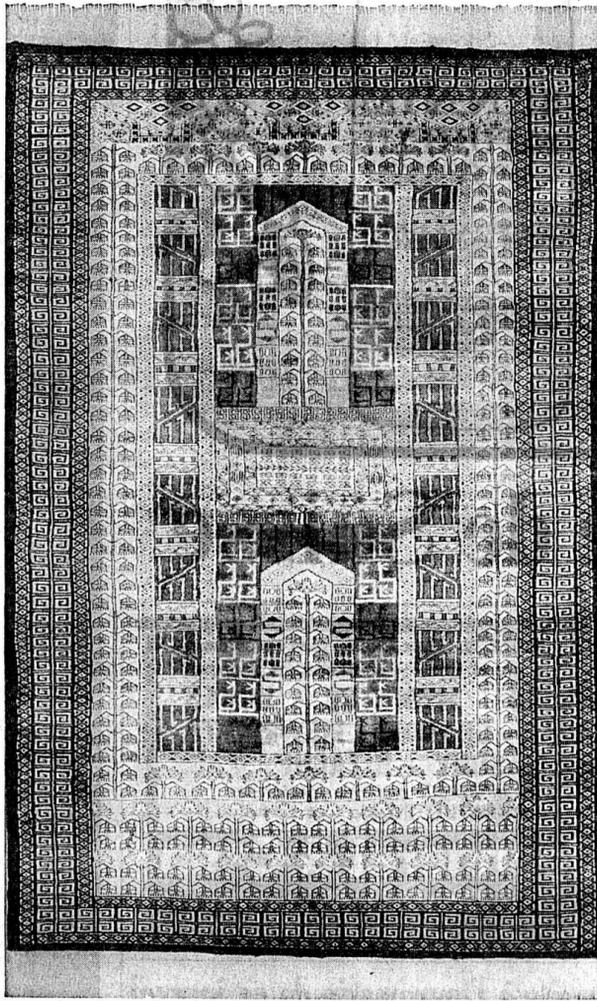
P.-L. B.



Claude Lorrain. Paysage avec moulin

... de véritables  
trésors de l'Orient

Migros vous offre, à nouveau, de véritables tapis d'Orient, noués main. Provenant de différentes régions des pays des Mille et une nuits, chacun de

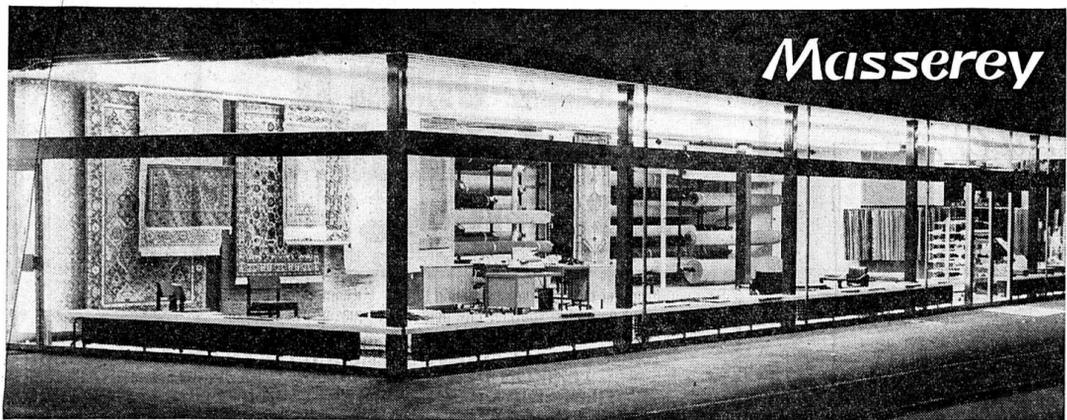


ces tapis est un chef-d'œuvre d'art artisanal et, par l'originalité de son dessin, l'harmonie de ses couleurs, une pièce unique.

Parmi notre grand choix de : Beloutch, Hamadan, Afghan, Paki-Bochara, Schiraz, Bachtiar, Karadja, etc., vous trouverez certainement le tapis dont vous rêviez, à un prix abordable, ... un prix MIGROS.

# MIGROS

Dès demain au Marché MIGROS de Pesex



Masserey

Qui rend  
votre maison  
digne de vous?  
Le tapis de fond  
Alpina.

En vente auprès des magasins spécialisés

Masserey

Alpina Party, velours	le m2	Fr. 34.—
Alpina Funny 100 % acrilan		48.—
Alpina Baronesse 100 % acrilan		58.—
Alpina Caresse 100 % acrilan		62.—
Alpina Finesse 100 % nylon		49.—
Alpina Fortress 100 % nylon		49.—
Alpina Souplesse 100 % nylon		52.—
Alpina Tigresse 100 % nylon		78.—

Qui apporte  
confort,  
commodité et  
chaleur?  
Le tapis de fond  
Alpina.

En vente auprès des magasins spécialisés

Alpina Manufacture de Tapis SA, 8623 Wetzikon

Alpina Manufacture de Tapis SA, 8623 Wetzikon

Etonnante exposition  
Entrez et choisissez  
Livraison gratuite à domicile  
Tél. 25 59 12

**MAGASIN** 8 vitrines — 2 étages  
PORTES-ROUGES 131 - 133

● PARC  
● ARRÊT DU TROLLEYBUS

Maison de confiance aimablement au service des clients — Prix les plus justes.

# l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Etat civil \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Domicile (no postal) \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

Depuis quand à cette adresse \_\_\_\_\_

Adresse précédente \_\_\_\_\_

Pendant combien de temps \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand \_\_\_\_\_ Salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_

Durée de l'emploi précédent \_\_\_\_\_

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



plus de 670'000 crédits  
déjà accordés

Envoyez le bon  
aujourd'hui

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 63 83  
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

OCCASIONS  
EXPERTISEES

**Datsun**

**1000 A**

1970, blanche,  
42.000 km ;

**Fiat 850**

**Coupé**

1966, beige,  
96.000 km ;

**Renault**

**R 10**

1966, rouge,  
86.000 km ;

**Simca 1000**

**EC**

1971, verte,  
19.000 km ;

**VW 1300 S**

1968, blanche,  
76.000 km.

Agence Datsun  
Garage du Phare  
Vauseyon-Neuchâtel.

Tél. (038) 24 18 44  
Tél. (038) 24 18 42.

J'achète Jaguar

**XK 140-150**

Tél. (022) 61 28 40  
(bureau).

A vendre

**FORD**

**CONSUL**

**BREAK,**

1972,  
prix intéressant.

Tél. 24 06 17.

A vendre,

de particulier,

**VOLVO**

**122 S**

avec expertise.

Voiture très soignée,  
nombreux éléments  
neufs,

115.000 km,  
modèle 1966,

2 portes, vert clair.

Tél. (038) 31 40 08.

A vendre

**CORTINA**

**GT 2000**

modèle 1971,  
20.000 km.

Tél. (038) 33 44 33,  
(interne 292).

**Opel**

**Cadette**

1969, magnifique  
occasion, 59.000 km,  
radio.

Prix à discuter.

Ecrire sous chiffres  
AK 2338 au bureau  
du journal.

A vendre

**Audi 60**

4 portes, 1968,  
34.000 km,  
garantie.

**Opel**

**Ascona 1700**

4 portes, 1970,  
60.000 km.

**VW 1300**

1966.

Voitures en  
parfait état,  
expertisées.

Facilités  
de paiement.

Garage Beau-Site,  
Cormier.

Tél. (038) 53 23 36.

A vendre

**Ford Capri**

1300 GT,  
1971, 15.000 km,  
couleur  
brun métallisé.

Tél. (038) 53 35 08,  
dès 18 h 30.

A vendre

**CITROËN**

**DS 19**

1964,  
carrosserie  
et moteur en  
bon état.

Tél. 33 41 55.

## OFFRES D'EMPLOIS

DELACHAUX & NIESTLÉ S.A. à  
Neuchâtel cherche

**vendeur ou vendeuse  
en papeterie**

avec expérience. Emploi stable et  
bien rétribué pour personne éner-  
gique, ayant de l'initiative. Entrée  
à convenir.

Faire offres à

Delachaux & Niestlé S.A.,  
4, Passage Max-Meuron,  
bureau du personnel,  
2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 18 75.

**AUSTIN**

**JAGUAR**

Je cherche pour entrée immé-  
diate ou à convenir :

**2 mécaniciens**  
**1 laveur-graisseur**  
**1 manœuvre de garage**

Faire offres ou téléphoner au

**Garage TOURING**

agence Austin, Jaguar  
Route de Neuchâtel 14, Saint-  
Blaise, tél. (038) 33 33 15.

## OUVRIERS QUALIFIÉS

sont recherchés par Cartonnerie et  
Papeterie de Moudon. Bons salai-  
res, logements assurés.

Tél. (021) 95 18 22.

## AVIS DIVERS

**BIG  
BEN  
BAR**

Apprenez maintenant

à taper à

**la machine**

à écrire

en louant une

machine à raison de

25 fr. par mois,

chez Raymond,

Neuchâtel,

fbg du Lac 11

**La bonne**

**friture**

**au Pavillon**

Tél. 25 84 98

Véhicules à moteur

A vendre

pour cause

de départ

**Morris Mini**

**1000**

1969, 41.000 km,  
beige, très bon état.  
Tél. (038) 31 52 31.

A vendre

**MG Midget**

1962.

Tél. 51 39 88,  
dès 18 heures.

A vendre

2 CV

**Fr. 400.—**

Tél. 31 68 54,  
dès 20 heures.

## AUTO-LOCATION

33 11 44

## AUTO-LOCATION

33 11 44

## AUTO-LOCATION

33 11 44

## GARAGE DU ROC

Hauterive (NE)



**SAAB 96 V4**  
1968, 8 CV, blanche, 2 portes,  
intérieur simili, 45.000 km

M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE  
NEUCHÂTEL  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91  
Début route des Falaises.

**GARAGE  
DU  
LITTORAL**

# Les DS n'ont pas fini de vous étonner.

Dans les DS, tout étonne : leur confort, leur  
fiabilité, leur technique révolutionnaire. A toutes les  
exigences, elles répondent par des solutions nouvelles,  
que les spécialistes ont souvent qualifiées de géniales.  
Et voici qu'elles étonnent encore : les voici plus  
puissantes que jamais, équipées de moteurs nouveaux,  
à l'accélération nerveuse, développant jusqu'à 141 CV  
SAE : pour votre sécurité dans les dépassements.

Moteur 4 cylindres, 1985, 2175 ou 2347 cm<sup>3</sup>. Boîte à 4 ou 5  
vitesses, selon les modèles, à commande hydraulique ou mécanique.  
Direction et freins assistés. Freins à double circuit. Suspension hydro-  
pneumatique. Berline et break.

DS 23 à injection : 188 km/h, 0-100 km en 10,9 sec., 141 CV SAE /  
130 CV DIN

DS 23 à carburateur : 179 km/h, 0-100 km en 12,5 sec., 124 CV SAE /  
115 CV DIN

D-Super 5 : 175 km/h, 0-100 km en 13,0 sec., 115 CV SAE /  
106 CV DIN

D-Spécial : 169 km/h, 0-100 km en 14,2 sec., 108 CV SAE /  
99 CV DIN

A partir de Fr. 14830.— (D-Spécial)



**NOUVEAU  
MOTEUR  
PLUS  
PUISSANT**

**CITROËN DS**

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel : Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12 - Yverdon : Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 2 12 12

Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 ; Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60 ; Fleurier : Claude Hotz,  
tél. 61 29 22 ; Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77 ; Pesieux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 ; Saint-Blaise :  
J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 ; Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Au futur rapproché:  
*la Mode*  
automne-hiver!

## Les pullovers, premier atout de la collection!

Une gamme particulièrement riche et plaisante:  
pulls en tricot, à côtes, à fleurs, à rayures...



**Pull à fleurs**  
En Furblend imprimé.  
Ras-du-cou, à dessins divers.

Tailles 40-46 **25.-**  
Tailles 48 **27.-**

**Pull à manches rayées**  
En acryl. Col roulé.  
Différentes couleurs.

Tailles 38/40 et 42/44 **18.-**

**Pull à côtes en tricot**  
En léacril/angora. Col roulé.  
Plusieurs teintes.

Tailles 38/40 et 42/44 **23.-**

Avec ses prix,  
Migros fait échec  
au  
renchérissement!

MARCHE  
**MIGROS**

## Combien de temps perdez-vous à «faire de la littérature»?

**Nouveauté**

Pourquoi gaspiller du temps précieux pour la «création» de votre

correspondance de routine. Elle pourrait tout aussi bien être

«confectionnée sur mesure» — si cette «confection» existait.

La voilà:

**LEXIQUE DES LETTRES COMMERCIALES EN QUATRE LANGUES**  
**LEXIKON DER GESCHÄFTSBRIEFE IN VIER SPRACHEN**  
**ENCYCLOPEDIA OF BUSINESS LETTERS IN FOUR LANGUAGES**  
**DICCIONARIO DE CARTAS COMMERCIALES EN CUATRO IDIOMAS**

Vous pouvez sensiblement faciliter votre

travail en employant ce manuel. Il offre:

**Ressource de correspondance dans votre propre langue**

Traductions correctes et sensées dans 3 langues étrangères

**Division en branches commerciales (identique dans les 4 langues)**

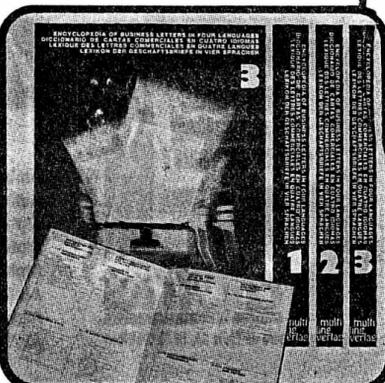
Lettres types et grand choix de phrases interchangeables  
Système numérique rationalisant le travail

**Index**

**Nombreuses tables (mesures, poids, monnaies, etc., etc.)**

Les 3 volumes du lexique, présentant sur chaque double page les quatre langues en colonnes juxtaposées, contiennent de la correspondance sur mesure pour entre-

prises de production, de commerce et à service général. Gagnez du temps pour la création de votre correspondance individuelle en confec-



tionnant la correspondance de routine avec le «Lexique des lettres commerciales en quatre langues».

735 pages, DIN A4, Fr. 260.-. Nous vous envoyons volontiers un prospectus contenant des renseignements plus détaillés.

Prix: 3 volumes, total

multi  
ling  
verlag ag

Multiling Verlag S.A.  
Case postale 254  
Hufgasse 17  
8024 Zurich  
Téléphone 01/4733 29

### OFFRES COMMERCES DEMANDES

A vendre ou à louer, dans une importante et charmante ville de Suisse romande, pour raison de santé,

## CONFISERIE-PÂTISSERIE avec TEA-ROOM

Faire offres sous chiffres 28-900247, à Publicitas, 3000 Berne.

A vendre

### un petit commerce

de fabrication de vente facile. Convientrait à personne dynamique désirant situation indépendante. Gain prouvé. Prix: Fr. 25.000.-.

Tél. (026) 6 23 17.

A remettre

### horlogerie-bijouterie-optique

magasin entièrement rénové, bien situé, dans localité industrielle du Jura bernois. Loyer modéré. Affaire intéressante avec possibilité de développement dans l'optique.

Adresser offres écrites à DN 2341 au bureau du journal.

A remettre, au centre de Neuchâtel, importante

### boulangerie-pâtisserie

(chiffre d'affaires prouvé par fiduciaire).

Adresser offres écrites à IT 2346 au bureau du journal.

### APPRENTISSAGES

Horlogerie - bijouterie

## F. Robert

cherche

### APPRENTIE VENDEUSE

pour date à convenir.

Faire offres: rue du Seyon 5, Neuchâtel. Tél. (038) 25 28 32.

### DEMANDES D'EMPLOIS

#### AGENT TECHNIQUE

électromécanique et automatisations cherche situation intéressante.

Adresser offres écrites à BK 2323 au bureau du journal.

#### JEUNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande, diplôme de commerce, connaissances des langues française et anglaise, cherche travail intéressant à Neuchâtel ou aux environs. Libre dès le 30 septembre.

Adresser offres écrites à HS 2345 au bureau du journal.

Jeune personne

#### aimant les chiffres

et connaissant la dactylographie, cherche emploi à la demi-journée.

Adresser offres écrites à 289-591 au bureau du journal.

Termineur

cherche terminage ou pose de cadres et embottage en grandes séries.

Adresser offres écrites à FP 2343 au bureau du journal.

Unique dans la classe moyenne!

# Datsun: l'une ou l'autre



## DATSUN 1800

*l'élégance classique*



## DATSUN 180 B

*la ligne dynamique*

Deux voitures semblables — et pourtant si différentes. Un dénominateur commun, le meilleur: ● moteur fougueux à ACT, jusqu'à 105 CV ● aménagement complet DATSUN ● suspension à 4 roues indépendantes ● équipement de sécurité ● et de plus elles sont étonnamment économiques. DATSUN propose cette alternative unique dans les classes 1600 et 1800 cmc — limousines, coupés (les deux existent aussi en version automatique) et break. 9 voitures différentes. A partir de frs 10950.-. Un choix s'offre à vous. Il faut en profiter.

DATSUN (Suisse) SA, Urdorf/Zurich

Garantie DATSUN: 12 mois ou 20000 kilomètres **DATSUN** Service DATSUN: plus de 200 agences dans toute la Suisse

Votre région:

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88; Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. Neuchâtel: Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 42. Travers: Garage Maurice Caretti (038) 63 13 32.

AGENCE PRINCIPALE

**Garage Mario BARDO**

Sablons 47 - NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 18 42

**DÉMONSTRATIONS**  
sans engagement

sur rendez-vous  
Ouvert le dimanche matin

Actuellement  
reprises particulièrement  
avantageuses

## LOISIRS ACTIFS POUR MÈRES DE FAMILLE Le rôle de la femme en matière de politique économique

Parmi les nombreux sujets qui ont été traités par les participantes des trois jours de loisirs actifs pour mères de famille qui se sont déroulés, les 27, 28 et 29 juin, il a été traité du rôle que peut jouer la femme en matière de politique économique.



Des pots. On dit que plus ils sont petits, plus ils sont chers. (Photo archives FAN)

Ainsi, dans l'industrie des cosmétiques par exemple: il existe une quantité de produits.

Certains sont excessivement coûteux, d'autres au contraire bon marché. La femme bien souvent ne sait pas lequel choisir. Une certaine publicité lui laisse croire que le produit le plus cher est le meilleur. Or, d'après certaines études faites en laboratoire, il n'en est rien. Le produit bon marché, pas dans tous les cas, mais très souvent, est aussi bon que le produit coûteux. Dans certains cas, il semble que la femme paye donc non pas le produit, mais bien plutôt la marque. Dans des cas comme celui-ci, il n'appartient qu'à l'acheteuse de décider si oui ou non elle va continuer à acheter un tel produit sachant qu'un autre bien meilleur marché fait le même office.

Le marché des cosmétiques est vaste. Les exemples sont innombrables. Ce n'est pourtant pas le seul domaine où la femme peut exercer une pression certaine sur la vente d'un produit.

Certaines participantes ont ainsi relevé à juste titre l'escroquerie qui consiste à fixer des prix barrés. Vous achetez une boîte de café à 7 fr, barré une première fois à 6 fr 20 et une seconde à 5 fr 80. Le café ici, sert d'exemple. Mais il y a la lessive, les produits ménagers, les pâtes, le riz, le chocolat. Avec de telles méthodes, on en arrive à ne plus connaître le prix exact d'une marchandise.

Par ailleurs, le prix barré est largement calculé pour pouvoir des-



Des prix barrés, des multipacks, après cela comment savoir le prix exact d'une marchandise.

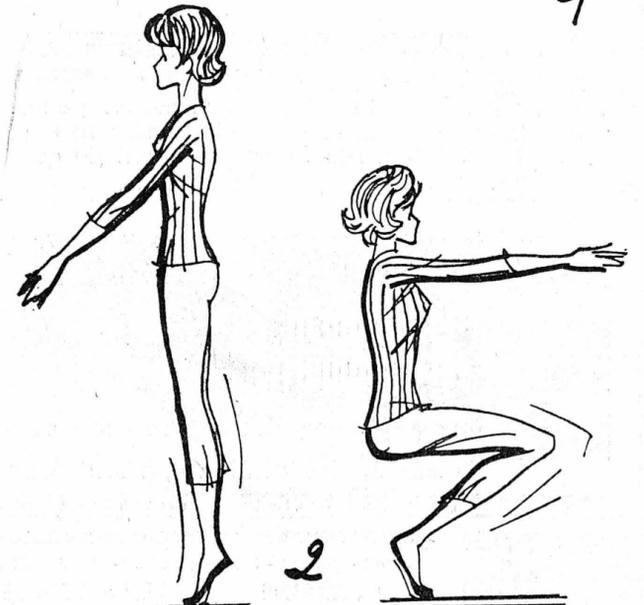
pendre à un prix juste. La ménagère a toutefois l'impression qu'on lui fait un cadeau, ce qui n'est pas exact, loin de là. Ici encore, seuls le consommateur, la consommatrice peuvent par des réactions diverses empêcher de tels procédés.

Et puis, il y a aussi la méthode qui consiste à proposer trois objets pour deux, avec à l'appui, un prix légèrement baissé. Il peut s'agir de nourriture ou de tout autre chose, ou encore de nourriture

accompagnée d'objets, de jouets pour les enfants.

Au cri de «maman tu m'achètes ça?» une mère ne sait pas refuser s'il s'agit d'une boisson que, de toute façon, elle doit acheter. Alors elle achète. Et puis, un jour, elle réfléchit. Mais enfin, pourquoi? C'est à partir de cette réflexion qu'on peut reposer, repenser tout le rôle de la consommatrice et du rôle qu'elle peut jouer en matière de politique économique. CAD

## Jambes souples et galbées



Pour garder des jambes souples et bien galbées, faites chaque matin les exercices suivants:

- (1) Sur le dos, faites des mouvements de bicyclette. Allongez bien la pointe des pieds lorsque vous tendez la jambe, pliez la cheville lorsque vous ramenez la jambe.
- (2) Debout, levez-vous sur la pointe des pieds et descendez jusqu'à la position accroupie. (10 fois).

## A table... A table... A table...

### Le délice au chocolat

Pour 6 personnes: 200 g de chocolat en poudre, 250 g de beurre, 4 œufs entiers très frais, 4 cuillerées à soupe de sucre en poudre.

Versez le sucre et le chocolat en poudre sur le beurre coupé en morceaux dans une casserole au bain-marie. Tourner jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Lorsqu'on obtient une belle crème onctueuse, retirer du feu. Ajouter un à un les œufs entiers en les amalgamant bien à la pâte.

Battre le tout au batteur électrique pendant dix minutes en arrêtant de temps en temps pour que le moteur ne chauffe pas trop. Verser ce mélange dans un moule à charlotte huilé. Mettre au réfrigérateur jusqu'au lendemain.

Passer la lame d'un couteau tout autour pour bien détacher et conserver dans le plat de service. On peut arroser ce délice d'une crème à café, le garnir de crème fouettée ou le servir tel quel.

### Œufs au foie gras

Dans un plat allant au four, mettre 25 g de graisse d'oie répartie sur tout le fond. Napper le fond de tranches fines de foie gras et casser dessus 6 œufs. Faire cuire au four chaud pendant 10 minutes ou un quart d'heure, jusqu'à ce que les blancs deviennent laiteux. Faire une sauce avec quelques truffes et servir les œufs nappés de cette sauce.

### Le poisson à la japonaise

Pour 6 personnes: 1 kg de poisson blanc (merlan, colin, turbot), 6 citrons, 2 oignons, 2 tomates, 2 gousses d'ail, 1 laitue, 4 cuillerées à soupe de crème fraîche, sel, poivre.

Lavez le poisson, débarrassez-le de la peau et des arêtes. Séchez-le dans un morceau de papier absorbant. Coupez-le en cubes de 2 cm de côté environ. Pressez les citrons, épluchez et hachez les oignons, épluchez l'ail et écrasez-le très finement. Mélangez-le au jus des citrons.

Disposez les morceaux de poisson dans un plat creux. Répartissez l'oignon haché par-dessus. Saupoudrez de trois pincées de sel fin et de deux pincées de poivre. Arrosez avec le jus de citron à l'ail. Couvrez et laissez macérer au frais, pendant au moins quatre minutes.

Servez sur un plat garni de grandes feuilles de laitue et de rondelles de tomates. Au dernier moment, arrosez le poisson de crème fraîche liquide.

### Le gratin royergerat

Pour 4 personnes: 1 kg de pommes de terre, 50 g de beurre, 125 g de roquefort, 1/2 litre de lait, 50 g de cantal râpé, 1 œuf, 1 gousse d'ail, 2 cuillerées à soupe de chapelure, sel, poivre.

Frottez un grand plat à gratin avec la gousse d'ail; enduisez de beurre. Disposez dedans une couche pas trop épaisse de pommes de terre en fines rondelles. Intercalez le roquefort écrasé à la fourchette. Versez dessus les trois quarts du lait bouillant. Salez légèrement, poivrez. Faites cuire à four chaud 1 heure environ. Dix minutes avant la fin de la cuisson, battez l'œuf en omelette avec sel, poivre et le reste de lait. Versez sur les pommes de terre. Parsemez de cantal râpé et de quelques noix de beurre. Remettez à four moyen quelques minutes, le temps que le mélange «prenne». Servez au sortir du four.

### Les modèles AUTOMNE 72 sont là

Pierre Mieville

Manuel Lazaro

opticiens



PI.-d'Armes 6, Neuchâtel

### Les meringues aux fraises

Pour 8 meringues doubles: 6 blancs d'œufs, 200 g de sucre, 250 g de crème fraîche, 250 g de fraises, 75 g de sucre.

Mélangez sans battre le sucre aux blancs d'œufs en neige très ferme. Disposez à la cuiller — ou à la douille — 16 tas allongés et bombés, sur une toile beurrée et farinée. Faites cuire très longtemps (au moins 1 heure) à four très doux. Au moment de servir, accolez les meringues avec une crème chantilly décorée de fraises en morceaux.

### Le canard à la fermière

Pour 6 personnes: 1 beau canard de Barbarie, 200 g de foie de volaille, 100 g de lard frais râpé, 200 g de mie de pain, 30 g de beurre, 1 œuf, quelques brins de thym, quelques grains de persil, 1 échalote, 1 cuillerée à soupe de cognac, sel, poivre, 125 g de champignons de Paris.

Hachez les champignons avec le persil et l'échalote. Dans une casserole ou une poêle, mettez le lard râpé, faites-le fondre et chauffez, ajoutez les champignons, puis les foies de volaille. Salez, poivrez. Faites revenir assez rapidement pour que les foies soient juste saisis. Retournez-les, faites cuire un instant, retirez du feu et versez dans une terrine. Ajoutez alors la mie de pain que vous aurez émiettée en la frottant entre les mains. Mélangez, ajoutez le thym, le cognac, et en dernier lieu, l'œuf battu. Introduisez à l'intérieur du canard. Couvrez l'ouverture.

Enduisez le canard de beurre et faites-le rôtir dans un plat au four, ou à la broche, mais toujours à feu très vif. Un canard farci cuit lentement; il faut compter environ 40 minutes en surveillant.

**mode** Le nettoyage à sec me simplifie la vie

Bassin 8, Gouttes-d'Or 92  
Saint-Blaise Grand-Rue 8

**Être mince** grâce à **Clarins**

Madame J. Parrot  
Trésor 9 Neuchâtel ☎ 25 61 73

**vitasec** NETTOYAGE A SEC

mieux plus vite moins cher

FLANDRES 3  
BATTIEUX 3

**Prêt à porter**

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TEL. 3 43 46

## Vivre tout en vert

## EN TOUFFE ET EN GROSSES PLANTES: LE CROTON

Le nom botanique de cette plante originaire des îles du Pacifique est *Codiaeum Variegatum*, mais de l'horticulteur au particulier, chacun le baptise *Croton*, du mot grec *Kroton* qui signifie tique, tout ça parce que la plante produit des graines dont la forme rappelle étrangement celle de cet insecte suceur qui s'attaque aux animaux. On compte un nombre impressionnant de variétés de *Croton* — plusieurs centaines — dont les feuilles constituent un véritable arc-en-ciel: vert, blanc, rouge vif, rose, jaune. A noter que les variétés à dominance rouge paraissent plus résistantes.

Le *Croton* présente un bouquet de feuilles régulièrement réparties autour de la tige. Selon les variétés elles ont 2 ou 3 cm de large (Pictum), jusqu'à 8 ou 10 cm dans le cas des «Ernest Delaure» encore appelées Feuilles de chêne. Elles peuvent atteindre 20 à 30 cm de large.

### Multiplication

L'horticulteur procède à une reproduction par bouture pour «fixer» une variété. Par contre, il utilise le semis pour «croiser» les races et créer des nouveautés. Certaines variétés se prêtent assez bien à la floraison, qui est cependant exclue en appartement. Seule une petite serre, si vous en possédez une, vous permettra de tenter votre chance en ce domaine.

La plante exige un terrain drainé, très aéré. Elle a une place privilégiée près d'une fenêtre enso-

leillée, à l'est, à l'ouest pendant trois saisons: au sud pendant l'hiver. Une température de 18 à 25° est recommandée ainsi qu'une humidité constante du support. Cependant, il faudra veiller à diminuer la fréquence des arrosages dans les périodes où les jours se font de plus en plus courts (automne, hiver). Un apport d'eau bihebdomadaire sera alors suffisant.

Si le *Croton* n'est pas spécialement fragile il convient de surveiller et de lutter rapidement contre d'éventuelles attaques d'araignées rouges ou de cochenilles, surtout lorsque la plante vit en atmosphère sèche. Un traitement à base de produits huileux permettra d'obtenir d'excellents résultats. L'emploi d'engrais n'est admis qu'en période de pleine végétation, lorsque toutes les conditions sont réunies pour assurer la croissance du sujet et qu'il jouit d'une très bonne exposition.

S'il arrive que votre plante perde quelques feuilles de base ne la condamnez pas. Ce n'est qu'un incident de végétation bien souvent dû à un excès d'humidité, mais la plante s'en remettra si vous lui imposez quelques jours de régime sec et de nouvelles feuilles naîtront à son sommet lui donnant un aspect fort original.

### Utilisation

Les petits sujets permettent d'obtenir une palette de couleurs d'une rare richesse en mélangeant les variétés dans des bacs ou des corbeilles. En touffe



Le croton. (Photo A.I.G.L.E.S.)

et en grosse plante le *Croton* a toutes les qualités pour tenir un rôle de tette et se présenter en soliste.

## L'albuminurie intermittente des enfants et adolescents

L'une des analyses médicales les plus courantes consiste à rechercher et éventuellement à doser l'albumine dans les urines, qui normalement n'en contiennent pas. L'albumine, substance dont la structure chimique est semblable à celle du blanc d'œuf, appartient à la catégorie des protéines; c'est pourquoi sa présence dans les urines est désignée soit sous le nom d'albuminurie, soit de protéinurie. Celle-ci se présente de manière chronique, aiguë ou intermittente.

### Affections chroniques ou maladies aiguës...

Les protéines qu'on peut trouver dans l'urine d'un malade proviennent du sang, dans lequel, elles circulent en accomplissant leurs multiples fonctions biologiques. Le passage de ces protéines dans les urines se fait au moment où le sang est filtré par les reins. La constatation d'une albuminurie chronique est donc en général le point de départ de toutes sortes d'examen médicaux destinés à détecter l'existence d'une éventuelle atteinte rénale. En fait, n'importe quelle maladie rénale peut se traduire par une albumine qui pré-

cède parfois les autres symptômes. Parmi ces affections rénales chroniques il faut retenir notamment celles qui s'accompagnent de symptômes cardio-vasculaires tels que l'hypertension artérielle et la modification du tracé électrocardiographique: c'est le tableau qu'on observe dans certaines néphrites chroniques, au cours desquelles le passage des protéines sanguines dans les urines se produit en abondance, de sorte que l'albuminurie est fréquemment supérieure à 2 grammes par 24 heures.

Mais toutes les albuminuries, même abondantes, ne sont pas le signe d'une maladie chronique. Les maladies aiguës d'origine infectieuse permettent souvent de constater une albuminurie qui habituellement disparaît lorsque se termine l'état infectieux et la poussée fébrile. On admet que la plupart de ces albuminuries infectieuses n'ont pas leur origine dans le fonctionnement des reins: on dit qu'elles sont extra-rénales.

### Le cas des jeunes

Or, si la distinction entre albuminuries aiguës et chroniques ne soulève guère de difficultés chez les sujets adultes, il n'en est pas de même quand il s'agit d'enfants ou d'adolescents. Car les jeunes présentent dans certains cas une forme d'albuminurie qui varie selon les attitudes et mouvements de leurs corps et aussi selon les moments de la journée: c'est ce qui constitue l'albuminurie intermittente. Celle-ci représente un symptôme isolé, en d'autres termes: elle n'est ni accompagnée ni suivie d'un signe d'atteinte rénale ou extré-

**R. WYSS ET FILS**

Tapis Rideaux Décoration

RUE DE L'ORANGERIE 4  
NEUCHÂTEL ☎ 24 55 16

**Création Knirps**

**bel ami**

le nouveau parapluie plat (21 cm) jeune et moderne

**biedermann**

maroquinier Neuchâtel

**GUERLAIN**

Crème plein vent

Crème de grand air et de soleil. Crème de grande protection pour les peaux délicates et sensibles, car elle contient des cires d'abeilles adoucissantes et calmantes.

**KINDLER**

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

**ATTENTION!**

Un choix important de pulls et gilets «angora» vient d'arriver

Tous coloris, toutes tailles

La pièce seulement Fr. **25.-**

Toujours

**à la Belette**

SOUS LES ARCADES

Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

Revue permanente dans nos vitrines

Un roman extraordinaire qui a provoqué des remous considérables

# LA RELIGIEUSE

ANNA KARINA - LISELOTTE PULVER  
MICHELINE PRESLE - FRANCINE BERGE

Une œuvre poignante et belle,  
d'une violence dramatique rarement égalée - UN FILM MARQUANT

ATTENTION : LE DÉBUT DES SÉANCES PAR LE FILM PRINCIPAL

Tous les soirs à 20 h 30 PRÉCISES  
Jeudi, samedi, mercredi à 15 heures  
Dimanche à 17 heures  
18 ANS

**C O U L E U R S**

**P A L A C E**  
TÉL. 25 56 66



ANNA KARINA  
LISELOTTE PULVER  
MICHELINE PRESLE  
FRANCINE BERGE  
FRANCESCO RABAL

Suzanne Simonin  
**LA RELIGIEUSE**  
DIDÉROT  
JACQUES BÉLLETTE

**APOLLO**  
25 2112  
Jusqu'à dimanche

La brigade des mœurs parle...  
le médecin de Hambourg agit,  
dans le « monde » pourri du quartier  
de St-Pauli...

Curd Jürgens  
dans  
**Le médecin de Hambourg**

Ses aventures avec  
les « filles de joie » c'est la réalité, dure, implacable !!!

18 ans • Tous les jours 15 h et 20 h 30 • Samedi 14 h 45 et 20 h 30 • Dimanche 20 h 30 • 16 ans

**APOLLO**  
25 2112  
Dès lundi à 15 h

OMAR SHARIF  
MICHEL CAINE  
**La Vallée Perdue**

C'est dans le fracas  
des armes que  
les mercenaires  
imposent  
leur paix !

★  
En couleurs

**ARCADES**  
25 78 78

JEUDI - SAMEDI - MERCREDI 15 h - DIMANCHE 17 h - TOUS LES SOIRS 20 h 30  
2<sup>me</sup> SEMAINE **LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM** 16 ans

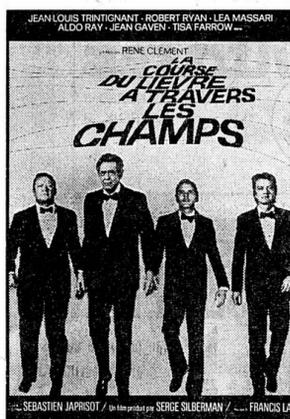
Du film de RENÉ CLÉMENT et SÉBASTIEN JAPRIST

## LA COURSE DU LIEVRE A TRAVERS LES CHAMPS

Une interprétation exceptionnelle de Robert RYAN, J.-L. TINTIGNANT, Lea MASSARI  
Des gangsters... à la poursuite de leurs rêves d'enfants !

A PARIS - GENÈVE - LAUSANNE, UN TRÈS GRAND SUCCÈS

JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI 14 h 45 - DIMANCHE PAS DE MINÉE - TOUS LES SOIRS 20 h 30  
17 h 30 FILM ITALIEN



**STUDIO**  
25 30 00  
16 ans

Après « LES NUITS DE DRACULA », un film d'épouvante plus hallucinant encore...

## LA FIANCÉE DU VAMPIRE

Un film recommandé aux personnes ayant des nerfs d'acier  
La fascinante histoire du châtelain de Colinwood !  
Une mise en scène étonnante, une atmosphère envoûtante...

Avec : DAVID HENESY - JOAN BENNETT - NANCY BARRETT



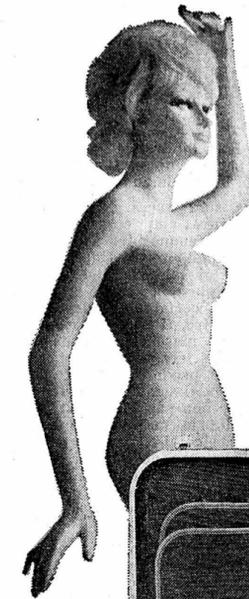
## NOUVEAU

*Beauty Slim*

VISAGE, COU, BUSTE, HANCHES;  
ABDOMEN, CUISSSES

La méthode efficace pour affiner  
votre ligne, pour « gommer » les  
bourrelets disgracieux, donner  
du tonus à vos muscles.

Sans aucune fatigue grâce à  
Beauty-Slim, de fabrication suisse  
et meilleur marché.




Nos esthéticiennes se feront un plaisir de vous démontrer BEAUTY-SLIM, sans aucun engagement de votre part, dans notre salon de beauté.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



## F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — 24 66 33

## VERRES DE CONTACT

# CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

**maître opticien**

# Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché  
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.-)

remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom Prénom 391

NP/Lieu Rue

Demeurant ici depuis Nationalité

Domicile précédent Rue

Date de naissance Profession

Etat civil Nombre d'enfants

Employeur à cette place depuis le

Salaires mensuels frs. Revenus supplémentaires p. m. frs.  
(p. ex. gain de l'épouse etc.)

Loyer mensuel frs. Engagements ailleurs frs.

Date Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Nouvel arrivage de

## PANTALONS

Coupe et tissus modernes.

**JUTZELER**  
Hôpital 3 — Neuchâtel



Meubles de Style  
**PERRET & PICCI**



Confection d'ensemble et pièces séparées.  
Restauration de meubles anciens.  
2063 Vilars (NE)  
Tél. (038) 36 13 42

en V.O l'érotisme dans le monde

**REFLEX**

Dès aujourd'hui \* Sexycol \* Titre fr.-ital. \* Deutsch ges. \* 18 ans

## L'ENFER DE L'ÉROTISME (FLASH-LIGHT)

De dangereux jeux d'amour entre l'érotisme et la perversité!

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS! Cour. cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION REJETE TOUTE RESPONSABILITÉ!

## MARCHÉ AUX PUCES

Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

Mieux  
**VOIR**  
c'est  
VOIR  
RABUS



## AU VEUX VAPEUR

Ancré dans le port de Neuchâtel

NCH Fr. 9.50  
entrée Fr. 12.50

Spécialité du jour:  
**Les trois mignons aux morilles**

Reservez votre table Tél. 038 24 34 00

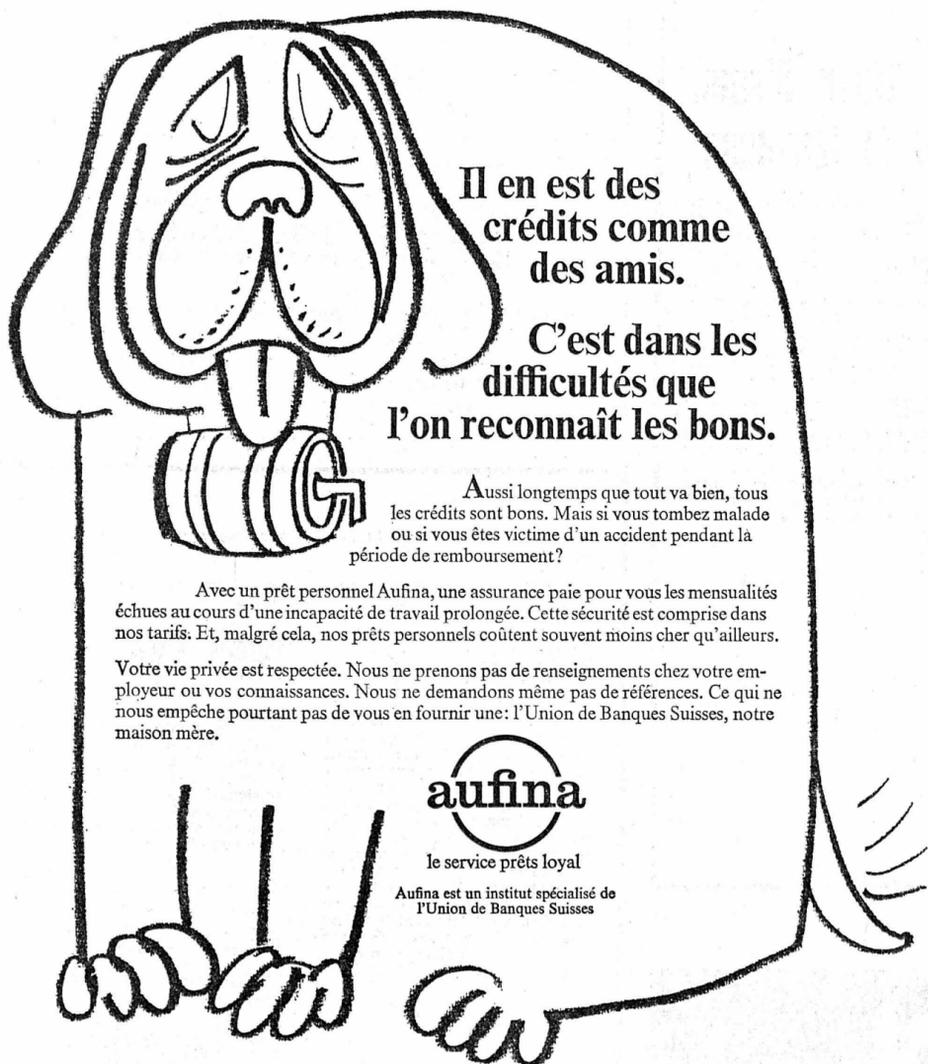
**BEAU CHOIX D. CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

## Banque Rohner SA

1211 Genève  
31, rue du Rhône  
Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall  
Neugasse 26  
Téléphone 071 23 39 22

Succursales à  
Zurich, Lugano  
et Chiasso



**Il en est des crédits comme des amis.**  
**C'est dans les difficultés que l'on reconnaît les bons.**

Aussi longtemps que tout va bien, tous les crédits sont bons. Mais si vous tombez malade ou si vous êtes victime d'un accident pendant la période de remboursement?

Avec un prêt personnel Aufina, une assurance paie pour vous les mensualités échues au cours d'une incapacité de travail prolongée. Cette sécurité est comprise dans nos tarifs. Et, malgré cela, nos prêts personnels coûtent souvent moins cher qu'ailleurs.

Votre vie privée est respectée. Nous ne prenons pas de renseignements chez votre employeur ou vos connaissances. Nous ne demandons même pas de références. Ce qui ne nous empêche pourtant pas de vous en fournir une: l'Union de Banques Suisses, notre maison mère.

**aufina**  
 le service prêts loyal  
 Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41  
 et dans toutes les villes importantes

700



**LA GENEVOISE ASSURANCES**

1872 1972

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
 COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

**Un partenaire sûr!**

**CERNIER**

Le 1er octobre 1972  
 Rue F.-Soguel 14 et rue Epervier 2  
 Tél. (038) 53 10 24

**Ouverture**  
**Bureau fiduciaire Gilbert Christen**

Tous mandats fiduciaires, comptabilités, affaires fiscales, contentieux, recouvrements, gérances, affaires immobilières

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Nettoyages en tout genre**  
 Appartements, caves, locaux, etc.

Exécution rapide et soignée

24 63 46

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Foire de Bienne 1972**

28 sept. au 8 oct.



Situation idyllique au bord du lac

du lundi au vendredi de 13 h 30 à 22 h 30  
 samedi et dimanche de 10 h à 22 h 30

Plus de 200 exposants  
 Grand restaurant de la Foire

**bio**

27, faubourg du Lac  
 Téléphone 25 88 88

Jeudi - vendredi - mardi 18 h 40 - 20 h 45  
 Samedi - dimanche 20 h 45  
 Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

Admis dès 16 ans | En couleurs

**3<sup>me</sup> SEMAINE**

**LE GRAND SUCCÈS DE LELOUCH**

FRANCE-SOIR, rubrique « SPECTACLES » du 15 mai 1972 :  
 « L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE en tête des meilleures recettes. Première semaine à Paris : 127.051 entrées. »  
 Actuellement 18<sup>me</sup> semaine à Paris avec un total de 835.666 entrées et l'exclusivité continue.

**L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DE L'ANNÉE**

MUSIQUE de FRANCIS LAI

VENDREDI - SAMEDI **NOCTURNES à 23 h** **SEXUALITÉ INTERDITE**  
 20 ans COULEURS UN FILM AUDACIEUX, OSÉ, QUI MONTRE CE QUE L'ON A L'HABITUDE DE CACHER

LINO VENTURA - JACQUES BREL - CHARLES DENNER - JOHNNY HALLYDAY

FILM DE CLAUDE LELOUCH

**L'AVENTURE**  
 c'est L'AVENTURE



CHARLES GERARD - ALDO MACCIONE - NICOLE COURCEL

**NOTRE FEUILLETON**

**Les Deux Amours de Colin**

par **JILL TAHOURDIN** 26  
 Traduit par SYLVIA MÉRÉL

Elle n'eut pas le courage de lui opposer un refus brutal. Elle préféra atermoyer.

— Je ne puis pas vous promettre de vous épouser avant de vous connaître mieux, Léon. Vous ne devez pas me presser, je vous en prie. Je vous aime beaucoup et j'aime aussi votre famille; mais, ne me demandez pas aujourd'hui si ce que j'éprouve pour vous est de l'amour. C'est là une chose très grave pour une jeune fille, vous comprenez.

Léon la regarda avec adoration.

— Naturellement, chérie. Mais je suis très impétueux; je sais ce que je veux, et je dois l'obtenir quand je le veux. Il ne faudra pas me faire attendre longtemps. Vous me direz oui, bientôt, n'est-ce pas, chérie?

Elle réussit à éluder sa réponse, à gagner du temps. La seule chose qui aurait convaincu Léon eût été de lui dire: « J'aime quelqu'un d'autre », mais elle ne pouvait se résoudre à lui confier son secret.

Elle lui permit de l'embrasser de nouveau et souhaita ardemment, tandis qu'il l'étreignait, pouvoir cesser d'aimer Bill Derwent et aimer Léon comme il l'aimait. Ce serait

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

pour moi, pensait-elle, la meilleure solution. Ah! si mon cœur consentait à se conduire raisonnablement!

**CHAPITRE XX**

Jusqu'à la fin, le Carnaval conserva son caractère d'intensité. Le tapage alla même crescendo et, dans cette animation extraordinaire, incessante, bien des parures — dont quelques-unes avaient coûté des années d'économies — furent défraîchies et abîmées.

Le divertissement culminant fut le bal au Prince Building. C'était la dernière occasion de s'amuser avant les rigueurs du carême. Tous les colons étaient là désireux plus que jamais de rire, de danser et de se griser, jusqu'à la dernière minute, à cette coupe du plaisir.

Un peu avant minuit, les de Grand vinrent chercher leurs amis et les invitèrent à quitter le bal pour se rendre au Saddle, un nouveau night-club.

Chacun prit place autour d'une table de bois rugueux, sur des bancs rustiques dépourvus de coussins. Le Carnaval déroulait sa large fresque animée sur une peinture murale, derrière eux; d'autres scènes typiques de l'île décoraient l'autre paroi. Un orchestre endiable de quatre nègres en pseudo-costume d'Américains du Sud, avait engagé un duel acharné avec le silence.

De l'estrade qu'il occupait, il entama un « be-bop » dans un enjouement plein de délire. La piste, réduite aux dimensions d'une carte postale, se couvrit rapidement de danseurs qui offrirent aux clients observateurs un spectacle que Fiona n'avait jamais vu jusqu'alors qu'au cinéma.

Enfin, quand la fatigue commença de se manifester, le chef d'orchestre s'empara d'un saxophone et, par quelques notes, plutôt mélancoliques fit cesser le concert.

Il annonça aussitôt après le chanteur Carlos.

Un tonnerre d'applaudissements frénétiques couvrit sa voix. Carlos s'avançait sur la scène et s'appuyait, en cambrant le torse, contre le piano. Il portait l'habit, et un ceinturon ornait son revers. Ses cheveux avaient l'aspect laineux de ceux d'un nègre; mais sa peau était d'une teinte café au lait léger. Un sourire un peu dédaigneux flottait sur ses

lèvres quand il fit face à l'assistance, et Fiona retint brusquement son souffle. Elle venait de reconnaître dans ce chanteur, Carlton Marcel.

Ainsi qu'elle l'avait pressenti, sa voix était merveilleuse. Sans doute, manquait-elle un peu de culture; mais Marcel réussissait à utiliser, au plus haut degré, sa rare puissance d'émotion. Il chantait avec feu et tempérament, sinon avec âme. Après quelques mélodies espagnoles, cédant aux appels répétés du public, il lui offrit un « negro spiritual » et le tint sous le charme. On aurait entendu tomber une épingle lorsque moururent les dernières notes. Ce fut alors un déluge de bravos.

Fiona demeura un instant stupéfaite. Était-il possible que cet homme, à la voix si exceptionnelle, fût le même que celui qu'elle suspectait d'avoir voulu l'empoisonner, le même enfin que celui que Bill soupçonnait de vouloir ruiner Casia?

Quelqu'un vint s'asseoir à côté d'elle. Elle tressaillit violemment lorsqu'une voix connue murmura à son oreille:

— Eh bien, Fiona?

Ses yeux s'ouvrirent démesurément. Elle tourna vivement la tête, un peu ahurie. Elle ne pouvait le croire... C'était Bill!

— Bill, vous êtes venu du ciel, avez-vous découvert où nous étions?

Elle sentait son cœur battre joyeusement dans sa poitrine. « Il est venu!... Il est venu!... » chantait-il.

Bill la regardait en grimaçant un sourire.

— Je ne l'ai pas découvert, je suis venu ici pour quelque chose de tout à fait différent. Et maintenant que je suis là, la première chose que je dois faire est de vous faire partir, vous et vos amis.

— Mais, Bill...

— Ne discutez pas.

Il se pencha et s'adressa à Léon:

— Sortez tous d'ici, immédiatement! ordonna-t-il. La police sera là dans une dizaine de minutes.

— Pourquoi? demanda Léon, incrédule.

— Je vous l'expliquerai plus tard. Pour l'instant, sortez avec vos invités. Je m'occuperai de Fiona.

Léon acquiesça sans enthousiasme, d'une voix étouffée. Bill donna à peine le temps à Fiona de rassembler son sac à main et son écharpe, avant de s'emparer de son bras et de l'entraîner jusqu'au garage, où la jeep les attendait. Il la fit entrer délibérément dans la voiture. Avant même qu'il ait mis le contact, un crissement de pneus sur le gravier, devant l'entrée principale du club, annonçait l'arrivée de la police. Les portes furent ouvertes violemment, tandis qu'une voix ferme s'écriait, impérative:

— Que personne ne bouge, là-dedans!

Bill démarra et roula rapidement devant les oranges de la baie de Santa Cruz; puis, il gravit le Saddle, d'où la vue s'étendait, à la fois, sur la vallée et sur la mer.

Là, il arrêta la jeep. Fiona descendit après lui et demeura, sous la lueur de la lune, le vent caressant ses cheveux et soulevant son écharpe. En dépit du choc causé par l'intervention inattendue de Bill, elle éprouvait une sensation de bonheur infini. Debout à son côté, elle leva vers lui un visage où ses yeux resplendissaient.

— Et maintenant, dites-moi ce qui se passe? demanda-t-elle gaiement.

Ses traits, lorsqu'il lui rendit son regard, auraient pu être gravés dans du bois de teck.

— Qui a eu l'idée de vous emmener dans ce lieu sordide? lança-t-il, le ton presque sauvage. Avez-vous compris ce que signifiait tout ce bruit lors de notre départ?

— Non, dites-le moi.

— La police y effectue une descente parce qu'elle est convaincue que c'est le quartier général d'un gang de haschis qui met en vente des cigarettes « marijuana » dans l'île. Elle soupçonne Marcel d'être un membre du Cercle. Mon ami, le policier, m'a donné le tuyau par téléphone. Je suis venu voir ce qui se passerait. Et c'est heureux que je l'aie fait! Sans cela, vous auriez dû comparaître devant un tribunal, demain, pour être interrogée, Dawn et vous, auriez-vous aimé cela?

(A suivre)

# THÉÂTRE

Vendredi 6 et samedi 7 octobre, à 20 h 30, les Galas Karsenty-Herbert présenteront :

**Deux femmes pour un fantôme et La Baby-Sitter**  
de René de Obaldia, avec Henri Garcin, Martine Sarcey, Marion Game  
1er spectacle des abonnements A et B

Vente des abonnements à l'Agence Strübin, librairie Raymond, 25 44 66, au 1er étage. Vente des billets à partir du 2 octobre.

**Nouvelle saison...  
Nouvelle mode...**

**Chaussures - Bottes  
Maroquinerie de classe**

**L'ESCARPIN**

Saint-Maurice 1 - Tél. (038) 25 01 22  
NEUCHÂTEL

Vendredi et samedi 6 et 7 octobre 1972

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**Deux femmes pour un fantôme  
La Baby-Sitter**

Ces deux irrésistibles comédies en un acte que l'auteur qualifie de « psychosomatiques » sont le double volet d'un même tableau qui a pour sujet « le problème du couple dans la vie moderne ». La performance des comédiens, qui sont trois, parviennent à être six. René de Obaldia se déclare convaincu que le public adhère parfaitement à un théâtre moderne, actuel, inscrit dans notre temps, dans la mesure où celui-ci ne se limite pas à de simples spéculations intellectuelles, mais fait appel aux éternelles puissances du cœur et de l'esprit.

Samedi 14 octobre et mardi 24 octobre 1972

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**Folle Amanda**

Cette comédie gaie, avec une pointe de sentimentalité, a été écrite pour Jacqueline Maillan. Impossible de résister à cette géniale bredouilleuse, à son rire rugissant, à ses timidités de boy-scout, aux kilowatts de sympathie qui jaillissent de sa généreuse personne, à cette force irrésistible de comique, à cet ouragan nommé Maillan, et qui chantera des chansons de Michel Emer.

Lundi 16 octobre 1972

Les Productions A. Gintzburger et M. Bertin présentent :

**Les Fraises musclées**

Ce spectacle ne parle ni de fraises ni de muscles. Il s'agit de trente-trois sketches liés les uns aux autres, soit par une histoire, soit par un personnage, et de quatre chansons qui ne sont pas du tout liées entre elles, mais qui sont en revanche aussi absurdes et aussi drôles que les sketches. Cela dit, il est difficile de raconter le spectacle, la seule chose que nous puissions dire, c'est qu'il fait rire.

Samedi 28 octobre 1972

La Comédie de Saint-Etienne présente :

**L'Avare**

Ce classique est l'un de ceux qu'un théâtre peut reprendre presque chaque saison. Jean Dasté, Grand prix national du Théâtre dans le rôle d'Harpagon, a monté ce spectacle à l'occasion du 25<sup>me</sup> anniversaire de la Comédie de Saint-Etienne.

Vendredi et samedi 3 et 4 novembre 1972

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**Rendez-vous au Plaza**

Le Plaza Hôtel est un palace gratte-ciel situé à l'endroit où la cinquième Avenue atteint Central Park, ce Bois de Boulogne qui s'étend au cœur même de Manhattan. Paris, en faisant un accueil triomphal à cette comédie spirituelle, a donné son diplôme d'universalité à Neil Simon, qui est le cousin new-yorkais de Becque, de Courteline ou de Feydeau, des auteurs qui eux aussi appartenaient si bien au folklore du boulevard parisien qu'ils en sont devenus universels.

Vendredi et samedi 1er et 2 décembre 1972

Le Théâtre de Bourgogne présente :

**La Dame aux camélias**

Voici l'histoire de l'une de ces hautes passions que quelques êtres exceptionnels ont la chance, ou le malheur, de vivre. Le fond de l'histoire, vue par les comédiens qui n'oublient pas que la pièce a été écrite en 1848 : une tentative, malheureuse, des femmes pour sortir de la condition que leur imposent les hommes et la société. Travailler 14 heures par jour dans une usine, ou être bonne à tout faire. Marguerite hésite. Entre-temps, cinquante « messieurs » lui proposent de quoi survivre.

Vendredi 8 décembre 1972

Le Jeune Théâtre National, Loïc Volard, directeur, présente :

**Le Mal court**

Le Jeune Théâtre National prépare une tournée qui emmènera « Le Mal court » en Amérique et en URSS. Avant son départ, nous aurons le privilège de recevoir ce spectacle en Suisse. Il s'agit, bien entendu, de la même troupe qui avait présenté « Le Testament du chien » avec un tel succès la saison passée.

Lundi 15 janvier 1973

Les Productions A. Gintzburger et M. Bertin présentent :

**La Célestine**

Œuvre monumentale de la dramaturgie espagnole, aussi importante que Don Quichotte. Jouée in extenso, la pièce durerait huit heures. Elle sera réduite à trois heures. Le ton est violent, sans concessions, picaresque, mais toujours ardent, concret et élevé. La figure de la Célestine, vieille maquerelle qui régit l'ensemble des rapports humains, amalgame dans sa figuration mythique, les relations humaines, sociales et politiques, les relations d'amour et les rapports sexuels, toujours vénaux. La force prodigieuse de la pièce est sa liberté d'allure. Sa valeur moderne est incontestable. Comme tout ce qui guérit, elle « fait mal ».

Mercredi et jeudi 17 et 18 janvier 1973

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**Le Doux Oiseau de la jeunesse**

Françoise Sagan écrit : « Je n'avais jamais fait de traduction de ma vie, et malgré mes carences en anglais, je me mis à voler sur les ailes de la poésie, de la passion, à travers l'épais feuillage de la grammaire, de la syntaxe, du vocabulaire et de la psychologie américaine. Après avoir refait quatre fois ce texte, je me retrouvai les bras ballants, la tête vide. Et, par miracle, arriva celle qui est la plus admirable de toute cette affaire Alexandra Edwige Del Feuillère Lago qui donna chair et sang et cris à l'écorchée de la pièce et ainsi mille réconforts à ces deux écorchés complices que nous étions Tennessee Williams et moi, le soir de la première. »

**SAISON THÉÂTRALE 1972-1973**

**au Théâtre de Neuchâtel**

**En HIVER vous allez au théâtre  
toute L'ANNÉE vous allez chez HUG**



MUSIQUE  
Le rendez-vous du mélomane  
**HUG & Co**

Vis-à-vis de la poste - NEUCHÂTEL - Tél. 25 72 12



**S. Facchinetti S. A.**

Travaux publics  
Génie civil  
Bâtiment  
Carrières

NEUCHÂTEL

Gouttes-d'Or 78 - Tél. (038) 25 30 23/27

Succursales : Bienne - Fribourg - Lausanne



Après le spectacle  
**Restauration chaude servie jusqu'à 1 heure**

Toutes les spécialités

Ouvert jusqu'à 2 heures

Ruelle du Port - ☎ (038) 25 55 56

**Miorini**

Tapissier-décorateur

**MEUBLES DE STYLE**

Copies d'ancien

Actuellement beau choix de :

**COMMODOES LOUIS XV**

Chavannes 12 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 18

**Reymond**

**La librairie où on vient bouquiner avec plaisir**

Neuchâtel,  
La Chaux-de-Fonds,  
Le Locle,

Rue Saint-Honoré 5  
Rue Léopold-Robert 33  
Rue D. Jeanrichard 13

Vendredi et samedi 26 et 27 janvier 1973

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**Machett**

« Ne devraient être choisis pour nous diriger que des gens qui n'en ont pas envie. Par ailleurs, j'ai voulu démontrer que, finalement, Macbeth (ou Machett) n'est plus un monstre, une exception. De nos jours, des nations et des peuplades entières s'entre-tuent gaiement les unes les autres. C'est bien ce que j'ai voulu montrer en écrivant cette pièce à la lumière de Shakespeare qui avait tout vu et prévu. C'est tellement horrifiant que nous ne pouvons qu'en rire ou succomber. Tâchons d'en rire. » Eugène Ionesco, de l'Académie française.

Vendredi et samedi 9 et 10 février 1973

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**Pauvre France!**

Victor Tabouret est teinturier à Limoges, tout va bien. Mais, victime d'une infortune conjugale, il part à Paris se confier à son fils. C'est pour y apprendre que son fils... n'a pas très bien « tourné ». Pour Victor, tout s'écroule. Tout s'effondre. Tout s'achève. Tout est fou. C'est la fin de Limoges, de Paris, de la France. Comment réparer tout cela ? Avez-vous déjà vu un éléphant dans un magasin de porcelaine ? C'est ainsi que Victor (Jacques Fabbri) arrangera les affaires de sa famille.

Vendredi et samedi 23 et 24 février 1973

J.-R. Productions de vedettes et auteurs, dépt. Théâtre :

André Roussin-Dominique Paturol présentent :

**Bobosse**

François Périer n'a plus l'âge de « Bobosse », c'est Dominique Paturol qui va donc lui prêter le sien puisqu'ils ont, « Bobosse » et lui, le même âge. Si « Bobosse » ne peut pas vieillir, la comédie qui porte son nom a, comme moi, 20 ans de plus, c'est-à-dire qu'elle peut avoir mes propres rides. Je veux faire celui qui la croit toujours jeune puisqu'elle est, en fin de compte, une histoire d'amour et que l'amour n'a pas d'âge.

Vendredi et samedi 9 et 10 mars 1973

Le Théâtre des Pays de Loire présente :

**Peer Gynt**

Inépuisable source d'inspiration, cette œuvre magistrale a été mise au répertoire 1971-1972 du Théâtre des Pays de Loire, dont l'éminent directeur Jean Guichard s'est appliqué à lui donner une mise en scène à grand spectacle, grâce au concours d'une vingtaine d'excellents comédiens.

Mercredi 28 mars 1973,

Les Spectacles Jacques Vielle présentent :

**Le Locataire**

« Le Locataire » va jusqu'au bout d'un certain réalisme, dont c'est peu de dire qu'il est de mauvais goût. On est ici au-delà du bon et du mauvais goût, les personnages d'action sont vrais, mais d'une vérité excessive, choquant au regard des puritains. Triste portrait, triste tableau. Il faut voir Madeleine Robinson, reine de la soirée, extraordinaire de vulgarité, écœurante, monstrueuse. C'est une très grande création.

Jeudi et vendredi 12 et 13 avril 1973

Les Galas Karsenty-Herbert présentent :

**La Soupière**

« Nous allons partir, mes camarades, ma soupière et moi pour cette grande migration des pièces vers le reste de la France et les pays voisins de langue française. Mais je ne soulèverai pas le couvercle de la soupière, vous ne saurez pas déjà le potage qu'elle contient. Sachez seulement que l'histoire imaginée frôle le drame, si les événements se déroulent avec une logique terrifiante, au théâtre les situations les plus dramatiques sont souvent celles qui déclenchent le mieux le rire. Pour peu que ce soit, le parti pris de l'auteur. J'espère y être parvenu. » Robert Lamoureux.

**KINDLER**

Dépositaire des célèbres produits de beauté

LANCASTER Elizabeth Arden  
GUERLAIN  
Charles of the Ritz Germaine Monteil  
Estée Lauder  
HARRIET HUBBARD  
Ayer  
STENDHART

Neuchâtel Hôpital 9 Tél. (038) 25 22 69



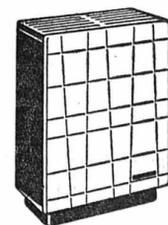
**POUR VOTRE  
CHAUFFAGE**

3500 cal. 90 m<sup>3</sup> **Fr. 348.-**

5000 cal. 130 m<sup>3</sup> **Fr. 418.-**

7500 cal. 190 m<sup>3</sup> **Fr. 498.-**

Ces prix s'entendent avec sortie derrière



Modèle Pilote

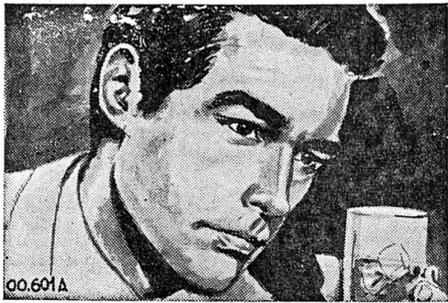
**BAILOD**  
Bossin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

# OSS 17 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

**RÉSUMÉ :** Non sans réticence, Ahmed Rahman se range au plan qu'a proposé Leila pour s'assurer le bon vouloir de Mahmoud Ferdane.

## Un coup de fil du ministère



Satisfait, Hubert but une longue gorgée de whisky, qui vida son verre. « Dès ce soir, promit-il, je rendrai visite à notre ambassadeur. Il faut aller vite. » — « Quand pensez-vous avoir la réponse de Washington ? » s'inquiéta Rahman. « Je vais la demander pour demain soir. Et je suggère que le rendez-vous avec Mahmoud ait lieu dès demain. » — « Mais si la réponse est négative ? » demanda Rahman avec méfiance. « Naturellement, le rendez-vous serait supprimé ! » Le mari de la belle Leila soupira une nouvelle fois. Hubert se levait : « Puis-je vous téléphoner sans vous faire courir aucun risque ? »



Ahmed Rahman haussa les épaules. « Je ne pense pas que ma ligne soit surveillée, au moins d'une façon régulière, dit-il. En tout cas, comme vous avez une identité allemande, vous n'attirez aucune suspicion sur moi. » Le mouvement qu'il faisait pour se lever, afin de raccompagner son visiteur fut interrompu par la sonnerie du téléphone. Leila décrocha le combiné, écouta, et dit à son mari : « C'est pour vous. » Rahman prit l'écouteur, prêta l'oreille, et une vive émotion se peignit sur sa figure. « Bon, bon ! dit-il. Je serai là dans un quart d'heure. » Il raccrocha, très pâle, et ajouta : « Je crois que vous avez raison, monsieur Franck. Il faut aller très vite. »



Il quitta la pièce à grands pas et, quelques instants plus tard, la porte du palier claqua. Leila et Hubert demeurèrent debout, face à face. « Dis donc, murmura enfin Hubert, tu n'aurais pas pu me prévenir que ton mari était ici ? Elle rougit : « Je savais qu'il pouvait être utile, mais j'avais peur que tu refuses de le voir. » — « C'est la seule raison ? » Elle rougit encore une fois : « Que veux-tu qu'il y ait d'autre ? Tu sais bien que tout est fini entre nous depuis trois ans... » Hubert garda le silence. Elle reprit : « Tu as vu l'homme avec qui j'étais au club, après le déjeuner ? C'était Mahmoud, avec sa femme. »



L'homme que ses amis, Américains comme lui, appelaient « Bug », était assis dans un fauteuil à pivot, les pieds posés sur son bureau dans la meilleure tradition U.S. Sans cesser de mâcher son éternel chewing-gum, il lança : « Hello, vieux frère ! Comment vas-tu ? » Hubert se mit à rire : « Les Egyptiens auraient dû se méfier quand tu es arrivé à l'ambassade... Partout où tu viens, les choses se compliquent. » Bug ôta les pieds qu'il exposait sur le bureau du sous-main qui les supportait, reposa son fauteuil en arrière, et se leva. « Ne m'en parle pas, dit-il. Voilà quarante-huit heures que je ne ferme pas l'œil. »

Demain : La chemise rouge

# HOROSCOPE

Des aspects dynamiques et agités gouverneront l'ensemble de cette journée. La soirée sera plus calme et les joies du foyer seront à l'honneur.

**Naissances :** Les enfants de ce jour seront paisibles, affectueux et réfléchis.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

**Santé :** Combattez énergiquement votre cellulite. **Amour :** Ne divulguez pas les secrets de vos amis. **Affaires :** Vos efforts seront bientôt récompensés.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé :** Buvez après chaque repas une boisson chaude. **Amour :** N'empêchez pas les petits engagements. **Affaires :** Ne prenez pas d'engagements financiers.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé :** Faites vérifier votre taux d'albumine. **Amour :** Réconciliez-vous, faites le premier pas. **Affaires :** Evitez de commettre des erreurs d'appréciation.

## CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé :** Nausées matinales dues à votre foie. **Amour :** Abstenez-vous de critiquer et de conseiller. **Affaires :** Soignez particulièrement votre travail.

## LION (23/7 - 23/8)

**Santé :** N'abusez pas des boissons alcoolisées. **Amour :** Occasions de faire de nouvelles expériences. **Affaires :** Nouvelles responsabilités à assumer.

## VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé :** Décontractez-vous dans une bonne ambiance. **Amour :** Nombreuses satisfactions aujourd'hui. **Affaires :** Risque de tension entre collègues.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé :** Prenez un petit déjeuner plus copieux. **Amour :** Faites preuve de constance et de prévoyance. **Affaires :** Organisez-vous méthodiquement.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé :** Vos oreilles sont fragiles, soignez-les. **Amour :** Exposez clairement votre point de vue. **Affaires :** N'entreprenez rien d'important aujourd'hui.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé :** Des massages soulageraient vos douleurs. **Amour :** Ne créez pas des motifs de jalousie. **Affaires :** Avant de vous engager, réfléchissez bien.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé :** Petits maux de tête passagers sans gravité. **Amour :** Vous êtes beaucoup trop susceptibles. **Affaires :** Si vous conseillez, soyez objectif.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé :** Respectez votre régime. **Amour :** Vous bénéficieriez de circonstances heureuses. **Affaires :** Exposez clairement vos idées.

## POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé :** Ne négligez pas vos petits maux. **Amour :** Recherchez la compagnie d'amis sincères. **Affaires :** Affrontez vos problèmes avec plus de calme.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

- Sardines à l'huile
- Cervelles frites
- Haricots verts
- Salade
- Gâteau au chocolat

## LE PLAT DU JOUR :

### Gâteau au chocolat

Pour 4 personnes : 100 g de chocolat à croquer, 100 g de sucre en poudre, 50 g de beurre, 50 g de farine. Dans une terrine battez ensemble les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et soit homogène. Ajoutez alors le beurre et le chocolat ramollis. Mélangez, incorporez la farine puis, délicatement, les blancs battus en neige. Beurrez un moule et remplissez-le de la préparation. Faites chauffer le four (Th. 4/5) pendant 15 minutes. Enfouissez le gâteau, laissez-le cuire 25 min. Laissez refroidir.

### Les bois fruitiers

Attention si vous achetez des meubles en bois fruitiers, celui-ci peut vous réserver des surprises.

On appelle ainsi le merisier, le noyer dont sont faits beaucoup de meubles. L'orme qui n'est pas un bois fruitier partage avec eux leurs caractéristiques, les voici :

Ils sont plus souvent que les autres rongés par les vers. Il faut d'abord juger de l'étendue des dégâts. C'est important pour les tables circulaires dont deux volets se rabattent. Attention aux charnières, si elles sont attaquées, c'est bien gênant. Le nombre de trous à l'extérieur n'est pas nécessairement une indication sûre : de graves dégâts peuvent être faits par des galeries en profondeur. Pour savoir si les vers vivants sont au travail regardez aux pieds des commodes et des armoires, s'il y a un petit tas de sciure blanche, signe que les vers sont très actifs.

Le chêne naturel ciré ancien peut présenter, lui, un défaut très peu connu des amateurs. Quand vous voyez sur les vantaux d'une armoire ou d'un bahut du XVIIe siècle, en chêne très sombre, des plaques blanchâtres, comme celles que laisserait de l'eau chargée de sel qui se serait évaporée, soyez plus que méfiant. C'est une maladie du bois difficilement curable. Elle ne détruit pas le meuble mais elle le défigure parfaitement. Examinez les portes des bibliothèques ou des armoires, un panneau voilé restera toujours voilé. Un ébéniste vous redressera certains panneaux en le serrant entre des clés, pendant un temps variable, mais le meilleur d'entre eux ne peut vous assurer l'impossible, c'est-à-dire que le bois ne reprenne pas le même mouvement.

### A méditer

Le vrai bonheur coûte peu, s'il est cher, il n'est pas d'une bonne espèce.

CHATEAUBRIAND

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

**Théâtre :** 20 h 30, L'Invasion. **Centre culturel neuchâtelois :** 20 h 30, L'Echange.

**EXPOSITIONS.** — Musée d'ethnographie : Exposition Pologne, théâtre et société. **Musée d'histoire naturelle :** Exposition consacrée à nos arbres.

**Centre culturel neuchâtelois :** Exposition consacrée à Paul Claudel.

**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

**CINÉMAS.** — Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Médecin de Hambourg. 18 ans.

**Palace :** 15 h et 20 h 30, La Religieuse. 18 ans.

**Arcades :** 15 h et 20 h 30, La Course du lièvre à travers les champs. 16 ans. Prolongation.

**Rex :** 15 h et 20 h 45, L'Enfer de l'érotisme. 18 ans.

**Studio :** 15 h et 20 h 30, La Fiancée du vampire. 16 ans.

**Bio :** 18 h 40 et 20 h 45, L'Aventure c'est l'adventure. 16 ans. Prolongation.

**DANSE ET ATTRACTIONS**  
L'ABC jusqu'à 3 h.  
L'Escale jusqu'à 3 h.  
La Rotonde jusqu'à 3 h.

**DANCINGS**  
Le Corsaire jusqu'à 2 h.  
Spot bar jusqu'à 2 h.  
Big Ben bar jusqu'à 2 h.  
Red club jusqu'à 2 h.  
La Prairie jusqu'à 2 h.

**Pharmacie d'office :** F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique la pharmacie à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

**Service d'urgence des pharmacies :** Région Boudry - La Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47 ; fermé cet après-midi.

## AUVERNIER

**Galerie Numaga I :** Hans Hinterreiter, peintures et gravures.

**Galerie Numaga II :** Walter Giers, jeux acoustiques.

## COLOMBIER

**Cinéma Lux :** 20 h 15, Le Pont de Remagen.

## LE LANDERON

**Cinéma du Château :** Relâche.

## PESEUX

**Cinéma de la Côte :** 20 h 30, Tristana. **Galerie 2016 :** Robert Jacot-Guillarmod, sculptures récentes.

## SAINT-BLAISE

**Cinéma Royal :** 20 h 30, Shane (16 ans).

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vroum
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Feu vert
- 18.30 (C) Evasion
- 18.50 (C) Colargol
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 (C) Sébastien et La Mary-Morgane
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Temps présent
- 21.40 (C) Amicalement vôtre
- 22.30 Ici Berne
- 22.35 (C) Football
- 23.15 env. A la mi-temps du match : Téléjournal
- 24.00 Fin

## SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.30 Da capo
- 17.00 La maison des Jouets
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Situation politique de la semaine
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Grafissimo
- 21.05 Perspectives
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 (C) Football Coupe du monde

## FRANCE I

- 12.30 Midi trenté
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Danse sur un arc-en-ciel

- 20.30 Sam Cade
- 21.20 La qualité de la vie
- 22.20 P.N.C.
- 24 heures dernière

## FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Les Saintes Chéries
- 15.40 Fin
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. II
- 20.30 (C) Les Misérables
- 22.30 (C) Italiques
- 23.30 (C) Télé-nuit

## SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 (C) Per i bambini
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Slim Jones
- 19.50 La droga
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Battaglia per il sole
- 21.40 Medicina oggi
- 22.30 Calcio
- 23.45 Oggi alle camere federali
- 23.50 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, fortifié.
- 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, L'Alaska, un désert au bout du monde. 21.45, au bord du Rhin. 22.30, téléjournal, météo. 22.40, football.

## ALLEMAGNE II

- 17.05, La Petite Maison. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18.05, plaque tournante. 18.35, mon frère le docteur Berger. 19.10, La Réve. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, show Marika Rokk. 21.15, politicien face à la presse. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, patins à roulettes.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.45, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la radio raconte l'histoire, 1944, 13.30, échos du Concours international d'exécution musicale - Genève 1972. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.
- 16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Enfant et la mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, finale de la transhistoire. 20 h, plages privées. 20.30, Der Fliegende Holländer, opéra romantique, texte et musique de Richard Wagner. 21.45, concours lyrique. 22.45, informations. 23.40, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope viennois. 9.30, disques des auditeurs. 11.05, ballets de Tchaïkovski, Verdi, Delibes et Chostakovitch. 12 h, ensembles champêtres. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton. 14.25, musique de deux continents. 15.05, de maison en maison. 16.05, pot-pourri romand. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, les jeunes chantent. 20.25, ensemble grison de Berne. 20.40, Maria la O, zarzuela cubaine. E. Lecuona. 21.30, l'évolution de la formation professionnelle. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

# BIBLIOGRAPHIE

**LA FLEUR MERVEILLEUSE**  
par Max Bolliger - Fr. Rostan  
(depuis 7 ans)

**LE HIPPY DE LA PINÈDE**  
par Henriette Gibelin  
(depuis 10 ans)

**COMMENT LE LAPIN VERT DEVINT ROI DE LA FORÊT**  
par Elena Bornand  
(depuis 7 ans)

**DEUX ENFANTS EXTRAORDINAIRES**  
par Laure de Kervilly  
(depuis 9 ans)

**DES HOMMES ET DES MACHINES**  
par Knobel-Genton  
(depuis 12 ans)

De belles histoires qui feront plaisir à tous les enfants.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 823

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

## HORIZONTALEMENT

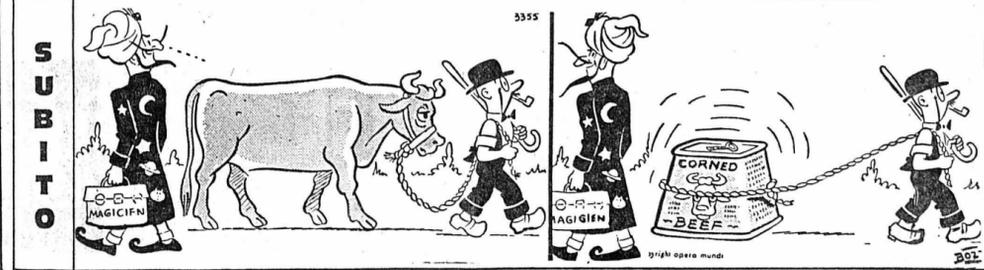
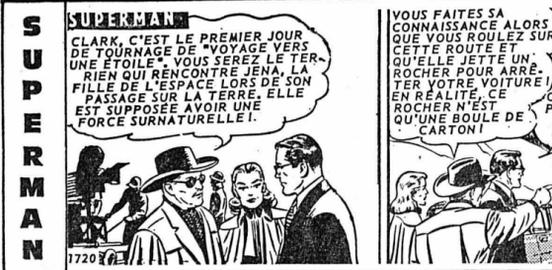
- C'est parfois un caprice.
- Jouer d'un instrument sans habileté.
- Ouvrir la voie à Walt Disney.
- Débarassé de toutes ses affaires.
- Pronom.
- Levant.
- Effet du soleil sur la peau.
- Renommé.
- Certains sont rampants.
- On a vainement cherché à le faire.
- Affluent du Danube.
- Physicien allemand.
- Dégradé.
- Bonne note.
- Exemple de douceur.
- Curé.
- Adverbe.
- Sortes de plis.
- Serre.

## VERTICALEMENT

- Unité du typographe.
- Parente.
- Lésion de la muqueuse buccale.
- Partie dure d'un pic.
- Long fleuve.
- Souple.
- Symbole.
- Peintre anglais.
- Conjonction.
- Ville de Sicile.
- Ville de Belgique.
- Accusa les formes.
- Est chassé par le froid.
- Pour faire une addition.
- Ronge.
- Tranché.
- Un des Sept Sages de la Grèce.
- Vérité banale.
- Note.

## Solution du No 822

1	P	H	I	L	A	T	E	L	I	E
2	R	E	D	O	U	B	L	E	S	
3	O	E	T	C	U	S	E	S		
4	I	L	E	U	T	R	I			
5	E	U	A	N	I	O	E	N		
6	N	A	V	E	T	T	E	C		
7	P	E	L	E	R	E	G	L	E	
8	E	T	O	U	P	E	A	A	R	
9	O	T	E	R	E	C	R	U	E	
10	N	E	S	L	E	L	A	D	S	



## Corolla — un compliment pour votre tempérament!

Docile, pleine de tempérament, économique et robuste... voilà à quoi la Corolla 1200 doit d'avoir tant d'admirateurs. Modèle 2 portes ou 4 portes, ce dernier portant le nom de Corolla 1200 Sedan Deluxe.

Performances et équipement: 5 places, 4 portes, 1166 cm<sup>3</sup>, 4 cylindres, 68 CV (DIN) à 6000 t./min, accélération 0-100 km/h en 15,8 secondes, vitesse de pointe 145 km/h.

Boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées; système de freinage à double circuit, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière; régulateur de la puissance de freinage agissant sur le circuit arrière; colonne de direction télescopique de sécurité; habitacle résistant à la déformation; zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière; pneus ceinturés etc.

Plus de 330 agences dans toute la Suisse.

Dès Fr. 8190.-

### TOYOTA Corolla 1200

Corolla 1200 Sedan, 2 portes, Fr. 8190.-  
Corolla 1200 Sedan Deluxe, 4 portes, Fr. 9390.-  
Corolla 1200 Coupé, Fr. 9650.-  
Corolla 1200 Combi, Fr. 9450.-

TOYOTA — Le plus grand constructeur d'automobiles du Japon



Agence principale TOYOTA:

**GARAGE DU VAL-DE-RUZ** H. VUARRAZ ☎ (038) 361515  
2043 BOUDEVILLIERS (NE)

Agents | **GARAGE SPORTING, H. Schulthess, Grand-Rue 19 a, 2035 CORCELLES ☎ (038) 31 60 60**  
**GARAGE GILBERT MASSON, Emer-de-Vattel 13, 2018 COUVET ☎ (038) 63 18 28**



### Douleurs là?

Pourquoi souffrir de cors, de durillons enflam-  
més, de pieds fatigués, de varices, quand  
vous pouvez retrouver votre entrain et votre  
joie de vivre ?

Consultations gratuites  
sans obligation d'achat

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE**

par un expert Scholl, diplômé de la clinique  
pédologique de Londres.

Vos pieds sont-ils affaiblis ? Possédez-vous  
des supports qui vous font mal ou qui sont  
mal adaptés ?

Vous avez alors tout intérêt à profiter gra-  
tuitement de nos conseils.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Prrière de prendre rendez-vous

### Un délice

les saucisses  
de veau  
de la boucherie

**GUTMANN**

Avenue du 1er-Mars

Machines  
à laver

**ZANKER**  
Vente et  
service

P. Hauert

Tél. (038)  
25 51 84.



Les nouveaux cata-  
logues, édition  
1972-1973 des trains  
Märklin et Fleisch-  
mann viennent d'ar-  
river. Les prix de  
ces catalogues sont  
de 1 fr. 50 et 2 fr.

Agent officiel :  
Papeterie Raymond  
rue Saint-Honoré 5,  
à Neuchâtel.



L'automne  
raffole  
d'une mode  
élégante, raffinée...  
...et vous?

Manteau raglan ceinturé,  
lainage douillet

339.-

Robe-chemisier élégante,  
jupe à groupe de plis,  
fin jersey imprimé  
sur fond noir, doublée

219.-

**mt  
MODE**

NEUCHÂTEL - Rue de l'Hôpital 20

la maison du tricot

Même maison à  
LAUSANNE LA CHAUX-DE-FONDS  
GENÈVE FRIBOURG  
NEUCHÂTEL BALE

Prêt comptant Renco:

## Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses — comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20000.-
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités — maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions  
pour un prêt comptant  
de frs.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_  
391

**Crédit  
Renco SA**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône  
Téléphone 022 24 63 53  
9001 St-Gall, Neugasse 26  
Téléphone 071 23 39 28  
8021 Zurich, Widdergasse 1  
Téléphone 01 23 03 34

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... TOUT SAVOIR

Selon une radio new-yorkaise, un cessez-le-feu interviendrait le mois prochain au Viet-nam...

NEW-YORK (AP). — Clifford Evans, journaliste d'une station de radio new-yorkaise accrédité à la Maison-Blanche, a annoncé mercredi soir que M. Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, et MM. Le Duc-tho et Xuan-thuy, respective-

ment conseiller spécial et chef de la délé-gation nord-vietnamienne à Paris, sont par-venus à un accord sur la quasi-totalité des points de discussion pour un cessez-le-feu au Viet-nam.

Evans, concerne l'avenir du président Thieu et « l'on s'attend à ce que cela soit résolu par la démission de Thieu qui serait remplacé par un gouvernement de coalition à trois composantes ».

« Un cessez-le-feu interviendrait le mois prochain », a-t-il ajouté.

A San-Francisco, où le président Nixon fait campagne, son porte-parole, M. Ziegler, a réaffirmé qu'il ne pouvait rien dire sur la teneur des conversations de Paris, en vertu d'un arrangement avec l'autre partie.

Les rumeurs d'une sortie de l'impasse des pourparlers de paix de Paris ont provoqué à la bourse de New-York la hausse la plus forte depuis le début du mois. L'indice Dow Jones a pris 1,69 points à 947,25 et le volume des échanges a atteint 14.630.000 titres contre 13.150.000 mardi.

A Washington, on indiquait de source gouvernementale que les informations relatives à un accord étaient sans fonde-ment, qu'aucune entente n'avait été réalisée sur un cessez-le-feu ni sur l'avenir politique du Viet-nam du Sud.

La vie nationale

Reproches à la Télévision alémanique: la commission ne partage pas l'avis de l'U.D.C.

BERNE (ATS). — La commission chargée par la SSR d'examiner les reproches adressés à la Télévision suisse alémanique par l'Union démocratique du centre, a publié ses conclusions, qui ont été remises mercredi matin à Berne aux membres du Parlement et à la presse. La commission ne partage pas l'avis de l'U.D.C. Elle estime que seule une petite partie des émissions en cause peut faire vraiment l'objet de critiques.

D'une manière générale, la commission, s'est occupée surtout des cas de violation des directives émises pour les programmes en ce qui concerne le choix des sujets et le traitement peu équilibré de certains sujets, déclare, notamment au terme d'un rapport de quelque 300 pages: « Le nombre des émissions faisant l'objet de critiques de la part de l'U.D.C. est extrêmement faible, eu égard au nombre total des émissions. D'autre part, la commission ne trouve à redire qu'à une petite partie des émissions critiquées dans la documentation de l'Union démocratique du centre (par exemple un quart des émissions programmées sous le titre « Antenne », un tiers en ce qui concerne la « Rund-

schau » et 30 % en ce qui concerne le Téléjournal).

« D'ailleurs, poursuit le rapport, nous désirons souligner que l'U.D.C., dans sa documentation, n'exprime jamais des reproches complets. Notre commission étant chargée de prendre position en ce qui concerne cette documentation et n'étant pas en mesure de se prononcer sur l'ensemble du programme, nous ne pouvons pas exclure que d'autres reproches fondés ne puissent venir éventuellement modifier l'image que nous avons de la situation.

« Sur la base des émissions étudiées par notre commission et des fautes que nous avons constatées, il ne nous est fondamentalement pas possible d'accepter les reproches exprimés dans la documentation de l'U.D.C. Nous avons certes découvert quelques fautes qui peuvent avoir un arrière-plan politique. Leur nombre est cependant restreint... »

« Enfin, nous tenons à souligner que nous avons pu faire notre travail en toute connaissance de cause, sans recevoir d'instructions et sans préjugés politiques, et que toutes nos prises de position ont été adoptées à l'unanimité. »

JURA Téléphone volé: ultimatum au D.M.F.

(c) On sait que, récemment, un téléphone militaire a été volé aux abords de Porrentruy. Une inscription laissée sur les lieux: « 17 juin », laissait supposer qu'il s'agissait d'un acte de représailles en rapport avec la manifestation de Berne qui, ce jour-là, se termina en bagarres avec la police. Un appel lancé par des soldats jurassiens pour demander la restitution de l'appareil est resté sans effet jusqu'à présent. Hier soir, cependant, notre rédaction a reçu un appel téléphonique qui faisait état d'un « Ultimatum au D.M.F. »: « Le commando du 17 juin 1972, déclara la voix anonyme, exige que les amendes infligées à des membres du R.J. et du groupe Bélior lors de la manifestation du 17 juin à Berne soient levées, faute de quoi les installations téléphoniques du D.M.F. seront détruites.

« Si la troupe jurassienne subit une condamnation à cause de ce vol, la violence réapparaîtra dans le canton. Nous vous laissons jusqu'au 6 octobre pour nous donner satisfaction. » « Vive le Jura libre » conclut la voix qui se réclamait du « Commando du 17 juin... »

DERNIÈRE HEURE ÉNORME INCENDIE À PARIS

PARIS (AFP-AP). — Un violent incendie a éclaté hier soir, peu après 23 heures, dans le « dugstore » Publicis, un complexe groupant café, restaurant et magasin, qui est situé dans le haut de l'avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Les cinq étages et le sous-sol de l'immeuble ont été ravagés par l'incendie et des flammes gigantesques étaient visibles du bas de l'avenue, place de la Concorde.

Les pompiers de Paris sont rapidement intervenus; toutefois, dès 23 h 30 (heure locale), le feu était si intense, qu'il a fallu appeler des renforts. A minuit, il semblait n'y avoir aucune victime.

Un cinéma dépendant du « drugstore » avait pu être évacué à temps.

A 0 h 30, l'incendie avait gagné les deux immeubles mitoyens à l'immeuble de « Publicis ». Trois des cinq étages de l'immeuble où sont abrités les bureaux de la compagnie

aérienne BEA étaient la proie des flammes et le feu a gagné le quatrième étage des immeubles de bureaux où se trouve l'Office de tourisme de la SNCF. Le feu continuait de se propager vers les immeubles voisins.

A Neuchâtel et dans la région

Révision de la loi sur l'aide hospitalière

- Une résolution du Groupement des communes du Littoral
• L'Etat renvoie son projet à la session de décembre

Le Groupement des communes du Littoral siègeait hier soir à Bôle, sous la présidence de M. Bernard Ledermann, président de l'exécutif de cette commune.

Il devait se prononcer sur un texte de résolution relatif au projet de modification de la loi sur l'aide hospitalière qui devait être soumis au Grand conseil dans sa prochaine session ordinaire d'automne.

Mais, en ouvrant la séance, le président annonça que le département de l'intérieur, par son chef Jacques Béguin, avait écrit le jour même une lettre aux conseils communaux de toutes les communes du canton, pour leur dire que le Conseil d'Etat avait décidé de remettre à décembre l'examen de cet important objet par le parlement. Raison invoquée: donner plus de temps aux communes pour étudier le projet de l'Etat et faire valoir leur point de vue, à titre consultatif seulement, avant que le pouvoir législatif n'ait à se prononcer.

Le département de l'intérieur accompagnait sa missive d'un tableau des charges que devraient supporter les soixante communes au titre de leur participation à l'aide aux hôpitaux, selon le projet de révision de la loi en discussion, charges déterminées en fonction des rentrées fiscales.

Finallement, après un débat assez confus sur l'opportunité de maintenir cette résolution tout en la modifiant quant à sa forme, l'assemblée des représentants des communes du Littoral en approuva le contenu retouché en chargeant la commission de travail ad hoc du Groupement de poursuivre l'étude du projet de l'Etat et d'en faire un rapport détaillé à la prochaine assemblée.

LA RÉOLUTION

La résolution avait le contenu suivant: « Le Groupement des communes du Littoral, réuni à Bôle le 27 septembre 1972, ayant pris connaissance du projet de modifications de l'art. 42 de la Loi sur l'aide hospitalière (présenté par le Département cantonal de l'intérieur lors d'une séance d'orientation tenue le 4 septembre à Neuchâtel),

- déplore qu'un projet de cette importance n'ait pas été soumis préalablement aux communes pour préavis, alors qu'il entraîne une augmentation très importante d'une charge légale;
• considère que la procédure suivie par le département n'est pas compatible avec le principe de l'autonomie des communes;
• rappelle qu'il est conscient de l'insuffi-

sance actuelle des dispositions de la loi en ce qui concerne les prestations communales prévues par l'article 42; le fait que ces prestations sont étudiées depuis quelque temps avec la ville de Neuchâtel le prouve;

• donne mandat (sur préavis de sa commission ad hoc) à son bureau, soit le Conseil communal de Bôle, d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour que, dans un délai raisonnable les communes soient consultées et pour obtenir que la modification de l'article 42 tienne compte des principes suivants: a) la contribution de chaque commune doit être principalement affectée aux hôpitaux à la desservir (régionalisation de l'aide hospitalière),

b) réserve aux Communes ou à un groupement de communes, le droit de participer à la gestion et au contrôle des hôpitaux qu'elles soutiennent,

c) assure à tout malade le libre choix de son médecin et de l'hôpital;

• demande que le Grand conseil se prononce qu'après consultation des communes et constate que l'adoption du projet du département rendrait dorénavant inutile toute collaboration intercommunale en matière hospitalière. »

Une femme poignarde son mari

(c) Un drame sanglant s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi à Birrenstorf (AG), où une femme, âgée de 33 ans, a poignardé son mari, Ermo Godenzi, âgé de 42 ans. Des habitants furent réveillés en pleine nuit par les cris d'un homme, qui, titubant dans la rue, devait s'affaisser, baignant dans son sang. La police fut immédiatement alertée et le blessé hospitalisé à Baden, où il rendait le dernier soupir peu après son admission. Selon les médecins, le malheureux avait été atteint d'un coup de couteau au cœur. Les investigations de la police devaient rapidement aboutir. La femme passa aux aveux. Comme devaient le préciser les enquêteurs, mercredi en fin d'après-midi, le mari serait rentré chez lui à 1 heure du matin. Il était pris de boisson et demanda à sa femme de lui préparer un repas. Elle refusa catégoriquement. Il s'ensuivit alors une violente dispute, au cours de laquelle la femme s'empara d'un couteau de cuisine et en assena un violent coup à son mari. Ce dernier parvint encore à ouvrir la porte puis à sortir dans la rue, où il appela au secours. Peu après, il devait perdre conscience. Le juge informateur du district de Baden a ordonné l'arrestation de la femme.

Collision en chaîne: cinq blessés

NYON (ATS). — Un accident dans lequel cinq voitures furent impliquées a fait cinq blessés sur la route principale Lausanne-Genève, près de Tannay (VD). Une automobile genevoise, violemment heurtée à l'arrière par une autre machine venant de Genève, a été projetée sur la gauche de la chaussée, où elle entra en collision frontale avec une voiture vaudoise. A la suite de ce double choc, deux autres véhicules entrèrent en collision avec les trois précédentes. Trois conducteurs et deux passagers, blessés, ont été hospitalisés à Yvonand et à Genève. Les dégâts sont importants.

Le Jura victime du cheval de Troie

(c) Sous ce titre, le Rassemblement jurassien a diffusé hier un communiqué dans lequel il dénonce le travail de sappe auquel se livre le groupe allemand du Dr Gehler qui, dans la question des hôpitaux, a provoqué des interventions malveillantes alors qu'un plan conforme aux intérêts du Jura avait été tracé avec l'accord des autorités cantonales. « On voit apparaître une fois de plus le « cheval de Troie » dont vient tout le mal, attendu que sa volonté constante est de semer la confusion en faisant croire que les Jurassiens sont incapables de s'entendre et d'envisager le développement de leur pays dans un esprit d'unité et de collaborations, déclare le R.J. Après quoi il accuse encore l'UPJ d'avoir fait paraître de la publicité en allemand dans un journal bernois pour inviter les Suisses allemands de Bienne à se rendre au congrès de l'UPJ à Tramelan, dans le but de gonfler la réunion.

Inauguration de la nouvelle école professionnelle de Porrentruy

(c) Un magnifique complexe scolaire, d'un coût de 5 millions, comprenant l'école professionnelle et l'école d'horlogerie et de microtechnique, a été inaugurée hier après-midi à Porrentruy en présence de M. O. Nickler, chef de l'office de la formation professionnelle, ainsi que des autorités locales et régionales. L'événement est important puisque l'Ajoie est désormais dotée d'un magnifique établissement pour la formation professionnelle de sa jeunesse. Nous y reviendrons.

Nouvelles économiques et financières

L'évolution des prix de gros

(C.P.S.) Les deux principaux indices de prix de la statistique économique, celui des prix à la consommation et celui des prix de gros, ne suivent généralement pas une évolution de rythme comparable. Il est notoire, en effet, que le second présente une courbe de renchérissement nettement moins accentuée que le premier. Cela s'explique notamment par le fait que leur structure est totalement différente.

L'indice des prix à la consommation englobe, par exemple, également les services alors que l'indice des prix de gros enregistre exclusivement des prix de marchandises (à la sortie des ateliers de production pour les produits indigènes, et après dédouanement pour les produits importés). Les services entrant pour un tiers dans l'indice des prix à la consommation, et leurs prix connaissant une hausse sensiblement plus forte (tant en ce qui concerne les loyers que les autres services) que les marchandises, l'indice des prix à la consommation reflète cette situation et progresse plus rapidement que l'indice des prix de gros.

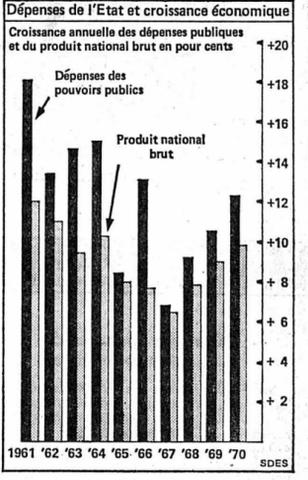
Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, comparé à une hausse des prix à la consommation qui se tient aux alentours de 6,5 % par an, le renchérissement des prix de gros se soit inscrit en moyenne durant le premier semestre de 1972 à 2,7 % seulement par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année dernière. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette progression des prix de gros n'est nullement imputable aux prix des produits importés, lesquels ont diminué de 0,2 %, mais exclusivement à ceux des produits indigènes, dont la hausse en un an a atteint 3,8 %. Cette situation montre très clairement que les principales tensions inflationnistes qui se

manifestent à l'heure actuelle dans notre économie sont d'origine interne et non externe.

Une évolution semblable apparaît si l'on analyse l'évolution sur une longue période. Alors que, de 1963 à fin juin 1972, les prix à la consommation ont augmenté de 43,3 %, la hausse générale des prix de gros n'a atteint que 17,7 %. De même, les produits importés ont moins renchéri (14,6 %) que les produits indigènes (18,9 %).

Bien entendu, il s'agit de valeurs moyennes. Dans certains cas particuliers, les écarts peuvent être notables. Ainsi, par exemple, les prix de gros de peaux (fabrication de cuir) ont doublé par rapport à 1963 alors que ceux de la viande ont augmenté de près de 80 %. Inversement, on constate qu'il existe encore toute une série de produits dont les prix de gros sont plus bas qu'il y a neuf ans. Tel est le cas, par exemple, du chocolat, moins cher de 2 %, des céréales (- 4 %), de la volaille (- 17 %), des œufs (- 29 %), du sucre (- 15 %), de l'huile de chauffage (- 12 %), des fibres synthétiques (- 36 %), de la laine (- 18 %), des textiles dans l'ensemble (- 1 %), des matières plastiques (- 10 %). Un certain nombre d'autres marchandises comme les produits chimiques et connexes, le savon et les détergents, les tissus de coton et les broderies enregistrent des prix qui n'ont pratiquement pas varié depuis 1963.

Cette évolution a des causes multiples: l'incidence du commerce international, qui est particulièrement sensible en ce qui concerne les matières premières et les produits énergétiques, mais également la rationalisation, l'adaptation des structures et l'augmentation de la productivité de l'économie.



Croissance excessive des dépenses

La Confédération, les cantons et les communes (y compris les établissements publics, mais sans les exploitations publiques ni les caisses d'assurances sociales) dépendent annuellement de l'ensemble plus de 20 milliards de francs. Cette somme a été dépassée pour la première fois en 1970 et elle est déjà sensiblement plus élevée aujourd'hui. Depuis des années, les dépenses publiques s'accroissent sans interruption beaucoup plus fortement que le produit national brut, lequel représente la valeur totale des biens et services produits en une année par notre économie nationale.

Au cours de la période 1961-1970, le taux de croissance annuel moyen du produit national brut s'est élevé à 9,2 pour cent, alors que le taux correspondant pour les dépenses de l'Etat a atteint 12,2 pour cent. Une politique financière conforme aux impératifs de la conjoncture et de la croissance exige cependant que l'augmentation générale des dépenses publiques effectives ne dépasse pas celle du produit national brut. La croissance excessive des dépenses a eu pour conséquence, au cours des années 1965-1970, un déficit global des finances publiques de 3,3 milliards, ce qui a provoqué des pressions inflationnistes. Dans son message concernant le budget 1972, le Conseil fédéral notait: « Il est dès lors indispensable que les collectivités publiques (Confédération, cantons et communes), dont les budgets (compte tenu des exploitations et établissements publics) absorbent à eux seuls plus du tiers du produit national brut et qui participent donc largement à la marche de l'économie, contribuent elles aussi à atténuer les facteurs de surexpansion dans le pays ».

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BALE, ZURICH) and dates (26 sept., 27 sept.). Lists various banks and financial institutions with their respective values.

Table with columns for location (PARIS, LONDRES, FRANCFORT) and dates (26 sept., 27 sept.). Lists various companies and financial institutions with their respective values.

Table with columns for location (Int. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Penam, Penn. Central, Philip Morris, Polaroid, Procter Gamble, R.O.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, Std Oil New-Jersey, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Xerox) and dates (26 sept., 27 sept.). Lists various companies with their respective values.

Table titled 'Indice Dow Jones' with columns for 'Industrielles', 'chemins de fer', 'services publics', 'volume', and dates (26 sept., 27 sept.).

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

La bourse s'est nettement redressée mercredi, après une période de faiblesse qui aurait depuis le début du mois. Les spécialistes en attribuent en partie la responsabilité à la publication des statistiques du département du commerce, qui montrent une augmentation de 2,2 % pour le mois d'août. Le marché a sans doute été également encouragé par les conversations que M. Kissinger vient d'avoir à Paris avec les représentants du Viet-nam du Nord.

« On a le sentiment que quelque chose se prépare à Paris », a confié un courtier.

Table titled 'Cours des billets de banque étrangers du mercredi 27 septembre 1972'. Columns include 'Achat', 'Vente', and 'Marché libre de l'or'. Lists various currencies and gold prices.

Assemblée générale extraordinaire du Crédit suisse

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 7 septembre a décidé d'augmenter le capital-actions de 45 millions de francs pour le porter à 495 millions par l'émission de 90.000 actions. Ces titres, qui donneront droit au dividende à partir du 1er juillet 1972, sont offerts en souscription aux actionnaires actuels du 12 au 26 septembre au prix de 1000 fr. à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes. Les détenteurs d'obligations convertibles 3 1/2 % 1936 et 4 1/2 % 1969 disposent d'un droit de souscription correspondant lors de l'exercice du droit de conversion. Chaque obligation convertible 1963 pourra dorénavant être échangée contre 1,704081 actions, moyennant un versement de 667,90 fr. pour la fraction correspondante aux quotes-parts des prix d'émission, et chaque obligation convertible 1969 pourra être échangée contre 1,340625 actions, moyennant le paiement de 340,60 fr. Pratiquement, les prix de conversion s'abaissent ainsi respectivement à 2504,05 fr. et 2939,40 fr. par action.

En outre, l'assemblée générale a approuvé une seconde augmentation du capital-actions de 15 millions de francs pour le porter à 510 millions. Les 30.000 actions nouvelles doivent servir à assurer le droit d'option des obligataires d'un emprunt de 90.000.000 fr. dont les obligations seront munies de certificats d'option. Chaque tranche de 3000 fr. nom. d'obligations donnera droit, à partir du 1er janvier 1973 et durant une période déterminée, à l'acquisition d'une action de la banque à un prix qui doit encore être fixé. Il est prévu d'offrir les obligations de cet emprunt en souscription aux actionnaires actuels en octobre 1972. L'agio de 45 millions de francs résultant de la première augmentation de capital est attribué au fonds de réserve ordinaire, les réserves ouvertes s'établissant ainsi à 1086 millions de francs. Les fonds propres déclarés, y compris le report à nouveau, se montent à 1610 millions de francs, montant dans lequel n'est pas encore inclus l'agio que percevra la banque lors de l'exercice du droit d'option.

# Les trois aviateurs américains libérés par Hanoi « prisonniers » des pacifistes à l'escale de Moscou



Annelie Callaghan a 22 ans. C'est la femme d'un lieutenant aviateur américain prisonnier à Hanoi. Dans ses bras, sa petite fille âgée d'une semaine. (Téléphoto AP)

MOSCOU (AP). — Les trois pilotes américains libérés par les autorités nord-vietnamiennes sont arrivés mercredi à Moscou, après avoir fait escale à Pékin. Une controverse a éclaté au moment de leur débarquement entre les fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis et les militants pacifistes qui ont escorté les aviateurs dès leur départ de Hanoi. Le chargé d'affaires américain, M. Dubs, a tenté de s'approcher du commandant Edward Elias et des lieutenants Mark Gartley et Norris Charles. Mais, il en a été empêché par la délégation qui les entourait. Le professeur Falk a barré la route au fonctionnaire de l'ambassade, auquel il a rappelé que lui-même et les autres membres du groupe pacifiste se sont engagés à escorter les trois aviateurs jusqu'aux Etats-Unis sans immixtion des autorités officielles américaines. Une bousculade s'est produite au moment où M. Dubs et les autres fonctionnaires qui l'accompagnaient ont tenté de s'approcher de Gartley, Charles et Elias, tandis que des journalistes s'efforçaient de ne rien perdre de la scène. « Reculez, reculez », a lancé la militante pacifiste Cora Weiss. « Laissez-nous un peu de place ».

Plusieurs représentants du Viet-nam du Nord étaient également venus à l'aéroport. L'un d'eux, M. Ton Quang-co, a expliqué qu'il avait pour mission d'observer.

Les pilotes, les membres du groupe qui les escorte et les représentants de l'ambassade se sont isolés un peu plus tard dans un bureau pour discuter de la situation.

### TOUJOURS SOLDATS

L'ambassade américaine avait fait savoir avant leur arrivée qu'elle enverrait à l'aéroport plusieurs de ses représentants qui offriraient aux aviateurs « toute l'aide dont ils pourraient avoir besoin ». Pour les autorités américaines, les trois aviateurs sont toujours considérés comme étant en service actif et ils doivent se présenter à la première occasion aux autorités de leur pays, c'est-à-dire à l'ambassade de Moscou.

Le lieutenant Gartley a confié aux

journalistes qu'il était « fatigué mais en bonne santé ». « Nous espérons arriver le plus rapidement possible à New-York et passer quelques jours dans nos familles », a-t-il dit.

M. Dubs a proposé aux aviateurs d'emprunter un avion sanitaire de l'armée de l'air américaine à partir de Copenhague, pour rentrer aux Etats-Unis.

Il a déclaré par la suite que son offre avait été rejetée par les trois hommes, qui lui ont fait savoir qu'ils préféreraient emprunter des avions commerciaux.

La délégation pacifiste avait été informée à l'escale de Novosibirsk que des représentants de l'ambassade seraient présents à leur arrivée à Moscou. Un guide d'Intourist leur avait annoncé qu'il venait d'en être informé par les autorités.

Ses membres et les trois pilotes fixèrent alors leur ligne de conduite. L'avocat du groupe, Me Falk, informa les aviateurs qu'à son avis ils n'étaient pas dans l'obligation d'obéir aux ordres des fonctionnaires de l'ambassade s'ils ne le souhaitaient pas.

Après avoir passé la nuit dans un hôtel de la capitale soviétique, le groupe doit repartir jeudi pour les Etats-Unis.



L'avion du mystère à l'aéroport de Sydney. (Téléphoto AP)

## Curieuse histoire d'une alerte aérienne qui n'en était pas une

SYDNEY (AP). — Le ministre de l'aviation civile a confirmé, mercredi à Canberra, que les informations concernant le détournement d'un Boeing 707 de la compagnie grecque entre Sydney et Singapour résultaient d'une fautive alerte.

Le suspens avait duré sept heures et quarante minutes, le temps pour l'appareil de relier les deux villes sans escale.

Le ministre a précisé que l'équipage avait actionné un bouton qui donne l'alerte sur une fréquence d'urgence en cas de problème grave à bord.

On ne s'explique cependant pas pourquoi le pilote avait répondu par l'affirmative quand on lui avait demandé s'il y avait alerte à bord. Selon le ministre de l'aviation civile, le pilote n'a pas été capable d'expliquer cette réponse.

On précise au ministère qu'il n'est pas possible d'actionner accidentellement ce bouton ou de le prendre pour un autre.

Les dirigeants des « Olympic Airways » avaient cru que le pilote ne disposait pas de toute sa liberté et en avaient conclu qu'un pirate se trouvait à bord. L'appareil transportait 31 passagers et 11 membres d'équipage. Sa destination finale était Athènes.

Une enquête sera ouverte pour tenter d'expliquer comment le bouton d'alerte a pu être actionné.

Après avoir atterri normalement à Singapour, l'avion a poursuivi sa route vers Bangkok.

## Impasse totale à la conférence de Darlington sur l'avenir de l'Ulster

Par Boni de Torhout, de l'agence France-Presse :

Le désaccord attendu sur la question du contrôle des services de sécurité en Irlande du Nord s'est manifesté mercredi avec un éclat particulier en cette dernière journée de la conférence de Darlington sur l'avenir de la province.

Les trois partis en présence (unioniste, alliance et travailliste) ont fermement maintenu leur position précédente et M. Whitelaw, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, qui préside la conférence, n'a pu qu'enregistrer ces divergences exprimées parfois par des échanges hargneux.

L'ancien premier ministre de l'Ulster et « leader » du parti unioniste, M. Faulkner, a une fois de plus exigé que les services de sécurité (l'armée exceptée) soient replacés sous la responsabilité de la future assemblée provinciale en la

quelle il voit une sorte de Stormont régenéré.

M. Faulkner a affirmé qu'à la veille de la décision d'administration directe de la province, l'IRA était pratiquement annihilée grâce à l'internement décrété par lui-même.

Le parti de l'alliance (dont l'objectif est de surmonter les barrières religieuses) et le « Labour » d'Irlande du Nord ont pris l'exact contrepied de M. Faulkner et demandé que le gouvernement de Londres garde le contrôle effectif de la sécurité.

L'impasse est donc totale pour la seconde journée consécutive.

### NOUVELLE VICTIME

Les troupes britanniques déclarent avoir atteint deux francs-tireurs au cours d'une échauffourée mercredi en début de matinée. L'un des deux hommes blessés a été transporté à l'hôpital où il est mort peu après son admission.

## Etats Unis : la mort pour les « pirates » ?

WASHINGTON (AP). — Les pirates de l'air pourraient risquer la peine de mort et les pays qui leur viennent en aide perdre les droits d'assistance aérienne de la part des Etats-Unis. C'est ce qui ressort d'un projet de loi adopté par une commission de la Chambre des représentants.

Ce projet prévoit de donner au jury le choix entre la peine de mort et une peine de prison minimale de 20 ans pour punir un pirate de l'air reconnu coupable.

Le président des Etats-Unis aurait le pouvoir de suspendre les droits d'assistance aérienne.

La Cour suprême a déclaré la peine de mort inconstitutionnelle, mais elle a laissé la porte ouverte à des lois qui pourraient la remettre en vigueur, pourvu que ces lois soient généralement acceptées par tous les Etats.

Le texte voté par la commission du commerce de la Chambre s'appliquerait aux actes commis sur des vols dont le point de départ ou la prochaine escale se trouve aux Etats-Unis.

Ce texte ferait référence à la « convention pour l'élimination de la capture, illégale d'aéronef ».

## Japonais et Chinois mettent la dernière main à la normalisation de leurs rapports

PÉKIN (AFP). — Les ministres des affaires étrangères japonais et chinois, MM. Ohira et Chi Peng-fei, devaient se réunir une nouvelle fois à Pékin pour préparer le projet de communiqué commun sur la normalisation des relations entre les deux pays, a-t-on appris à l'issue du troisième « sommet » Chou En-lai - Tanaka.

Les deux chefs de gouvernement se rencontreront à nouveau aujourd'hui pour examiner « des problèmes de la situation internationale », a déclaré le porte-parole japonais. La conférence au sommet de mercredi après-midi s'est déroulée dans la même atmosphère « amicale et franche » qui, selon le porte-parole japonais, avait régné lors des réunions précédentes.

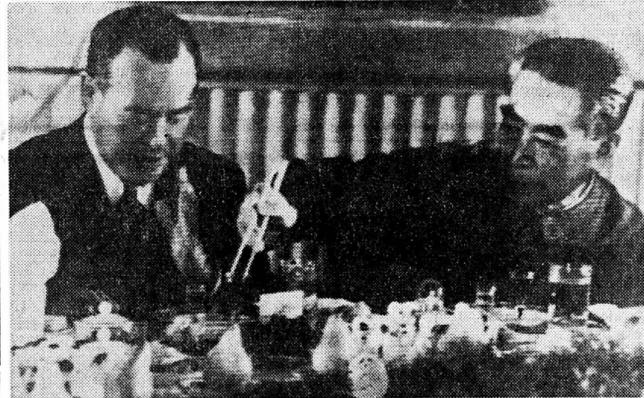
Toujours selon le porte-parole, aucune date n'a encore été fixée par les deux

parties pour la publication du communiqué commun qui clôturera les négociations entre les deux pays.

### DIFFICULTES ?

Des informations antérieures avaient donné à penser que la normalisation des relations diplomatiques entre Pékin et Tokio apparaissait plus laborieuse que ne le laissent en général prévoir les commentaires japonais, ou même les membres de la délégation nipponne.

Selon certaines indications, recueillies de source proche du groupe de M. Tanaka, Formose, la formulation de la fin de l'état de guerre entre les deux pays, ainsi que la question de la reconnaissance par le Japon de ses responsabilités pendant l'occupation sont les trois problèmes sur lesquels les négociateurs concentrent leurs efforts.



Quand Chou En-lai sert Tanaka. (Téléphoto AP)

## Le sort de Thieu se joue-t-il à Paris entre Kissinger et les envoyés de Hanoi ?

PARIS (AP). — Un black-out total entoure les entretiens que le conseiller de M. Nixon, M. Kissinger, a eu mardi et mercredi à Paris avec le conseiller de la délégation nord-vietnamienne, M. Le Duc-tho, membre du Politburo, et M. Xuan-thuy, le chef de cette délégation.

C'est, croit-on, la première fois depuis le début des rencontres secrètes que M. Kissinger et ses interlocuteurs se voient deux jours de suite.

La Maison-Blanche, en annonçant d'abord que M. Kissinger se trouvait à Paris mardi, puis qu'il poursuivait ses entretiens mercredi, n'a fait, selon son habitude, aucun commentaire « conformément à notre accord avec l'autre côté ».

Ces deux rencontres successives ont bien sûr fait naître rumeurs, spéculations et hypothèses qui toutes sont gratuites. A en juger par les positions exprimées jeudi dernier encore en séance par les deux parties, les positions paraissent

toujours aussi éloignées. Une 161<sup>me</sup> séance aura lieu jeudi, comme chaque semaine, et les discours qui y seront prononcés, ainsi que les déclarations faites avant la séance par les chefs de délégation et après par leurs porte-parole permettront peut-être de dire s'il y a du nouveau.

### OU EST-IL ?

« Nous n'avons rien à dire », se borne-t-on à répéter, comme après chaque précédente séance secrète, du côté de la délégation nord-vietnamienne. M. Kissinger, fidèle à sa réputation, demeure invisible. Personne ne sait comment il arrive, où il réside et quand il part, et l'ambassade américaine, ce qui est d'ailleurs très vraisemblable, affirme ne rien savoir sur ses entretiens.

### LE CONTENTIEUX

On ne s'avance guère en formulant l'hypothèse que c'est sur le plan du

G.R.P. concernant la constitution à Saïgon d'un gouvernement à trois composantes qui portent sans doute les entretiens Kissinger-Le Duc Tho-Thuy. Le 11 septembre dernier, le G.R.P. a renouvelé cette proposition, qui a été rejetée par Washington et Saïgon. Le G.R.P. a fait savoir depuis, et Hanoi a fait chorus, que la guerre continuera tant que le gouvernement américain maintiendra son soutien au général Thieu, poursuivra le blocus des côtes nord-vietnamiennes et continuera à bombarder le Nord.

## Des armes soviétiques pour la Syrie et pour les... fedayins

TEL-AVIV (AP). — Le général Yariv, chef des services de renseignements militaires israéliens, a déclaré que rien n'indique jusqu'à présent que les Soviétiques aient envoyé des conseillers à la Syrie.

Selon lui, les Soviétiques se limitent actuellement à l'envoi massif d'armements. Il pourrait s'agir de matériel servant à la défense aérienne.

Des avions de transport soviétiques ont atterri à Damas amenant de nouvelles cargaisons d'armes et du personnel militaire, écrit le journal libanais de langue française, « L'Orient - le Jour ».

Citant des sources arabes dignes de foi, le journal rapporte que quatre appareils de transport « Antonov-12 » sont arrivés à Damas venant d'Odessa et ont été immédiatement déchargés.

Plus tard, un « Iliouchine-62 » transportant des experts et des conseillers militaires soviétiques a atterri à son tour à l'aéroport de la capitale syrienne, ajoute « L'Orient - le Jour ».

### POUR LES TERRORISTES

La Syrie n'a pour l'instant ni confirmé ni démenti l'envoi d'armes sur son territoire par l'Union soviétique.

« Al Nahar » rapporte, pour sa part, que l'URSS fournit également des armes à la résistance palestinienne et souligne qu'un premier envoi de matériel destiné aux fedayins est arrivé récemment en Syrie.

### EUROPE

#### Asile politique pour 12 Roumains

MILAN (AFP). — Deux groupes de ressortissants roumains, chacun composé de six personnes, se sont présentés à la préfecture de police de Milan et ont demandé à bénéficier de l'asile politique. Leur demande a été accueillie et ils ont été dirigés sur le camp de réfugiés de Padriciano, près de Trieste.

#### Vague de grèves en Italie

ROME (AP). — L'Italie a connu mercredi sa journée de grève la plus chargée depuis de nombreux mois : les ouvriers de la construction, le personnel des aéroports et les médecins des hôpitaux avaient cessé le travail.

Les premiers réclament des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail ainsi qu'une nouvelle convention collective. Le personnel au sol des 18 aéroports a repris le travail après un arrêt de 24 heures. Quant aux médecins, c'était leur troisième et dernier jour de grève.

Les 500.000 ouvriers de l'industrie chimique doivent à leur tour faire grève jeudi et le 11 octobre.

#### Conférence Est-Ouest : non français

PARIS (Reuter). — La France ne participera pas à la prochaine conférence Est-Ouest entre puissances de l'OTAN et du pacte de Varsovie sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe, déclare-t-on dans les milieux autorisés français.

La France n'en suivra pas moins la situation de très près et usera de son influence pour retarder tout retrait important de troupes américaines jusqu'au moment où l'Europe, peut-être par le biais d'une coopération nucléaire franco-britannique, sera en mesure d'assurer elle-même sa défense, ajoute-t-on dans les mêmes milieux.

### AMÉRIQUE

#### Nouvelle menace de « Septembre noir »

MUNICH (AFP). — L'organisation palestinienne « Septembre noir », responsable de l'attentat contre l'équipe olympique israélienne à Munich, a menacé la revue « Quick » d'une action de commando. Cet illustré avait publié, il y a deux semaines, une liste des dirigeants de ce groupe de fedayins.

« Quick » a indiqué, dans son dernier numéro paru mercredi, qu'il a reçu, le 20 septembre, un message de « Septembre noir » exigeant que l'hebdomadaire cesse la publication de ses articles sur les terroristes.

#### Vers la démission du cabinet d'Oslo

OSLO (AFP). — Le premier ministre norvégien, M. Bratteli, a annoncé qu'il remettrait la lettre de démission de son gouvernement au roi Olaf, le vendredi 6 octobre.

M. Bratteli n'a pas encore révélé le nom du membre de l'opposition qui pourrait lui succéder.

#### Pas de Nobel de la paix en 1972

OSLO (AFP). — Le comité Nobel du parlement norvégien, chargé de l'attribution des prix Nobel de la paix, a annoncé mercredi après-midi que le prix de la paix ne serait pas décerné en 1972. Le montant du prix sera réservé pour l'année prochaine.

### AFRIQUE

#### Les hostilités en Ouganda

KAMPALA (Ouganda) (AP). — Un porte-parole militaire a annoncé qu'un important convoi de véhicules transportant des troupes tanzaniennes avait été repéré, alors qu'il franchissait la frontière nord de la Tanzanie, en direction des villages frontaliers ougandais de Mutukula et de Kikagati.

### ASIE

#### FMI : le départ de Schweitzer

WASHINGTON (AP). — Bien qu'extrêmement populaire auprès de la plupart des pays membres, M. Schweitzer semble devoir quitter ses fonctions de président du Fonds monétaire international.

Les ministres des finances et les représentants des banques centrales qui assistent à l'actuelle réunion du fonds à Washington paraissent résignés à ce départ, sachant que l'opposition des Etats-Unis à ce qu'il obtienne un nouveau mandat, dans un an, signifie déjà son éviction.

#### Majorité républicaine au Congrès

WASHINGTON (AP). — M. Bean, dont l'institut de sondage fut le seul à prévoir, en 1948, la victoire du président Truman, considère qu'il faudra que le sénateur Mac-Govern accuse une très sensible remontée dans les faveurs des électeurs — Il recueille actuellement 30 % de moins que le président Nixon — pour que les démocrates ne perdent pas leur majorité au Congrès.

### ATTENTAT AU CAMBODGE

PNOM-PENH (AP). — L'ambassadeur par intérim des Etats-Unis au Cambodge a échappé d'extrême justesse à une tentative d'attentat à la bombe, mercredi matin, au moment où une violente explosion a détruit sa voiture blindée et tué trois Cambodgiens, dont deux policiers de son escorte.

M. Thomas Enders, le chargé d'affaires, est sorti sain et sauf de la voiture qui le conduisait à l'ambassade.

### UN FAIT PAR JOUR

## L'AFFAIRE ARANDA

Le peuple français est un souverain exigeant. Et versatile. Ce n'est jamais gratuitement qu'il consent à poser sa tête sur le mol oreiller de la démocratie. Contre cela, et contre ceux-là, jadis, De Gaulle, en manchette de « Courrier de la colère » avait écrit : « Je dirai simplement parce qu'il faut que quelqu'un le dise : quelle honte et quelle révolte se lèvent dans le cœur des honnêtes gens ».

La IV<sup>e</sup> République serait morte sans l'infarctus algérien. Même si le réseau gaulliste, clandestin « Résurrection » n'avait pas, de longue date, préparé certains lendemains, la IV<sup>e</sup> République n'était plus qu'une fille flétrie d'avoir si mal tourné, épuisée par ses excès, ses scandales, ses compromissions. C'est pour cela, et à cause de cela d'abord, que fut fondée la IV<sup>e</sup> République qui, dans un premier temps, reçut le consentement de trois Français sur quatre. Il ne s'agissait pas seulement de faire table rase, mais d'abord de balayer. Le ménage avait-il donc été mal fait ? Et la maison France si mal entretenue à la longue ?... Il faut le croire.

Quant De Gaulle prononçait ses réquisitoires, peut-être avait-il en tête des faits comme celui que je vais maintenant vous exposer. Je songe aux trains rapides internationaux qui, pour se plier aux exigences de certains ministres des anciennes républiques désireux de passer leur week-end dans leur petite ville de province, s'arrêtaient chaque vendredi au mépris de toute réglementation dans les petites gares pourtant chaque jour dédaignées. Déjà, à cette époque, et il s'agit de l'immédiate avant-guerre, il n'y avait pas que les sous-préfets pour aller aux champs.

Les lettres photocopiées en 1972 par Aranda, un autre Aranda aurait pu, lui aussi, en livrer au grand public, et peut-être à une presse qui ne ressemblerait pas à celle d'aujourd'hui. Seulement, à cette époque, heureusement pour certains, on ignorait encore tout des vertus de la photocopie.

Aranda justicier ou Aranda voleur ? Aranda dernier des purs ou Aranda manipulé ? Aranda Saint-Georges ou Aranda Basile ? Nous y viendrons. Mais, il faut en pareille matière avoir, la tête politique, c'est-à-dire raisonner comme il se doit. Il convient avant tout de se demander pourquoi l'élu se met les chaînes aux pieds, au lieu de tenir fermement la barre qui lui a été confiée.

Le député français n'est pas libre, parce que le député français est mal élu. Parce que les conditions de son élection ne l'évènt pas au-dessus de la mêlée, mais font de lui un complice. Jacques Soustelle a eu raison de le dire après bien d'autres. Le scrutin d'arrondissement, mare stagnante, passe à l'élu des moindres dont il est incapable, bien souvent, de se libérer.

A quelque formation qu'il appartienne, le député français dépend trop du corps électoral pour se permettre d'être seulement élu une fois le scrutin clos. Le scrutin d'arrondissement est un piège. Les Britanniques l'ont bien compris qui ont su éviter le suprême traquenard du ballottage. On demande à un député de s'occuper des affaires de la nation, et par conséquent aussi, de l'Europe et du monde et il ne peut avoir d'eux que pour les quelques km carrés d'un domaine qui ne lui appartient que par délégation.

En France, la proportionnelle seule est gage d'indépendance. L'élu est choisi non pour ce que l'on attend de lui, mais en raison de la politique qu'il défend. L'élu à la proportionnelle peut se permettre d'ignorer les contingences locales. Il est député français et non élu de telle ou telle coterie. Le malheur est qu'en France, le choix de ce scrutin a toujours mal fini. C'est pourquoi il faudrait surtout réformer les mœurs. En prend-on le chemin ? L. GRANGER (à suivre)

novotel RESTAURANT-GRILL, SALLES de RÉUNIONS ouvert jusqu'à MINUIT NOVOTEL NEUCHÂTEL-EST, route de Berne, Thielle Tél. (038) 33 57 57